U d'/of OTTAWA
39003002873874

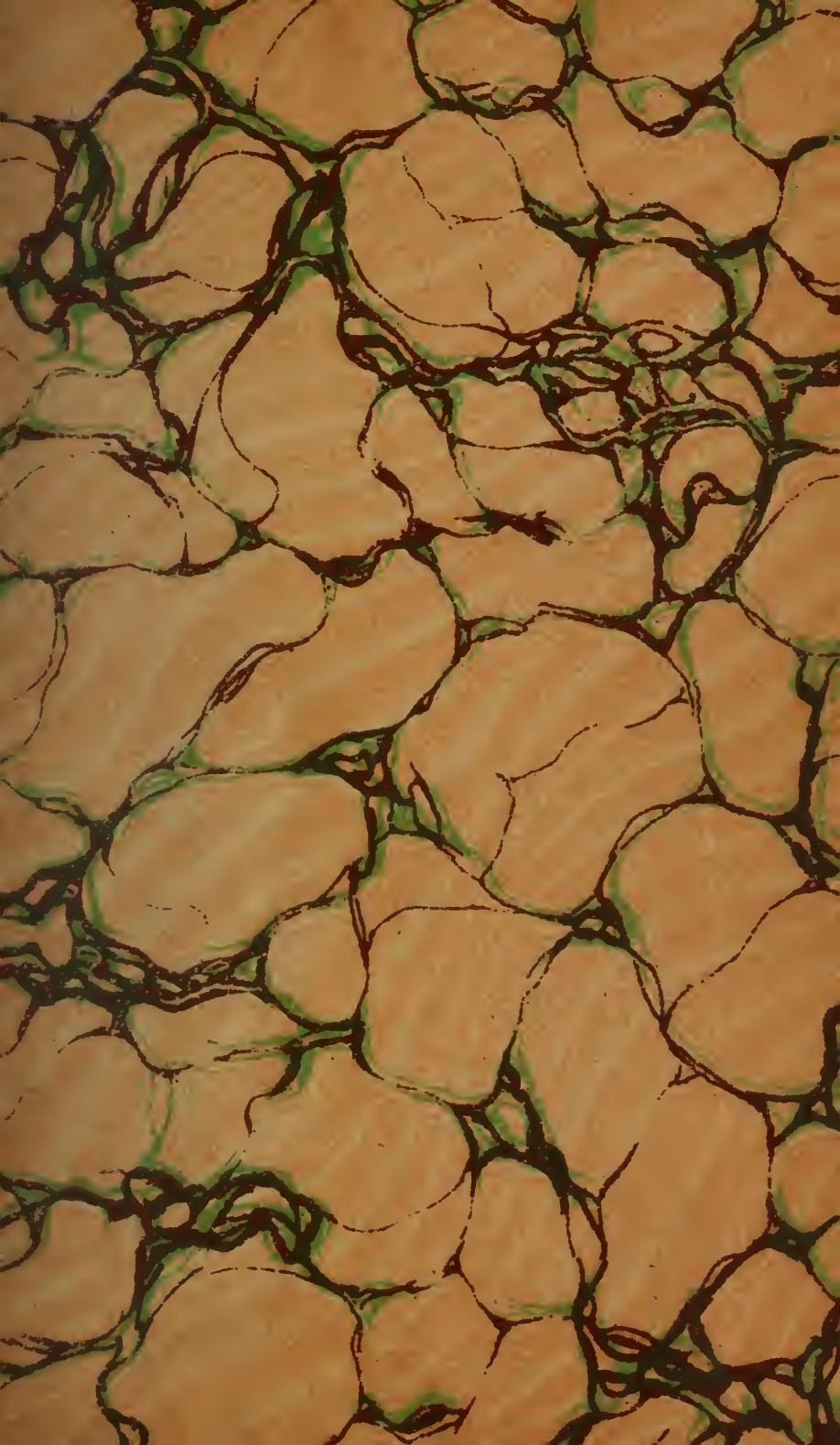

H'
6A
22

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/royalistesrpub00thur

ROYALISTES & RÉPUBLICAINS

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1888.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Parti libéral sous la Restauration. *Deuxième édition.* Un vol. in-18. Prix..... 4 fr.

L'Église et l'État sous la monarchie de Juillet. Un vol. in-18. Prix..... 4 fr.

Histoire de la monarchie de Juillet. *Deuxième édition.* Tomes I, II, III et IV. Quatre volumes in-8°. Prix de chaque volume. 8 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française, GRAND PRIX GOBERT (1885-1886).

PARIS. — TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

ROYALISTES & RÉPUBLICAINS

ESSAIS HISTORIQUES

SUR DES QUESTIONS DE

POLITIQUE CONTEMPORAINE

PAR

PAUL THUREAU-DANGIN

I. LA QUESTION DE MONARCHIE OU DE RÉPUBLIQUE
DU 9 THERMIDOR AU 18 BRUMAIRE
II. L'EXTRÊME DROITE ET LES ROYALISTES SOUS LA RESTAURATION
III. PARIS CAPITALE SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Deuxième Édition

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1888

Tous droits réservés

DC
186
.T5
1888

AVANT-PROPOS

DE LA SECONDE ÉDITION

Mai 1888.

Les trois essais contenus dans ce volume et publiés pour la première fois de 1872 à 1874, n'avaient pas eu seulement pour objet de raconter des crises importantes de notre histoire contemporaine. Le désir de l'auteur avait été aussi d'éclairer divers problèmes politiques dont les pouvoirs publics et l'opinion étaient alors saisis. A cette date, en effet, la question de république ou de monarchie semblait posée comme au lendemain du 9 thermidor. A cette date, une nouvelle extrême droite menaçait de faire échouer les efforts des modérés, comme ses prédécesseurs avaient fait échouer les efforts de M. de Serre, de M. de Villèle et de M. de Martignac. A cette

date enfin, on débattait s'il convenait de laisser le siége du gouvernement à Versailles ou de le transporter à Paris. Depuis lors les événements ont marché; les problèmes, s'ils n'ont pas été vraiment résolus, ne se posent plus identiquement comme en 1874. On a cru cependant que les études dont ils avaient été l'occasion, étant avant tout des chapitres d'histoire, avaient gardé leur intérêt. On ose même ajouter qu'elles n'ont pas perdu leur utilité politique, et que les hommes d'État de 1888, républicains ou monarchistes, n'y ont pas moins à apprendre que ceux auxquels elles avaient été originairement dédiées.

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Mai 1874.

L'histoire doit demeurer en dehors et au-dessus de l'esprit de parti. On la rabaisse quand on n'y cherche que des arguments pour nos polémiques quotidiennes. Mais d'autre part, à l'heure où nous sommes, il faudrait avoir le cœur bien libre, bien dégagé de toutes les angoisses qui nous pressent, pour étudier et raconter le passé sans aucune préoccupation du présent. Tout en faisant œuvre d'historien, est-il donc interdit de s'attacher, dans les annales contemporaines, aux événements qui ont quelque analogie avec la crise actuelle, et qui doivent ainsi nous servir d'expérience directe et immédiate? On ne fait pas alors de l'histoire un instrument de parti; on en fait un enseignement de politique. Et n'est-ce

pas le mieux approprié à ce siècle où l'instabilité de toutes choses et les déceptions répétées ont souvent réduit la science du gouvernement à n'être plus guère qu'une sorte d'empirisme?

Telle est l'œuvre tentée dans les trois essais que réunit ce volume. Chacun d'eux est avant tout un récit d'histoire qu'on a voulu faire sincère et impartial. Mais de chacun aussi, qu'il s'agisse de la Révolution française ou de la Restauration, ressort une leçon saisissante pour la conduite à suivre dans les plus graves problèmes de la politique actuelle; là est l'unité de ce travail. Quand, dans un premier essai, on verra les esprits modérés cherchant vainement du 9 thermidor au 18 brumaire, tantôt à faire vivre la république purifiée, tantôt à ressusciter la monarchie transformée, puis, — en face d'une république compromise et déshonorée par les républicains, d'une royauté rendue impossible par les ultra-royalistes, — la France acculée au césarisme; quand ensuite on verra, sous la Restauration, l'extrême droite empêchant les royalistes de rien fonder, renversant successivement, de concert avec la gauche, M. de Serre, M. de Villèle et M. de Martignac, puis laissant tout s'écrouler entre ses mains aussi impuissantes que

téméraires; quand on verra enfin le mouvement réformateur de 1789 faussé et perverti par cette journée néfaste entre toutes du 6 octobre, qui a enlevé à la France le roi et l'assemblée pour les livrer à la domination et aux violences de la démagogie parisienne, — le lecteur ne reconnaîtra-t-il pas, dans ces trois épisodes de l'histoire d'hier, des analogies et des avertissements applicables à la crise d'aujourd'hui? Ne reconnaîtra-t-il pas dans les malheurs du passé les menaces du présent? La ressemblance est parfois si frappante, nous pourrions dire si alarmante, qu'on se demande avec anxiété si la France est condamnée à tourner fatalement dans un même cercle, et à se retrouver, à des intervalles périodiques, en face des mêmes problèmes et des mêmes périls. Châtiment ironique infligé à l'orgueil d'un siècle qui prétend innover et ne fait le plus souvent que recommencer.

Par l'infortune des temps, cette histoire nous apportera moins l'exemple consolant des solutions trouvées et des succès obtenus, que la leçon douloureuse des fautes commises et des échecs subis. Elle pourrait presque apparaître comme le gémissement ininterrompu des modérés et des clairvoyants, toujours compromis, entravés, insultés, écrasés par les vio-

lents et les aveugles. Mal qui a été de toutes les époques, mais auquel la brutalité d'une société démocratique donne une force nouvelle et souvent presque irrésistible. Toutefois ces études iraient directement contre le but que s'est proposé l'auteur, si elles n'aboutissaient qu'à donner aux hommes d'esprit sage et large, de sens pratique et de conciliation équitable, le sentiment découragé de leur impuissance. C'est une impression plus virile et plus féconde qu'on voudrait éveiller en eux. La vue des malheurs où leur échec a jeté le pays n'est-elle pas faite pour accroître leur énergie, leur volonté de vaincre, en rendant plus vives la pensée de leur responsabilité et la sollicitude de leur patriotisme? Ne doit-elle pas leur donner quelque chose de cette confiance dans leur cause, de cette ardeur et de cette obstination dans la lutte dont ils semblaient avoir jusqu'ici laissé le monopole aux partis extrêmes? ou en tout cas ne leur inspirera-t-elle pas un souci plus grand de se mettre, devant la postérité et devant leur conscience, à l'abri de tout reproche de défaillance? Est-il interdit d'espérer aussi que, parmi les hommes portés par sentiment ou tradition vers les opinions extrêmes, il en est que l'étude du passé peut éclairer et qui ne voudront pas jeter une fois de plus leur pays

dans les catastrophes? Enfin cette foule, à la fois frivole et mobile, qui joue d'ordinaire un rôle un peu passif dans le drame politique, ne finira-t-elle pas par comprendre de quel intérêt il serait pour elle de soutenir avec plus de constance et d'entrain les modérés qui ne parlent qu'à son bon sens, ne font appel qu'à sa raison, et ce qu'il lui en coûte de se laisser attirer vers les violents par une sorte de curiosité niaise ou par l'entraînement d'une passion non réfléchie?

Si nous recommencions aujourd'hui ce qu'ont fait nos pères, nous serions plus coupables. Ayant leur expérience, nous n'aurions pas leur excuse; et d'ailleurs ne ferions-nous pas ainsi courir à notre pays un péril plus grand? Déjà, à la fin de la Révolution ou sous la Restauration, ceux-là étaient bien aveugles qui croyaient pouvoir se livrer impunément à leurs exigences de parti, pousser à bout leurs manœuvres révolutionnaires ou parlementaires, diviser les forces sociales dans des luttes violentes ou stériles, les épuiser dans de perpétuels avortements. Aujourd'hui de pareilles fautes n'auraient-elles pas des conséquences plus terribles encore? Un sentiment douloureux de dignité patriotique impose de se taire sur le

danger extérieur. Mais au dedans, la France épuisée, meurtrie, n'a-t-elle pas senti à chacune de ses chutes successives s'affaiblir le ressort qui lui permettait de se relever? Et puis qui donc ne verrait pas où est la menace nouvelle de notre temps? Il y a quarante années, M. de Tocqueville signalait déjà, avec une « sorte de terreur religieuse », l'avénement de la démocratie. Le suffrage universel n'existait cependant pas encore à cette époque. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement l'égalité démocratique qui nous envahit, c'est la haine démagogique, c'est la dissolution radicale qui s'attaquent à l'ordre politique, à l'existence de la patrie, aux fondements de la société, à Dieu lui-même. Ah! gardons-nous de toute maladresse, de toute erreur, de toute division; car il y a là, à côté de nous, un nouveau venu sinistre et puissant qui assiste en tiers à nos querelles intestines, attend nos échecs, tout prêt à en profiter pour accomplir ses desseins de bouleversement! Qui ne se sentirait à la fois excité et contenu par la pensée d'une si redoutable responsabilité?

La crise que nous traversons depuis 1871 atteint en ce moment même (en 1874) son période le plus aigu, et approche du dénoûment. L'heure est venue de

voir si nous saurons trouver la solution du problème constitutionnel en face duquel nos pères ont si misérablement échoué du 9 thermidor au 18 brumaire. Les républicains ont à juger s'il leur convient de sacrifier encore la liberté et le pays à leur dogmatisme exclusif, à leurs passions révolutionnaires, et de faire une fois de plus l'Empire par haine des conservateurs libéraux, quitte à le servir, lorsqu'il sera rétabli, comme leurs ancêtres du Directoire ou de la Convention. Les royalistes ont à faire un choix décisif entre les inspirations de leur bon sens, de leur loyauté, de leur patriotisme, et les excitations contraires de ceux qui les poussent à imiter, avec moins d'excuse et avec plus de danger, les émigrés de 1795 ou les ultras de 1815. Le Paris révolutionnaire redemande chaque jour la proie qui lui a été arrachée par la translation du gouvernement à Versailles, et s'il désespère de l'obtenir de l'assemblée actuelle, il l'attend à bref délai de la faiblesse ou de l'entraînement de ses successeurs. De toutes parts, à droite et à gauche, les vieilles questions se posent de nouveau, urgentes, impérieuses, menaçantes. Instant solennel entre tous! Si, en rappelant le passé, les études que nous livrons aujourd'hui au public rendent plus saisissante pour les esprits de bonne foi la vue du dan-

ger présent; si elles contribuent ainsi, fût-ce dans la plus humble mesure, à écarter du parti conservateur, de la France elle-même, les hontes et les désastres que leur attirerait le renouvellement des fautes anciennes, l'auteur aura atteint son but et reçu sa récompense.

LA QUESTION

DE

MONARCHIE OU DE RÉPUBLIQUE

DU 9 THERMIDOR AU 18 BRUMAIRE

LA QUESTION

DE

MONARCHIE OU DE RÉPUBLIQUE

DU 9 THERMIDOR AU 18 BRUMAIRE (1794-1799)

Ceux qui entreprennent d'étudier la Révolution française, problème fondamental, non-seulement de l'histoire moderne, mais de la politique contemporaine, sont presque toujours attirés vers la Constituante ou vers le début de la Convention. Là se concentrent naturellement toutes les recherches des érudits, toutes les observations des publicistes. Dans les histoires générales, quand on franchit le 9 thermidor pour arriver à ces années qui se succèdent, à la fois ternes et désolées, agitées et stériles, jusqu'au 18 brumaire, l'écrivain semble pris de fatigue et de dégoût. Le lecteur lui-même éprouve comme l'impression d'un roman qui se traînerait languissamment après la mort des personnages principaux. Il n'y a plus rien de cette émotion d'abord sympathique, ensuite inquiète et attristée, avec laquelle on a suivi le grand mouvement qui débute, plein d'espérance, par les cahiers de 1789, pour aboutir aux avortements de la constitution de 1791. Ce n'est pas non plus cet attrait d'épouvante qui faisait assister, haletant et bouleversé, aux effroyables drames de 1792 et de 1793.

Tout est diminué, les événements et les hommes. C'était déjà descendre beaucoup que de passer de Mirabeau, ou même de Vergniaud, à Robespierre et à Danton. Qu'est-ce à la fin, quand la mort a fait disparaître les principaux auteurs et que la scène est livrée aux comparses, quand on est si bas que des Tallien ou des Barras sont devenus des personnages? L'historien, pour trouver alors quelque intérêt, est tenté de quitter la place publique et de se réfugier dans les camps. Négligeant la révolution politique qui finit, pour considérer l'empire militaire qui commence, il se laisse trop souvent distraire et éblouir par cette brillante figure du jeune vainqueur d'Arcole et des Pyramides, qui lui apparaît, dans le ciel gris du Directoire, tout illuminé du soleil d'Italie et d'Égypte.

Mais quand on cherche surtout dans l'histoire du passé la leçon du présent, il faut savoir parfois résister à certains attraits et triompher de quelques répugnances. Dans quelle phase de la révolution rencontre-t-on le plus d'analogie avec la crise actuelle, et, par suite, le plus d'enseignements utiles à méditer? Le mal dont nous souffrons aujourd'hui, est-ce donc, comme au lendemain de 1789, l'excès d'espérance, la confiance présomptueuse en soi-même et dans les événements, l'optimisme orgueilleux rêvant naïvement la réforme du monde entier, l'emportement d'un élan puissant, mais désordonné, qui dépasse immédiatement le but? Hélas! ne retrouverait-on pas plutôt quelques traits de notre état présent dans cette France d'après Thermidor, exténuée de lassitude, usée par la Révolution, désenchantée des illusions téméraires, mais aussi des aspirations généreuses, n'ayant guère appris à cette école de la souf-

france, d'où l'on peut sortir meilleur ou plus mauvais, que l'égoïsme sceptique et frivole, vivant au jour le jour sans trop oser regarder devant soi, affamée avant tout de repos, de quelque prix qu'il faille le payer, mais n'ayant pas même l'énergie de vouloir se l'assurer elle-même et l'attendant du dehors, proie inerte et passive à la merci de toutes les factions et de tous les aventuriers?

Ce serait une première raison d'étudier de plus près qu'on ne le fait ordinairement ces derniers actes du drame révolutionnaire. Il est une autre raison plus précise encore. La nation était, à cette époque, en face d'un problème constitutionnel ayant plus d'un rapport avec celui qui nous est aujourd'hui imposé et que nous paraissons avoir tant de peine à résoudre. Au lendemain de la Terreur, comme au lendemain de la guerre de 1870 et de la Commune, la France, rendue à elle-même, se trouvait en république, plus par l'audace d'une faction que par la volonté nationale. La république était sans doute l'étiquette officielle; mais ce mot n'avait jusqu'alors couvert qu'une dictature, celle des hommes du 10 août, comme il devait couvrir, — sauf les différences qu'il convient de ne pas méconnaître, — celle des hommes du 4 septembre. Il fallait donc remplacer le régime arbitraire, auquel les événements mettaient fin, par un gouvernement régulier et durable. Quel serait ce gouvernement? Serait-ce la république constitutionnelle? Serait-ce la vieille monarchie rajeunie par la liberté? Triompherait-on, dans un cas, des souvenirs de la Terreur, dans l'autre, de ceux de l'ancien régime? Fonderait-on, pour nous servir des expressions modernes, la république conservatrice ou la monarchie représentative? On sait ce qu'il advint. Après cinq années de

tâtonnements stériles, de dissensions énervantes, de coups d'État et de défaillances, la France était dégoûtée du présent; elle désespérait de rien fonder dans l'avenir, soit avec la république, soit avec la monarchie, et elle acclamait comme un sauveur le César de fortune qui violait le parlement, muselait la presse et se chargeait à lui seul des destinées du pays. Pourquoi en a-t-il été ainsi? Par quels malheurs ou par quelles fautes a-t-on été empêché de faire la monarchie ou la république et réduit à se laisser choir dans le césarisme? La réponse à cette question a paru avoir en ce moment plus qu'un intérêt historique.

CHAPITRE PREMIER

DU 9 THERMIDOR AU 13 VENDÉMIAIRE

(Août 1794 à octobre 1795.)

§ 1. — LA RÉACTION APRÈS THERMIDOR.

La chute de Robespierre au 9 thermidor est une sorte de révolution de sérail, à laquelle demeurent étrangers l'opinion du dehors et les partis divers, girondin, constitutionnel ou royaliste. C'est une querelle intestine survenue dans la bande qui s'était emparée de la France et la terrifiait depuis deux ans, — une « brouillerie de famille », dit énergiquement M. de Maistre. A peine la nation ose-t-elle assister à la lutte en spectatrice, se gardant bien de se prononcer, tant qu'elle ignore de quel côté sera la victoire. Les assaillants sont quelques Montagnards, amis de Danton ou d'Hébert, qui, se sentant menacés à leur tour, ont un élan d'audace désespérée. Ils ne songent nullement à rétablir un régime de justice ou de liberté. Pour plusieurs même, l'un des griefs contre Robespierre est qu'il penchait vers l'indulgence et répudiait l'athéisme. Leurs noms évoquent des souvenirs non moins sinistres que ceux des vaincus. Ils en diffèrent seulement parce qu'ils sont plus médiocres et plus obscurs. Mallet du Pan, qui, de l'étranger, observe

les événements, peut écrire : « Ce sont des valets qui ont pris le sceptre de leurs maîtres, après les avoir assassinés. »

Mais, quand la nation voit le tyran vaincu conduit à l'échafaud, elle affecte de croire que du même coup la tyrannie a été détruite. Est-ce un malentendu sincère ou simulé? Quoi qu'il en soit, la nation se trompe avec un tel ensemble, que les hommes de Thermidor, surpris, se sentent aussitôt débordés. Un immense soupir de soulagement est poussé par ce peuple que la terreur oppressait. On court aux prisons, on monte sur les toits voisins pour crier : « Robespierre est mort! » Dans les geôles, où le bourreau puisait chaque jour et qui contiennent encore trois cent mille détenus, on s'embrasse en pleurant de joie. Les hommes du peuple, — sont-ce les mêmes qui accompagnaient la veille de leurs hurlements les sinistres charrettes? — se précipitent sur les prisonniers délivrés pour les serrer dans leurs bras, et s'attendrissent à la vue des familles retrouvant les parents qu'elles croyaient perdus. Les six cent mille suspects, fugitifs et travestis, vivant depuis plusieurs mois dans des transes continuelles, échappés au bourreau par des ruses qui semblent tenir plus du roman que de l'histoire, sortent de leurs cachettes, dépouillent leur déguisement. Il semble qu'après le silence de la Terreur, on entende un bruit étrange et nouveau ; c'est comme le bourdonnement d'une nation qui subitement se reprend à vivre. Quelle joie de pouvoir marcher, causer, se réunir, voyager, sans craindre une dénonciation! On ne saurait comprendre, si ce n'est en prenant sur le vif les témoignages contemporains, l'intensité de ce sentiment de délivrance, ni quelle fut pour tout un

peuple, après ces deux années étouffantes, l'impression délicieuse de cet air vivant et libre[1]. « On se met à jouir avec une folle ardeur, dit M. Quinet, du plaisir de n'avoir plus peur. » Au premier moment, on ne va pas au delà : on ne pense guère à la politique, surtout à la question de république ou de monarchie. Tout se résume en ces mots : la Terreur est finie.

Bientôt on ajoute : Il faut chasser et châtier les terroristes; il faut se débarrasser de la « queue de Robespierre ». La presse bâillonnée n'attend pas qu'une loi lui rende la liberté; elle parle, dès qu'elle ne se sent plus menacée par la guillotine. Ce n'est pas pour soulever les questions constitutionnelles, c'est pour raconter, avec une colère accumulée depuis longtemps, ce que sont

[1] « C'était un spectacle touchant, écrit Thibaudeau dans ses Mémoires, que cet empressement des citoyens à se rechercher, à se raconter leur bonne ou leur mauvaise fortune pendant la Terreur, à se féliciter, à se consoler... On semblait sortir du tombeau et renaître à la vie. Tous les liens sociaux brisés, tous les rapports politiques, se rétablirent... » Un écrivain royaliste qui, comme plusieurs, avait échappé à la mort en se cachant sous l'habit du soldat, Lacretelle, était alors à Noyon, et il dépeint ainsi, dans un volume de souvenirs intitulé : *Dix années d'épreuves,* l'effet produit dans cette petite ville par la nouvelle du 9 thermidor (p. 181) : « Il arrive enfin, le courrier tant désiré, et les mots qu'il a jetés sur son passage semblent avoir rendu la parole et la vie à tout un peuple pétrifié. Cette joie universelle est le plus sûr témoignage que Robespierre n'est plus. Le courrier a osé en donner l'assurance; qui pourrait en douter? Bientôt on voit sortir des diligences et d'un grand nombre de petites voitures, des hommes empressés de faire connaître avec détails un événement qui paraît la délivrance et la résurrection universelle. La foule s'accroît et l'ivresse redouble. Tous ces passants, qui la veille s'éloignaient l'un de l'autre avec tous les signes d'un effroi réciproque, se reconnaissent et s'apostrophent comme de vieux amis. On voit que la terreur, une fois sortie des âmes, ne pourra plus y rentrer. Découvre-t-on quelque vieux Jacobin, on lui fait longtemps subir le supplice de l'allégresse commune. »

les Jacobins, ce qu'ils ont fait pendant ces heures de silence auxquelles ils ont condamné la France. Les journaux sont lus à haute voix sur les places publiques, aux clameurs indignées de la foule. Le titre seul indique la mission qu'ils se donnent[1]. Le chanteur des rues se met de la partie; tous les soirs jusqu'à onze heures, devant le portail de Saint-Germain l'Auxerrois, Ange Pitou, narguant la police du milieu de la foule qui l'écoute avidement et l'applaudit avec fureur, ameutant avec des chansons et des plaisanteries le ressentiment populaire, débite de sa voix mordante des satires contre « les coquins, les septembriseurs, les filous, les badauds, les espions et toute la bande à Cartouche ».

Les provinces prennent courage; elles adressent à la Convention de longues pétitions où elles dénoncent les monstrueux forfaits de ces proconsuls ivres de sang et de débauche, fous de dictature, qui, sur de plus petits théâtres, ont dépassé Robespierre et Saint-Just. Puis viennent les procès : procès des Nantais, du comité révolutionnaire de Nantes, de Carrier, de Fouquier-Tinville, de Lebon. La foule se presse au tribunal, pousse des rugissements de colère au récit judiciairement établi de ces férocités et de ces rapines. Ces longs

[1] *L'Observateur des groupes* (c'est-à-dire des clubs), *l'Observateur des Jacobins*. Et le titre des brochures que l'on crie dans les rues : *Coupez les griffes au parti féroce, le Cri de la vengeance, ou l'Alleluia des honnêtes gens, Donnez-nous leurs têtes ou prenez les nôtres, le Crime des Jacobins, l'Agonie des Jacobins, les Jacobins sont f..., et la France est sauvée, Je ne suis plus Jacobin, et je m'en f..., les Jacobins assassins du peuple, les Jacobins hors la loi, Pendant que la bête est dans le piége, il faut l'assommer*. Quelques-uns de ces titres sont si grossiers que nous n'osons les citer. Ils montrent que le *Père Duchêne* a fait école même chez ses adversaires.

témoignages, qui se succèdent pendant plus d'une année, font parcourir au public épouvanté les cercles de cet enfer encore mal connu. Les noyades de la Loire se gravent dans l'imagination populaire comme la légende de la Terreur. Tous sentent d'ailleurs que l'accusé n'est pas seulement le personnage subalterne dont on châtie justement les forfaits. L'accusé est le parti tout entier, le régime révolutionnaire lui-même. La foule accueille les condamnations aux cris de : « Vive la République ! » A chaque moment, c'est une occasion nouvelle pour le public de manifester l'horreur que lui inspirent les Jacobins. Un soir, au théâtre Montansier, un spectateur apostrophe son voisin : « Tu es l'assassin de mon frère ! » Au théâtre des Italiens, une jeune fille de dix-sept ans, mademoiselle de La Tour du Pin, s'écrie, en proie à une subite attaque de nerfs : « Les Jacobins, ce sont eux qui ont tué mon père et ma mère. Otez ce sang ! » Le théâtre joue d'ailleurs un rôle assez important dans cette réaction. Il faut se rappeler le succès de certaines comédies satiriques de 1848, pour comprendre l'effet produit par cette pièce vengeresse que l'administration essaye parfois d'interdire : *Les Aristides modernes, ou l'intérieur d'un comité révolutionnaire*. Le public reconnaît les types : Aristide, un voleur de mauvais lieu, que la révolution a fait sortir de Bicêtre, Scevola, le coiffeur, Caton, l'ancien laquais, appelé naguère Champagne, renvoyé par ses maîtres et qui les a fait guillotiner. On les voit régner dans leur comité, étaler leur corruption, leur avidité, leur cruauté et leur ignorance grotesque. Mais, au dernier acte, l'officier municipal, accompagné des gendarmes, pénètre dans le tripot et arrête, au nom de la Convention délivrée par

le 9 thermidor, ces fripons et ces assassins. Quels applaudissements à l'entrée des gendarmes! Un sexagénaire, incarcéré pendant la Terreur, loue une loge pour assister à toutes les représentations, et s'écrie : « Oh! comme je me venge de tous ces coquins-là! » Le règne du gendarme et de la loi remplaçant celui des brigands et de l'arbitraire, voilà ce qu'on applaudit au théâtre, ce qu'on demande dans la vie réelle. Les vues politiques de la réaction ne vont pas au delà.

La « jeunesse dorée » personnifie alors assez bien ce mouvement d'opinion. Qu'est-elle? d'où vient-elle? que veut-elle? La nation n'est pas, à cette époque, tout entière à l'émotion produite par les souffrances des victimes, à l'horreur qu'excite la cruauté des bourreaux; il y a aussi chez elle un désir ardent de s'amuser et de s'étourdir. Cette société, fille du dix-huitième siècle, frivole et corrompue, sans foi déjà avant la Révolution et maintenant sans culte et sans prêtre, éprouve le besoin, non de racheter tant de fautes par la pénitence et la réforme morale, mais de se dédommager des années que la Terreur vient de faire perdre pour le plaisir. On comprendrait mal ce temps, si l'on méconnaissait ce qu'a de complexe cet état des esprits, ce mélange de deuil et de joie, de ressentiment et d'oubli, d'exaltation et de légèreté, de pleurs et de rires. Dans les almanachs de prison qui sont alors à la mode, après les récits les plus pathétiques, viennent les bouts-rimés plaisants, les chansons érotiques, dont quelque bel esprit a charmé les loisirs de sa détention. A côté du tribunal où l'on juge Carrier, de la Convention qui s'entre-déchire, des faubourgs muets et sombres où le peuple meurt de faim, Paris se retrouve la ville du

plaisir[1]. Il n'y a plus de salons; aussi se presse-t-on à des bals publics par abonnement, où les femmes, parées plutôt que vêtues de costumes romains et mythologiques, valsent avec le premier venu. Les entrepreneurs de fêtes se font une concurrence effrénée; ce ne sont que décors, grottes, feux d'artifice, pantomimes. Ces bals sont installés partout, dans des hôtels, des couvents, des églises. On danse aux Carmélites du Marais, au couvent des Carmes, encore tout chaud du sang de septembre, et jusque dans les cimetières. Au-dessus de la vieille inscription qu'on lisait encore sur la porte de l'ancien cimetière de Saint-Sulpice : *Has ultra metas beatam spem exspectantes requiescunt,* un joli transparent rose annonce : *Bal des Zéphirs.*

Dans cette société frivole règnent quelques femmes d'une beauté éblouissante et d'une tenue peu austère : madame Tallien, madame Rovère, madame de Beauharnais. Elles encouragent la réaction, félicitent et récompensent de différentes manières les jeunes gens qui se vantent auprès d'elles de leurs exploits contre les Jacobins. Lacretelle rapporte qu'un jour madame Tallien fut si contente de l'un de ses articles qu'elle lui permit de « baiser un bras digne de la Vénus du Capitole ». Mais, ajoute-t-il, « peu de temps après, je vis la même faveur accordée à un montagnard converti, ce qui me fit revenir à moi-même ». La politique de ces gens est bien simple : ils s'inquiètent peu de la république ou de la

[1] Le jeune Bonaparte, alors inconnu, en est tout surpris. « Les voitures, écrit-il, les élégants reparaissent, ou plutôt ils ne se souviennent plus que comme d'un long songe qu'ils aient jamais cessé de briller... Les femmes sont partout... Aussi les hommes en sont-ils fous, ne pensent-ils qu'à elles et ne vivent-ils que par et pour elles. »

monarchie; ils ne tiennent qu'à jouir librement. Ils reprochent surtout aux Jacobins de prétendre les ramener au régime du brouet et à la livrée du sans-culottisme.

A ce monde du plaisir se rattache la jeunesse dorée, dont on chercherait vainement l'origine dans un parti, surtout dans le parti royaliste. C'est madame Tallien qui donne l'idée de l'enrégimenter; c'est le journal de Fréron, l'ancien proconsul de Toulon, l'ami de Tallien, qui la convoque à venir défendre la Convention; et, dès le soir même, deux ou trois mille jeunes gens, appartenant au commerce, aux lettres, aux théâtres, aux écoles, aux bureaux des administrations, se réunissent au Palais-Royal, armés de bâtons et de cannes à épée; ils portent le costume « à la victime » : habit carré et décolleté, souvent avec un crêpe au bras, cheveux pendants sur les côtés, coupés par derrière ou retroussés avec des tresses appelées cadenettes, pour rappeler la tenue des condamnés conduits à l'échafaud. Presque chaque soir, quand les Jacobins s'attroupent autour des Tuileries pour menacer les comités de la Convention, les jeunes gens s'assemblent, entonnent le *Réveil du Peuple*, « Marseillaise » de la réaction, et tombent sur les révolutionnaires le bâton à la main. Le plus souvent, ils sont vainqueurs et ramènent grand train leurs adversaires jusque dans les faubourgs, aux applaudissements des bourgeois, se mettant aux fenêtres pour rire de la déconfiture de ceux qui les ont si souvent fait trembler. Dautres fois, ils entreprennent des expéditions plus retentissantes. Ils font le siége du club des Jacobins, défoncent les portes, fouettent les tricoteuses et bâtonnent les sans-culottes. Un autre jour, les bustes de Marat

sont brisés, son mannequin brûlé et ses cendres jetées à l'égout. Le 13 germinal et le 1er prairial, les muscadins aident, le fouet à la main, à expulser de la Convention la populace qui l'a envahie.

Mais c'est toujours aux cris de : Vive la République! vive la Convention! Ces jeunes gens s'offensent d'être traités de royalistes et disent dans une proclamation adressée aux habitants des faubourgs : « Vous vous rappelez que nous enlevâmes ensemble la Bastille et le repaire du tyran. Vous retrouverez en nous vos frères d'armes du 14 juillet et du 10 août. Ne laissons pas luire le moindre espoir pour la vigilante aristocratie. » Tel est, du reste, le langage général à cette époque. Les sections de Paris, celles qui donneront quelques mois plus tard, au 13 vendémiaire, le signal de l'insurrection, protestent, tout en demandant des mesures terribles contre les Jacobins, de « leur exécration pour la royauté et ses vils partisans » ; elles jurent de « vivre et de mourir pour la république une, indivisible et démocratique ».

Il est permis de croire que ces jeunes gens, ces bourgeois des sections parisiennes, ne sont pas au fond de bien chauds républicains et n'ont pas si grand enthousiasme pour le 10 août. Ils croient, en parlant ainsi, arriver plus facilement au seul but qui leur tienne au cœur, châtier et expulser les Jacobins. Ils aiment peu la Convention; mais ils se servent d'elle. Ils la méprisent aussi bien à cause de sa docilité présente que de sa violence passée ; mais leur dessein est de la dominer, non de la détruire. De même pour la république ; il ne leur paraît pas qu'il soit question ni qu'il y ait possibilité de la renverser; leur esprit n'est pas assez libre pour réflé-

chir aux chances de durée qu'elle peut avoir; ils lui demandent seulement de faire l'œuvre de réparation et d'épuration qu'ils désirent. Fort indifférents, en réalité, à toutes ces questions de formes constitutionnelles, leur reconnaissance et leur affection sont acquises au régime qui satisfera leurs sentiments de justice et d'indignation. A la république de profiter, si elle le peut et si elle le veut, de cette disposition des esprits.

C'est en tout temps une erreur trop fréquente chez ceux qui vivent dans ce qu'on appelle le monde politique, de supposer tous les individus rigoureusement classés dans le parti monarchique ou le parti républicain. La foule, le plus souvent, n'appartient à aucun. Il en était ainsi à la fin de 1794 et au commencement de 1795. Les esprits se sentaient d'autant plus portés à l'empirisme politique qu'ils avaient subi plus de déceptions. Et puis que restait-il des partis au lendemain de cette Terreur qui les avait tous disloqués, proscrits, décimés? Les opinions s'usaient, les caractères se brisaient au frottement et au choc de nos révolutions. Hoffmann était bien de ce temps quand il écrivait dans son petit journal satirique *le Menteur*, l'un de ceux qui, sous le Directoire, feront la guerre la plus vive aux vieux révolutionnaires : « Un bonhomme disait : Je n'aime pas le *Menteur*, parce que je ne sais pas quelle est son opinion. Oh! bonhomme, tu ne le sauras jamais. Une opinion? Est-ce qu'on peut en avoir? Es-tu bien sûr toi-même d'en avoir une? »

§ 2. — LES ROYALISTES APRÈS THERMIDOR.

En dehors de la Vendée ou de l'émigration n'y avait-il donc plus alors aucun royaliste? Non, certes. Seule-

ment, à certaines heures, au lendemain de grandes fautes ou de persécutions terribles, les partis, humiliés ou intimidés, tout en conservant leurs adhérents, perdent confiance en eux-mêmes et n'osent plus se montrer. Tels sont les royalistes après Thermidor. Ils sont encore « la classe sous le couteau ». Plusieurs des leurs sont enrôlés dans la jeunesse dorée, mais en qualité d'adversaires des Jacobins, non comme royalistes. Les concessions qu'ils se croient obligés de faire à l'esprit du moment les conduisent souvent fort loin. Un écrivain qui, après le 13 vendémiaire, sera condamné à mort par contumace sur accusation de conspiration monarchique, le futur rédacteur de la *Quotidienne*, M. Michaud, insérait, en 1795, dans l'*Almanach des Muses*, une pièce de vers qui se terminait ainsi :

> Oh ! si jamais des rois et de la tyrannie
> Mon front républicain subit le joug impie,
> La tombe me rendra mes droits, ma liberté.

Ducis, qui, au fond, était royaliste, sacrifiait, sans plus de scrupule, à la muse républicaine.

Tous les témoignages confirment le désarroi et le découragement complet des partisans de la monarchie. Ce ne sont pas seulement les républicains modérés qui constatent avec Thibaudeau « le discrédit extrême du royalisme ». Un agent de l'émigration, M. de Montgaillard, déclare, dans les premiers mois de 1795, que « la situation des royalistes est pitoyable ». A la même époque, le plus clairvoyant des écrivains monarchiques, Mallet du Pan, admet qu'un tiers de la France voudrait le rétablissement de la royauté; mais, ajoute-t-il, « les royalistes purs ne sont pas encore revenus de la terreur

qui a frappé le royaume entier de léthargie; ils sont, en général, dans une impuissance totale d'action et même de volonté; nul personnage pour les rallier et les conduire ». Quant aux royalistes constitutionnels, qui comprennent encore « une grande partie des bourgeois et des propriétaires de la campagne », leur parti, privé de ses chefs, est toujours, selon Mallet du Pan, « aussi dispersé et presque aussi insignifiant que celui des aristocrates ». Tous les partisans de la monarchie lui paraissent donc encore dans la triste situation qu'il dépeignait ainsi quelques mois auparavant :

« Cette masse si nombreuse est abattue par l'effroi, « par ses défaites, par le plus profond découragement; « loin d'être en état de rien oser, elle n'a pas même la « pensée d'une résistance possible. Sa douleur est « inerte et passive; elle appréhende de montrer ses « souffrances; elle ressemble aux nègres qui s'étran- « glent avec leur langue plutôt que de se plaindre, et la « plupart cherchent leur sûreté dans la dissimulation, « ou affectent le civisme le plus outré... L'idée, l'image, « l'habitude de la royauté s'effacent en raison de l'in- « tervalle qui s'écoule depuis la destruction du trône « et en raison de la consistance que prend la répu- « blique. On s'accoutume à regarder le retour d'un roi « comme un château en Espagne; *et de ce sentiment à « une tendance naturelle vers le premier ordre de « choses qui promettra paix et sécurité, la distance « n'est rien.* »

Cette dernière idée préoccupe vivement Mallet du Pan, et souvent il y revient; on lit dans une lettre adressée par lui, le 1er novembre 1794, à l'abbé de Pradt :

« La masse commence à oublier qu'il y ait jamais eu

« un roi, *et une fois la paix faite au dehors et un* « *régime doux au dedans, le peuple n'aura plus d'in-* « *térêt à désirer un autre ordre de choses.* Ceux qui y « aspirent, étant sauvés des cachots et des guillotines, « *se contenteront d'une mauvaise auberge, sans faire* « *un pas pour atteindre un château où ils seraient* « *beaucoup mieux logés.* »

Les royalistes peuvent-ils du moins compter sur les campagnes? Mallet écrit, en juillet 1795, dans une note destinée à Louis XVIII :

« Écrasées sous Robespierre, les campagnes respi- « rent aujourd'hui, elles s'enrichissent de la misère « des villes, elles font des gains fabuleux; un sac de « blé paye au fermier le prix du bail d'une terre. Les « paysans aisés sont devenus calculateurs, agioteurs, « achètent des meubles recherchés, se disputent les « ventes des biens d'émigrés, n'acquittent aucune im- « position, se félicitent journellement de l'abolition de « la dîme et des droits féodaux, et seront, jusqu'au « changement de cette prospérité, jusqu'au retour d'une « nouvelle oppression, assez contents de leur sort pour « *recevoir la république sans murmures.* »

Toutefois, Mallet du Pan ajoute avec finesse : « Ils recevront la république sans y croire; car, tout en aimant le régime actuel, ils pensent toujours qu'on reviendra un jour à un roi quelconque. »

Parmi les hommes modérés, par origine et par goût sympathiques à la monarchie constitutionnelle, presque tous ceux qui étaient mêlés activement à la vie politique se déclaraient pour la république. L'un des représentants arrêtés au 31 mai et qui passait généralement pour monarchiste, Lesage, le jour même où il reprenait pos-

session de son siége, déclarait en son nom et au nom des autres proscrits « qu'ils feraient à la patrie le sacrifice des maux qu'ils avaient soufferts et qu'ils combattraient également le royalisme et le terrorisme ». Jugeant la monarchie impossible, ces députés se résignaient à la république, pourvu que celle-ci devînt plus juste et moins violente. Dans la commission chargée de préparer la constitution républicaine de l'an III, on comptait plusieurs de ces convertis ou de ces résignés sous condition : c'étaient, avec ce même Lesage, Boissy d'Anglas et Lanjuinais. Ils travaillaient de bonne foi à créer, sous le nom de république, un régime viable. Boissy d'Anglas était choisi comme rapporteur, et dans son rapport il allait jusqu'à déclarer que le 10 août était « le principe de nos victoires au dehors ». En une autre occasion, il s'écriait à la tribune : « La royauté! Ah! qu'ils sont coupables ceux qui voudraient persuader au peuple qu'elle pourrait diminuer ses peines et qu'il serait possible de conserver avec elle quelque apparence de liberté!... Je ne crains pas le royalisme; s'il se montre, il sera anéanti... Guerre aux traîtres qui voudraient ressusciter le terrorisme, la royauté ou le despotisme. » C'était parler selon le goût du temps; il vaudrait mieux, pour l'honneur de Boissy d'Anglas, qu'il n'y eût pas si largement cédé. Mais qu'un tel homme ait cru nécessaire et prudent de faire ces sacrifices, n'est-ce pas un signe que le courant général, même parmi les modérés, n'était pas alors opposé à la république?

Les royalistes constitutionnels, demeurés en dehors des assemblées, et par suite moins compromis dans les événements de la Révolution, ne s'engageaient pas autant; toutefois ils considéraient sans mauvais vouloir et

sans parti pris les conventionnels modérés qui travaillaient à organiser le mieux possible les institutions républicaines. L'un de ces royalistes, Lacretelle, en rend témoignage. Ses amis et lui n'avaient pas grande confiance dans la fondation définitive de ce gouvernement, mais ils laissaient faire, dans l'impossibilité où ils étaient de tenter eux-mêmes autre chose; ils comptaient que la nouvelle constitution aurait au moins cet avantage de les débarrasser de la bande qui avait trop longtemps opprimé et déshonoré la France.

Quelques-uns même des anciens constitutionnels, plus convaincus de l'impossibilité ou, en tout cas, des périls d'une restauration, se ralliaient nettement à la République. Madame de Staël était du nombre. Au début de la Révolution, elle ne s'était jamais montrée républicaine; bientôt même, au spectacle des événements, elle avait paru perdre ses illusions sur la constitution de 1791. Elle s'était offerte, en 1792, à aider la fuite de la famille royale. Retirée en Suisse après le 10 août, vivant dans un petit groupe d'émigrés, elle avait écrit une défense de la Reine. Le 9 thermidor lui ayant ouvert les portes de Paris, elle y rentrait républicaine. La première, elle tenait salon chaque décade. On rencontrait chez elle des royalistes comme Lacretelle, des modérés comme Boissy d'Anglas, des conventionnels comme Chénier. Benjamin Constant, venu à Paris en 1795, jeune, mais déjà au fond très-désabusé, était l'un des habitués de ces réunions. Il se proclamait, à cette époque, « Talliéniste ». « Le salon de madame de Staël, raconte-t-il plus tard, se trouvait alors peuplé de quatre à cinq tribus différentes : des membres du gouvernement présent dont elle cherchait à conquérir la confiance; de

quelques échappés du gouvernement passé dont l'aspect déplaisait à leurs successeurs; de tous les nobles rentrés qu'elle était à la fois flattée et fâchée de recevoir; des écrivains qui, depuis le 9 thermidor, avaient repris de l'influence, et du corps diplomatique qui était aux pieds du comité de salut public, en conspirant contre lui.» Madame de Staël employait sa merveilleuse éloquence et son prestige de femme célèbre à tenter de réunir toutes ces « tribus » diverses sur le terrain d'une république modérée, dont les Daunou, les Boissy d'Anglas et les Lanjuinais seraient les maîtres. Benjamin Constant saisissait l'occasion d'une attaque dirigée par quelque feuille jacobine, pour publier une lettre où il « donnait sa parole d'honneur que madame de Staël était républicaine». C'était à ce groupe de néo-républicains qu'on pouvait rattacher Rœderer, ancien constituant, devenu, en 1794, rédacteur d'une feuille importante, le *Journal de Paris*. Il combattait vivement les Jacobins et soutenait la jeunesse dorée; mais ce qu'il réclamait de la Convention, c'était « un gouvernement énergique, républicain sans populacité, *un gouvernement qui ramenât tous les royalistes de bonne foi*, ceux qui ne voulaient que la sûreté des personnes et des propriétés ».

N'était-il pas surprenant que la France, délivrée le 9 thermidor, ne fît pas plus mauvais accueil à la république? Qu'on se rappelle comment cette république, dont l'idée même était absolument étrangère au mouvement national de 1789, a été imposée par la violence et l'audace d'une faction; comment, baptisée dans le sang de septembre, sacrée sur l'échafaud du 21 janvier, elle n'a été, suivant l'énergique expression d'un contempo-

rain, qu'une « servitude agitée ». Rewbell, l'un des futurs auteurs du 18 fructidor, avouait, à la tribune de la Convention, que les Jacobins « avaient rendu le régime républicain si odieux qu'un esclave courbé sous le poids de ses fers eût refusé d'y vivre ». Le premier mouvement de la réaction, quand elle peut librement éclater, ne va-t-il donc pas être d'emporter le régime au nom duquel tous les forfaits ont été accomplis et auquel semble identifiée la faction dont on ne veut plus? Voici qu'au contraire la réaction, à ses débuts, ne s'en prend pas à la république. On l'accepte ou, tout au moins, on s'y résigne. On y voit un moyen, le seul même qui semble alors à la portée de l'opinion, de combattre le terrorisme sur son propre terrain. On est disposé, sinon par sympathie et confiance, du moins par nécessité ou par timidité, à laisser à cette république le temps de prouver qu'elle peut être un gouvernement sans désordre et sans arbitraire. Cette preuve faite eût-elle suffi pour fonder à jamais la république? En tout cas, son honneur eût été sauvé, et son nom n'aurait pas été uniquement associé, dans l'esprit des générations futures, au souvenir de régimes révolutionnaires qui avaient passé stériles et révolutionnaires comme la tempête.

A ces dispositions vraiment inespérées de l'esprit public, on pourrait dire si peu méritées, comment vont répondre les hommes qui sont encore maîtres du pouvoir et qui se disent « les républicains »?

§ 3. — LES RÉVOLUTIONNAIRES ET LA RÉPUBLIQUE.

La surprise est grande, chez les terroristes unis au 9 thermidor pour renverser Robespierre, de voir éclater la réaction, conséquence inattendue pour eux de leur victoire. En face de cette réaction, ils se divisent. Quelques-uns, qui vont conserver le nom de Montagnards, n'admettent pas qu'il puisse être seulement question de renoncer à la Terreur. Ils veulent réprimer ce mouvement d'opinion comme Robespierre l'aurait fait. Ce sont les plus forcenés ou les plus compromis, ceux qui sont liés au régime de sang par tempérament ou par crainte des comptes qu'il leur faudrait rendre : Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Lebon, Carrier, Barrère et d'autres moins connus. Ils paraissent d'abord ne s'être même pas rendu compte de la révolution accomplie dans l'esprit public. Ils continuent, non sans une sorte de naïveté, à parler le langage, hier officiel, devenu odieux aujourd'hui. A ceux qui demandent la clémence, ils croient fermer la bouche en invoquant l'autorité du « profond et judicieux Marat ». Ils répètent la vieille formule : « La terreur à l'ordre du jour » ; quand on les interrompt et qu'on leur crie : « La justice ! » ils s'arrêtent ébahis, comme si on leur répondait dans une langue morte dont ils auraient perdu l'intelligence. Ils ne peuvent pas davantage entendre parler de liberté, surtout de liberté de la presse. « Il serait insensé, disent-ils, de la demander pour les aristocrates. Quant aux patriotes, ils n'en ont pas besoin, puisqu'ils ont l'imprescriptible droit de crier aux armes contre les tyrans, et qu'ils

seront toujours assez forts pour ne pas se laisser imposer silence par les aristocrates. » Cependant, la réaction grandit toujours. Les fidèles du terrorisme sont réduits à la défensive. Ils ne reculent que pas à pas. C'est avec une stupéfaction indignée qu'ils voient les prisons ouvertes, la législation de 1793 entamée et surtout les poursuites commencées contre quelques-uns des leurs. « La Révolution n'inspirera plus de confiance, s'écrie Collot; ce qui était bien, l'année dernière, sera un crime aujourd'hui. » Acculés, forcés, en quelque sorte, dans leurs tanières, les anciens Jacobins apparaissent tout troublés par la rage et par la peur. Madame de Staël, qui les a vus, nous les dépeint « lisant leurs plaidoyers avec une figure pâle et nerveuse, allant d'un côté à l'autre de la tribune de la Convention, comme un animal féroce dans sa cage. Étaient-ils assis, ils se balançaient, sans se lever ni changer de place, avec une sorte d'agitation stationnaire qui semblait indiquer seulement l'impossibilité du repos. » Enfin, avant de succomber, ils veulent tenter un dernier retour offensif. « Le lion va se réveiller, — a dit Billaud-Varennes avec un cri de bête fauve, — déchirer ceux qui ont osé le braver, broyer leurs membres et nager dans leur sang. » Mais les émeutes de germinal et de prairial avortent et n'aboutissent qu'à la proscription des principaux Montagnards qui sont emprisonnés, déportés ou guillotinés. C'est un parti qui disparaît.

Parmi les vainqueurs de Thermidor, à côté des fanatiques qui prétendent résister de front à la réaction, sont les habiles qui, en lui faisant sa part, croient, au premier moment, pouvoir l'exploiter à leur profit. Ce sont les Thermidoriens : Fréron, Legendre, Marie-

Joseph Chénier, Merlin de Thionville, Lecointre, Barras, Bourdon de l'Oise. Le chef, le vrai type de cette bande, est Tallien. Ancien clerc de procureur, septembriseur, proconsul non moins impitoyable à Bordeaux que Collot à Lyon ; incapable et vil, ayant toutes les corruptions, mais n'ayant ni idées, ni principes; féroce souvent, mais trop vicieux pour être fanatique, plus cynique que passionné, altéré moins encore de sang que de pouvoir et surtout de jouissance et d'argent; joignant à une cruauté insouciante une sorte de facilité à jouer l'homme sensible et se donnant ainsi parfois les apparences de l'humanité : tel est le personnage dont la popularité et la prépondérance vont être, pendant quelques mois, le signe le plus humiliant de la décadence de cette époque. Pas plus que les Montagnards, les Thermidoriens ne s'attendaient à la réaction ni ne la désiraient; mais ils ont appris de Danton, qui est leur maître à presque tous, une sorte d'aisance sans vergogne à se plier aux circonstances et à tourner avec le vent. Ils n'ont pas plus d'embarras à délivrer les prisonniers, après Thermidor, qu'ils n'avaient eu de scrupule, en septembre, à les égorger. Le passé ne les gêne ni ne leur pèse ; ils n'en ont aucun repentir, et presque aucun souvenir; ils s'étonneraient que d'autres eussent meilleure mémoire.

Les Thermidoriens se séparent donc des Jacobins obstinés pour appuyer la réaction et, avant tout, s'appuyer sur elle. Ils croient pouvoir la satisfaire par des concessions qui ne les diminueront pas eux-mêmes, et espèrent y trouver au contraire une force, afin de diminuer leurs rivaux de la Montagne et de régner sans partage. On les voit descendre des hauteurs de la gauche

pour s'asseoir en pleine droite. La rhétorique de la sensibilité remplace chez ces déclamateurs celle du terrorisme. On entend le boucher Legendre lui-même s'écrier à la tribune de la Convention : « Si je possédais des biens qui eussent appartenu à l'une de ces victimes, jamais je ne pourrais trouver le repos. Le soir, en me promenant dans un jardin solitaire, je croirais voir dans chaque goutte de rosée les pleurs de l'orphelin dont j'occuperais l'héritage. » C'est d'ailleurs, pour ces anciens Cordeliers, pour ces blasés de la démagogie, une sensation nouvelle de se voir une sorte de popularité dans le monde des honnêtes gens, de mériter les encouragements caressants des belles aristocrates qu'ils rencontrent le soir dans quelque bal, et d'être qualifiés pompeusement, dans les chants de la jeunesse dorée, de « législateurs humains », dont on célèbre « la contenance auguste ». Ils se félicitent d'avoir si habilement sauvegardé leurs intérêts et leurs personnes dans cette redoutable liquidation du passé, et d'être, lors du partage qui se fait au sein même de la Convention, du côté des juges, quand on eût pu avoir tant de raisons de les confondre avec les accusés.

Ces anciens révolutionnaires trouvent bien que la réaction va plus vite qu'ils ne s'y attendaient. Après le 9 thermidor, ils ont fait transporter solennellement la dépouille de Marat au Panthéon et ont proclamé que la proscription des Girondins avait sauvé la France, tant ils se doutaient peu que, quelques semaines plus tard, l'opinion les obligerait à se démentir, à découronner Marat et à flétrir le 31 mai. Fermeture des Jacobins, désaveu de la constitution de 1793, poursuites contre les Montagnards, rappel des Girondins, toutes ces décisions

ne sont prises qu'après de longues résistances des Thermidoriens. Mais ceux-ci cèdent quand la poussée devient trop forte, et même ils prennent alors l'initiative de la mesure qu'ils ont commencé par combattre, afin de se faire bien voir de l'opinion. Étrange et piteux spectacle que celui de cette assemblée qu'on se plaît souvent à entourer d'un prestige de grandeur terrible! Après avoir été contrainte par la peur à se décimer, la voici réduite, toujours par la peur, à se renier elle-même. Épouvantée de voir se dresser contre elle les spectres de ses crimes et de ses hontes; poursuivie par tous ces revenants sanglants, — égorgés de septembre, guillotinés du tribunal révolutionnaire, noyés de Nantes, mitraillés de Lyon, — elle désavoue son passé, avoue sa lâcheté pour diminuer sa responsabilité au prix de son honneur, flétrit comme des jours d'ignominie les dates sinistres qu'elle élevait naguère au rang des fêtes nationales, et croit apaiser la conscience publique en immolant elle-même quelques-uns des siens dont elle voudrait faire des boucs émissaires. Efforts impuissants, humiliation inutile! La Convention ne cesse de se faire craindre que pour se faire mépriser. Elle est sifflée au théâtre. « On discute moins à présent les crimes de chaque député, — écrit, le 13 mars 1795, une Anglaise séjournant alors en France, — que l'insignifiance de tout l'assemblage, et les épithètes de *tarés, usés, corrompus,* ont presque remplacé celles de coquins et de scélérats[1]. »

Il fallait le cynisme des Thermidoriens pour se mouvoir à l'aise et porter la tête haute au milieu de toutes ces palinodies. Sans principes et sans convictions, ils ne

[1] *Un séjour en France de* 1792 *à* 1795, traduction de M. Taine.

pensent qu'à eux, à leur convoitise et à leur sécurité. Tant que la réaction ne paraît pas les menacer personnellement, ils ne brisent pas avec elle. Ils veulent bien que le régime soit changé, à condition que le pouvoir reste entre leurs mains. Ils ne se font pas scrupule de passer des Jacobins aux Muscadins, pourvu que ceux-ci leur assurent la continuation des avantages qu'ils devaient à ceux-là. Ils se résignent à laisser donner un coup de balai à la vieille ordure révolutionnaire, si on leur garantit, pour nous servir d'une expression connue, qu'ils seront « du côté du manche ». Mais bientôt ils semblent s'arrêter, inquiets. Que s'est-il donc passé? C'est qu'ils ont vu se mettre en avant, dans la Convention, des hommes moins compromis, moins usés. Ils redoutent que ces hommes ne deviennent les chefs et les représentants du régime nouveau, de la république modérée.

Les députés de la Plaine n'avaient eu aucune initiative au 9 thermidor : ils avaient seulement prêté leur concours aux assaillants, quand la victoire leur avait paru certaine. C'étaient bien ces hommes au cœur pusillanime qui, interrogés sur ce qu'ils avaient fait pendant la Terreur, répondaient comme Sieyès : « J'ai vécu », ne comprenant pas que leur honte était de n'avoir pas mérité de mourir. La chute de Robespierre elle-même ne leur a pas rendu tout de suite le courage. Pendant plusieurs mois, ils sont restés timidement et obscurément en seconde ligne, derrière les Thermidoriens. Leur silence et leur humble réserve semblaient reconnaître que le gouvernement, même devenu clément, appartenait toujours de droit à l'oligarchie révolutionnaire. Cependant, avec le temps, ils s'enhardissent. L'impression est vive le jour où Sieyès reparaît à la

tribune. Thibaudeau, Cambacérès, Durand-Maillane, Boissy d'Anglas, suivent son exemple. Les Thermidoriens voient en eux des rivaux. Mais en voici de plus redoutables : ce sont les cent et quelques survivants des Girondins et autres « modérés », proscrits après le 31 mai, auxquels on permet enfin de réoccuper leurs places. Les Talliénistes, qui sentaient le péril, avaient longtemps reculé devant cette mesure. Un sang énergique et moins corrompu est ainsi infusé dans la majorité de la Convention. Ces nouveaux venus supplantent les Thermidoriens dans la faveur du public. Celui-ci comprend d'instinct que les Lanjuinais, les Daunou, les Pontécoulant, les Larivière, ont plus qualité que Tallien ou Chénier pour réprouver la Terreur, puisqu'ils en ont été les victimes, non les complices. Leur autorité s'accroît chaque jour, et les révolutionnaires peuvent avec jalousie et inquiétude en mesurer l'étendue, quand ils voient ces hommes, unis aux meilleurs de la Plaine, composer la majorité de la commission chargée de rédiger la constitution et se trouver ainsi indiqués pour en diriger plus tard la mise en pratique.

Les Thermidoriens se demandent, d'ailleurs, s'ils ne sont pas menacés dans leur sécurité autant que dans leur pouvoir. Ils sont troublés, en reconnaissant que leur passé n'est pas aussi oublié qu'ils l'imaginaient. En effet, à mesure que l'opinion voit grandir dans la Convention des représentants moins compromis, le souvenir lui revient des antécédents de ces terroristes déguisés en champions de la justice et de la clémence, et, avec ce souvenir, un sentiment chaque jour plus vif d'éloignement et de dégoût. Ces hommes s'en aperçoivent, alors même qu'on ne leur fait encore aucun reproche direct.

Ils sentent comme une réprobation vengeresse, invisible et muette, qui monte autour d'eux et les enveloppe. Ils essayent d'impudentes justifications. Madame de Staël, toute disposée qu'elle soit alors à l'indulgence, en est indignée, et elle déclare que « ces apologies sont la plus incroyable école de sophisme à laquelle on puisse assister[1] ». Vainement les conventionnels, oubliant qu'ils

[1] On pourrait faire un recueil de ces aphorismes et de ces métaphores avec lesquels les révolutionnaires prétendaient échapper à la responsabilité de leurs actes : « Un peuple qui a fait une révolution ne doit jamais regarder en arrière. » (Legendre.) — « Lorsque le vaisseau est à flot, on ne demande point par quelles manœuvres le pilote l'a sauvé. » (Clauzel.) — « L'architecte, en achevant son monument, ne brise pas ses instruments, ses ouvriers. » (Lindet.) — « Une révolution est un combat à mort... Les morts laissés sur le champ de bataille avaient-ils mérité de perdre la vie? A quelque parti qu'ils appartiennent, ils sont confondus et enterrés pêle-mêle. Tel est le sort de la guerre. » (Raffron.) — Le sophisme le plus curieux est peut-être celui de Carnot. C'est toute une théorie du mandat impératif qui doit être recommandée à nos démocrates modernes. D'après Carnot, les représentants doivent, non pas imposer leur manière de voir, mais énoncer la volonté du peuple, quand même ils seraient convaincus que le peuple se trompe. Or « le peuple peut se tromper, mais il n'est jamais coupable, car il agit sur lui-même ». La Convention, en faisant sous la Terreur des lois mauvaises et qu'elle savait mauvaises, n'a fait que son devoir, parce que le peuple avait manifesté vouloir ces lois. Plus tard, le peuple, éclairé, a reconnu les vices de ces lois ; la Convention, en les rapportant, a encore fait son devoir. Tel est, dit Carnot, « le principe irréfragable de la démocratie représentative ». — Ces sophismes, d'ailleurs, ont encore cours aujourd'hui, et les Jacobins modernes entendent également innocenter, — et innocenter au nom de la république, — les hommes de la Terreur. Voici ce que, dans son dernier ouvrage sur le Directoire, écrit M. Michelet à l'occasion précisément des terroristes poursuivis après le 9 thermidor : « Que le monde crie contre eux, *ce n'est pas à la république de punir l'amour féroce, éperdu, qu'ils eurent pour elle.* Collot ne se reprochait rien. Il pouvait être accusé par les royalistes sans doute, *non par les républicains.* »

sont accusés et non juges, prétendent-ils s'accorder eux-mêmes un pardon que leur refuse la conscience publique. « Ne nous reprochons ni nos malheurs ni nos fautes, dit Lindet; que nous est-il arrivé qui n'arrive à tous les hommes jetés à une distance infinie du cours ordinaire de la vie? » — « Votons l'oubli », s'écrie un autre conventionnel [1]. — Mais l'opinion persiste à ne pas oublier.

Ainsi ébranlés dans leur popularité présente, menacés pour leurs crimes passés, les Thermidoriens abandonnent peu à peu leur première tactique. Ce n'est pas un revirement brusque et opéré avec ensemble. Les uns changent plus tôt, les autres plus tard : ils sont déroutés et troublés. Il ne leur est plus possible, d'ailleurs, de revenir brutalement au terrorisme; l'élan est perdu et l'esprit public, de son côté, a trop marché. Toutefois, à travers ces tâtonnements, il est facile de voir, au bout de quelque temps, que Tallien et ses amis s'éloignent définitivement de l'opinion modérée et qu'ils se rapprochent des Montagnards.

Ils cherchent à dissimuler le vrai motif de leur changement et parlent de république ou de royalisme. Ils ne sont pas sincères. Le royalisme, — on l'a vu, — n'est pas en cause dans cette première réaction après la chute de Robespierre. Les représentants modérés, dont l'autorité grandissante alarme tant les Thermidoriens,

[1] « Depuis deux ans, disait, non sans une sorte de naïveté sincère, un député obscur, nous adorons le lendemain ce que nous avons brisé la veille; nous briserons demain ce que nous adorons aujourd'hui... Si nous voulions rechercher nos délits politiques, lequel de nous n'aurait pas à trembler? Voulez-vous exercer une justice inflexible? Alors hâtons-nous d'appeler des successeurs; car ces murs, qu'on fatigue de clameurs impolitiques et antisociales, ne renfermeront plus que des accusés, des accusateurs et des juges. »

n'en veulent pas à la république; ils le déclarent formellement. Ils travaillent sincèrement à faire la constitution républicaine. Bien plus, quand il s'agit des émigrés ou des prêtres, on les voit s'associer, avec une triste condescendance, à toutes les violences révolutionnaires. Ils ont tellement peur d'être soupçonnés de royalisme, qu'aucun d'eux n'a le courage de faire entendre quelques paroles d'humanité en faveur de Louis XVII, cet enfant infortuné qu'on laisse, en ce moment même, mourir de consomption et de mauvais traitements dans la prison du Temple. D'ailleurs, comme pour mieux montrer que, sous le nom de royalisme, les Thermidoriens en veulent à la république modérée, ils iront bientôt jusqu'à expulser de Paris madame de Staël, au moment même où celle-ci se brouille avec plusieurs de ses anciens amis, à cause de la trop grande ardeur de son néo-républicanisme.

Au fond, les Thermidoriens se soucient peu des institutions républicaines, ou, du moins, ils y tiennent seulement en tant qu'elles garantissent leurs intérêts personnels. Aucun d'eux n'aurait songé à se sacrifier pour sauver la république, et tous auraient sacrifié volontiers la république pour se sauver. Ils le montreront plus tard, au 18 brumaire. Déjà, à cette époque, s'il faut en croire Mallet du Pan, qui est en situation d'être bien informé, Tallien et Barras sont en négociations et en intrigues avec les royalistes, et leur première condition est toujours qu'on ne les recherchera pas pour leur passé et qu'on leur garantira leur fortune[1]. « Les Thermidoriens dont Tallien est le chef,

[1] *Mémoires et correspondance*, II, 120-121.

dit plus tard Mallet du Pan dans une note rédigée pour l'empereur d'Allemagne, sont des hommes perdus, indifférents à tout système de gouvernement républicain ou monarchique, faisant de la révolution un trafic et cherchant à tout prix leur domination et leur fortune. »

Le seul dessein que ces hommes poursuivent alors en se rapprochant des Montagnards, est d'opposer aux modérés l'union étroite et désormais permanente de tous les personnages compromis dans la révolution. Leur cri de ralliement, c'est le meurtre du 21 janvier. Se sentant par là éternellement mis au ban des régimes honnêtes, ils s'allient pour empêcher d'établir ces régimes. Ils reviennent sans cesse à cette date fatale, ils en sont comme obsédés. Tel est, et tel sera jusqu'au 18 brumaire, le grand argument de ceux qui voudront les rassembler dans une action commune, les détourner d'une concession, les déterminer à quelque acte de violence contre l'opinion. Déjà, peu de mois après la chute de Robespierre, un Thermidorien inquiet de la réaction, Thuriot, disait : « Oui, citoyens, en votant la mort du tyran, nous avons consenti à tout risquer, tandis que ceux qui n'ont pas coopéré à ce grand acte n'ont rien hasardé. » Quelques mois plus tard, un Montagnard, Dubois-Crancé, fait écho à Thuriot : « Citoyens, s'écrie-t-il, il est une classe d'hommes en France pour qui vous êtes tous des terroristes; car tous, vous avez déclaré le roi coupable de haute trahison. » La préoccupation maladive et inquiète de ces régicides éclate jusque dans l'affectation qu'ils mettent à faire célébrer à grand fracas, avec accompagnement de discours, de poésies, de serments de haine, de manifestations

théâtrales, l'anniversaire du 21 janvier[1]. Ils s'imaginent étendre ainsi sur la nation cette tache de sang que, comme lady Macbeth, ils ne peuvent effacer de leurs mains. Ils surveillent la foule d'un œil anxieux pour bien s'assurer qu'elle devient leur complice par ses réjouissances. Rien n'est étrange comme la susceptibilité de ces esprits troublés. Les artistes du Conservatoire avaient été appelés, suivant l'usage, le 21 janvier 1795, à se faire entendre dans la salle de la Convention. Ils jouaient un morceau d'un caractère grave et recueilli. Des représentants interrompent, indignés : « Les musiciens, s'écrient-ils, ont-ils donc l'intention de déplorer la mort du tyran ? » Gossec, le directeur du Conservatoire, s'excuse de son mieux : « Il avait seulement voulu, dit-il, exprimer les douces émotions qu'inspire aux âmes sensibles le bonheur d'être délivrées d'un tyran. »

On possède maintenant tout le fond de la politique du parti républicain pendant les années qui vont suivre, le secret de la lutte acharnée que cette aristocratie du régicide soutiendra contre l'opinion. Peu importe que la souveraineté nationale manifeste des volontés opposées ; peu importe qu'il soit dans l'intérêt même de la république de faire passer le pouvoir en des mains moins compromises. Pour ces démocrates et pour ces républicains, la nation et la république ne sont rien ; mais pour ces hommes à conscience trop chargée, le pouvoir

[1] La célébration de cet anniversaire sera l'une des grandes préoccupations du Directoire. A la dernière fête de ce genre qui aura lieu en 1799, le poëte Lebrun, en fort mauvais vers, exprimait assez naïvement le sentiment d'inquiétude qui était au fond de toutes ces réjouissances :

La voix d'un peuple entier n'est jamais criminelle,
Et nous le sommes tous, si Louis ne l'est pas.

est une place de sûreté qui les garantit contre la justice humaine. Le pays, au lendemain de la Terreur, consentait à oublier l'origine et le passé de la république, pourvu que celle-ci se séparât de la tradition et du personnel révolutionnaires; les hommes au pouvoir lui répondent que cette séparation est impossible et que la seule république est celle qui a mis dans son blason l'échafaud du 21 janvier.

Avait-on tort de dire que tout est abaissé à cette époque? En 1789, et dans les années qui ont suivi, il y avait sans doute chez les révolutionnaires beaucoup d'erreurs, d'idées fausses, de passions coupables; mais au moins, dans cette terrible offensive contre la société ancienne, on voit un but poursuivi, des idées jetées en avant, la prétention de renouveler tout un monde. Après Thermidor, les révolutionnaires n'ont plus de ces projets ni de ces rêves. Ce sont des gens pratiques et désabusés, qui ont une seule préoccupation : rester au pouvoir malgré l'opinion, et y rester non pour y appliquer telles doctrines, pas même pour y opérer tel bouleversement, mais uniquement pour jouir et pour être en sûreté. Voilà le dernier mot de cette orgueilleuse génération. De l'offensive, elle s'est réduite à la défensive, et quelle défensive! celle des parvenus qui ne veulent pas lâcher le bien mal acquis, celle des fripons et des assassins qui ont peur du gendarme et du juge.

§ 4. — LE RÉVEIL ROYALISTE.

Le revirement des Thermidoriens ne pouvait intimider ni arrêter une réaction qui avait singulièrement

gagné, depuis quelques mois, en puissance et hardiesse; il l'irrite au contraire et la provoque à porter plus loin et plus haut ses coups. Combattue dans ses plus légitimes réclamations par les républicains et au nom de la république, n'était-elle pas poussée, contrainte en quelque sorte à s'attaquer à cette république elle-même? On n'est donc pas surpris de discerner au printemps de 1795, sept ou huit mois après la chute de Robespierre, les premiers symptômes d'un ferment royaliste qu'on aurait vainement cherché jusqu'alors. Ils apparaissent avec des caractères divers, à Rouen, à Lyon, dans le Midi. On voit se mêler au mouvement parisien et y prendre une part de jour en jour plus active et plus importante, des hommes dont le nom a une signification nettement royaliste : Pastoret, Vaublanc, Delalot, Quatremère de Quincy. Dans la presse, ce n'est plus, comme au lendemain du 9 thermidor, l'*Orateur du peuple* de Fréron, le Thermidorien, qui donne le ton à l'opinion. Cette feuille est délaissée pour des journaux nombreux, brillants, souvent passionnés, dans lesquels écrivent des monarchistes de la valeur de Fontanes, La Harpe, Martainville, Bertin de Vaux, Bertin d'Antilly, Lacretelle jeune, Michaud, Richer de Serisy, Hoffmann, Fiévée. Quelques-uns des muscadins de la jeunesse dorée se mettent à porter, non plus seulement l'habit « à la victime » qui était une protestation contre l'échafaud, mais l'habit gris à revers avec un collet vert ou noir, qui est l'uniforme des chouans et semble une protestation contre la république. Au mois d'avril, le bruit, alors inexact, se répand que la Convention va se dissoudre. Les passants se saluent dans les rues par ces mots : « Nous voilà quittes; ils s'en vont, les brigands! » —

« Les gens, écrit à cette époque un témoin, sautillaient et caracolaient comme incapables de contenir leur satisfaction. On ne parlait de rien que du « petit » (le jeune Louis XVII) et des nouvelles élections; j'observai avec plaisir que tout le monde était d'accord pour exclure tous les députés actuels[1]. » Un rapport de police constate « que, le 12 juillet, au Théâtre des Arts, le passage de *Phèdre*, où il est fait allusion aux princes malheureux qui ont été punis injustement, a été applaudi trois fois de suite et a produit un effet étonnant ». Dès le mois de mars, Rewbell exprimait à la tribune ses inquiétudes : « Il faut, disait-il, que la Convention connaisse l'état actuel de l'opinion à Paris. On dit beaucoup que le cri de : Vive la république! est entendu avec indifférence dans nos théâtres. En même temps, dans les rassemblements qui se forment chaque jour à la porte des bouchers et des boulangers, on insinue que cet état de disette durera tant que nous n'aurons pas la constitution de 1791. » En effet, ce n'est pas seulement dans la bourgeoisie que ce mouvement se produit; au moment des insurrections de prairial et de germinal, on entend sortir, du milieu même du peuple révolutionnaire, ce cri étrange : « Donnez-nous un roi et un morceau de pain! »

Toutefois, en constatant ces symptômes d'un réveil royaliste, il faut se garder de les exagérer. Le sentiment dominant est toujours le besoin de se débarrasser des Jacobins. On a plus l'horreur du régime révolutionnaire que le désir de rétablir le roi. « Les monarchistes eux-mêmes, écrit Mallet du Pan, en août 1795, se défendent

[1] *Un séjour en France de* 1792 *à* 1795, p. 271.

en ce moment contre la Convention, pour échapper à la tyrannie, beaucoup plus que pour refaire la royauté. » Les sections de Paris protestent contre l'accusation de royalisme ; avec moins de netteté, il est vrai, que quelques mois auparavant. Elles se croient encore obligées de parler une sorte de jargon révolutionnaire, de rappeler « les baïonnettes des despotes, brisées au 14 juillet ». Après le massacre des émigrés de Quiberon, elles félicitent la Convention. « Le récit de ce triomphe, disent-elles, a électrisé nos âmes. » Quand elles attaquent les Jacobins, c'est, à les entendre, parce que ces Jacobins, « par un autre chemin, tendent aussi à l'anéantissement de la République ».

Quelle est, dans ce langage, la part de la tactique et celle de la sincérité? Dans quelle mesure l'opinion modérée se partage-t-elle entre le monarchisme feuillant ou le républicanisme girondin? A-t-elle même un parti bien arrêté? Peut-être, s'il lui était possible de choisir sans effort, préférerait-elle la monarchie; mais, fatiguée par tant d'entreprises, désenchantée par tant de déceptions, elle n'a pas assez de confiance dans les remèdes constitutionnels pour acheter aucun d'eux au prix d'une crise; état que Mallet définira si bien quelques mois plus tard : « On préférerait généralement la royauté, dit-il, si on pouvait, à son réveil, la trouver rétablie sans secousses et sans dangers; mais la crainte de ces dangers et de ces secousses est mille fois plus forte que le désir de la royauté. » Aussi, en juillet 1795, le même écrivain met-il en garde Louis XVIII contre les illusions; il l'avertit qu'il n'existe « aucun parti royaliste » ; s'il y a du royalisme, c'est « un royalisme vague et incertain, sans énergie aucune » ; il y a « éloignement pour toute

insurrection dans le sens monarchique; on est au désespoir; mais ce désespoir n'inspire aucun projet ».

Cette disposition de l'esprit public, que constatait du dehors Mallet du Pan, ne devait pas échapper dans Paris aux esprits clairvoyants du parti royaliste et devait leur prouver combien il serait imprudent d'arborer ouvertement leur drapeau. Des journalistes, au fond presque tous monarchistes, qui, après Thermidor, avaient entrepris la guerre contre les révolutionnaires et dont l'influence croissait chaque jour, avaient l'habitude de se réunir dans une sorte de comité pour concerter leurs efforts. On trouvait sans doute dans cette réunion quelques-uns de ces esprits étroits et courts, voués aux opinions extrêmes, « ressource de ceux qui ne peuvent embrasser qu'une idée à la fois », comme l'écrit finement madame de Staël à Mallet du Pan; de tels hommes prenaient pour du courage, en face de leurs adversaires, les violences provocantes et les témérités fanfaronnes qui n'étaient trop souvent au fond qu'une faiblesse intéressée et complaisante pour les passions de leurs lecteurs; plus occupés à se faire un petit renom de coterie, en flattant ces passions, que de ne pas compromettre les intérêts de leur cause; fort peu embarrassés, du reste, de leurs thèses absolues; car, se bornant à écrire, ils ignoraient cette responsabilité de l'action qui fait comprendre la nécessité des tempéraments et souvent même oblige à transiger. Mais, à côté d'eux, il y avait des esprits plus sages, plus pratiques. Ces derniers l'emportaient, à cette époque, dans la réunion des journalistes. « Pour agir dans un concert parfait, — rapporte l'un d'eux, Lacretelle, — on avait pris la résolution de se borner à une ligue défensive contre la

tyrannie perpétuée de la Convention. On ne produisait aucun projet politique. On évitait de s'expliquer sur la forme du gouvernement qu'il conviendrait d'adopter. » Les modérés persistaient dans cette sage tactique, malgré les imprudences des ardents. « Réclamer contre toutes les horreurs qui déshonorent la révolution, écrivait alors Lacretelle dans son journal, attaquer toutes les lois qui portent le caractère de l'injustice et de la barbarie, voilà mes principes contre-révolutionnaires ; faire des vœux pour une autorité forte et sagement balancée, détester l'arbitraire, me soumettre aux lois, n'attendre que du temps leur perfection, voilà mon royalisme. »

La préférence très-décidée de ces écrivains était sans doute pour une restauration; mais il ne leur avait pas semblé possible, au premier moment, de renverser la république. Ils se bornaient à poursuivre une épuration et un redressement législatifs. Plus tard, en voyant les révolutionnaires se refuser à satisfaire l'opinion, se cramponner au pouvoir et identifier les institutions républicaines avec la tradition jacobine, ils comprennent que leurs adversaires rendent à la royauté quelque espérance d'avenir : mais ils voient aussi avec quels ménagements il faut agir, quel serait auprès du pays le tort de ceux qui paraîtraient provoquer une crise, et comment, si la république peut être tuée, elle ne peut l'être que peu à peu et par les républicains eux-mêmes.

Toutefois, plus on va, plus, grâce à ces républicains, à l'irritation croissante qu'ils provoquent par leur égoïste résistance, les chances d'abord si douteuses et si lointaines de la royauté paraissent se fixer et se rapprocher. On se laisse aller à la monarchie, moins pour ses mérites

propres, dont on ne parle guère, que par dégoût et fatigue des républicains, dont on parle beaucoup. Ce mouvement devient même, à un moment, si rapide, que les esprits les moins portés aux illusions croient presque toucher au triomphe. Mallet du Pan, si désespéré il y a peu de mois, a, dans le cours de l'été de 1795, quelques jours de confiance, comme il n'en a pas encore connu et n'en connaîtra plus. Lacretelle, recueillant après plusieurs années ses souvenirs, dit « qu'avec de la patience et de la circonspection on serait arrivé certainement à la monarchie ». — Qui donc va arrêter cette œuvre des républicains travaillant avec tant de succès à rétablir une royauté jugée tout à l'heure impossible? Ce sont des royalistes.

§ 5. — MALLET DU PAN.

Souvent déjà, le témoignage de Mallet du Pan a été invoqué dans le cours de cette étude. Il va l'être plus encore, et en matière particulièrement délicate. N'importe-t-il pas dès lors de se demander quelle confiance est due à ce témoin? Mallet du Pan a été trop longtemps laissé dans l'ombre, et quand, il y a vingt ans, on a publié ses Mémoires et sa Correspondance, ils n'ont pas eu du premier coup le retentissement et l'autorité qu'ils méritaient. Aujourd'hui, on en comprend mieux la valeur. On voit, non sans surprise, ce journaliste porter heure par heure, sur la Révolution, des jugements fermes et sensés qui sont souvent les nôtres aujourd'hui, mais auxquels nous ne sommes arrivés qu'après un demi-siècle, en passant par des alternatives d'impréca-

tions aveugles ou d'exaltations béates. L'intérêt de cette lecture est d'autant plus vif et plus poignant que les conseils adressés par Mallet aux partis de cette époque, l'analyse sagace et douloureuse faite par lui du mal social d'alors, semblent s'appliquer à notre temps. Nous nous reconnaissons, hélas! et l'on dirait que ces écrits, vieux de quatre-vingts ans, sont l'œuvre d'un contemporain.

Génevois de naissance, Mallet du Pan était venu en 1783 à Paris; il y rédigeait la partie politique du *Mercure*. En 1789 et dans les années qui suivent, demeuré journaliste, il combat à côté de ses amis du parti constitutionnel, Mounier, Malouet. Cet étranger, plus dévoué que bien des Français, ne quitte son poste périlleux qu'à la dernière extrémité, la veille du 10 août, et parce que la confiance de Louis XVI l'a chargé d'une mission secrète auprès des cabinets européens. Retiré d'abord en Suisse, pourchassé plus tard par le gouvernement français et ne trouvant d'asile qu'en Angleterre, il travaille et lutte toujours, observant les événements, entretenant une vaste correspondance, publiant des brochures, des journaux, écrivant des notes pour les princes français ou les souverains étrangers, cruellement éprouvé par les échecs de sa cause, plus encore par les contradictions et les fautes de ceux dont il défend les intérêts, mais jamais vaincu par la mauvaise fortune; en 1800, il meurt d'épuisement, ne cessant d'écrire que quand la plume lui tombe des mains.

« Monsieur, qui vous a lu, vous estime », lui écrivait, sans l'avoir jamais vu, M. de Maistre. En effet, la droiture de Mallet éclate dans tous ses écrits, comme dans sa vie entière. On aime à le voir relever le rôle que lui

ont donné les événements par ce haut respect de soi-même, cette dignité modeste, mais ferme, cette indépendance si noblement susceptible. Il disait son avis tout haut, sans demander la permission à personne. C'était avec une sorte de fierté, parfois même de brusquerie bourgeoise et démocratique, qu'il servait la cause de l'aristocratie et des princes. « Autant que j'ai pu vous connaître en vous lisant, lui écrivait encore M. de Maistre, vous aimez à faire justice. » Se taire sur ce qu'il croyait vrai et utile lui était insupportable; c'est ce qu'il appelait le tourment du silence. Son indépendance était garantie par son désintéressement. Jamais il n'avait reçu de ces pensions dont étaient souvent gratifiés alors les hommes de lettres. « Louis XVI, a-t-il pu dire, m'honora de sa confiance, sans m'honorer jamais de ses bienfaits. » En France, il passait presque tout son temps dans sa famille, fréquentant peu les salons. Dans l'émigration, il vécut pauvre. Quand il mourut à Londres, ses amis durent se cotiser pour faire face aux frais de ses funérailles, et il fallut que le gouvernement anglais vînt en aide à sa famille qu'il avait laissée, sans ressources.

Mallet n'est pas un philosophe comme il y en avait tant alors, pliant les faits à des théories préconçues; ce n'est pas, à la façon de M. de Maistre, un de ces voyants et de ces prophètes pénétrant dans les desseins providentiels plus avant que dans les faits de ce monde; il ne se plaît pas, ainsi que Burke, aux malédictions éloquentes; c'est un observateur positif, sincère, clairvoyant et prévoyant : il recueille les faits et les juge au jour le jour. Formé à la vie publique au milieu des agitations de la démocratie génevoise, il joint au bon sens lucide et vaillant qui est dans sa nature, une expérience

des révolutions qui manque complétement à la génération française de cette époque. Il demeure toujours maître de lui-même en un temps où presque tous les tempéraments ont comme des crises nerveuses, où tant d'hommes, même éminents et braves, perdent la tête et sentent leur cœur défaillir. Au milieu des illusions de 1789, il ne se laisse pas étourdir, il voit le péril et dénonce le stérile orgueil de ces élèves de Rousseau qui répudient l'histoire, méprisent les faits et prétendent renouveler le monde, quand ils ne savent même pas réformer le gouvernement de leur pays. Dans l'épouvante et l'horreur de 1792 et de 1793, il ne déraisonne pas comme tant d'autres; il observe avec sang-froid. Après Thermidor, il suit, d'un regard non troublé, les phases et les chances de la maladie, voit ce qui est, non ce qu'il désire, et dit ce qu'il voit sans s'inquiéter si cela plaît ou non. Du premier au dernier jour, sans faiblesse comme sans emportement, il mérite vraiment qu'on lui applique cette devise inscrite sur un de ses ouvrages : *Nec temerè, nec timidè.*

Tel est l'homme. Qui pourrait, surtout quand il s'agit de juger des royalistes, contester l'autorité de son témoignage? Si quelqu'un en était tenté, il suffirait de lui rappeler ce que Mallet répondait lui-même, avec une fierté émue et spirituelle, un jour où quelques émigrés avaient prétendu le récuser et le désavouer. « Au prix de quatre ans écoulés sans que je fusse assuré, en me couchant, de me réveiller libre ou vivant le lendemain, au prix de trois décrets de prise de corps, de cent et quinze dénonciations, de deux scellés, de quatre assauts civiques dans ma maison et de la confiscation de toutes mes propriétés en France, j'ai acquis les droits d'un

royaliste, et comme, à ce titre, il ne me reste plus à gagner que la guillotine, je pense que personne ne sera tenté de me la disputer. »

§ 6. — LES ROYALISTES ET LA MONARCHIE.

Le royalisme qu'on a vu, pendant l'été de 1795, faire tout à coup des progrès si rapides dans l'opinion parisienne et qui semble presque toucher au succès, n'a aucune ressemblance, aucun lien avec celui de l'émigration ou de la Vendée. Un sentiment de patriotisme, qu'exaltent encore plusieurs années de guerre glorieuse, porte à repousser toute complicité avec l'étranger. Le désir du repos fait redouter la guerre civile. Mais, avant tout, on ne veut pas de l'ancien régime. En se détachant de la république, on reste attaché à la révolution. L'ancien régime a laissé un souvenir tel que la Terreur elle-même n'a pu l'effacer. Il a contre lui la coalition invincible des intérêts nouveaux créés par la révolution : intérêts des vassaux émancipés, des débiteurs libérés, des acquéreurs de biens nationaux, des soldats devenus officiers. Il éveille la susceptibilité inquiète de tous ceux qui se sentent, fût-ce seulement par leur adhésion silencieuse et inerte, une part de responsabilité dans les événements accomplis depuis cinq ans. Aussi la France pourra abandonner la république, renoncer à la liberté; mais elle ne retournera jamais à l'ancien régime; elle repoussera absolument tous ceux qui voudront ou seulement paraîtront vouloir l'y ramener.

Mallet du Pan l'a compris dès le premier jour. « Il est aussi impossible, disait-il, de refaire l'ancien régime que de bâtir Saint-Pierre de Rome avec la poussière des chemins. » Au lendemain du 9 thermidor, quand il n'y avait encore aucun mouvement monarchique, il constatait que le royalisme pur était sans force aucune à l'intérieur, et que si un jour il y avait lieu d'agir contre la république, ce serait seulement par le royalisme constitutionnel ; celui-ci était « placé comme intermédiaire entre les aristocrates et les républicains, servait de dépôt à toutes les conversions », et comptait encore, malgré tant de persécutions, de très-nombreux partisans. « Les racines cachées sous une grande surface, ajoutait Mallet, repousseront de toutes parts au moment où la tyrannie républicaine s'affaiblira. » C'est, en effet, ce qui se produisait quelques mois plus tard, et le perspicace observateur définissait exactement alors le véritable caractère du royalisme parisien :

« La majorité de la garde nationale est 89. » (*Lettre du 9 juillet* 1795.) — « Les quatre-vingt-neuvistes domi-
« nent de plus en plus dans les sections. » (*Lettre du 16 août.*) — « Les papiers publics vous peignent l'es-
« prit qui anime les sections. Ce sont les patriotes de
« 1789, les amis des constitutionnels ralliés aux roya-
« listes qui ont le bon sens de se serrer à eux, et les
« républicains dégoûtés qui ont produit et dirigé cette
« impulsion... Rappelez-vous ce que je vous ai dit à
« Schaffhouse de l'infaillible influence qu'allaient recou-
« vrer les constitutionnels. » (*Lettre de septembre.*)

Tous les témoignages contemporains confirment celui de Mallet. Lacretelle et ses amis n'admettaient pas que la royauté pût se rétablir autrement que par une « im-

pulsion de l'intérieur ». « Le nouveau sentiment était spontané, — dit-il plus tard, en rappelant les événements de cette époque; — aucune intrigue de l'étranger ne l'avait fait naître. Rien ne se liait même aux projets des royalistes de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne. Le royalisme n'était pas à Paris, comme en province, une condamnation absolue de tous les principes de la révolution. » Mathieu Dumas, l'ancien membre de la droite à la Législative, activement mêlé au mouvement des sections, affirme dans ses *Souvenirs* que « l'esprit général de la population parisienne était le retour à la constitution de 1791 ». Avec un tempérament toutefois : l'expérience avait profité, et l'on voulait corriger les défauts reconnus de cette constitution; c'est encore ce que constatait Mallet du Pan :

« Les constitutionnels, convaincus de la nécessité de « réformer la constitution qui les a perdus, institue- « raient aujourd'hui une monarchie limitée, mais non « écrasée, comme en 1791, par le pouvoir du peuple « ou de ses délégués. » (*Note écrite en janvier* 1795.) — « La plupart penchent pour la constitution de 1791 « avec une augmentation de pouvoirs pour le roi. » (*Lettre du* 19 *avril.*) — « Les constitutionnels qui aban- « donnent l'acte de 1791 considèrent sous cent rapports « différents la manière de le refondre; mais les points « fondamentaux de l'opinion générale sont l'affaiblisse- « ment des prérogatives populaires, le renoncement au « fatras des droits de l'homme, la puissance royale con- « sidérablement augmentée, et la représentation pu- « blique réservée aux seuls propriétaires. » (*Note pour Louis XVIII*, 3 *juillet.*)

Lacretelle rappelle, de son côté, la sagesse de ce

royalisme, qui n'était un retour ni à l'ancien régime, ni aux erreurs de 1791 :

« Comme il y avait moins de présomption dans les « systèmes, il y régnait plus de bon sens. On commen- « çait à s'entendre sur le mot de liberté... D'un autre « côté, la nécessité d'une autorité forte, émanée du « principe de la légitimité, était profondément sentie. « Les opinions de MM. Malouet, Mounier, Lally, Cler- « mont-Tonnerre, opinions auxquelles Mirabeau et « Barnave étaient revenus vers la fin de leur carrière, « et que l'éloquence de Cazalès avait souvent dévelop- « pées, survivaient seules à tant de vagues hypothèses, « à tant d'essais aventureux. Les écrivains royalistes « qui dominaient à cette époque les avaient embrassées « avec zèle. »

Rien de plus heureux que de telles dispositions; mais pour que ce mouvement pût se développer et aboutir, il y avait une condition première, c'est qu'il ne fût pas découragé, compromis, contrarié par la royauté elle-même.

Tant que Louis XVII fut le représentant du droit royal, le rétablissement de la monarchie apparut comme un acte de politique intérieure. Le fils de Louis XVI pouvait, du Temple, passer aux Tuileries, sans intervention des étrangers, sans ramener avec lui aucun entourage d'ancien régime. On reprenait l'histoire en 1792, non en 1788. Le nouveau roi n'était-il pas, d'ailleurs, mineur encore pour plusieurs années? De là la perspective d'une régence qui serait confiée aux royalistes constitutionnels, auteurs de la restauration. Mallet du Pan nous apprend que tout un plan de ce genre avait été préparé, que des républicains y avaient

été gagnés, et qu'on devait rédiger dans cette vue la nouvelle constitution. Mais, pendant ce temps, le royal enfant, dont la vie n'était plus, depuis deux ans, qu'un supplice atroce et une longue agonie, s'éteignait peu à peu. Sa mort, survenue le 8 juin 1795, n'était pas seulement l'un des épisodes les plus navrants de l'histoire révolutionnaire; c'était un événement politique considérable, qui renversait bien des projets et portait une atteinte grave, irréparable, aux espérances royalistes. Mallet du Pan, avec sa perspicacité habituelle, le comprit tout de suite, et il écrivit, dès le 17 juin, au maréchal de Castries : « Paris et les monarchistes sont consternés; tous les rapports et toutes les réflexions me font craindre que *cette perte inopinée ne consacre la république.* » Un mois plus tard, il montrait les royalistes modérés se rapprochant des républicains, et il indiquait comme cause de ce rapprochement « la mort du jeune roi, qui livrait les constitutionnels à la merci des émigrés ».

Par cette mort, en effet, la royauté sortait de France. Un prince émigré, Monsieur, devenu Louis XVIII, succédait aux droits de son neveu. L'émigration n'était plus seulement une fraction du parti monarchique, fraction compromettante, dont Louis XVI et Marie-Antoinette s'étaient souvent plaints avec amertume; elle devenait le siége même du pouvoir royal.

Il convient de ne pas se rendre complice des injustices dont les émigrés ont été souvent victimes. Nous n'oublions pas ce qui doit être dit pour excuser leur départ de France; nous ne méconnaissons pas ce qu'il y a eu de chevaleresque dans leurs erreurs, d'esprit de sacrifice dans leur obstination et leur aveuglement, ce

qu'on retrouve souvent de patriotisme dans ces cœurs demeurés français sous l'uniforme étranger. Qui ne compatirait pas aux souffrances de ces exilés, quand on les voit reculant, chaque jour plus loin, devant les progrès des armées républicaines, chassés de ville en ville par des bourgmestres intimidés, errant sans ressources le long des routes d'Allemagne où ils peuvent lire, gravé sur des écriteaux : « Défense aux émigrés français et aux Juifs de s'arrêter en ce lieu plus de vingt-quatre heures. » Laissons aux esprits à la fois mesquins et passionnés le triste et facile plaisir de railler cette petite cour nomade de Vérone, de Blankenbourg et de Mittau, où le prétendant, à la merci des caprices d'un prince allemand ou russe, fait observer cependant la vieille étiquette, parle le vieux langage et voit, par la douloureuse mais inévitable loi des faiblesses humaines, se perpétuer autour de lui les vieilles rivalités, les vieilles intrigues, le vieux favoritisme. Pour les cœurs plus hauts et plus justes, ce n'est pas un spectacle vulgaire et sans grandeur que cette conscience de la race et du sang, par laquelle le roi se sent aussi roi dans les misères de l'exil que dans les splendeurs de Versailles ; cette dignité toujours imperturbable et paraissant à l'aise là où d'autres seraient humiliés ; cette confiance inaltérable dans le droit, qui refuserait d'acheter un adoucissement, ou même le succès, au prix d'une transaction. Peut-on oublier, d'ailleurs, combien il est difficile aux exilés de connaître et de comprendre leur pays ? « Cette peine de l'exil, dit M. de Tocqueville, a cela de cruel, qu'elle fait beaucoup souffrir et n'apprend rien. Elle immobilise l'esprit de ceux qui l'endurent, le détient à jamais dans les idées qu'il avait conçues ou

dans celles qui avaient cours au moment où il a commencé... C'est comme l'aiguille qui reste fixée sur l'heure à laquelle on l'a arrêtée, quel que soit désormais le cours du temps. On dit que c'est l'effet d'un travers particulier à l'esprit de certains exilés. Je crois que c'est le mal commun de l'exil; peu y échappent. »

Cependant il ne s'agit pas de chercher dans quelle mesure l'émigration peut être excusée, par quels côtés elle doit inspirer le respect ou la compassion; il s'agit, avec la sincérité de l'histoire, de préciser les conséquences politiques de sa conduite. La royauté, désormais associée à cette émigration, est, sur le but et les moyens, en contradiction avec l'opinion de l'intérieur. Et n'est-ce pas cette opinion seule qui pourrait amener une restauration?

Aussitôt après la mort de l'enfant infortuné aux droits duquel il a succédé, Louis XVIII publie à Vérone une « Déclaration ». C'est un document solennel et qui peut être décisif. L'ancien comte de Provence est un esprit libre, sceptique, nullement passionné, imbu des idées du dix-huitième siècle; il était suspect aux « purs » en 1789. Son intention est évidemment conciliante; il croit, en rédigeant sa Déclaration, faire de grandes concessions, dissiper les malentendus et ramener les esprits. Cela même fait ressortir davantage combien cette France du dehors, dont le document royal exprime les idées les plus modérées, est loin de la France du dedans, à laquelle on s'imagine ainsi parler un langage agréable ou seulement intelligible. L'opinion, — et il faut entendre par là non-seulement les républicains, mais aussi les monarchistes, — n'est pas, à tort ou à raison, en disposition de goûter cette affirmation du droit supé-

rieur de la royauté, qui daigne pardonner à des sujets coupables et repentants, mais qui repousse absolument toute idée de transaction avec la nation; elle ne goûte pas davantage cette résolution de tenir pour non avenu ce qui s'est fait depuis 1789 et de revenir à ce qu'on appelle la vieille constitution française, sauf, après que le roi aura été d'abord rétabli dans la plénitude de ses droits, à voir s'il y a lieu de réformer quelques abus. Et, malgré le soin habile avec lequel tous les termes de la Déclaration ont été mesurés, que d'expressions blessantes! N'y parlait-on pas des « succès si funestes » des armées françaises? En voyant à quel point le séjour à l'étranger a fait perdre de vue, à un prince très-fin, l'état réel de l'opinion, on se rappelle la réflexion, trop vraie, hélas! de M. de Tocqueville, sur ce mal de l'exil qui « n'apprend rien et qui immobilise l'esprit ».

Mallet du Pan comprend la faute et en gémit :

« La Déclaration *n'a servi qu'à diviser, qu'à irriter,* « *qu'à indigner, qu'à refroidir*. Les Doulcet, les Bour- « don, les Legendre, les Tallien disaient au peuple : « Voilà ce que le roi vous apporte! et le roi répond : « Cela est vrai et je le signe. *Combien sont criminels* « *ceux qui ont dicté ce manifeste et qui conduisent les* « *affaires à Vérone!* Vous savez que le maréchal de « Castries est de retour à Eisenach; il ne m'a pas écrit « une ligne; ce silence et celui de Vérone sont une « réprobation formelle. Je m'en console; mais comment « se consoler *du délire des mesures?* — On parle de « clémence, de pardon! Henri IV, vainqueur dans « Paris et pardonnant à des sujets désarmés, faisait « grâce, en effet, puisqu'il était le maître de punir; « mais, en conscience, en sommes-nous là?... *Jamais*

« *cette majorité immense des monarchistes de toutes* « *couleurs et de révolutionnaires en résipiscence ne se* « *rendra à discrétion;* si l'on s'écarte de cette vérité de « fait, on se prépare un abîme de calamités. *Tous* « *voudront des garanties, des conditions, et ils les* « *chercheront dans la forme du gouvernement.* Au « reste, le sujet est épuisé, je n'y reviendrai plus; *je* « *vois un système opiniâtre de persévérer dans la* « *ligne où l'on s'est mis depuis* 1789. — La pluralité « des Français ayant participé à la révolution ne se « rendra jamais à discrétion à l'ancienne autorité. — « *Les royalistes de l'intérieur sont au désespoir de* « *cette conduite du roi* et des émigrés. J'ai reçu de la « part de personnes du plus grand nom, et les plus « dignes de considération, des reproches amers à ce « sujet; elles se plaignent que les émigrés jouent aux « dés la tête de leurs parents et de leurs amis, qu'ils ne « se forment aucune idée de ce qu'est devenue la « France, et que leurs discours et leurs projets sont un « ordre de martyre pour tout ce qui leur appartient « dans l'intérieur... *On a fait au dehors tout ce qui* « *était nécessaire pour éteindre les semences de la* « *royauté.* » (*Lettres des* 16 *juillet,* 16 *septembre,* 28 *octobre* 1795; *Note à Louis XVIII.*)

Ces observations ne sont pas bien reçues à Vérone. Le maréchal de Castries répond brièvement à Mallet « qu'il voit comme lui, mais que des avis contraires combattent sa façon de voir et de juger ». Mounier est moins bien traité encore. Le prince de Poix est disgracié. « Vous voyez, écrit à ce propos Mallet, qu'on s'est hâté d'appliquer les principes de la Déclaration. » — « Il n'est pas un révolutionnaire, dit-il dans une

autre lettre, qui ne doive rester tel en apprenant de quelle indigne manière sont traités ceux qui ont défendu avec le plus de constance et de courage les intérêts de la maison de Bourbon. » Et il ajoute : « Je ne puis plus être bon à rien dans le système que l'on poursuit, et qui peut-être amènera bientôt des regrets superflus. » Lally-Tollendal écrit de son côté qu'il y a « trop de duperie, même trop de niaiserie à parler des bonnes intentions d'un règne qui débute ainsi ».

Ce qui est plus fâcheux encore que le langage du roi, ce sont les commentaires qui y sont donnés par le prince de Condé, par le comte d'Artois et surtout par les écrivains ou les beaux parleurs de l'émigration. Mallet du Pan ne se lasse pas de montrer le mal que font « les propos de nombre de gens de l'armée de Condé qui, à table d'hôte, à Bâle, viennent journellement promettre la roue à quiconque n'a pas pensé comme eux », et les « cent brochures journalières » où « cette profession de foi est manifestée ». Il écrit, dans une note destinée à Louis XVIII :

« L'opinion générale se représente les princes et les « émigrés comme des ennemis implacables et irré- « conciliables, de qui il n'y a pas plus à attendre de « liberté, de traité, de sûreté, de merci que de Robes- « pierre. Les écrits journellement publiés au dehors ont « rendu ce préjugé aussi fort qu'il peut être... Il faudrait « le désaveu le plus éclatant de tous ces brochuriers « incendiaires, de tous ces frénétiques massacrants qui « parlent à l'armée de Condé, dans les cabarets, dans « les cercles, comme Gengis-Khan ne parlait pas à la « tête de deux cent mille Tartares. »

Parmi ces publicistes de l'émigration, plusieurs déclarent d'ailleurs bien haut qu'ils en veulent surtout

et réservent, pour le jour du triomphe royal, leurs plus terribles châtiments, non pas aux Jacobins, mais à ces monarchistes constitutionnels dont le concours était cependant indispensable à toute entreprise sérieuse. C'est le caractère constant des opinions extrêmes de haïr plus les modérés qui les touchent, que les adversaires placés à l'extrême opposé. Ceux-ci le savent et dirigent d'ordinaire contre ces infortunés « modérés », ainsi pris entre deux feux, leurs assauts les plus rudes. « Vainqueurs, dit un émigré, nous balayerons les immondices constitutionnelles. » On met couramment « La Fayette à côté de Jourdan Coupe-Tête, Cazalès au niveau de Talleyrand, Malouet au-dessous de Robespierre, Mallet du Pan plus bas que Gorsas, Carra ou Brissot ». Un écrivain grave qui sera plus tard ministre de Louis XVIII, M. Ferrand, déclare que « M. Malouet mérite d'être pendu, bien qu'il soit honnête homme, attendu qu'il est essentiel de faire dans cette classe un exemple de la punition due aux opinions dangereuses ». Mallet parle d'une brochure intitulée : *Révélations importantes*, où l'on « se vante d'avoir provoqué tous les excès des Jacobins pour déjouer les constitutionnels et les monarchiens, pour pousser la révolution aux extrêmes et armer les puissances ». Le prince de Condé ne répond-il pas à ceux qui le pressent de seconder plus activement Pichegru : « Encore six mois de guillotine et de misère; le peuple en a besoin; cela aplanira bien des difficultés[1] » ? C'est toujours cette criminelle et folle chimère du salut devant sortir de l'excès du désordre, qui a fait commettre tant de fautes

[1] Montgaillard, *Mémoire concernant la trahison de Pichegru.*

au début de la révolution, — maladie tenace que les événements n'ont pu guérir et dont les désolants symptômes ont reparu depuis lors, à chaque crise, dans quelques esprits faibles et troublés.

L'un des plus extravagants parmi ces « brochuriers » royalistes est M. d'Entraigues, qui doit jouer plus tard un rôle, au moins fort louche, dans la saisie des papiers de l'affaire Pichegru. Il jouit malheureusement d'un grand crédit à la petite cour de Vérone. Il écrit et fait répandre à Paris des factums où il place sur le même rang les Constituants et les Montagnards, déclare les auteurs du serment du Jeu de Paume « régicides au premier chef, plus coupables que les Jacobins et indignes de pardon ». Mallet rapporte de lui ce propos : « Montlosier me trouve implacable, il a raison; je serai le Marat de la contre-révolution, je ferai tomber cent mille têtes et la sienne la première. »

Toutes ces violences des écrivains royalistes étaient aussitôt reproduites par les journaux révolutionnaires et citées à la tribune de la Convention. Mallet en est désespéré :

« Je vous laisse à penser l'impression que ces horreurs « ont faite à Paris; chacun y a lu sa destinée, chacun « s'est dit : « Entre des ennemis si implacables et les « républicains qui nous tendent les bras, il n'y a pas à « hésiter. » Un royaliste exalté dans ses principes purs, « mais sage dans sa conduite et observateur sensé, me « mande du 5 de ce mois : « On a aliéné tous les « royalistes constitutionnels et tous ceux qui le moins « du monde ont participé à la révolution de 1789... » « — Ce qui fait pleurer, ajoute Mallet, c'est que l'écri- « vain (M. d'Entraigues) parle, agisse au nom du roi et

« paraisse avoir certainement une grande part à sa con-
« fiance. » (*Lettres du* 9 *et du* 16 *juillet* 1795.)

Qu'importe d'ailleurs aux émigrés? Ils n'espèrent, ne désirent rien de l'intérieur. Ils comptent sur les armes de l'étranger. C'est, parmi leurs fautes, l'une de celles qui froissent le plus, encore aujourd'hui, le sentiment national. Néanmoins, si l'on veut faire œuvre d'historien, non d'homme de parti, il est juste de se reporter aux idées du temps. Autrefois, non-seulement pendant l'époque féodale, mais aussi sous l'ancien régime, le patriotisme semblait, surtout pour les classes nobles, être attaché à la famille royale plus encore peut-être qu'au sol. Les liens de parenté entre les maisons souveraines et entre les aristocraties des divers États rendaient beaucoup plus fréquent et plus naturel qu'aujourd'hui le service politique et militaire hors de son pays. De là à faire intervenir l'étranger dans une guerre civile, il n'y avait qu'un pas, et il ne faut pas remonter plus haut que Condé et Turenne pour voir ce que les mœurs du temps toléraient. Ainsi on s'explique comment des gentilshommes si Français par le cœur combattaient sans scrupule, à côté des Autrichiens ou des Russes, contre la Convention qui avait tué leur roi, comment Louis XVIII, qui devait, en 1814, montrer une susceptibilité patriotique si vive et si digne, pouvait écrire, en 1795, qu'il « demandait son trône » aux ministres anglais, et ajouter : « Je travaille à prolonger la guerre extérieure que je regarde comme un mal nécessaire. » Grâce à Dieu, un grand progrès s'est accompli depuis lors, et l'on ne peut accuser les royalistes d'être demeurés en arrière.

Le grand tort des royalistes de l'émigration, sur ce

point, comme sur tous les autres, est d'être demeurés obstinément et aveuglément immobiles, pendant que l'opinion du dedans a marché. Ils en sont toujours au patriotisme d'ancien régime, et ils ne voient pas que, depuis 1789, un sentiment national nouveau, aussi susceptible que profond, s'est emparé de toutes les âmes. Ils ne se doutent pas de la répulsion qu'ils provoquent, de l'abîme ainsi creusé entre leur royauté et cette France nouvelle que l'éloignement ou l'aveuglement semblent leur cacher. Mallet du Pan s'en rend compte :

« La ressource de la guerre étrangère est usée main-
« tenant dans le fait et dans l'opinion. Rien n'égale le
« mépris qu'on porte en France aux armes et à la poli-
« tique des alliés, si ce n'est la haine non moins
« générale qu'ils ont inspirée. Ces sentiments sont aussi
« prononcés chez les monarchistes que chez les répu-
« blicains. Tout le royaume, sans distinction de parti,
« se ralliera éternellement contre les étrangers consi-
« dérés comme ennemis de la France et non comme
« ennemis de la révolution. » (*Note à Louis XVIII, juillet* 1795.) — « Que l'Europe reconnaisse ou non le
« roi, cela ne vaut pas six liards; c'est de la France et
« non d'étrangers battus, conspués, haïs, que le roi
« doit se faire adopter. » (*Lettre du* 16 *août.*)

Bientôt, cependant, les victoires des armées républicaines ne permettent plus guère de compter sur le succès de la coalition. Alors l'émigration reporte toutes ses espérances sur des intrigues, sur des conspirations ridicules, tramées par des agents subalternes. Ces agents se multiplient à l'infini, la plupart payés grassement sur les fonds anglais : les uns honnêtes, mais sans jugement; les autres peut-être liés avec la police française autant

qu'avec les princes dont ils disent servir les intérêts. Louis XVIII leur adresse de volumineuses instructions, bientôt aux mains du gouvernement révolutionnaire qui s'empresse de les publier. Le comte d'Artois a un grand nombre de ces personnages à ses ordres; il se croit homme d'action; mais il s'agite plus qu'il n'agit. Le prince de Condé, à lui seul, en commissionne plus de cinq cents. Du reste, tous ces agents n'obtiennent à grands frais d'autres résultats que d'entretenir les illusions des émigrés ou de compromettre les princes et les monarchistes. On retrouve aussi leur main dans la triste et stérile intrigue du général Pichegru, où un commandant d'armée française livre aux Autrichiens ses plans de campagne, combine avec l'ennemi la défaite de ses troupes et écrit ensuite : « Il me faut de l'argent pour mes soldats, car la royauté est pour eux au fond d'une bouteille de vin. »

Les royalistes constitutionnels sentent bien le tort que leur font ces agents, et Mallet du Pan, dans une note à Louis XVIII, indique parmi les mesures urgentes :

« Faire disparaître cette nuée d'émissaires, de « ministres ambulants, de cerveaux timbrés, de légats « qui affluent partout, les uns avec des brevets de Sa « Majesté, les autres avec les patentes de M. le prince « de Condé, les troisièmes avec des commissions bri- « tanniques, se croisant en tous sens, racontant leurs « missions aux tables d'hôte, et jetant sur la cause « royale une défaveur, une confusion, un mépris qui « écartent absolument toutes les personnes raison- « nables. »

Un autre moyen encore plus funeste, auquel les royalistes de l'émigration recourent alors pour rétablir

la royauté, sont ces expéditions désastreuses comme celle de Quiberon, impuissantes comme celle de l'île d'Yeu. On fait ainsi périr de braves gens, sans autre profit que de compromettre du même coup tout ce qui se fait à l'intérieur pour la royauté. Lacretelle rapporte la « consternation » stupéfaite et indignée des royalistes de Paris en apprenant la folie de Quiberon. Mallet du Pan ne tarit pas sur ce sujet :

« Renonçons pour jamais à toutes ces expéditions « chevaleresques qui n'ont pas le sens commun et qui « brident toutes les ressources intérieures. *Nous voilà « reculés peut-être de plusieurs années, au moment où, « avec de la prudence, de l'art, de la conduite, on fût « arrivé au port.* On a rouvert les cachots, les échafauds, « et réduit les royalistes de l'intérieur à la plus déplorable « situation. » (*Lettre du* 2 *août* 1795.) — « Qui que « ce soit ne pouvait ni n'osait parler de royauté lorsque « les émigrés, coalisés avec les Anglais, en parlaient en « Bretagne les armes à la main... Les monarchistes ne « redoutent rien tant que nos grandes mesures, nos « grandes armées, nos grands projets dont nous avons « vu de si grands résultats. » (*Lettre du* 16 *août.*) — « Mon vœu constant est de plus fort qu'on renonce, une « fois pour toutes, à ces expéditions d'aventuriers, et « qu'on veuille se persuader que le meilleur service à « faire est de ne rien faire du tout. Mettez-vous bien « dans l'esprit que toutes les fois et partout où vous vous « présentez les armes à la main, vous devenez les alliés « de la république et que vous ne servez à autre chose « qu'à perpétuer le pouvoir de la Convention, qu'à « paralyser les royalistes, qu'à faire leur désespoir, qu'à « leur créer mille dangers et qu'à rallumer la haine

« dont le système émigré est l'objet... *Encore un coup,* « *posez votre tonnerre impuissant : c'est une partie* « *d'échecs, et non une tambourinade que vous avez à* « *jouer.* » (*Lettre du* 23 *septembre.*)

Ce qui frappe le plus, dans la conduite des princes et de l'émigration, c'est l'absence complète d'entente avec ces royalistes modérés demeurés en France, qui seuls, cependant, pouvaient fournir à la monarchie quelque chance de retour. Vainement Mallet du Pan se fatiguait à répéter : « Ce n'est pas à nous à diriger l'intérieur, c'est lui qui doit nous diriger... Il faut écouter l'intérieur si l'on veut entreprendre quelque chose de solide. » On se conduisait comme si ce mouvement de l'intérieur n'existait pas. On parlait comme si l'on ne se souciait aucunement de le seconder ou même seulement de le ménager. Les agents n'avaient aucun lien avec les hommes qui le dirigeaient. Les expéditions étaient lancées sans consulter, sans prévenir les monarchistes parisiens, et précisément à l'heure où ceux-ci voyaient l'opinion revenir à eux, pensaient toucher presque au succès et avaient le plus besoin qu'aucune témérité du dehors ne vînt effaroucher l'esprit public en voie de conversion. Il semblait que le royalisme de l'extérieur et celui de l'intérieur fussent deux causes distinctes et presque ennemies : seulement, ce qui aggravait le mal, c'est que, par la mort de Louis XVII, la royauté était désormais de l'un des deux côtés, et du mauvais.

Toute l'émigration approuvait-elle donc ces folies et en était-elle responsable? Sans doute, à côté des cerveaux brûlés qui parlaient et s'agitaient le plus, il y avait autour des princes quelques esprits sages, le maréchal de Castries, M. de Saint-Priest, M. de Sainte-Alde-

gonde, qui au fond pensaient à peu près, sinon sur les principes, du moins sur la ligne de conduite, comme Mallet, Mounier, Malouet, Lally-Tollendal, Montlosier; mais ils étaient peu nombreux. Ils estimaient que leur attachement à la famille royale leur interdisait une contradiction trop publique. Quand ils avaient fait secrètement leurs observations, leurs consciences étaient en repos, et, mélancoliquement résignés, ils demeuraient d'autant plus fidèles à cette cause qu'ils la voyaient plus désespérée par l'effet même de tant de fautes. Quant à la grande masse de ces gentilshommes dévoués et intrépides qui ne se piquaient pas de faire de la politique, mais de se battre pour leur roi et pour leur Dieu par conviction ou par honneur, n'étant pas dirigés et éclairés, ils suivaient naturellement les plus bruyants. Leur caractère les portait à se méfier des modérés. Cette façon provocante d'arborer un drapeau flattait leur courage. Les espérances de revanche complète leur souriaient comme un dédommagement de leur misère présente. D'ailleurs, absolument ignorants de l'esprit public dont ils n'avaient pas su se rendre compte même quand ils vivaient en France, l'opinion se limitait pour eux aux bavardages de quelques salons ou aux propos de bivouac de l'armée de Condé.

Que pouvaient les efforts de Mallet? Avertissements, supplications, objurgations, menaces, rien n'était écouté. C'est un spectacle émouvant et poignant que celui de ce droit esprit qui aperçoit le péril, le montre et cependant ne peut empêcher ses amis de s'y précipiter. Il voit le pauvre vieux navire, déjà si rudement battu des vents, mais qui tient encore la mer, courir aux écueils par la maladresse et la folie de l'équipage; il crie : « Garde à

vous! » indique de quel côté il faut diriger le gouvernail; on le repousse comme un importun. Il se songe pas cependant à quitter ce navire sur lequel il s'est embarqué passager volontaire. Il y reste, lors même qu'il le sent sombrer. On ne sait quoi admirer davantage, de la sagacité ou du dévouement, de l'indépendance ou de la fidélité. On entend ses cris de désespoir contenus et d'autant plus navrants. Mais, parfois aussi, on est tenté avec lui de perdre patience. « Si le roi pense autrement, s'écrie-t-il, il finira, comme le roi de Sidon, par être jardinier... La monarchie rétablie ne le sera pas pour vous; vous serez repoussés par ceux qui l'auront refaite comme par ceux qui l'ont détruite, et Sa Majesté traînera avec vous encore de longues années dans l'exil... Je vous dirais des choses exécrables à ce sujet; tout mon sang en est soulevé. » Enfin, il laisse échapper, dans sa douleur irritée, cette prédiction qui ne devait que trop se réaliser : « *Stultorum magister est eventus.* Ces messieurs peuvent être aujourd'hui fort tranquilles sur la qualité de la monarchie qui s'établira en France, car il n'y aura point de monarchie du tout. Les derniers Stuarts raisonnèrent et se conduisirent comme on raisonne et comme on se conduit au dehors; on finira comme eux. »

§ 7. — LE 13 VENDÉMIAIRE.

Ainsi repoussée par la royauté vers laquelle elle était disposée à se laisser glisser, l'opinion va-t-elle donc prendre son parti de s'accorder avec la république? Aussi bien, une occasion se présente de se débarrasser sans

violence de ce qui lui déplaît et l'inquiète le plus dans cette république, des républicains. La constitution nouvelle est finie; œuvre imparfaite, mais sérieuse, d'esprits modérés, elle est, par certains côtés, plus conservatrice que toutes celles qui ont été délibérées depuis 1789; elle établit deux Chambres, limite le suffrage universel, organise les élections à deux degrés. Et puis, quels qu'en soient les défauts, c'est un gouvernement régulier et légal, après trois années d'arbitraire révolutionnaire, — et trois années qui ont paru trois siècles. La Convention n'a plus qu'à se séparer. Dans quelques jours, auront lieu ces élections libératrices, auxquelles aspire depuis si longtemps la nation opprimée.

Il suffit de considérer l'état de l'esprit public pour pressentir ce qu'on pourrait attendre d'un scrutin libre et sincère. Tout le vieux personnel révolutionnaire, thermidorien ou montagnard, serait sûrement éliminé. Les royalistes purs, partisans de la politique de l'émigration, n'auraient pas plus de chance d'être élus. L'opinion paraît disposée à nommer des républicains modérés et non compromis, ou des monarchistes constitutionnels qui, surtout après la Déclaration royale et après Quiberon, accorderaient à une république dégagée du régime révolutionnaire au moins le temps de faire ses preuves. Ne verra-t-on pas, en effet, le pays choisir des candidats de ces nuances diverses dans le tiers des élections qui sera laissé libre? Et quand, pour les deux autres tiers, la nation sera contrainte de nommer des conventionnels, ne fera-t-elle pas aux rares membres de la vieille assemblée qui peuvent passer pour se rattacher aux opinions modérées, un succès plus significatif encore? Lanjuinais sera désigné par 73 départements,

Boissy d'Anglas par 72, Pelet de la Lozère par 71, Pontécoulant par 33, Thibaudeau par 32, Daunou par 25. Qu'on donne donc aux électeurs pleine liberté, qu'on remette à des hommes nouveaux le soin d'appliquer la constitution, qu'on prenne parmi eux les membres d'un Directoire qui sera en accord avec la majorité des Conseils et avec celle du pays, et la république aura la meilleure chance, sinon de se fonder, du moins de vivre avec quelque durée et quelque honheur.

Mais la faction qui s'était emparée de la France au 10 août n'entend pas la rendre à elle-même. Assurer ainsi l'avenir de la république importe peu à ces républicains. Ils ont trop de convoitise, ils craignent trop les comptes qu'il leur faudrait rendre, pour ne pas vouloir rester quand même au pouvoir. Ils sentent que les élections leur seront contraires; ils cherchent alors à les supprimer. Plus que jamais, les Thermidoriens font cause commune avec les Montagnards. Ensemble et avec la complicité d'une partie de l'ancienne Plaine, ils soutiennent et font voter ces fameux décrets de fructidor, la manifestation la plus audacieuse, avant le coup d'État de 1797, du cynisme avec lequel ces hommes sont résolus, en dépit de la volonté nationale, à se cramponner au pouvoir. De leur propre autorité, ils attribuent aux membres de la Convention les deux tiers des places dans les nouveaux Conseils. Ils font, à la vérité, ratifier cette sorte d'usurpation posthume par le peuple. Grâce à la province qui n'a aucune initiative, et peut-être aussi à la manière complaisante dont est fait le dépouillement des voix, on réunit, tant bien que mal, une majorité.

Les décrets des « deux tiers » soulèvent une clameur de dégoût et d'indignation dans tout ce qui pense et

parle librement, non-seulement chez les royalistes, mais aussi chez ceux qui s'étaient le plus nettement ralliés à la république. Madame de Staël rapporte que « ces décrets produisirent une sensation terrible et rompirent tout à fait le traité tacitement signé entre la Convention et les honnêtes gens[1] ». Parmi les modérés, à Paris surtout, la colère et le scandale sont grands. Rien n'est mieux fait pour redonner de l'élan au mouvement monarchique, si déconcerté, quelques jours auparavant, par la conduite du roi et de l'émigration.

Mais une fois de plus, — et ce n'est pas la dernière, — les royalistes viennent au secours des républicains révolutionnaires. Au lieu de compter sur le mouvement grandissant de l'esprit public, la seule force qui soit à leur disposition et qui, par les élections désormais annuelles, assure aux modérés un triomphe prochain, ils prétendent brusquer la crise, et, à la grande joie de la faction jacobine, ils relèvent le défi que leur a jeté la Convention. Ce n'est plus seulement la faute de l'émigration, mais aussi des monarchistes de l'intérieur qui cèdent à leur irritation, d'ailleurs très-naturelle, et se laissent entraîner par les plus ardents de leur bord, notamment par quelques écrivains.

La part considérable de la presse dans la réaction qui a éclaté après Thermidor a déjà été signalée. Plus la Convention s'est discréditée en s'identifiant avec les intérêts révolutionnaires, plus la direction de l'opinion

[1] Benjamin Constant attaqua ces décrets dans un journal; cela ne l'empêcha pas, il est vrai, quelques jours plus tard, de composer pour Louvet un discours en sens opposé. Il assistait à la récitation de son œuvre oratoire, et il avait le désappointement, — c'est lui-même qui le raconte, — d'entendre dire à tout le monde que jamais Louvet n'avait si mal parlé.

est tombée exclusivement aux mains des journalistes. Une telle situation est toujours fâcheuse. Les journalistes, parlant sans être obligés d'agir, sont facilement poussés, ne serait-ce que par l'emportement de la polémique et le besoin de faire du bruit, aux exagérations et aux témérités. Quand ils sont livrés à eux seuls, sans entente avec des hommes politiques mêlés aux affaires, bientôt les plus violents d'entre eux donnent le ton et mènent les autres. C'est ce qui est arrivé en septembre 1795. Lacretelle raconte que dans cette sorte de conciliabule d'écrivains, dont il a été déjà parlé, les prudents avaient fini par être débordés. Sans doute, on n'ose pas encore arborer le drapeau royaliste : on ne serait pas suivi. « Je n'ai rien vu, rien entendu, dit Mathieu dans ses *Souvenirs*, qui ait dû me faire penser que la nation pût être, à cette époque, entraînée jusqu'à une restauration. » Mais on entreprend une campagne de renversement sans arrêter ce qu'on fera après.

Ces écrivains, d'ailleurs, sont loin d'être d'accord sur le lendemain, même entre royalistes. Lacretelle, qui appartenait à la droite modérée, rapporte une conversation qu'il eut alors avec Richer de Serisy, rédacteur de l'*Accusateur public*, type curieux de journaliste d'extrême droite. Ce Serisy, au début de la révolution, avait été à la fois collaborateur du journal satirique des royalistes, *les Actes des apôtres*, et ami de Camille Desmoulins; léger et absolu, courageux et hâbleur, flattant les passions mais compromettant les intérêts de son parti, il était de la famille de ces polémistes plus habiles à attaquer qu'à défendre, qui goûtent fort l'opposition à outrance d'une minorité sans espoir et le sans gêne d'une politique irresponsable; leur conduite fait songer à ces

bohémiens qui s'installent au milieu d'un édifice en ruine, y allument leur feu et se disent peut-être qu'ils seraient bien moins à leur aise si l'édifice, au lieu d'être délabré, était encore un palais. — Voici cette conversation, piquante par plus d'un côté, telle que la rapporte Lacretelle[1] :

« Eh bien! Lacretelle, dit Serisy, vous apprêtez-
« vous à combattre? — Sans doute. — Comptez-vous sur
« la victoire? — Peut-être. — J'aimerais mieux un ton
« plus affirmatif... Occupons-nous, il en est temps, du
« résultat de la victoire. Ne voyez-vous pas que c'est le
« rétablissement des Bourbons? — Si la nation le veut;
« mais elle ne les appellera que conditionnellement. —
« Je vous entends, vous êtes un feuillant encroûté. —
« Ce que je puis vous assurer, c'est que les sections de
« Paris ne marchent pas sous l'étendard du drapeau
« blanc et qu'elles ne veulent pas avoir traversé une
« révolution pour rentrer sous un régime qui tombait
« de vétusté, et que nos armées veulent un autre fruit
« de leurs victoires. — Que voulez-vous donc? — La
« constitution actuelle, qu'on fortifiera par degrés et
« qu'on approchera le plus possible des formes monar-
« chiques. — C'est-à-dire que tout l'effort de notre
« génie est d'appliquer sur nos maux un emplâtre
« constitutionnel et même républicain. Je le juge
« mieux, et je ne vois, pour les guérir, qu'un remède
« héroïque. — Sans disputer sur le mot, je ne veux
« pas, du moins encore, d'un remède que le malade
« repousserait avec emportement. — Ainsi, les consti-
« tutionnels s'engagent dans un terrible combat pour

[1] Lacretelle, *Dix années d'épreuve*, p. 254.

« rester à peu près au poste où ils se trouvent. — Mais « en se mettant à l'abri des lois révolutionnaires et de « la dictature conventionnelle. — Je reconnais dans ce « programme, permettez-moi de vous le dire, un peu « de la niaiserie feuillantine... Nous ne sommes donc « unis que pour quatre ou cinq jours. — Du moins « nous ne serons pas politiquement unis plus longtemps « suivant toute apparence. »

Cette division jusque dans le sein du petit groupe royaliste montre le péril de la lutte ouverte dans laquelle on se jetait tête baissée. Madame de Staël cherchait à en détourner les modérés. Vers cette époque, elle réunissait les principaux d'entre eux dans un dîner et leur faisait, avec cette éloquence qui devait souvent lui faire regretter de ne pouvoir monter à une tribune, une sorte de discours dont un des auditeurs a conservé l'analyse. Elle leur disait entre autres choses :

« Avez-vous affaire à des hommes prêts à vous céder « la place? Ces disciples de Danton, ces vieux Cordeliers « ne voient-ils pas qu'il s'agit ici pour eux de vie ou de « mort? Ils vous combattront avec un pouvoir absolu « qu'ils gardent encore et avec des armes que vous ne « connaissez pas, celles des révolutionnaires. Vous êtes « bien neufs à parler *souveraineté du peuple;* vous « bégayez une langue qu'ils connaissent mieux que « vous et qu'ils ont fabriquée pour leur usage..... C'est « un débat qui ne pourra se terminer que par les « armes..... Ne voyez-vous pas ces régiments qui bor- « dent vos murs?..... Je ne vois que du sang, et le « sang de mes amis inutilement versé! Tout à l'heure, « M. de Laharpe ne doutait pas de la victoire, parce « que l'opinion publique est de votre côté; mais gardez-

« vous bien de la compromettre avec la force matérielle.
« Les sections de Paris ont, après la victoire du 4 prai-
« rial, rendu leurs canons à la Convention nationale...
« Ces canons vont être tournés contre vous; je demande
« à M. de Laharpe de quel calibre sont les canons de
« l'opinion publique. Eh! messieurs, gardez et ménagez
« cet ascendant de l'opinion publique; c'est elle qui
« renversera, mais par degrés, les lois révolutionnaires. »

Madame de Staël ajoutait que Daunou, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, allaient être probablement nommés directeurs, mais que, si l'on risquait la lutte et si l'on était battu, les vainqueurs profiteraient de l'occasion pour choisir des « hommes d'une énergie révolutionnaire prononcée qui pèserait tout entière sur les modérés ». D'ailleurs, elle redoutait autant la victoire que la défaite : elle avait peur des royalistes extrêmes, et cherchait à mettre en garde contre eux les constitutionnels modérés [1]. Mallet du Pan, lui aussi, voyait avec regret l'imprudence commise. Il se plaignait de cette « impétuosité nationale qui ne sait rien attendre » et qui se jette dans une insurrection « convoitée par les conventionnels ». Il attribuait cette faute aux émigrés, « aux brûlots qui avaient été lancés de Suisse, de Londres, de Mulheim ». Lally-Tollendal ne gémissait pas moins de voir « s'égarer » un « mouvement si pur ».

Mais la parole n'est plus à la prudence; les événements se précipitent. Les sections reprennent, au service d'une cause plus honnête, quelques-uns des procédés, quelques-unes des théories du Paris révolutionnaire [2].

[1] Lacretelle, *Dix années d'épreuves*, p. 251.

[2] Voir plus loin l'étude sur *Paris capitale pendant la révolution française*.

On se lance sur une pente qui mène droit à la lutte armée ; on s'y lance en aveugle, sans avoir rien préparé, rien concerté. Tout s'improvise au jour le jour, au hasard des délibérations des sections, sans direction centrale. Parler de conspiration royaliste ou autre, ce serait faire grand honneur aux meneurs. Les souvenirs ou plutôt les aveux contrits de tous ceux qui ont pris la part la plus active à ce mouvement, de Lacretelle, de Fiévée, de Morellet, sont concordants. Depuis le jour où Lacretelle a causé avec Serisy, rien n'a été davantage précisé ni convenu sur ce qu'on ferait le jour et le lendemain. Quant aux conventionnels, ils désirent « une journée » : ils ont fait venir des troupes, ont armé ce qui restait de Jacobins, et ils se réjouissent fort de l'occasion qui leur est offerte de rendre, par une sorte de coup d'État légal, un peu de vigueur à leur pouvoir usé.

Enfin, le 13 vendémiaire, la lutte éclate. Les témoignages des contemporains, de Thibaudeau, de Lacretelle, de Réal, portent à croire que les révolutionnaires ont tiré les premiers coups de feu ; ils avaient, en tout cas, empêché les accommodements tentés par quelques modérés. On sait le résultat : le canon de la Convention a facilement raison de ces bandes de gardes nationaux mal commandés militairement, non dirigés politiquement. La défaite est complète, et les conventionnels peuvent, sans plus d'opposition, s'emparer des deux tiers des places dans les nouveaux Conseils.

Mais, dès le lendemain, les nouvelles qui arrivent des opérations électorales montrent aux vainqueurs à quel point l'opinion leur est partout hostile. L'alarme est grande à la Convention. « Avant trois mois, s'écrie

Tallien avec une colère inquiète et non sans quelque naïveté, la contre-révolution sera faite *constitutionnellement.* » Il demande qu'on prenne des mesures de « salut public », autrement dit, qu'on sauve la révolution et surtout les révolutionnaires *inconstitutionnellement.* Les heures de la Convention sont comptées. Le 5 brumaire, dans quelques jours, les nouveaux pouvoirs créés par la constitution doivent entrer en fonction. Les Thermidoriens et les Montagnards, avec une sorte d'agitation fébrile, s'efforcent d'employer le peu de temps qui leur reste pour ressusciter ce qu'ils peuvent du régime terroriste, se fortifier contre les modérés dans le poste qu'ils ont usurpé par les décrets de fructidor et regagner, par la force momentanée que leur donne la victoire de vendémiaire, un peu du terrain que leurs adversaires leur ont enlevé avec le concours de l'opinion. Bien plus, Tallien et Barras conçoivent l'audacieux dessein de casser les opérations électorales, de retarder la mise à exécution de la constitution nouvelle et de prolonger la dictature de la Convention. Ils se croient sûrs d'entraîner l'assemblée intimidée et ahurie. C'est l'effort suprême de la faction du 10 août. Mais Thibaubeau s'y oppose; sa fermeté rend quelque courage aux modérés de la Plaine qui repoussent cet attentat par trop éhonté contre la souveraineté nationale. Ce n'est, du reste, que partie remise pour les républicains; ils sauront bien imposer au 18 fructidor ce qu'on leur refuse aujourd'hui. En attendant, ils se contentent d'arracher à la majorité, pendant les quelques heures qui restent, l'odieuse loi de brumaire; ils créent ainsi des catégories entières de proscrits, incapables de toutes les fonctions, livrés à la discrétion du gouvernement; et

ils déterminent ces catégories d'une façon assez vague et assez large pour exclure de la vie politique une grande partie des modérés, dont la popularité croissante les alarme : loi d'arbitraire, d'exclusion, de défiance contre l'esprit public, qui couronne dignement l'œuvre de la Convention!

Enfin le 4 brumaire, à deux heures et demie de l'après-midi, le président déclare que la Convention nationale a terminé sa mission, et qu'en conséquence la session est close. « Quelle heure est-il? » demande un député. — Une voix répond : « L'heure de la justice. »

Arrivé au terme du premier acte, dans le triste drame qui se traîne du 9 thermidor au 18 brumaire, il est naturel de s'arrêter un moment pour se demander : Où en est-on, après ces quatorze mois, de la question posée au lendemain de la chute de Robespierre, république ou monarchie?

La monarchie a eu son heure de grande espérance. Il semblait que la nation s'y trouvât ramenée naturellement. Les républicains avaient, en quelque sorte, forcé la réaction provoquée par la Terreur, à s'attaquer à la république elle-même. Mais, au moment où la Convention se dissout, après la Déclaration de Louis XVIII, après le désastre de Quiberon, après la rude défaite du 13 vendémiaire, la cause royale paraît perdue à ses partisans les plus dévoués et les plus perspicaces. « Nous voilà retombés dans un abîme sans fond, — écrit Mallet du Pan le 28 octobre 1795, en apprenant l'échec des sections parisiennes; — il n'y a que ceux qui savent par combien d'efforts, de patience, d'écrits, de leviers, de fautes de la part de la Convention, on avait tiré Paris de

sa léthargie, qui puissent juger combien il sera difficile de ramener de telles conjonctures. » Puis, il revient sur cette malheureuse Déclaration qui a peut-être plus fait encore que le canon de vendémiaire pour ruiner les espérances royalistes, et sans laquelle le roi « serait devenu le chef et le directeur du mouvement sectionnaire ». Quelques jours plus tard, le 4 novembre, il reprend encore son triste refrain : « Nous voilà retombés dans un abîme dont je ne puis mesurer ni le diamètre ni la profondeur. » Enfin, il écrit en janvier 1796 : « Depuis le 13 vendémiaire, le découragement est général;... personne ne peut parler du roi sans se faire rire au nez. » Il est vrai que les émigrés ne partagent pas sa tristesse. Un de leurs journaux, *le Courrier*, rédigé par l'abbé de Calonne, « doutait », dans la crise qui a précédé le 13 vendémiaire, « pour quel parti il fallait faire des vœux », et il ajoutait que « les sections de Paris étaient trop républicaines pour qu'on ne restât pas indifférent à cette querelle ». — « Nos émigrés, écrit Mallet, sont généralement très-contents de cette catastrophe (le 13 vendémiaire), parce que nombre de constitutionnels étaient mêlés à ce mouvement, parce qu'on n'y prenait pas tout de suite la livrée de l'ancien régime, et que le royalisme de ses auteurs ne paraissait pas généralement avoir ses seize quartiers. » Aussi est-ce sous le coup de ces événements et de ces impressions que, quelques mois plus tard, Mallet du Pan écrira cette prophétie d'une précision si redoutable : « Nous approchons de l'agonie... Les princes se sont perdus et se perdent. On ne recouvrera la monarchie que sur des monceaux de cendres et de cadavres, et après avoir vu un usurpateur en sai-

sir et en conserver les rênes peut-être fort longtemps. »

La république a-t-elle au moins gagné ce qu'a perdu la royauté? Ceux qui ne se payent pas de mots et d'apparences ne peuvent avoir cette illusion. La victoire est plus mortelle encore pour les vainqueurs que pour les vaincus. La seule chance de vie et d'honneur pour la république aurait été d'être arrachée à cette faction impure et criminelle dont le pays avait dégoût et horreur, et d'être remise aux mains de représentants nouveaux, non compromis et librement élus. Par une sorte de coup d'État dans le parlement et par un coup de force dans les rues de Paris, la faction a réussi définitivement à l'emporter sur la volonté nationale; elle garde la république comme sa prisonnière, ou, pis encore, elle la fait apparaître comme sa complice. Le pays désespère donc de trouver dans ce gouvernement le régime transformé, régulier, réparateur dont il a un si vif et si profond besoin. Ce n'est plus à ses yeux que la révolution continuée, la révolution dont il est las et dont il ne veut plus. De là, entre l'opinion et cette bande d'usurpateurs, un germe de conflits dont on ne peut pas prévoir dès lors tous les incidents, mais dont l'issue sera nécessairement fatale à la république.

D'ailleurs, le 13 vendémiaire ne met-il pas en même temps sous nos yeux l'instrument par lequel la république sera tuée? Les publicistes l'ont reconnu, et, entre tous, M. de Tocqueville : l'un des caractères de cette journée est l'avénement du militarisme, le soldat substitué au peuple pour les œuvres violentes de la politique intérieure. C'est là un phénomène nouveau et grave dans l'histoire de la Révolution. En 1789, l'armée ne

se montre un moment que pour se débander devant l'insurrection. Puis, elle disparaît de la place publique; elle en est tenue jalousement éloignée; elle est surveillée, dominée, quelquefois même terrifiée par les représentants en mission. On ne l'aperçoit plus qu'au loin, sur la frontière. Elle s'y aguerrit et devient un corps pendant que la nation s'énerve et se dissout; elle s'illustre pendant que les partis se déshonorent; elle grandit à mesure que tout s'abaisse. Et voici qu'au 13 vendémiaire, ce sont les républicains révolutionnaires eux-mêmes qui, n'ayant plus aucun appui dans l'opinion, mais ne voulant pas lâcher le pouvoir, vont chercher cette armée pour les défendre, la sollicitent de prendre parti, la font voter avec fracas, invitent ses généraux à devenir des hommes politiques, la flattent, l'exaltent, la prennent en quelque sorte par la main pour lui faire franchir cette frontière idéale de la liberté civile, ce Rubicon qui, comme dans la république romaine, retenait les légions loin du Sénat, et enfin l'introduisent, l'arme au poing, dans le Forum. Une fois dedans, elle n'en sortira plus. Protectrice du gouvernement aujourd'hui, elle en sera maîtresse demain. En le défendant, elle a dû apprendre à le mépriser. Elle s'est instruite d'ailleurs de sa force et aussi de la faiblesse de ce peuple fatigué par la révolution; elle s'est rendu compte de la facilité de certaines victoires. Les conventionnels, dans leur imprévoyant égoïsme, se refusent à écouter les avertissements de Lacretelle leur rappelant, au nom des Parisiens alarmés, « combien le despotisme militaire est à craindre dans les républiques, et comment Rome y trouva le tombeau de sa liberté, lorsqu'elle était encore défendue par la vertu de Caton et l'éloquence de

Cicéron ». Ils se rassurent en entendant le soldat crier : « Vive la République ! » et en le voyant partager leur haine révolutionnaire contre le royalisme. Qu'ils regardent donc, à la tête de l'armée, dans cette campagne d'un nouveau genre, disposant avec sang-froid ses canons pour mitrailler la garde nationale, ce jeune officier de petite taille, au visage maigre et pâle qui semble consumé par un feu intérieur, au parler bref, au regard pénétrant et impérieux, au profil césarien. Son nom, encore peu connu, se prononçait alors à l'italienne : Buona-parte !

La royauté rendue pour le moment impossible, en grande partie par les fautes de ceux qui se croient seuls royalistes, la république frappée de mort par les crimes de ceux qui se disent seuls républicains, le militarisme introduit dans nos discordes civiles et y ayant éprouvé sa puissance, Bonaparte nommé général de « l'armée de l'intérieur », voilà ce qui apparaît au lendemain du 13 vendémiaire. Toutefois le dénoûment qui, dès cette époque, semble fatal, se fera attendre quatre années. Pendant ce temps, le mal se développera avec des caractères nouveaux qu'il importe d'examiner ; pendant ce temps aussi, avant d'échouer définitivement au 18 brumaire dans le césarisme, il y aura encore d'honnêtes efforts pour aborder au port de la monarchie libérale, ou pour faire relâche dans celui de la république modérée.

CHAPITRE II

DU 13 VENDÉMIAIRE AU 18 BRUMAIRE

(Octobre 1795 à novembre 1799.)

§ 1. — L'ESPRIT PUBLIC AU DÉBUT DU DIRECTOIRE.

Après la Convention, le Directoire! c'est descendre un degré de plus. La France est nominalement en république. Elle a même, — chose nouvelle pour un peuple livré depuis trois années à l'arbitraire, — une constitution républicaine. Toutefois, nul ne sera tenté de croire réellement résolu le grave problème dont, au lendemain même du 9 thermidor, on a pu indiquer les deux termes : république ou monarchie. La république n'est toujours, sous une nouvelle forme, que le règne de la faction exécrée aux mains de laquelle l'usurpation posthume de la Convention a perpétué le pouvoir. Sous les apparences d'un régime constitutionnel, c'est la révolution continuée malgré la nation. La même question se pose donc encore : Trouvera-t-on un moyen honnête et digne de sortir d'un état révolutionnaire que la France ne peut supporter plus longtemps? fera-t-on de la république un gouvernement modéré, régulier, national, ou rétablira-t-on la vieille monarchie, réformée et réformatrice? pourra-t-on enlever la république aux

républicains du 10 août, ou dégager la royauté des royalistes de l'ancien régime? On en a déjà sans doute assez fait de part et d'autre pour ruiner ces deux causes. Mais il semble que la Providence, dans sa longanimité, suspende en quelque sorte les événements, au lieu de tirer la conclusion des fautes accumulées; elle accorde aux partis et au pays un nouveau délai pour recommencer l'œuvre dans laquelle ils ont échoué pendant les quatorze derniers mois de la Convention. Les partis vont-ils profiter de cette chance inespérée, ou la nation, moins défaillante, aura-t-elle la force de se sauver malgré les partis et contre eux? C'est l'histoire de cette seconde et dernière épreuve qu'il convient de suivre dans ses phases diverses, durant les quatre années du Directoire : histoire douloureuse, car elle est celle d'une décadence, mais histoire d'un intérêt poignant, car on y reconnaît à plus d'un signe le mal dont nous aussi nous avons vu la France souffrir. Seule, la pensée de ce rapprochement et des enseignements qu'on peut en tirer soutient le courage de l'écrivain; seule, elle le contraint de reprendre cette étude, après que tout semble déjà irrémédiablement perdu au 13 vendémiaire; seule, elle l'empêchera de s'arrêter, dégoûté et désespéré, après le 18 fructidor, et lui donnera la force de pousser au delà, à travers des années encore plus mornes et plus désolées, jusqu'au 18 brumaire, châtiment dernier des fautes de nos pères, leçon suprême pour nous.

Dans quelles dispositions l'opinion commence-t-elle l'essai de cette constitution nouvelle qu'elle a déjà vu fausser par les révolutionnaires avant même de pouvoir l'appliquer? Il semble qu'on doive la trouver agressive

et hostile : on est surpris, au contraire, de son indulgence. Sans doute, elle méprise le Directoire et n'a pas grande foi dans sa durée ; mais elle borne son opposition à colporter quelques calembours épigrammatiques. Les attentats de la faction conventionnelle n'ont pas fait scandale, comme on pouvait s'y attendre ; le sens moral du public était émoussé par une si longue révolution où la force avait toujours été la seule législatrice. La nation est plus fatiguée qu'irritée, plus défiante des remèdes constitutionnels que froissée des usurpations. Les déceptions de la réaction thermidorienne, s'ajoutant à tant d'autres, ont encore augmenté ce découragement sceptique. Résister et surtout prendre l'offensive pour tenter une révolution, le pays n'en a plus la force. Et d'ailleurs, à quoi ces révolutions lui ont-elles servi jusqu'ici? Au profit de qui ferait-il un nouvel effort? La royauté, mal dégagée de l'ancien régime, toujours alliée aux armées vaincues de l'étranger, semble à tous impossible, à la plupart peu désirable. Cette royauté serait-elle autre, qu'on ne voudrait pas l'acheter au prix d'une crise. Un écrivain monarchique s'emporte vainement contre ces « poltrons » qui repoussent le roi, « de peur que son retour ne fasse tirer un coup de fusil de plus... C'est parce qu'ils veulent follement le repos et la constitution, ajoute-t-il, qu'ils n'auront ni l'un ni l'autre. » — « La lassitude est à son comble, écrit Mallet du Pan ; chacun ne pense qu'à passer en repos le reste de ses jours. » De là, vis-à-vis du gouvernement nouveau, une sorte d'indifférence apathique. « L'esprit public, dit toujours Mallet, est un esprit de résignation et d'obéissance... Pourvu qu'on gouverne tolérablement, le public sera content... C'est d'un bout à l'autre de la

France le même esprit, désir de la tranquillité sous tel gouvernement que ce soit[1]. » Il semble presque qu'on ait par paresse le désir de ne pas être mécontent, et qu'il y ait parti pris de ne pas y regarder de trop près.

Déjà, d'ailleurs, on pourrait discerner les premiers symptômes de ce dégoût de la vie publique qui deviendra si profond après le 18 fructidor. « On s'embarrasse fort peu du gouvernement », écrit Mallet. On ne vote plus, même quand il s'agit de se débarrasser des administrateurs suspects et antipathiques nommés par le Directoire. Au lendemain du 9 thermidor, la jeunesse dorée mêlait à sa frivolité une passion politique active et énergique; mais le 13 vendémiaire l'a refroidie; elle ne s'occupe plus que de son plaisir ou de sa fortune. Les muscadins font la queue à l'Opéra, au lieu d'assiéger le club des Jacobins. Mallet dépeint, avec son exactitude habituelle, cette maladie de l'opinion :

« Le beau monde va à la comédie en passant sur les « pavés encore teints du sang de ses parents ou voisins « tués par la mitraille de Barras... — On ne pense qu'à « soi et toujours à soi... — On ne pense qu'à piller et à « dépenser; il n'existe plus d'opinion; on se moque de « toutes les constitutions faites ou à faire... — Tous « sont plongés dans une sorte d'insouciance et de « léthargie sur leurs divisions politiques. Chacun ne « pense plus qu'à jouir, boire et manger. » (*Lettres du* 28 *janvier, du* 27 *mars, du* 26 *novembre* 1796. *Lettre du* 16 *thermidor an IV, adressée de Paris à Mallet.*)

Sans doute, cet état de l'esprit public est triste; il

[1] Mallet du Pan, lettres des 28 janvier, 27 mars, 2 et 26 novembre 1796.

semble plus fait pour le despotisme que pour la république; mais il garantit, au début de la constitution nouvelle, une sorte de docilité passive et même une adhésion plus complète, si le Directoire sait, malgré son origine, établir un gouvernement régulier qui assure le repos à ce peuple fatigué.

Ces dispositions de l'opinion devaient nécessairement avoir leur contre-coup sur la conduite des députés du nouveau tiers, les seuls que la nation ait pu librement choisir. C'est un fait considérable que l'arrivée au milieu des restes de la Convention de représentants comme Portalis, Barbé-Marbois, Tronson-Ducoudray, Mathieu Dumas, Lafond-Ladébat, Muraire, Dupont de Nemours, Siméon, Pastoret, etc. Quel contraste entre ces hommes sérieux, estimés, instruits, et la bande (on dirait de nos jours la bohème) révolutionnaire, dont la domination avait, depuis trois années, humilié autant qu'opprimé la France! Ce n'est pas seulement un parti différent, c'est un autre monde. Tous ces hommes n'ont marqué pendant la Terreur que par leur résistance aux Jacobins; plusieurs ont été à la Législative les adversaires des fauteurs du 10 août; d'autres sont nouveaux dans la vie parlementaire. Libres de choisir, ils préféreraient la monarchie; cependant, sauf De Larue, Lemerer et quelques autres, ils n'appartiennent pas au parti monarchique. Ils peuvent répéter, avec Barbé-Marbois, « qu'ils ne sont ni royalistes ni républicains », ou avec Portalis : « Je ne dis point la sagesse, mais le hasard a fait que je n'ai appartenu à aucun parti. » Aussi n'arrivent-ils pas avec la volonté de renverser la république. « Les nouvelles élections, dit Thibaudeau, s'étaient faites, pour la plupart, en haine de la Convention, non

de la république. » Les nouveaux venus s'unissent aux conventionnels modérés. « Nous vous prenons pour chef de file, dit Portalis à Thibaudeau; nous voulons marcher sur votre ligne. » Ces députés croient même nécessaire et politique de faire à la tribune les déclarations les plus nettes contre le royalisme[1]. Telle est la sincérité de ces sentiments, qu'on en retrouve l'expression et l'explication dans les Mémoires écrits postérieurement par ces hommes, à une époque où ils n'avaient aucune raison de feindre un républicanisme rétrospectif[2].

[1] Tronson-Ducoudray dit aux Anciens : « Les membres des deux anciens tiers et du nouveau sont tous républicains et gens d'honneur. Nous tiendrons tous notre serment, et, s'il est diverses espèces, je ne dis pas de contre-révolutionnaires, mais de fous qui osent concevoir l'idée de renverser la république, nous saurons bien les contenir. » — Dupont de Nemours déclare à la même tribune : « Il n'y a point de royalistes dans le conseil. Tout le monde veut la constitution de 95, qui est républicaine. » — Enfin Larivière s'écrie : « Le royalisme, je promène en vain mes regards sur la république française, je ne le vois nulle part. »

[2] Barbé-Marbois : « Sans nous être concertés, nous fûmes tous d'accord et nous nous montrâmes religieux observateurs de la constitution... Une nuance bien essentielle à remarquer, c'est que, hormis cinq ou six hommes qu'on pouvait regarder comme suspects de royalisme, les plus animés n'étaient réellement irrités que contre la conduite despotique et contre les déprédations des directeurs, non contre le régime républicain... Si les deux pouvoirs eussent agi de concert et s'il eût dépendu de nous de placer des hommes vertueux à la tête du gouvernement républicain, la France eût fait un essai tranquille de cette loi nouvelle. » (*Journal d'un déporté*, Introd., p. 16, 17; t. I, p. 4, 6, 7.) — Mathieu Dumas : « Nous reconnûmes que le gouvernement républicain était pour notre pays, et vu les circonstances, le seul moyen de salut : ce fut de bonne foi que les membres les plus influents du conseil des Anciens se dévouèrent à le maintenir et à l'améliorer autant qu'il serait possible... Il n'est pas vrai, quelles que fussent au fond nos opinions monarchiques, que nous ayons servi la cause royale. Nous n'avions d'autre but, d'autre

Est-ce à dire qu'ils aient, au fond, grande confiance dans l'avenir de la république? Plusieurs n'y voyaient, comme le dit Lacretelle, qu'un « régime provisoire ». Seulement il leur paraissait sage de ne pas perdre leurs forces à la poursuite d'une monarchie que, pour le moment, ils jugeaient impossible, et ils regardaient comme un devoir patriotique d'améliorer, autant qu'ils le pouvaient, le gouvernement existant. « Oui, sans doute, — disait alors l'un d'eux, Mathieu Dumas, à ses amis, — c'est une bien mauvaise machine que celle d'une république idéale qui n'a aucun principe fixe, aucune base dans les mœurs... Mais les machinistes sont plus mauvais encore que la machine... Dans les circonstances présentes, nous devons, pour le bien de notre pays, maintenir cette machine si compliquée, telle qu'elle est. Si nous nous attachons à régulariser son jeu, au lieu de l'entraver, elle peut s'améliorer par des choix successifs et détruire peu à peu, sans secousse, les influences les plus dangereuses pour la liberté[1]. » Lacretelle, qui était en rapports fréquents avec ces députés, a dit justement d'eux : « Ils voulaient appliquer à la république les principes généraux de justice et de morale que réclame toute espèce de gouvernement bien fondé. Si elle succombait dans l'expérience, c'était une preuve de plus de sa vicieuse nature. Ils voulaient seulement que sa mort ne fût accompagnée d'aucun nouveau désastre pour la France[2]. »

intention, que de prévenir le retour de l'anarchie et d'amener le gouvernement républicain, tel que nous l'avions trouvé, tel que l'usurpation l'avait fait, à se légitimer aux yeux de la nation, par la loyauté et la moralité de ses actes. » (*Souvenirs*, t. III, p. 73.)

[1] *Souvenirs* de Mathieu Dumas, t. III, p. 74.

[2] Lacretelle, *Histoire de la Révolution française*, t. VIII.

Substituer un régime de justice au régime révolutionnaire, c'est en effet la mission que se sont donnée et que d'ailleurs avaient reçue du pays les députés du nouveau tiers. Encore mènent-ils cette campagne avec des ménagements tels, qu'on est parfois tenté de les accuser de faiblesse. Ils ne cherchent pas — ce qu'ils auraient pu faire sans sortir de la légalité — à renverser la coterie des régicides qui a usurpé le pouvoir; leur opposition est, non-seulement rigoureusement constitutionnelle, mais même modérée. Certes, les républicains n'ont pas lieu de se plaindre. Les nouveaux venus consentent à ne pas s'en tenir à l'essai de république que les révolutionnaires ont, par leur égoïsme, fait échouer pendant la dernière année de la Convention; ils oublient les élections mutilées par les décrets des « deux tiers », leurs amis mitraillés au 13 vendémiaire, le Directoire escamoté par les hommes du 10 août; ils permettent encore une fois à la république de faire ses preuves et même ils sont prêts à l'y aider avec bonne foi et bonne volonté.

§ 2. — LES ROYALISTES MODÉRÉS ET M. DE MAISTRE.

C'était en grande partie aux fautes des royalistes extrêmes — fautes dont l'excuse, mais aussi les déplorables conséquences, ont été déjà indiquées — que la république devait ces dispositions favorables ou résignées. La lumière ne finira-t-elle pas par se faire dans la petite cour de Vérone? Il semble que les événements y aident, en démontrant l'inanité des moyens employés jusqu'ici pour rétablir la royauté. La Vendée et la Bre-

tagne sont soumises; la coalition est partout battue. Il est donc manifeste que la restauration ne peut venir que de l'intérieur et d'un mouvement de l'opinion. Pour que ce mouvement se produise, ne faut-il pas détruire, par une conduite nouvelle, l'impression qu'avait faite la Déclaration royale de 1795?

Il est des hommes honnêtes et courageux qui le comprennent et qui ne se lassent pas de le dire avec cette liberté et cette franchise que les vrais royalistes ne se sont jamais cru interdites par leur respect et par leur dévouement. Ces hommes redoublent à ce moment même d'efforts pour éclairer le roi. A leur tête est toujours l'infatigable Mallet du Pan qui écrivait, dans les premiers jours de 1796 :

« Nul doute que si le roi, consultant les d'Entraigues, « *repousse toutes conditions et s'en tient aux termes* « *de sa Déclaration,* on n'offre le trône à d'autres ou « qu'on n'organise peut-être une république. » (*Lettre du* 10 *janvier* 1796.) — « Je gémis de voir que nos « princes et les émigrés soient si ridiculement informés « et qu'ils battent continuellement la campagne. Si, « par une conduite *compatible avec les personnes,* « *avec les préjugés et les intérêts du temps, avec la* « *force impérieuse des circonstances,* le roi ne re- « tourne et ne fixe vers lui ou vers sa branche cette « multitude de révolutionnaires anciens et nouveaux, « royalisés à demi ou en chemin de se royaliser, vous « les verrez prendre le premier roi qui s'arrangera « avec eux. » (*Lettre du* 20 *février.*)

C'est surtout avec les modérés du nouveau tiers que la royauté, selon Mallet, devrait chercher à s'unir. « Il faudrait, disait-il, traiter avec eux, se conduire ensuite

par leurs instructions et les laisser faire. » C'est « la seule planche de salut ». Et il ajoutait : « Tout le monde vous abandonnera, lorsque vous montrerez vos sabres, vos Anglais, vos Autrichiens, vos projets de conquêtes. »

Mallet du Pan n'était pas seul, en ce moment, à reconnaître la nécessité urgente pour la royauté de changer de tactique. Il y avait à Londres un petit noyau de monarchistes constitutionnels : Lally-Tollendal, Montlosier et surtout Malouet, l'une des plus pures et des plus sages figures de ce temps[1]. « Toutes les prétentions de l'ancienne aristocratie, dit Malouet dans ses Mémoires, toutes les menaces, tous les projets de vengeance et les goûts passionnés pour l'ancien régime étaient autant d'absurdités qui nous interdisaient tout espoir de retour. Nous étions trop pénétrés, mes amis et moi, de toutes ces inconséquences, pour ne pas les combattre hautement. » Aussi publiaient-ils, précisément à cette époque, en 1796, diverses brochures. Il suffira de citer quelques lignes de l'une d'elles, pour en apprécier l'inspiration élevée et la profonde clairvoyance :

« Ce n'est plus ce qui nous convient qu'il faut exa-
« miner, c'est ce qui convient à la France. Nous n'avons
« plus de force pour la vaincre ; nous en avons peut-
« être pour la sauver... Consacrer autant qu'il sera
« possible toutes les institutions du moment, ne vouloir
« de mouvement que ce qu'il faudra pour assurer le

[1] L'autorité de Malouet ne paraît pas pouvoir être recusée plus que celle de Mallet du Pan par les royalistes. On n'a pas oublié son dévouement et son courage, de 1789 à 1792. Il en reçut un jour une digne et touchante récompense. Au retour de Varennes, il s'était présenté aux Tuileries. Lorsqu'il entra, la reine, encore tout émue, dit au jeune dauphin : « Mon fils, connaissez-vous Monsieur ? — Non, ma mère. — C'est M. Malouet ; *n'oubliez jamais son nom.* »

« règne des lois et non pour recommencer celui des « convulsions et des crises, tel est le but auquel désor- « mais chacun de nous doit tendre... Tant qu'il restera « à des cœurs aigris des espérances de vengeance, que « peut-on faire avec des espérances de repos? Dans ce « cas, nous pouvons nous arranger d'avance pour de « nouvelles et terribles crises... La France périra pour « les chefs actuels qui la gouvernent, elle n'en périra « pas moins pour nous et n'en deviendra que plus « redoutable à l'Europe. »

Dans une autre de ces brochures, M. de Montlosier s'exprimait ainsi :

« La monarchie s'est enfoncée avec le poids de nos « droits et de nos prérogatives qui s'y étaient réfugiés. « Il faut que nous sacrifiions nos droits et nos préroga- « tives pour qu'elle revienne à flot... C'en est fait, la « révolution a envahi toute la France. Il faut entrer « dans cet amalgame tel qu'il est, y chercher notre « place et se persuader qu'on n'y sera pas reçu avec la « valeur de son ancienne existence. »

Si ces royalistes sages et dévoués s'exposaient, comme le rapporte Malouet, aux « censures et à la malveillance » des émigrés, ce n'est pas qu'ils eussent grand espoir. L'un d'eux, le chevalier de Panat, exprimant la pensée de tout ce petit groupe, écrivait de Londres à Mallet, en janvier 1796 :

« Vous nous parlez souvent de la folie de Vérone. « Hélas! mon cher ami, cette folie est générale et « incurable. Combien vous vous trompez en croyant « qu'il y a un peu de raison dans la cour du frère! « Nous voyons tout cela de près et nous gémissons : « personne n'est corrigé; personne n'a su ni rien

« oublier ni rien apprendre. Tous les chefs de l'aristo-
« cratie, tous les hommes influents sont bien au delà
« des idées de Coblentz. On ne peut donc former aucune
« espérance. La nature des choses ramènera bien la
« monarchie, mais jamais Louis XVIII. Les démarches
« insensées de ce prince out précipité la ruine de son
« antique maison; il s'est perdu et a entraîné avec lui
« tous ces hommes constamment aveuglés, tout à la fois
« victimes et exemples. »

En effet, les conseils des modérés n'étaient pas mieux écoutés en 1796 qu'ils ne l'avaient été pendant les années précédentes. Mallet était réduit à gémir sur « la fatale ligne où le roi s'était placé, et où il persistait ». « Le roi n'est entouré, écrivait-il, que de courtisans et d'ambitieux médiocres; on ne sort pas du déluge avec ces avirons-là... C'est le comble de la démence... Le délire d'une semblable idée n'a pas encore eu d'exemple et n'a pas de nom. » Il savait que sa franchise le faisait mal voir et qu'on avait des « préventions » contre lui; mais ce n'était pas ce qui l'attristait le plus. « Les nouvelles sottises de Blankenbourg (où s'était réfugié Louis XVIII à cette époque) passent ma conception, écrivait-il au commencement de 1797; on dirait que le roi a gagé de se perdre en dépit des circonstances. »

Il est vrai que les monarchistes constitutionnels rencontraient alors en face d'eux un adversaire redoutable. Un gentilhomme de Savoie, jusque-là peu connu, et que la révolution, en s'étendant, avait expulsé de son pays, publiait, en 1796, un écrit qui avait aussitôt un immense retentissement. L'ouvrage était intitulé : *Considérations sur la France*, et l'auteur se nommait Joseph de Maistre. Il ne faut pas confondre un seul instant un tel écrit avec

les factums dont il a été déjà parlé. C'est une œuvre de haut souffle, de grandes vues, avec cette langue fière, vibrante qui fait de M. de Maistre un incomparable écrivain. L'auteur, sur plus d'un point, est en désaccord avec les émigrés. S'il ne veut pas la royauté constitutionnelle, il repousse l'arbitraire incapable de l'ancien régime. S'il entrevoit sans déplaisir « le glaive de la justice » s'abaissant non-seulement sur les « parricides », mais sur « quelques nobles qui ont déplu », il rejette ces rêves de vengeances folles qui remplissent les livres des Ferrand et des d'Entraigues. Il y a chez cet étranger une exaltation de patriotisme français qui lui fait applaudir aux victoires des armées républicaines. Enfin, bien loin de voir dans la révolution un de ces accidents passagers dont on pourra faire disparaître la trace, il y reconnaît, tout en la traitant de « satanique », une des grandes phases de l'histoire du monde. Il fait peu de cas des émigrés :

« Une des lois de la révolution française, dit-il, c'est que « les émigrés ne peuvent l'attaquer que pour leur mal- « heur et sont totalement exclus de l'œuvre qui s'opère. « Depuis les premières chimères de la contre-révolu- « tion jusqu'à l'entreprise à jamais lamentable de Qui- « beron, ils n'ont rien entrepris qui ait réussi et même « qui n'ait tourné contre eux... Tout ce qu'ils entre- « prennent est marqué d'un caractère d'impuissance et « de nullité... Les émigrés ne peuvent rien; on peut « même ajouter qu'ils ne sont rien. »

Mais si cet esprit est trop haut pour se rapetisser à la mesure des « brochuriers » et des brouillons de l'émigration, il est trop absolu pour se rattacher à la politique pratique et sensée de Mallet du Pan ou de Malouet.

L'un des objets principaux de ce livre est de justifier et d'exalter la Déclaration royale, si vivement regrettée par les constitutionnels. Il ne comprend même pas qu'on se permette de la critiquer. Il n'admet pas qu'un royaliste dise : « Je suis prêt à verser mon sang pour le roi ; cependant, sans déroger à la fidélité que je lui dois, je ne puis m'empêcher de le blâmer... » — « Vous mentez au monde et à vous-même, réplique impétueusement M. de Maistre; si vous étiez capable de sacrifier votre vie au roi, *vous lui sacrifieriez vos préjugés.* » Sans doute, il s'efforce de faire ressortir ce qu'il y a de libéral et de clément dans la Déclaration; mais ce qui lui plaît le plus, c'est le parti pris absolu de refuser toutes les concessions, toutes les transactions avec le nouveau régime et de remonter à ce qu'on appelle la vieille constitution française d'avant 1789 :

« De quel droit le roi se ferait-il obéir, dès qu'il « abandonnerait les lois antiques?... Dans les circon- « stances terribles où il s'est trouvé, rien n'était plus « séduisant que la tentation de transiger avec les prin- « cipes pour reconquérir le trône. Tant de gens ont « dit que le roi se perdait en s'obstinant aux vieilles « idées ! Il paraissait si naturel d'écouter des proposi- « tions d'accommodement... Charles II se trouva-t-il « bien d'avoir adhéré aux propositions des Écossais? On « lui disait, comme on a dit à Louis XVIII : « Il faut « s'accommoder au temps; il faut plier. C'est une folie « de sacrifier une couronne pour sauver la hiérarchie.» « Il le crut et fit très-mal. Le roi de France est plus « sage. »

Aussi M. de Maistre applaudit-il Louis XVIII d'avoir déclaré s'en tenir à la vieille constitution. « Encore une

fois, dit-il, ces mots sont inspirés. » Au fond de ce refus de transaction, il y a, chez le gentilhomme savoisien, un grand dédain de l'opinion. Quand il entend dire : « Le peuple veut... le peuple ne consentira pas... », il s'impatiente et s'écrie :

« Quelle pitié! le peuple n'est pour rien dans les « révolutions, ou du moins il n'y entre que comme « instrument passif. Quatre ou cinq personnes, peut- « être, donneront un roi à la France. Des lettres de « Paris annonceront aux provinces que la France a un « roi, et les provinces crieront : « Vive le roi! » A Paris « même, tous les habitants, moins une vingtaine peut- « être, apprendront en s'éveillant qu'ils ont un roi. « Est-il possible, s'écrieront-ils, voilà qui est d'une « singularité rare! Qui sait par quelle porte il entrera! « Il serait bon peut-être de louer des fenêtres d'avance, « car on s'étouffera... » Quand on supposerait que la « république a la majorité en France (ce qui est indu- « bitablement faux), qu'importe? Lorsque le roi se « présentera, sûrement on ne comptera pas les voix et « personne ne remuera : d'abord par la raison que « celui même qui préfère la république à la monar- « chie préfère cependant le repos à la république, et « encore parce que les volontés contraires à la royauté « ne pourront se réunir. »

Puis, avec une verve étincelante, il décrit ce qui se passera une fois le roi proclamé en quelque ville, les motifs d'intérêt, d'ambition, de crainte, qui détermineront chacun à se rallier à lui, et il ajoute avec désinvolture : « Citoyens, voilà comment se font les contre-révolutions. »

Il y a beaucoup d'esprit, et même un peu de vérité,

dans ce tableau, surtout quand on prend la France à un de ses moments de grande fatigue. Mais M. de Maistre omet de dire par quel moyen le roi s'installera d'abord sur un point quelconque du royaume. C'est par là que s'écroule toute cette brillante argumentation. Le roi ne pouvant entrer par force, ni par surprise, il fallait bien compter avec l'opinion. Il ne s'agissait pas de savoir comment Louis XVIII serait accueilli, une fois revenu, mais bien comment il reviendrait. M. de Maistre, à la vérité, ne s'embarrasse pas pour si peu. Ce que les hommes ne peuvent pas, Dieu le fera. Il aime ainsi à passer hardiment par-dessus les moyens humains et naturels; sa parole prend alors quelque chose du prophète; il n'a pas peur de parler au nom de la Providence et de paraître son précurseur :

« Croit-on que le bras qui se servit jadis d'un si « faible instrument soit raccourci, et que le suprême « ordonnateur des empires prenne l'avis des Français « pour leur donner un roi? Non : il choisira encore, « comme il a toujours fait, ce qu'il y a de plus faible « pour confondre ce qu'il y a de plus fort... Quand le « moment sera venu, il rétablira la monarchie française « malgré ses ennemis; il chassera ces insectes bruyants « *pulveris exigui jactu :* le roi viendra, verra, vain- « cra. »

Ce goût de la prophétie, cette argumentation par le miracle n'ont-ils pas, comme beaucoup des idées et des procédés de M. de Maistre, fait école dans une partie de la presse royaliste? Déjà dangereux et féconds en erreurs chez un aussi grand esprit, ils n'ont trop souvent servi chez ses imitateurs qu'à justifier l'imprévoyance ou l'abstention. Mais on comprend l'effet que ce brillant et

fier langage, ces théories absolues et dédaigneuses, ces prédictions retentissantes produisaient chez les émigrés. Le roi se plaisait à s'entendre ainsi encourager, et, pendant qu'il faisait un accueil plus que froid aux conseils de Mallet, de Malouet ou de Montlosier, il écrivait à M. de Maistre, le remerciait et lui offrait, pour répandre son livre en France, de l'argent que le gentilhomme refusait d'ailleurs avec dignité.

Pendant ce temps, le langage des cerveaux brûlés de l'émigration, des « jacobins d'aristocratie », comme les appelait Mallet, était toujours le même. Ils annonçaient que lors de la restauration, ils amèneraient M. de la Fayette dans une cage de fer. Mallet parlait à cette époque de « notes virulentes » rédigées par des émigrés, anciens membres du parlement, « où on déclarait également coupables, monarchiens, anglomanes, constitutionnels, jacobins ». Il dénonçait aussi les agents royalistes, « ces entrepreneurs de contre-révolution à deux cents francs par mois, que paye le ministre d'Angleterre », ces « hommes de paille qui voient des clochers dans la lune », et il ne tarissait pas sur leur « nullité » et sur leurs « sottises ». Enfin, il voyait avec désespoir les meneurs préparer des « *quiberonnades* ». « Ces expéditions extravagantes, écrivait-il, ces paquets d'émigrés qu'on va jetant les uns après les autres sur des côtes couvertes d'ennemis, ce gaspillage des ressources, ces puérilités sont inexplicables. »

La conduite des royalistes du dehors n'avait pas seulement pour résultat d'effaroucher et d'éloigner cette grande masse flottante qu'il aurait été possible, à un moment, d'attirer; elle refroidissait même les plus dévoués et les plus actifs parmi ceux qui, à Paris, avaient excité

et dirigé, avant le 13 vendémiaire, le mouvement royaliste. L'un de ces derniers, Lacretelle, fait connaître, en rappelant les souvenirs de cette époque, l'état d'esprit de ses amis. Ils ne se préoccupaient plus guère que de détruire ce qui restait du vieux code révolutionnaire. Leurs vœux, sans doute, se portaient vers la monarchie des Bourbons, mais sans ardeur, avec peu de confiance et surtout avec la restriction qu'il faudrait obtenir d'elle ou lui imposer des garanties légales pour les libertés. « Nous attendions, ajoute Lacretelle, ce qu'il plairait à la Providence d'en décider, bien résolus à n'appeler par nos écrits, ni la guerre civile, ni la loi de l'étranger [1]. » Aussi, Mallet, qui voyait à la fois l'aveuglement au dehors, le découragement au dedans, perdait-il tout espoir :

« On reviendra toujours à la monarchie, mais proba-
« blement, ni vous ni moi ne verrons cet événement.
« Toute espérance est bannie de mon âme. » (*Lettre du* 19 *mai* 1796.) — « Baissez la toile, la pièce est jouée :
« on ne se ravise pas avec succès lorsqu'on a précipité
« sa ruine par cinq ans de fautes irrémédiables. » (*Lettre du* 29 *mai.*) — « Voici le premier moment où toute
« espérance et tout courage m'ont abandonné. » (*Lettre du* 13 *juillet.*) — « La royauté n'est qu'une vague ré-
« miniscence. » (*Lettre du* 2 *novembre.*) — « Les affaires
« n'ont jamais présenté à mes yeux une face plus désa-
« vantageuse. Je n'aperçois en ce moment et depuis
« longtemps, ni jour, ni moyens, ni issue. » (*Lettre du* 26 *novembre.*)

[1] Lacretelle, *Dix années d'épreuve*, p. 292.

§ 3. — LA RÉACTION CONTRE LE DIRECTOIRE.

Les royalistes n'étaient pas changés; les républicains le sont-ils? Vont-ils établir ou laisser établir ce régime de justice et de paix auquel aspire l'opinion? Vont-ils bien accueillir ces modérés du nouveau tiers, disposés à s'accommoder de la constitution existante? Non; ils se soucient peu de l'avenir de la république; ils n'ont toujours qu'une préoccupation : garder le pouvoir, qu'ils considèrent comme leur conquête et leur place de sûreté. Le premier usage qu'ils avaient fait de la majorité frauduleuse assurée par les derniers décrets de la Convention, avait été de s'emparer entièrement du Directoire, pour se fortifier mieux encore contre l'opinion, et de n'y nommer que des régicides : la Réveillère, Rewbell, Barras, Carnot et Letourneur. Ils repoussaient ce qu'ils appelaient déjà à cette époque « la république sans républicains ». Bien loin de se réjouir en voyant les modérés accepter nettement les institutions en vigueur, ils s'en alarmaient et cherchaient à les rebuter. « Ils ne voyaient en nous, dit Barbé-Marbois, que des usurpateurs de leur domaine et des hommes appelés à les livrer un jour à la justice. » C'était d'ailleurs avec dédain que cette aristocratie révolutionnaire prétendait traiter les parvenus de la dernière élection. Un de ceux-ci, à l'une des premières séances, ayant osé faire quelque réclamation, Lecointre-Puyraveaux répondait « que, sans doute, des hommes nouveaux ne prétendaient pas tracer une ligne de conduite aux patriotes qui avaient passé à travers cinq années de révolution ».

Toutes les places livrées aux Jacobins; les complots socialistes de Babeuf facilités par une tolérance coupable, puis mollement réprimés; une affectation puérile et mensongère à mêler le royalisme à ces complots; le vieux code révolutionnaire défendu avec acharnement comme l'arche sainte; la liberté de la presse cyniquement reniée en parole et violée en fait; l'indépendance du pouvoir judiciaire méconnue; le commerce détruit; la crise financière à l'état permanent; les caisses publiques presque vides et cependant livrées au pillage; les gendarmes trop occupés de conduire les prêtres à la frontière pour inquiéter les voleurs des grandes routes; la police absorbée par la surveillance des opposants politiques et impuissante à assurer cet ordre matériel, condition première et en quelque sorte banale d'un État civilisé : telle était, aux débuts du Directoire, la réponse des républicains à cette opinion qui s'était montrée, au premier abord, disposée à accepter la république, pourvu qu'elle y trouvât un peu de justice et d'ordre, la clôture et non la continuation de la révolution. Ces hommes étaient donc toujours ce qu'ils s'étaient montrés à la fin de la Convention, d'autant plus âpres à défendre leur domaine révolutionnaire, que l'état de l'esprit public éveillait plus leur défiance.

Le Directoire sentait-il l'opinion s'éloigner, froissée et inquiète, il n'imaginait rien de mieux, pour la ramener, que d'imposer des « mœurs républicaines », de rendre obligatoires certains chants, certaines formules de langage, d'interdire le dimanche, de punir les « monsieurisants », de faire célébrer toutes les fêtes ridicules du calendrier conventionnel. C'était ce que Chénier appelait « exciter et rallumer l'amour de la républi-

que[1] ». Prétention odieuse et grotesque de ces Jacobins qui veulent façonner une France pour leur république, au lieu de faire la république pour la France!

En tout cela, le Directoire était aussi maladroit que malintentionné. Il réveillait le dégoût, non la crainte, et faisait succéder, à l'indifférence indulgente et fatiguée du début, une hostilité de jour en jour plus vive. C'est surtout la presse qui prend l'offensive. Les écrivains royalistes, presque tous poursuivis après le 13 vendémiaire, s'étaient d'abord cachés et tus; mais bientôt, se sentant protégés par l'opinion, ils paraissent au grand jour pour purger leur contumace : le jury les acquitte. Ils reprennent alors, avec plus d'ardeur que jamais, leur campagne contre la faction et le régime révolutionnaires. Après le 9 thermidor, ils avaient montré le sang versé par les terroristes; aujourd'hui, ils dénoncent l'argent que ces mêmes hommes ont volé et amassé. Chaque matin, ils content l'histoire nouvelle de quelque fortune scandaleuse. A aucune époque, les journaux parisiens n'ont été aussi nombreux et aussi agressifs : il y en a plus de soixante-dix, presque tous adversaires acharnés du Directoire; et, symptôme curieux que l'on a pu retrouver à d'autres époques de fatigue et de décadence, le succès n'est plus pour les journaux sérieux qui continuent à traiter les questions politiques *ex professo*, mais pour la petite presse satirique, gouailleuse, frivole, vivant de personnalités et d'invectives, ne se

[1] Benjamin Constant ne disait-il pas lui-même dans une brochure: « Il faut étouffer la mode, fermer tous les lieux publics où l'aristocratie ferait de nouvelles conquêtes, donner à toutes les fêtes l'empreinte républicaine. Le repos doit être le partage de tous, mais la jouissance et le plaisir doivent appartenir exclusivement à la république »?

piquant ni de morale sévère, ni de bonne tenue, ni même souvent de véracité ou de justice. Ce sont : le *Thé*, le *Menteur*, le *Journal des Rieurs*, les *Actes des Apôtres et des Martyrs*, le *Miroir*, le *Grondeur*, tous implacables contre les républicains et ne se gênant pas au besoin pour siffler la république elle-même.

Ah ! il m'en souviendra
Larira,
De notre république !

tel est le refrain d'une chanson publiée par le *Thé*. Le Directoire semble tout ahuri de ces attaques multiples et quotidiennes. Il fonde des journaux officieux ; on ne les lit pas. Il invente des mesures restrictives ; on passe à travers. Il fait traiter à la tribune les écrivains « de polissons, de gredins, d'assassins » ; il les fait comparer aux prostituées ; les journaux répondent injures pour injures. Il imagine divers projets de loi plus arbitraires les uns que les autres contre la liberté de la presse ; aucun ne peut aboutir, ou, du moins, n'est efficace.

Cependant le moment approche où le premier renouvellement partiel, fixé au printemps de 1797, va faire entrer un second tiers de nouveaux députés dans les conseils. Cette perspective excite encore le mouvement d'opinion provoqué par la conduite du Directoire et entretenu par la presse. Mallet du Pan, tout à l'heure si découragé, se reprend à espérer. « On commence à se secouer, écrit-il le 19 mars 1797 ; on traite le gouvernement et les républicains comme on traitait le Roi en 1789 ; l'opinion va grand train. » Il redoute seulement quelque maladresse compromettante des royalistes extrêmes. « Si tout ce qui veut la monarchie ne marche

pas d'ensemble, écrit-il, si on veut précipiter le dénoûment, si des conspirateurs imbéciles vont se mêler au mouvement, si quelque nouvelle gaucherie de Blankenbourg vient encore une fois gâter les circonstances, nous retomberons dans l'abîme. »

En effet, en février 1797, les royalistes de l'émigration nouaient un complot ridicule, qualifié de « conspiration des Marmousets », où des agents subalternes, ayant « plein pouvoir du Roi d'agir et de parler en son nom pour tout ce qui concernait le rétablissement de la monarchie », essayaient d'embaucher quelques officiers de l'armée de Paris. Promptement découvert, ce complot ne profitait qu'au Directoire qui s'empressait d'en faire grand bruit; il ne nuisait qu'aux modérés du nom desquels les agents s'étaient servis sans y être aucunement autorisés, et à la cause monarchique dans laquelle le pays était amené une fois de plus à voir l'ancien régime cherchant à se rétablir par la force. On avait choisi, du reste, avec une opportunité singulière, ainsi qu'on l'avait déjà fait en 1795, pour l'expédition de Quiberon, le moment où éclatait contre les républicains un puissant mouvement d'opinion qu'il eût fallu avant tout ne pas compromettre et ne pas effaroucher. Pas plus dans un cas que dans l'autre, on ne s'était concerté avec les royalistes de l'intérieur. Il semble même que les conspirateurs aient voulu précisément devancer les modérés et prévenir une restauration où ces derniers auraient eu leur part d'action. Ils répondaient à ceux qui, comme Mallet, cherchaient à les détourner de ces imprudences : « Il n'y a que les têtes à perruques qui trouvent difficile de rétablir la monarchie *sans modifications.* » Un des inspirateurs du complot, le duc de

Vauguyon, se réjouissait déjà de « l'humiliation qu'allaient éprouver les rois de l'Europe, en voyant le roi de France, si négligé par eux, sortir d'un village pour monter sur le trône ». Mallet, qui rapportait ces propos, ajoutait : « Ils s'attendaient tous à voir arriver de Paris une députation avec la couronne et un carrosse à six chevaux. » L'un des agents arrêtés par le Directoire, Proli, n'avouait-il pas que la grande affaire des conspirateurs était d'empêcher les élections? « Nous sommes perdus, répétait-il sans cesse, si on fait des élections », tant il redoutait qu'elles amenassent le succès de « ces abominables constitutionnels qu'il voulait exterminer ».

Devant cet aveuglement obstiné, qui vient toujours entraver ce qu'on tente de sérieux pour la cause royale, Mallet ne se contient pas :

« Le gouvernement cherchait une conspiration; il « l'eût payée deux millions; on la lui donne. Lesquels « sont les plus coupables de ces stupides agents, ou de « ceux qui les choisissent, qui inventent de tels projets, « qui les font exécuter à la veille des élections, au mo- « ment où le gouvernement tombait dans le décri, où « il était réduit, pour se soutenir, à conspirer lui-même « contre la constitution, où l'opinion s'élevait comme « un ouragan contre ses agents et ses opérateurs? » (*Lettre du* 8 *mars* 1797.)

Mais, par bonheur, le ridicule même de la conspiration empêche qu'elle ne fasse tout le mal espéré par le gouvernement et redouté par Mallet. Le mouvement d'opinion ne s'arrête pas; il s'accroît. Le Directoire ne peut plus se faire d'illusion. A mesure qu'approche l'échéance, si menaçante pour lui, de l'élection du second tiers, il est plus inquiet, plus troublé, plus agité.

Il avoue naïvement les motifs de sa terreur à la tribune. Vainement exclut-il arbitrairement une partie des électeurs comme suspects d'émigration ; vainement impose-t-il à tous les votants une « promesse de haine à la royauté » ; vainement désigne-t-il les candidats, envoie-t-il des commissaires omnipotents, use-t-il d'intimidation ou de corruption, emploie-t-il tous les procédés, devenus depuis fameux, de la candidature officielle : il est impuissant à arrêter et à dominer cette opinion qu'il a lui-même réveillée par ses fautes. Au jour du scrutin, il voit partout ses candidats battus, ses adversaires triomphants.

Jamais manifestation plus nette et plus écrasante ne s'était produite. Cette nation, naguère si lasse de la vie publique, est une dernière fois revenue nombreuse et ardente aux assemblées électorales. Quant au sens du scrutin, il est évident. C'est, avant tout, une explosion de dégoût et de colère contre la faction qui, après avoir violé la France au 10 août, après l'avoir terrorisée, exploitée, déshonorée pendant plus de quatre années, prétend encore, malgré l'opinion, la garder en son pouvoir. Le pays veut, comme le dit, dans sa circulaire, l'un des nouveaux élus, M. Royer-Collard, « la proscription définitive et absolue du monstre révolutionnaire ».

§ 4. — LE DIRECTOIRE ET LES CONSEILS.

Les élections du second tiers avaient déplacé la majorité dans les deux conseils ; mais les conventionnels étaient encore en possession du Directoire. Leur prépondérance n'y avait pas été détruite par la nomination

de Barthélemy à la place de Letourneur. Il y avait donc désaccord absolu entre les deux pouvoirs. Qu'allait-il en résulter? La constitution de l'an III n'offrait pas, pour sortir d'un tel conflit, ce mécanisme ingénieux de la responsabilité ministérielle qu'on n'a pas, jusqu'ici, trouvé moyen de concilier avec les institutions républicaines. Les conseils n'avaient aucun rapport avec les ministres, n'exerçaient sur eux aucune action. Si le pouvoir exécutif persistait à gouverner contrairement aux vues de la représentation nationale, celle-ci n'avait d'autre ressource que la mise en accusation des directeurs eux-mêmes, c'est-à-dire une révolution.

Parmi les conventionnels, quelques-uns commençaient à se sentir intimidés et se demandaient s'il n'était pas temps de chercher à rentrer en grâce auprès des honnêtes gens. Legendre profitait de ce qu'il se trouvait un jour auprès de Barbé-Marbois pour lui parler du passé. « On m'appelait alors jacobin, disait-il ; les temps sont bien changés. Franchement, si Legendre de ce temps-là venait offrir son amitié à Legendre d'aujourd'hui, celui-ci n'en voudrait pas[1]. » Mais cette humilité repentante, sincère ou non, était une exception. Tout autre était l'attitude du plus grand nombre, notamment de ceux qui avaient été placés au Directoire pour veiller, non aux intérêts de la France, ni même à ceux de la république, mais à ceux de la faction conventionnelle. Plus l'opinion les menaçait, plus ils se roidissaient contre elle, résolus à une résistance désespérée. Quelques jours avant le dernier scrutin, Barras, de concert avec Sieyès et Tallien, avait songé un moment à sus-

[1] Barbé-Marbois, *Journal d'un déporté*, t. I, p. 10.

pendre les élections par un acte dictatorial. Une fois les députés nommés, les directeurs n'hésitèrent plus. Leur parti fut pris de briser la représentation nationale par un coup d'État. Tout fut désormais calculé dans ce dessein; et, pour se préparer un prétexte, dès le premier jour, ils accusèrent la nouvelle majorité de conspiration royaliste.

C'était une calomnie. L'un des éléments importants de cette majorité se composait des députés du premier tiers dont on connaît les sentiments. Ces hommes n'avaient pas changé et s'appelaient même « constitutionnels » pour mieux indiquer que leur politique consistait uniquement à réclamer la sincère application de la constitution républicaine. Les déclarations des chefs les plus considérables de ce groupe, notamment de Mathieu Dumas, de Barbé-Marbois qui, aussitôt après les élections, avait été nommé président du conseil des Anciens, ne peuvent laisser aucun doute [1]. Beaucoup des élus du second tiers pensaient et agissaient de même, et

[1] Barbé-Marbois : « Je suis loin d'affirmer qu'il n'y ait point eu de royalistes dans les deux conseils; mais ceux qui pouvaient s'y trouver ne firent aucune ouverture soit à mes amis, soit à moi, et je crois pouvoir assurer qu'ils n'auraient pas trouvé, dans notre société, un seul individu dont ils pussent espérer de l'appui dans leurs desseins. » (*Journal d'un déporté*, t. I, p. 12.) — Mathieu Dumas : « Je jure devant le juge silencieux et inexorable de tous les hommes publics, je jure sur l'honneur, que mon intention a toujours été de maintenir la constitution républicaine, persuadé qu'avec une administration équitable et modérée, elle pouvait rendre le repos à la France, faire goûter et chérir la liberté et réparer avec le temps les malheurs causés par la révolution. Je jure qu'il ne m'a jamais été fait, ni directement ni indirectement, aucune proposition de servir par mes actions, mes discours ou mon silence, de faire prévaloir, d'une manière prochaine ou éloignée, aucun autre intérêt que celui de la république et selon sa constitution. » (*Souvenirs*, t. III, p. 153.)

parmi eux, les deux plus illustres, Camille Jordan et Royer-Collard. C'est seulement après le 18 fructidor qu'ils se sont engagés plus avant dans la cause royaliste. « Bien des gens, a écrit plus tard Royer-Collard, ont été proscrits pour des opinions qu'ils n'avaient pas et que la persécution leur a données. »

Sans doute, parmi les nouveaux venus, surtout parmi ceux qui se réunissaient au club de Clichy, il en était qui trouvaient les constitutionnels trop prudents et dont l'ardeur passait généralement pour être inspirée par un sentiment royaliste. Pour la plupart d'entre eux, cette supposition n'était pas fondée. En tout cas, ces ardents n'arboraient pas de drapeau monarchique; ils s'en tenaient à la constitution, et la divergence entre eux et les modérés ne semblait porter que sur le degré de véhémence et d'âpreté dont il convenait d'user dans la lutte soutenue contre le Directoire. Les ardents voulaient l'attaque à outrance; les constitutionnels, plus timides ou mieux éclairés sur leur défaut de ressources matérielles et sur l'apathie d'une opinion désireuse de repos, s'efforçaient d'éviter une crise; mais en tout cela on chercherait vainement une conspiration monarchique[1].

[1] On a sur ce point le témoignage des modérés eux-mêmes : Barbé-Marbois dit dans ses Mémoires : « Il n'y avait point parmi nous de dissidence sur le maintien de la constitution; mais il y en avait sur la conduite à tenir envers le Directoire. » Puis après avoir parlé des propositions « indiscrètes et violentes » faites parfois à Clichy, il ajoute : « D'ailleurs on ne disait pas un mot contre la constitution. » — Camille Jordan, dans l'écrit qu'il a publié après le 18 fructidor sous ce titre : *Camille Jordan, député du Rhône, à ses commettants, sur la révolution du* 18 *fructidor*, reconnaît qu'il y avait parmi les députés des hommes qui pouvaient préférer la royauté; mais, dit-il, ils ne conspiraient pas; ils respectaient la constitution comme un dépôt confié à leur honneur; ils voyaient que le besoin le plus pressant du

L'un des plus vifs parmi les royalistes des conseils, De Larue[1], reconnaissait lui-même que la seule amélioration à chercher pour le moment était de mettre le gouvernement de la république en des mains plus dignes. Un de ses amis, causant avec Carnot, traitait de « chimère » toute idée de restauration immédiate ; il déclarait qu'on « était fort loin de la monarchie et plus loin encore du rappel des Bourbons ». On ne peut revenir à la royauté, disait-il, « que peu à peu, sans commotion, par l'opinion et par la volonté nationale ». C'était aussi le sentiment de Mallet, qui suivait ce mouvement avec une sollicitude anxieuse et qui y prenait même part en adressant des lettres à la *Quotidienne*. « On ne veut, écrivait-il le 19 avril 1797, ni secousses, ni contre-révolutions violentes, ni mesures précipitées. Les députés doivent glisser la France dans la monarchie et non l'y jeter au risque de nous mettre en pièces encore une fois. »

D'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu à toutes les époques, aucun lien n'existait entre cette campagne de l'intérieur et la politique de l'émigration. L'un des royalistes les plus prononcés des conseils, Quatremère, disait à propos d'un projet contre les émigrés : « Il faut adopter une

pays, c'était le repos; ils tenaient leurs systèmes les plus chers subordonnés à la volonté nationale; ils comprenaient que la royauté ne pouvait se rétablir que sans secousse et par le développement de l'opinion publique. — Thibaudeau, régicide, rapporte, dans ses Mémoires, ce qu'il disait alors à Benjamin Constant dans une conversation qu'il eut avec lui. Il soutenait qu'il y avait très-peu de royalistes dans les conseils. C'était seulement, disait-il, la politique du Directoire et la crainte du retour de la Terreur « qui donnait à la France une couleur de royalisme que réellement elle n'avait pas ». Il suffisait, « pour attacher la nation à la république, qu'elle se présentât avec les formes d'un gouvernement régulier ».

[1] *Histoire du* 18 *fructidor*, par De Larue, p. 280 et suiv.

rédaction qui n'ouvre pas la porte aux émigrés incurables. Nul de nous ne veut à cet égard transiger avec la sévérité des principes constitutionnels. » Les députés ignoraient absolument les rapports qu'un des leurs, Pichegru, avait eus antérieurement avec le prince de Condé. Quant aux démarches de l'agent royaliste, Duverne de Presle, qui se laissait surprendre par le Directoire, précisément au moment où cette découverte pouvait être le plus utile aux préparateurs du coup d'État, c'était, dit Mallet, une « manigance contre-révolutionnaire » qui « n'avait aucun rapport avec les Cinq-Cents ».

Cependant, dans l'entraînement de la lutte, quelques royalistes, De Larue tout le premier, semblaient parfois oublier les conseils de prudence et vouloir brusquer la solution. Ils rêvaient alors une crise violente, une dictature provisoire du général Pichegru qui aurait amené, selon eux, une restauration immédiate[1]. C'était surtout en dehors des conseils, dans la presse, dans les cafés, sur cette partie du boulevard appelé le petit Coblentz, que se produisaient les provocations d'une sorte de royalisme fanfaron et compromettant. Le général Beurnonville disait au comte d'Allonville, qui le rapporte dans ses Mémoires : « Parlez donc à ces messieurs, empêchez-les de se perdre; ces déclarations publiques ne servent point leur cause et peuvent la

[1] *Histoire du* 18 *fructidor*, par De Larue, p. 290. — Mathieu Dumas parle, dans ses *Souvenirs*, des quelques membres des Cinq-Cents qui « essayèrent de former un parti royaliste. Ils croyaient pouvoir exciter des troubles sérieux dont ils auraient profité pour faire une contre-révolution... Ce petit nombre de royalistes n'avait, en réalité, aucun moyen d'action... Malheureusement nos conseils étaient froidement accueillis... Notre prudence était taxée de timidité. »

ruiner. » Richer de Serizy, dont on a vu les illusions et la véhémence avant le 13 vendémiaire, n'était pas corrigé par les événements; peu de jours avant le 18 fructidor, il déclarait, avec son emportement habituel, à un écrivain qui attaquait aussi le Directoire, mais au profit de la république modérée : « Monsieur, quand nous aurons renversé ce Directoire dont le despotisme et la bassesse vous humilient comme moi, dès le lendemain nous tirerons l'épée l'un contre l'autre. Ce sont les Bourbons qu'il faut à la France. » Des chefs de chouans, MM. de la Trémouille, de Frotté, de Bourmont, d'Autichamp, de la Rochejaquelein, de Polignac, s'étaient rendus à Paris, intervention en ce moment et en ce lieu plus périlleuse qu'efficace.

Ces témérités étaient le fait de quelques individus et ne pouvaient justifier les accusations de royalisme que le Directoire lançait chaque jour contre la majorité, encore moins excuser l'attentat qu'il avait résolu [1]. Toutefois, elles lui fournissaient une sorte de prétexte et risquaient d'ébranler cette union de tous les conservateurs, qui seule eût permis de résister à la faction conventionnelle [2]. Les modérés ne voulaient pas se laisser

[1] Un historien républicain, M. Lanfrey, reconnaît la justice et la sagesse des mesures que le Corps législatif avait fait prévaloir contre le Directoire. « Que des provocations imprudentes, dit-il, des exigences intempestives se fussent mêlées à ces réclamations, c'est ce dont on n'avait pas le droit de s'étonner après nos tourmentes révolutionnaires. Le parti opposé au Directoire n'en avait pas moins pour lui l'immense majorité de la nation, *il n'en était pas moins sincèrement constitutionnel*, et les directeurs ne pouvaient pas même lui reprocher avec justice les deux ou trois conspirateurs royalistes qu'il abritait dans son sein sans les connaître... » (*Histoire de Napoléon Ier*, t. I, p. 295.)

[2] Un écrivain monarchique, M. Nettement, ancien rédacteur de

entraîner aussi loin. Thibaudeau, Portalis, Siméon, Tronson-Ducoudray faisaient faire des ouvertures au Directoire et lui offraient l'appui des constitutionnels, s'il voulait de son côté abandonner la politique révolutionnaire. Ils ne pouvaient donner une preuve plus forte de la sincérité et du bon vouloir avec lesquels ils avaient accepté la république. Le gouvernement et ses amis repoussaient ces ouvertures, ou ne paraissaient un moment les accueillir que pour dissimuler leurs projets et préparer plus à loisir le coup d'État. Que leur importait la république? Ces consciences troublées n'avaient qu'une préoccupation : du jour où elles n'auraient plus le pouvoir et le régime révolutionnaire pour se défendre, elles se voyaient obligées de rendre compte du passé. Carnot, qui pourtant appartenait alors à la minorité du gouvernement, sentait, suivant l'énergique expression de Barbé-Marbois, « le passé qui lui revenait », et il s'inquiétait moins de Barras qui l'injuriait grossièrement en plein Directoire[1] et s'apprêtait à le proscrire, que du châtiment dont il serait menacé, si, par une politique conservatrice, on se trouvait peu à peu ramené à la monarchie. « J'aurais dans ma poche, répétait-il aux modérés qui lui demandaient d'agir avec eux, une grâce

l'*Union*, dans une brochure sur le 18 fructidor publiée en 1850, blâme les imprudences des royalistes. « La majorité, dit-il, était unie dans sa répulsion contre le Directoire et la politique révolutionnaire. Sur le reste elle était divisée; elle contenait des nuances très-diverses, depuis le constitutionnalisme républicain jusqu'au royalisme passionné... Il aurait été sage, ajoute M. Nettement, d'ajourner les dissentiments sur l'avenir et de se placer uniquement sur le terrain de la défense des droits de l'assemblée et de la politique modérée; il fallait faire le sacrifice loyal des vues ultérieures. »

[1] « Infâme brigand, lui disait Barras, il n'y a pas un pou de ton corps qui ne soit en droit de te cracher au visage. »

bien cimentée de la parole royale, que je n'y aurais pas de confiance[1]. » Mais voici qui montre mieux encore à quel point le souvenir pesant du 21 janvier inspirait seul la conduite du Directoire et de ses amis. Mathieu Dumas, se trouvant un jour dans une salle de commission avec Treilhard, ancien régicide, futur comte de l'empire, à ce moment l'un des hommes importants du parti directorial, eut avec lui une conversation qu'il rapporte ainsi dans ses Mémoires[2] :

« Êtes-vous pressé? lui dis-je; la discussion dans votre « conseil est-elle intéressante? — Non, me répondit-il, « point du tout; qu'avez-vous à me dire? » Sur quoi je « me levai, je fermai la porte sur nous et mis la clef sur « la cheminée. « Je connais, lui dis-je, votre position, « votre expérience, vos talents et l'influence de vos con- « seils sur des hommes qui, sous tous les rapports, vous « sont bien inférieurs; je veux savoir de vous ce que « vous pensez de moi et de mes amis, comment vous « jugez notre conduite politique et ce qui fait que nous « ne pouvons nous entendre. » — Voici sa réponse : « Vous êtes de fort honnêtes gens, fort capables, et je « crois que vous voulez sincèrement soutenir le gou- « vernement tel qu'il est, parce qu'il n'y a aucun moyen « sûr, ni pour vous ni pour nous, de lui en substituer un « autre. Mais nous, conventionnels, nous ne pouvons « vous laisser faire; que vous le vouliez ou non, vous « nous menez tout doucement à notre perte certaine; il « n'y a rien de commun entre nous. — Quelle garantie « vous faut-il donc? — Une seule, après quoi nous « ferons tout ce que vous voudrez, nous vous laisserons

[1] De Larue, *Histoire du 18 fructidor*.
[2] *Souvenirs* de Mathieu Dumas, III, p. 86.

« détendre les ressorts. Donnez-nous cette garantie et « nous vous suivrons aveuglément. — Et laquelle? — « Montez à la tribune, et déclarez que si vous aviez été « membre de la Convention, vous auriez comme nous « voté la mort de Louis XVI. — Vous exigez l'impos- « sible, ce qu'à notre place vous ne feriez pas; vous « sacrifiez la France à de vaines terreurs. — Non, « répliqua-t-il, la partie n'est pas égale; nos têtes sont « au jeu. »

Le refus opposé par le Directoire à toutes les tentatives de rapprochement semblait donner raison aux ardents, sans leur fournir malheureusement plus de moyens matériels de faire triompher leur cause; il embarrassait les modérés et les contraignait à se replier sur l'extrême droite, sans diminuer le péril d'un conflit désormais inévitable. Situation pénible, d'où personne ne sortait content de soi ni des autres, mais dont la responsabilité devait peser principalement sur le gouvernement. Ne semble-t-il pas que nous retrouvions, à plus d'un demi-siècle en arrière, un spectacle auquel notre regard n'a été que trop habitué? N'est-on pas tenté d'appliquer aux partis qui divisent les conseils de 1797 les dénominations d'une politique récente? Ne reconnaissons-nous pas ces ardents se précipitant tête baissée dans le conflit, sans savoir ni comment ils se défendront pendant, ni ce qu'ils feront après, comptant sur les hasards et les nécessités de la lutte pour forcer la solution, morigénant la mollesse des modérés, criant à la trahison du « ventre » ? Qui ne les connaît aussi ces constitutionnels peu enthousiastes pour la république, croyant médiocrement à sa durée; ne renonçant pas à la monarchie dans l'avenir, mais l'estimant pour le moment

impossible; ne la voulant pas en tout cas telle qu'on la leur présente du dehors; bornant leur politique à améliorer le présent, et à faire, sous la constitution existante qui n'est ni leur œuvre, ni leur idéal, des lois moins mauvaises et un gouvernement passable; en accord avec la masse fatiguée et rendue sceptique par la révolution, mais n'ayant ni la force que donne la possession du pouvoir, ni la discipline ou l'élan des partis extrêmes; un peu hésitants, comme sont souvent les hommes sans passion et sans parti pris au milieu des grandes crises; manquant peut-être de cet esprit de décision rapide par lequel ils se seraient imposés aux émigrés et aux révolutionnaires; cherchant l'union tantôt avec les ardents qui les effarouchent en voulant les entraîner trop vite et trop loin, tantôt avec les républicains qui les trompent ou les repoussent; compromis d'un côté, rebutés de l'autre, se sentant menés à l'abîme par l'imprudence de ceux-là, par la mauvaise foi de ceux-ci, sans avoir la force ou l'énergie de se sauver eux-mêmes malgré les uns et les autres; destinés à être proscrits avec l'extrême droite, tout en étant accusés par celle-ci d'avoir fait le jeu des proscripteurs; victimes attristées, à la fois impuissantes et clairvoyantes? Enfin, ne retrouve-t-on pas, à cette époque, jusqu'à une sorte de centre gauche dans ces partisans dociles et systématiques du Directoire, prêchant la défaillance sous apparence de conciliation et de modération; non jacobins d'origine, mais ne reculant pas devant l'alliance des révolutionnaires les plus déconsidérés, sous prétexte que ceux-ci sont convertis, qu'ils vont l'être, ou en tout cas qu'ils sont préférables aux royalistes; oubliant la question capitale d'ordre ou de révolution, qui est en jeu,

pour ne voir que celle de république ou de monarchie, qui n'y est pas; nullement républicains de la veille, mais ne se contentant pas de trouver chez les modérés une réserve résignée, et prétendant exiger d'eux des déclarations de foi et d'amour pour la république; libéraux de doctrine, mais, en fait, très-accommodants sur la violation du droit et la suppression de la liberté; trouvant toutes les réclamations des journaux mesquines, les revendications parlementaires inopportunes, disposés à justifier les coups d'État, ou du moins à ne s'en prendre qu'aux victimes? Ce n'est pas un tableau de fantaisie ni une peinture contemporaine faite sous l'apparence de l'histoire, c'est l'analyse exacte des brochures que publiait alors Benjamin Constant. Le salon de madame de Staël était le centre de ce petit groupe, dont Talleyrand paraissait être, avec Constant, l'un des membres les plus actifs; tous les deux ambitieux, chacun à sa manière : Talleyrand parlait peu, se bornait à faire dans quelque club une profession de républicanisme éternel, et parvenait aussitôt au ministère pour y exécuter le coup d'État, décidé dès lors à y demeurer sous tous les régimes; Benjamin Constant, plus agité, écrivait brochures sur brochures, justifiait tout, mais n'obtenait rien, et, au lendemain de la victoire qu'il avait aidé à remporter sur les modérés, il se voyait repoussé comme « royaliste » et « aristocrate » par ceux au service desquels il s'était compromis. On a quelque déplaisir à trouver madame de Staël en cette compagnie. Elle ne devait emporter de cette partie de sa vie, sur laquelle ses admirateurs jettent un voile, que les paroles sévères de ses anciens amis et un remords qu'elle-même n'a pu dissimuler. Quand, après le 18 fructidor, elle dira : « Je

n'approuve pas toute la victoire sans pouvoir plaindre tous les vaincus », elle blessera chacun des partis et ne sera approuvée de personne : châtiment habituel de ceux qui, par ambition, par faiblesse ou par défaut de jugement, dépassent cette limite, si difficile à fixer en temps de révolution, limite jusqu'à laquelle la concession et la conciliation sont une nécessité politique, souvent un devoir de patriotisme, au delà de laquelle elles deviennent une défaillance coupable.

§ 5. — LE 18 FRUCTIDOR.

Pendant que les conseils, tour à tour agressifs ou disposés à céder, alarmés ou confiants, tâtonnaient et se divisaient, ainsi qu'il arrive trop souvent aux assemblées dans un péril de ce genre, le Directoire continuait à tout disposer pour son coup d'État. L'instrument désigné était l'armée, que déjà les républicains avaient introduite, dix-huit mois auparavant, au milieu des discordes civiles. Seulement on voulait lui faire faire un pas de plus. Il ne s'agissait pas de défendre une apparente légalité, mais de violer audacieusement la constitution. L'armée craignait que l'ancien régime ne lui enlevât, au profit de privilégiés, les grades conquis sur les champs de bataille de la révolution. Elle haïssait l'émigration qu'elle était habituée à rencontrer en face d'elle dans les rangs de l'ennemi. Le Directoire exploitait ces sentiments. Il trouvait dans les camps une aide plus puissante encore, bien que fort périlleuse pour lui-même : c'était la rancune et l'ambition du jeune général du 13 vendémiaire, maintenant environné du prestige

guerrier et pacifique d'Arcole et de Campo-Formio. L'opposition avait eu précisément la maladresse de mettre au rang de ses griefs la conduite, peu honnête d'ailleurs, suivie à l'égard de Venise. Elle atteignait par là Bonaparte. Celui-ci avait écrit aussitôt des lettres irritées et menaçantes contre « les lâches avocats et les misérables bavards ». Il avait excité le Directoire à « prendre un parti », à « sauver d'un seul coup la république..... » « Si vous avez besoin de force, ajoutait-il, appelez les armées. Faites briser les presses des journalistes et faites fermer le club de Clichy. » Sous main, il envoyait offrir à Barras plusieurs millions pour les frais de l'entreprise.

Bonaparte était, au début de sa carrière, tel qu'on l'a connu depuis. Il y avait presque toujours une part de calcul dans sa colère. Aussi occupé, dans les camps, de l'opinion parisienne qu'Alexandre l'était des discoureurs d'Athènes, son ambition, déjà sans limite et depuis longtemps sans scrupule, lui conseillait en ce moment de trouver un motif pour frapper les Conseils. Il ne croyait pas à la durée de la république, mais il ne voulait pas que la chute de ce régime servît à d'autres qu'à lui. Il voyait d'un œil jaloux ce mouvement d'opinion modérée qui pouvait aboutir à l'établissement d'un gouvernement durable et régulier sous la forme monarchique ou républicaine et qui fermait ainsi la porte à toute dictature militaire. Résolu à le faire avorter, il était, pour le moment, intéressé à soutenir le Directoire. Il s'en expliquait sans ambages avec Miot de Melito, qui était venu le trouver à Milan. « Je ne voudrais quitter l'Italie, disait-il, que pour aller jouer en France un rôle à peu près semblable à celui que je joue ici, et le

moment n'est pas encore venu... Je veux bien un jour affaiblir le parti républicain, mais je veux que ce soit à mon profit, non pas à celui de l'ancienne dynastie... En attendant, il faut marcher avec l'ancien parti républicain. » Une telle alliance ne pouvait pas d'ailleurs lui répugner beaucoup. N'avait-il pas pris le masque jacobin pendant la Terreur, sauf, il est vrai, à renier Robespierre une fois tombé?

Aussi provoquait-il dans son armée, à l'occasion du 14 juillet, des toasts, des adresses d'une violence sans mesure contre la majorité législative. « Il faut que l'armée purifie la France, y disait-on... Nous passerons comme la foudre. » On retrouvait dans les camps, transformés en clubs, un écho des sections révolutionnaires de Paris en 1792 et en 1793. Le chef d'état-major Berthier envoyait le compte rendu de ces manifestations à toutes les administrations de département. Le Directoire, bien loin de rappeler l'armée à ses devoirs, accueillait avec fracas toutes ces adresses et en provoquait de semblables dans les autres corps de troupes L'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Hoche, s'écriait, par la bouche du général Ney : « Grands politiques de Clichy, daignez ne pas nous forcer à sonner la charge ! » Seul, Moreau, à la tête de l'armée de la Moselle, résistait au mot d'ordre et, malgré les excitations et les plaintes du Directoire, refusait de s'associer à ces manifestations.

Hoche avait eu le triste honneur d'être choisi le premier pour être l'exécuteur des hautes œuvres directoriales. Mais, l'entreprise dont il s'était chargé ayant été éventée, on s'adressa alors à Bonaparte qui, tout en désirant voir faire le coup, préféra ne pas s'y compro-

mettre personnellement et désigna Augereau. Celui-ci arrive à Paris en criant à haute voix : « Je suis envoyé pour tuer les royalistes. » Il est reçu solennellement par les directeurs : « Quel fier brigand! » disait l'un d'eux, Rewbell, après cette première entrevue.

Enfin, tout est prêt. Voilà plus de six semaines que le coup d'État est publiquement annoncé. Il est temps que cette longue agonie ait un terme. Le signal est donné dans la nuit du 17 au 18 fructidor. Dès leur premier essai, les républicains sont passés maîtres dans ce nouveau genre d'attentat; les gouvernements qui voudront plus tard briser les parlements par l'armée, n'inventeront rien de nouveau et ne pourront que les copier servilement. Est-il besoin de raconter les détails de cette ignominieuse journée? le palais législatif occupé de nuit par des soldats; aux représentants de la nation qui veulent se frayer un passage en invoquant la loi, cette réponse : « La loi, c'est le sabre » ; les députés et les journalistes surpris et saisis dans leurs demeures; la foule assistant inerte à cette révolution qui s'accomplit cette fois en dehors d'elle; après la tragédie militaire, la comédie parlementaire, plus odieuse encore : les débris mutilés et terrifiés des Conseils se réunissant pour remercier le Directoire d'avoir sauvé la liberté, la république, la constitution, et votant, avec tous les lâches euphémismes, avec les hypocrisies de langage usitées en pareil cas, l'annulation des élections législatives et locales dans cinquante et un départements, la déportation sans jugement de deux directeurs, de cinquante-trois représentants, d'un ancien ministre, de plusieurs généraux, la suppression de quarante-deux journaux, l'exil en bloc de leurs propriétaires et rédacteurs : pêle-

mêle de proscriptions, où des républicains notoires sont frappés avec les suspects de royalisme, le régicide Carnot avec Pichegru l'homme du prince de Condé, comme pour bien montrer, contrairement à des assertions mensongères, qu'il ne s'agissait pas de défendre la république, mais seulement de débarrasser la faction jacobine de contradicteurs gênants et de rivaux menaçants[1]; puis ces fourgons qui emportent les victimes à travers la France muette et immobile; enfin la mort longue et silencieuse sur les plages meurtrières de Sinnamary, où succombent, l'un après l'autre, tous ceux qui ne parviennent pas à s'échapper; pendant ce temps, les bourreaux se vantant hypocritement de n'avoir pas versé le sang, parce qu'ils ont retrouvé le secret de cette « mort sèche » dont parle Juvénal; la législature mutilée et avilie ajoutant aux fêtes nationales du 14 juillet, du 10 août, du 21 janvier, celle du 18 fructidor, comme ce Sénat de la décadence qui faisait successivement un dieu de chacun de ses Caligula et de ses Néron; parmi les républicains de France à cette époque, personne ne se levant pour désavouer le crime; la renommée la plus pure du parti, Hoche, ne parlant que pour se plaindre de l'insuffisance des déportations; et l'histoire obligée, afin d'entendre la protestation d'une voix républicaine, de passer les mers jusqu'en Amérique où Washington, indigné et dégoûté, s'écrie que cet attentat est « le comble du despotisme[2] »!

[1] Dans le semblant de discussion qui eut lieu à ce moment, un orateur demanda l'indulgence pour quelques écrivains d'opinion très-modérée. Tallien s'y opposa « en déclarant que les journaux écrits dans cet esprit étaient les plus dangereux pour un gouvernement né de la révolution et qui voulait en maintenir tous les résultats ».

[2] Parmi les républicains modernes, à côté des rares libéraux qui

§ 6. — *FINIS REIPUBLICÆ.*

La victime le plus mortellement atteinte au 18 fructidor était la république. On a vu comment, après la chute de Robespierre, beaucoup d'esprits modérés, oubliant généreusement qu'ils avaient été les victimes de cette république, avaient paru disposés ou résignés à la faire vivre, en allant à elle et en l'amenant à eux. On ne s'était pas lassé de les rebuter et même de les rejeter violemment. Mais il y avait chez eux une bonne volonté tellement vivace, que rien n'avait semblé la décourager, pas même les usurpations *in extremis* de la Convention, appuyées par le canon de Vendémiaire. Dès le lendemain, au début du Directoire, on les avait retrouvés cherchant sincèrement à faire sortir un gouvernement régulier de la constitution de l'an III. Cette fois, pour qu'ils n'y reviennent plus, on leur répond par le 18 fructidor. Les uns sont déportés, les autres se cachent ou s'exilent pour échapper à la proscription. Ceux qui ont été épargnés, comme Thibaudeau, Pontécoulant, quittent la vie politique. La victoire est complète. La répu-

protestent avec M. Laufrey, combien, comme M. Quinet, qui n'oseut pas s'exprimer nettement, ou qui applaudissent, comme M. Michelet! Celui-ci dit « que jamais les plus grandes victoires n'ont eu un tel effet »; il ajoute : « Si peu d'efforts, si peu de force et des résultats immenses. La grandeur morale a tout fait. » Il ne voit à relever que « la clémence admirablement imprudente du Directoire ». « Toute la terre s'éveille et salue la république, autrement dit le droit et la raison »; et il aperçoit, dans une sorte d'hallucination historique, « des âmes de peuples ressuscités au soleil de Fructidor qui s'éveillent, scintillent de l'Etna au Zuyderzée ».

blique reste aux mains des « républicains ». Mais personne n'en veut plus[1].

Sans doute, la France ne fait aucune résistance. On n'y entend même pas cette sorte de protestation sourde qui s'échappait par moments des âmes sous l'oppression de la Terreur. Jamais gouvernement ne s'est plus complétement débarrassé de toute opposition. On regarde passer les violences et les scandales du régime nouveau, comme le matin du 18 fructidor on avait regardé passer Augereau et ses soldats dans les rues de Paris. La banqueroute est décrétée, la presse bâillonnée, le parlement étouffé; aucun gouvernement n'osera à ce point supprimer toute liberté électorale; les vieilles lois révolutionnaires sont ressuscitées; la corruption et la vénalité s'étalent jusque dans les rangs du Directoire; le désordre est partout au comble; le gouvernement a trouvé le moyen d'unir l'anarchie à la tyrannie; il ne sait pas au

[1] L'un des modérés qui avaient le plus loyalement accepté la constitution de l'an III, Portalis, éclairé et désabusé par les événements, écrit à Mallet du Pan, en 1799 : « On n'a jamais vu ni connu de république en France. Il n'y a point de républicains. » C'est en faisant allusion au 18 fructidor que Royer-Collard parle, comme nous l'avons vu, de « ceux qui ont été proscrits pour des opinions qu'ils n'avaient pas et que la persécution leur a données ». Enfin ceux mêmes qui appartenaient à ce qu'on pourrait appeler le centre gauche d'alors, sont bien obligés de reconnaître que la république n'est plus qu'un fantôme. « Il n'y avait de républicains dans la Rome de nos jours que les statues », écrit madame de Staël. Et Benjamin Constant : « Il n'y avait alors, au fond, de républicains en France que moi et ceux qui craignaient que la royauté ne les fît pendre. » M. de la Fayette devait écrire, en 1799, à une époque cependant où, comme madame de Staël, il se croyait républicain : « La république n'est aujourd'hui aux yeux de trop de gens qu'un monstre né du 10 août..., s'établissant enfin au bruit des canons de Vendémiaire et nécessitant bientôt le régime fructidorien. »

prix de tant d'arbitraire donner une heure de repos et de sécurité matérielle; et cependant rien de tout cela ne provoque une velléité de révolte. La nation assiste indifférente et muette aux démêlés des vainqueurs; ceux-ci ne peuvent seulement pas vivre en paix, et, invoquant à tout moment « le précédent respectable du 18 fructidor », ils sont condamnés à se frapper eux-mêmes avec cette arme du coup d'État qu'ils avaient commencé par diriger contre la représentation nationale : en 1798, coup d'État du Directoire contre les jacobins des Conseils, avec cassation violente des élections dans 49 départements; en 1799, coup d'État des Conseils contre le Directoire dont on contraint plusieurs membres à donner leur démission; sans que d'ailleurs on puisse voir au fond de ces luttes autre chose que les convoitises rivales de complices qui ne peuvent jouir en bon accord du bien volé et qui se battent au milieu des ruines qu'ils ont faites. Quel intérêt la nation et, après elle, l'histoire ont-elles à rechercher, par exemple, ce qui excite tant un Boulay (de la Meurthe) contre un Treilhard, un Sieyès contre un Merlin? Hier, ces hommes s'entendaient pour violer la France; demain, le comte Boulay, le comte Sieyès, le comte Merlin, le comte Treilhard s'entendront de nouveau pour servir l'Empire.

Le Directoire serait bien aveugle, s'il ne voyait pas tout ce qu'il y avait de mépris, de dégoût, d'éloignement sans retour, derrière cette muette patience en apparence si soumise. Quelles qu'aient été les illusions des premiers jours après la victoire, il n'a pas dû tarder à s'effrayer du vide qui se faisait autour de lui. Avait-il besoin de la nation pour une élection et lui faisait-il appel, personne ne protestait, mais personne ne bou-

geait. Les agents du pouvoir faisaient des rapports désespérés sur cet état de l'esprit public qui les troublait et les inquiétait plus que la lutte et la colère. Les directeurs eux-mêmes s'efforçaient vainement de réveiller l'opinion par leurs proclamations. La France ne combattait pas son gouvernement, mais elle se refusait à lui. « Personne, a dit M. de Tocqueville, ne faisait plus d'efforts pour renverser la république; mais elle semblait avoir perdu la force de se tenir debout. » Elle chancelait, atteinte, malgré sa jeunesse, de « ce mal sans nom qui n'attaque d'ordinaire que les vieux gouvernements, sorte de consomption sénile qu'on ne saurait définir autrement que la difficulté d'être[1] ».

De toutes les façons de mourir, n'était-ce pas la plus honteuse? Aucune humiliation d'ailleurs ne manquait alors à la république. Pendant que, dans le pays, le Directoire ne rencontrait ni un opposant, ni un adhérent, il trouvait dans l'armée un maître qu'il s'était donné à lui-même. Il payait, en s'abaissant devant les généraux qui le méprisaient, le service que ceux-ci lui avaient rendu contre l'opinion. Bonaparte avait daigné donner quelques paroles d'approbation au coup d'État qu'il avait demandé; mais, une fois les modérés vaincus et dispersés, son intérêt n'était plus de faire cause commune avec le parti républicain. « Ces avocats de Paris qu'on a mis au

[1] « Les nations modernes (et surtout la France) — a dit plus tard Benjamin Constant en parlant de cette époque — ont découvert, pour se délivrer du joug qui leur pèse, un moyen que l'antiquité ne connaissait pas. Patientes et même, quand on les y contraint, silencieuses, elles ne s'insurgent pas, elles attendent que le danger vienne soit du dedans, soit du dehors, alors elles retirent au gouvernement leur assistance. Il n'est pas renversé par elles ; mais il s'écroule parce qu'il n'est pas soutenu. »

Directoire, disait-il à Miot, n'entendent rien au gouvernement. Je doute fort que nous puissions longtemps marcher d'accord. » En décembre 1797, plusieurs mois après le coup d'État, il s'était montré quelques jours à Paris, et y avait été l'objet d'un enthousiasme et d'une idolâtrie dont les récits contemporains peuvent seuls donner l'idée[1], sachant du reste, avec une finesse tout italienne, ne satisfaire qu'à demi cette curiosité pour ne pas l'épuiser et pour l'exciter encore davantage. Il se mettait déjà hors de pair et se posait pour l'avenir, en insinuant dans une harangue officielle que « le bonheur du peuple français » réclamait « de meilleures lois organiques ». Il ne prenait pas cependant l'offensive contre le gouvernement. « La poire n'est pas encore mûre », disait-il.

Les directeurs tremblaient au moindre froncement de sourcils du jeune général. Avec quelle humilité ils lui faisaient écrire par le secrétaire de Barras : « Peut-être le gouvernement commet-il beaucoup de fautes, peut-être ne voit-il pas toujours aussi juste que vous dans les affaires, mais avec quelle docilité républicaine il a reçu vos observations! » *Docilité républicaine!* cet accouplement de mots était nouveau; après tout, peut-être aurait-on tort de s'en étonner.

§ 7. — ENCORE L'ÉMIGRATION.

Si les républicains sentent la république s'affaisser entre leurs mains, les royalistes clairvoyants n'ont, de

[1] La belle madame Méchin disait : « Enfin j'ai vu le général Bonaparte, je lui ai touché le coude. »

leur côté, aucun espoir. Après le 18 fructidor, Malouet, persuadé que le moment où sa patrie lui sera ouverte est indéfiniment ajourné, se résout à faire des démarches pour obtenir du gouvernement autrichien l'intendance navale de l'Adriatique. Mounier écrit qu'il « voit seulement dans un grand éloignement la possibilité du retour en France » ; et pour vivre, il accepte la direction d'un pensionnat installé dans une des maisons de campagne du duc de Saxe-Gotha. Quant à Mallet, il déclare qu'on « est rejeté dans une mer sans fond ». Obligé, sur les menaces du Directoire, de quitter la Suisse, son pays, « le cœur brisé par les derniers événements de France », ne trouvant sur le continent que des « persécutions » et la « certitude de mourir de faim », il se réfugie en Angleterre, « la seule place, écrit-il, pour quiconque veut continuer la guerre ». Il y reprend la publication d'un nouveau *Mercure;* mais c'est par devoir et sans confiance. « Je frémis, dit-il, du moment qui va me rappeler à ma détestable écrivaillerie; il est impossible d'en être plus las, plus dégoûté, plus accablé. »

Le coup d'État, qui avait détruit plus d'une illusion, était sans doute pour quelque chose dans ce découragement. Toutefois, la vraie cause de la ruine des espérances monarchiques était ailleurs. Le 18 fructidor, en déconsidérant absolument la république, eût plutôt avancé les affaires de la royauté, si certains royalistes n'avaient continué à faire tout pour lui aliéner l'opinion. Faut-il reprendre l'interminable suite des gémissements irrités de Mallet sur le « délire », les « propos vraiment burlesques » de ces « Marat à cocarde blanche », sur ces « agents royaux » dont les conseils font « aller le

roi à reculons », sur cet « indomptable esprit de discorde, de malignité et de despotisme qui dévore les réfugiés »? Veut-on voir d'ailleurs à quel point les préjugés étaient toujours les mêmes? il suffit de lire la lettre adressée le 25 juillet 1798 par le comte d'Artois à Mallet du Pan. Le prince était alors en coquetterie avec l'écrivain et désirait passer à ses yeux pour plus libéral que Louis XVIII. Voici cependant ce qu'il lui écrivait, croyant probablement exprimer des idées toutes naturelles contre lesquelles son correspondant n'aurait aucune objection à élever :

« Ce n'est qu'en rentrant dans ses droits par la force « des armes que le roi pourra conserver l'autorité nécessaire pour gouverner un grand peuple... Le souverain « qui se voit rétabli sur son trône par l'effet d'une « transaction quelconque, recevant la loi au lieu de la « donner, n'aurait et n'acquerrait jamais assez de puissance pour en imposer à des factions mal éteintes. »

Du reste l'illusion était aussi tenace que l'aveuglement chez les émigrés. « Ils m'ont proclamé jacobin pour avoir douté qu'ils seront à Paris au mois d'octobre », écrit Mallet en 1799. « Deux vieux évêques qui avaient un faux air de la mort, raconte Chateaubriand, se promenaient au printemps dans le parc Saint-James : « Monseigneur, disait l'un d'eux, croyez-vous que nous « soyons en France au mois de juin? — Mais, Monseigneur, répondait l'autre, après avoir réfléchi, je n'y « vois pasd'inconvénient. »

Si, dans le parti royaliste de ce temps, on se heurte toujours à la cohorte trop nombreuse des aveugles, on y retrouve toujours aussi le petit groupe courageux et dévoué des clairvoyants qui ne se lassent pas de con-

seiller, d'avertir, de supplier. Cet effort continu, jamais découragé par les fautes obstinées des hommes, par les coups des événements contraires, ni même, — ce qui est plus méritoire encore, — par les préventions et les calomnies de ceux qu'on veut sauver, demeure un des spectacles les plus nobles et les plus fortifiants de cette époque abaissée. Aussi, malgré l'inefficacité persistante de ces efforts, éprouve-t-on pour l'honneur même de l'histoire, une sorte de consolation de les voir recommencer après le 18 fructidor, comme naguère après le 13 vendéminaire. Est-il encore temps? C'est en tout cas une tentative suprême, avant que le 18 brumaire vienne, au profit d'un nouveau maître, mettre fin au régime révolutionnaire et supprimer pour plusieurs années la question même en face de laquelle la France se débattait depuis la fin de la Terreur.

Pour obtenir du roi un changement de politique, il fallait avant tout l'éclairer sur l'opinion intérieure, avec laquelle les meneurs de l'émigration avaient toujours été en contradiction et n'avaient même jamais eu aucune relation. Un ancien constituant, M. Dandré, fit agréer à Louis XVIII l'idée d'un comité d'informations établi à Paris et composé d'hommes en position de connaître cette opinion. Royer-Collard, qui avait été oublié dans les proscriptions du 18 fructidor et qui, en face de la constitution détruite par les républicains, ne voyait plus de salut que dans la monarchie, accepta de constituer ce comité et s'adjoignit dans ce dessein MM. de Montesquiou, de Clermont-Gallerande et Becquey. Il était stipulé que le comité n'aurait d'autre rôle que de transmettre directement et secrètement au roi le résultat de ses observations. Louis XVIII lui prêtait son attention

plutôt qu'il ne lui donnait sa confiance; il continuait en même temps à entretenir ces agents dont les rapports l'avaient si souvent trompé. N'était-ce pas, malgré tout, un progrès d'être parvenu à se faire entendre?

Il fallait d'ailleurs se féliciter de voir intervenir dans les conseils du roi un élément nouveau, celui des vaincus de Fructidor qui venaient, avec l'autorité que donnait l'expérience récente des affaires publiques, apporter leur appoint aux anciens monarchistes constitutionnels. Plusieurs d'entre ces vaincus, réfugiés à l'étranger, Portalis, Quatremère, Camille Jordan, étaient en relations fréquentes avec la partie modérée de l'émigration. En 1799, Portalis adressait à Mallet deux lettres d'une sagesse élevée et d'un grand sens sur les conditions d'une restauration. Ces lettres mériteraient d'être citées en entier. A côté d'observations très-justes sur l'état de l'opinion, sur son « besoin d'un libérateur », sur la fatigue de choisir et de délibérer, Portalis disait :

« Il ne faut pas que le Roi se présente comme le chef « d'un parti, mais comme le chef de la nation. Il faut « qu'il respecte tout ce qui n'est que le résultat de la « force des événements et des choses... Tout retour « aveugle ou passionné à des institutions usées qui « n'ont pu se soutenir elles-mêmes compromettrait la « sûreté de la nouvelle monarchie... L'équité de l'an- « cienne Rome confirma les jugements rendus par un « esclave. La politique du nouveau Roi ne doit pas « détruire tout ce qui n'aurait été produit que par l'er- « reur ou par la force... » (*Lettre du* 11 *août* 1799.)

« Il faut partir d'où l'on est... Le gouvernement an- « cien s'est plutôt écroulé qu'il n'a été détruit. Si les

« formes en paraissaient encore saines, l'esprit s'en « était enfui. Il n'y avait plus qu'un vaste corps sans « âme... Tout a été dissous, et, ce qui est pire, la disso- « lution a été celle qui suit la mort et non celle que « peut produire une crise violente et qui s'opère quel- « quefois en un corps plein de vie. En cet état il ne « s'agit pas uniquement de rétablir, il faut régénérer... « Je conçois qu'il est plus aisé de dire : Reprenons nos « places ; mais ce qui est facile à dire est précisément ce « qu'il y a de moins sage et de plus difficile à faire... Je « ne veux pas que le Roi compose avec les factieux ou « les ambitieux ; mais je veux qu'il se rende l'arbitre « suprême des circonstances, des intérêts et des droits... « Ce serait une erreur de croire *qu'il est contraire à la « dignité du Roi de ne pas rétablir toutes les institu- « tions anciennes. La fierté des rois peut répugner à « se trouver sous la dépendance de certains hommes ; « mais leur sagesse les invite à ne pas méconnaître la « dépendance des choses,* dépendance à laquelle aucune « puissance humaine ne peut se soustraire. L'art de « gouverner n'est point une théorie métaphysique et « absolue. Cet art est subordonné aux changements qui « arrivent chez un peuple et à la situation dans laquelle « il se trouve. » (*Lettre du* 23 *septembre.*)

Mallet, heureux de voir ses propres idées exposées avec tant de force et d'autorité, fit communiquer au roi par le maréchal de Castries l'avis de Portalis. Le roi en fut frappé, et, sur sa demande, ou tout au moins de son aveu, Malouet adressa au *Mercure* une lettre, où, après avoir conseillé un « gouvernement légal », une « monarchie tempérée », il se portait garant que « telle était la pensée de Louis XVIII ». Grand scandale et grande

clameur dans le monde des émigrés. Mallet défendit publiquement son ami :

« Quelqu'un s'avise-t-il de proclamer l'indulgence du « Roi..., son aversion pour le pouvoir arbitraire..., des « cris s'élèvent pour contredire cet éloge et apprendre « à la France que les vertus du Roi sont autant de chi- « mères... On leur parle de gouvernement légal! Ils ne « veulent ni légalité, ni gouvernement... Ces bonnets « rouges déguisés ont, à l'exemple des jacobins, leurs « formules, leur régime de terreur et jusqu'à leur *Père* « *Duchêne*. »

Cette verte réplique accrut encore la colère. Plusieurs brochures furent publiées où le maréchal de Castries était traité de « patriote » et où le roi lui-même n'était pas ménagé. C'était toujours cette facilité d'excommunication habituelle aux partis extrêmes qui, selon une parole célèbre, n'étant qu'une poignée, travaillent à n'être qu'une pincée. Toutefois le scandale fut tel que le comte d'Artois dut intervenir. Il fit mander Mallet et lui témoigna publiquement une grande bienveillance, « J'ignore, écrit Mallet, ce qu'il peut y avoir de sincérité dans cette entrevue, je ne le cherche ni ne m'en soucie. » Il avait raison d'avoir quelque doute, car un royaliste bien en cour lui écrivait, quelques jours plus tard :

« Je vous suis trop attaché pour ne pas vous dire avec « franchise que cet hommage auquel votre sagesse ne « met pas plus de prix qu'il ne vaut, est un hommage « forcé et de circonstance, enlevé par l'opinion des « gens sensés et dont vous ne serez point la dupe. On « vous cajolera bien autrement cet hiver, lorsqu'on « aura la certitude que les alliés ne pourront pas péné-

« trer en France cette année : vous serez alors consulté « et même en faveur; mais au premier petit succès, on « ne daignera plus vous regarder. Les princes resteront « ce qu'ils sont : ils n'emploieront jamais que *des es-* « *pèces,* et Monsieur, malgré ses grâces et son affabi- « lité, ne changera pas plus que les autres. »

Louis XVIII lui-même qui avait l'esprit plus libre, qui tout à l'heure semblait écouter Royer-Collard, accueillir Portalis, encourager Malouet, avait-il au fond modifié ses idées? Bien des symptômes permettent d'en douter. Il n'était pas encore arrivé à cette intelligence de son temps et de son pays, que devaient lui donner une épreuve plus longue et surtout le spectacle des institutions anglaises. A cette époque, on retrouvait en lui l'ancien auteur de la Déclaration; on ne pouvait guère y deviner le futur auteur de la Charte. Quelques mois plus tard, cédant de nouveau à de détestables conseils, il enjoignait au comité d'informations, récemment établi à Paris, de se soumettre comme toutes les autres agences royalistes à la direction du comte d'Artois. C'était en réalité vouloir la dissolution de ce comité; Royer-Collard envoya au roi sa démission et celle de ses amis dans une note très-ferme où il exprimait ainsi son sentiment sur les agents auxquels on prétendait l'associer :

« Leur inexpérience, l'imprudence de leur conduite, « l'extravagance de leurs plans, le mépris des intérêts « nationaux qui s'y fait remarquer, la préférence donnée « aux moyens d'intrigue, d'espionnage et de brigan- « dage, la dénomination ineffaçable de comité anglais, « mille autres considérations élèveraient une barrière « insurmontable entre les serviteurs du Roi et ces

« mêmes personnes... Ces prétendus agents seront in-
« failliblement ce qu'ils ont été jusqu'à ce jour, des in-
« trigants en discorde, étrangers à la grande scène des
« affaires, sans considération personnelle et sans capa-
« cité, dont la correspondance mensongère ne servira
« qu'à entretenir des illusions profitables pour eux,
« mais bien nuisibles aux intérêts du Roi... Tous leurs
« plans ne sont que des intrigues impuissantes qui ne
« tardent pas à devenir la pâture de la police et le scan-
« dale de l'opinion. Les vrais royalistes ne peuvent y
« prendre aucune part. »

Dans cette même année 1799, Louis XVIII avait eu d'ailleurs, dans son intimité, l'occasion de révéler le véritable état de son esprit. Un de ses conseillers les plus dévoués, le comte de Saint-Priest, lui avait soumis au mois de juin un projet de Déclaration[1]. M. de Saint-Priest n'était pas un novateur bien hardi. Il n'admettait ni l'inamovibilité des juges, ni la propriété des acquéreurs de biens nationaux; il ne concevait pas qu'il y eût de « bonne police » sans lettre de cachet et sans le droit pour le roi « de prévenir les révoltes par l'arrestation des gens suspects ». Toutefois il constatait la nécessité d'admettre quelques changements à l'ancien régime. Le roi, dans une note écrite de sa main, repoussa absolument le projet de son conseiller comme contenant une sorte de limitation du pouvoir royal par la volonté populaire, une reconnaissance du droit qu'aurait eu la nation de changer « son antique constitution ». Il s'en tenait à cette « constitution », sauf à en dégager les abus et à mieux gouverner. « Si je suis un jour Roi de fait,

[1] *Lettres et Instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, p. 63 et suiv.

disait-il, comme je le suis de droit, je veux l'être par la grâce de Dieu... Pour me résumer, si, après délibération, je me détermine à faire paraître une Déclaration, une adresse ou telle autre pièce qu'il sera convenable, *je la ferai dans le sens et dans l'esprit de ma Déclaration de* 1795. » Puis, — symptôme significatif, — le roi copiait à la suite de cette note de longs fragments de l'ouvrage de M. de Maistre, où l'écrivain défendait hardiment la Déclaration de 1795 et exaltait Louis XVIII pour avoir repoussé toute transaction. Enfin le royal écrivain terminait par cette observation qui ne saurait plus laisser aucun doute sur ses sentiments à cette époque :

« L'idée d'employer la plume de Mallet du Pan est « très-bonne...; mais en connaissant le mérite de cet « écrivain, je connais aussi ses défauts; tant qu'il ne « s'agit que d'attaquer les vices de ce qui est fait, son « style clair, sa logique serrée portent la conviction « dans l'esprit de ses lecteurs; mais lorsqu'il s'agit du « futur, l'homme à système moderne se fait apercevoir, « *et il nuit plus qu'il ne sert.* Il lui faut donc un régu- « lateur, et plutôt trop ferme que pas assez; car entre « les mains d'un homme qui abonderait dans son sens, « il aurait les plus grands inconvénients, *et tels que je* « *préférerais son silence à ses services.* »

§ 8. — LASSITUDE ET DÉCOURAGEMENT.

La république était mortellement frappée, la monarchie rendue impossible. Il fallait pourtant un gouvernement régulier à cette nation ballottée par les révolu-

tions. Quel sera-t-il? Il suffit, hélas! de considérer l'état de l'esprit public, cette lassitude, ce désenchantement de toutes choses, ce dégoût de l'effort trop longtemps stérile, pour reconnaître que ce peuple est prêt à abdiquer, et pour comprendre cette exclamation poussée par M. de Maistre à la vue de la France d'alors : *O homines ad servitutem natos!*

Que de fois, dans cette étude, on a dû répéter ces mots de lassitude et de désenchantement! Tel est, en effet, le mal permanent de cette longue révolution. Ne voit-on pas tous ces voyageurs partis avec une si orgueilleuse confiance, s'arrêter les uns après les autres à chaque étape, harassés, meurtris et désabusés? Comme il faut peu de temps pour voir succomber la grande génération de 1789! Dès le 6 octobre, l'auteur du serment du Jeu de paume, Mounier, se retire avec Lally-Tollendal et Bergasse. Malouet tient bon plus longtemps; mais à la fin de la Constituante, il dira qu'il a « la tête épuisée et le cœur flétri ». L'année 1789 n'est pas terminée que le puissant tribun, Mirabeau, s'écrie : « Oh! que je suis las et découragé! » et en 1791, il meurt n'ayant plus foi dans ce qu'il a fait aussi bien pour pousser que pour retenir la révolution. L'Assemblée nationale est seulement en fonctions depuis quelques semaines, quand la Fayette confesse sa lassitude à Gouverneur Morris; en 1792, il ne lui restera plus qu'à fuir au delà de la frontière. Le départ désolé de Necker suit de près sa rentrée triomphale. Sieyès, au bout de peu de temps, est réduit à épancher, en des notes intimes, l'amertume d'un esprit trompé dans ses rêves d'orgueil. Et Barnave, Duport, Lameth, Target, Chapellier, Thouret, tous les meneurs de la Constituante, n'ont pas fini

leur œuvre que déjà ils en sont fatigués et dégoûtés, qu'on devine leurs regrets et même leurs remords. Barnave, rentré dans ses foyers en 1791, se demande « s'il n'eût pas mieux valu ne pas les quitter ».

Qui s'était plus enivré des illusions du triomphe rapide et facile que les Girondins? Quelques mois se passent, et Vergniaud déclare mélancoliquement à la tribune de la Législative qu'ils n'ont qu'un désir : « remettre en d'autres mains les pouvoirs qu'on leur envie et dont ils sont las eux-mêmes ». A peine arrivé à la Convention, Buzot désespère de la république et est tenté d'abandonner la tâche. Du reste, c'est, dès le premier jour, le sentiment de tous ceux qui ont quelque idéal républicain dans le cœur ou dans le cerveau. « J'en suis presque réduite à envier le sort de ceux de nos parents qui ont quitté le sol de la patrie, tant je désespère», écrit le 28 janvier 1793, cette fière républicaine qui devait faire briller d'un si étrange éclat le nom obscur de Charlotte Corday. Le dernier mot de la Gironde, n'est-ce pas ce cri de désenchantement poussé par madame Roland, lorsqu'elle passe devant la statue de la Liberté en se rendant à l'échafaud : « O liberté! comme on t'a jouée »?

Ce ne sont pas seulement ceux qui rêvaient pour la république quelque honneur, les hommes qui l'ont pervertie se dégoûtent de leur œuvre. Danton sent ses larges épaules fléchir; en 1793, il se retire à la campagne pour respirer un air moins brûlant. « Mieux vaut, dit-il, être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes »; et, plus tard, quand on le conjure d'agir pour se soustraire à la mort, il secoue la tête en disant : « L'humanité m'ennuie. » L'âme sèche de Robespierre

elle-même est atteinte : « Je suis fatigué par quatre ans de révolution », répète-t-il en pleine dictature. Le souple et vil Barère dit, pendant la Terreur, au juré Villate : « Je suis soûl des hommes ! » Et les bourreaux subalternes, les juges du tribunal révolutionnaire, s'arrêtent par moments, épuisés, écrasés, en demandant à voix basse, les larmes aux yeux : « Combien cela durera-t-il encore ? »

Si l'on suivait tous ces acteurs sur l'échafaud où ils montent à tour de rôle, et si l'on pénétrait au fond de leur âme pour leur arracher le secret de leur dernière pensée, dans la fin railleuse des Girondins, dans les rugissements et le cynisme de Danton, dans la lâcheté d'Hébert, dans le mutisme impassible de Robespierre et de Saint-Just, dans le suicide de Soubrany et de Goujon, partout on verrait une immense lassitude, une amère désolation ; nulle part ce rayon d'espoir qui illumine la mort des martyrs, non-seulement de la cause divine, mais même parfois de certaines causes humaines.

Quand, après le 9 thermidor, les survivants se retrouvent libres enfin de respirer et de vivre, ils sont tout courbés sous le poids accablant des événements qu'ils ont traversés. La peur, en disparaissant, ne fait que dévoiler plus encore la fatigue et le dégoût. Boissy d'Anglas exprime le sentiment général, lorsqu'il dit à la Convention, en présentant la constitution de l'an III : « Ne semble-t-il pas que les six années qui viennent de s'écouler sont six siècles ? » Qu'est-ce donc quand il faut ajouter à la déception du 13 vendémiaire, la déception, plus rude encore, du 18 fructidor, quand on voit avorter tous les efforts tentés pour fonder la république ou rétablir la monarchie, quand on assiste à cette immense

faillite de tant d'espérances, de tant d'illusions, cent fois plus humiliante que la banqueroute décrétée par les financiers du Directoire [1] ? Après s'être passionné jusqu'à l'excès pour la vie publique, on y est devenu absolument indifférent, et même on la méprise. Personne ne vote plus ni ne s'inquiète de ce que font les assemblées. Les journaux n'éveillent plus aucun écho, et on est tout prêt à les voir supprimer sans protester. Ceux qui débitent les harangues officielles répètent, sans y croire, les vieux grands mots. La nation ne rougit pas de sa défaillance, ne réagit pas contre son impuissance; elle avoue sa stérilité, ne paraît pas souffrir du vide moral. Elle se venge des déceptions passées en raillant les illusions généreuses du début et en affichant le scepticisme. Tout entière aux plaisirs d'une société sans mœurs et aux avidités sans scrupule de l'agiotage, elle déserte le forum ; mais chacun se presse aux fêtes impudiques de Barras et sollicite de lui une part au tripotage des fournitures. « En donnant carrière à toutes ces convoitises, dit

[1] On se rendrait bien compte de cette fatigue générale, de ce désenchantement qui atteignait aussi les hommes moins directement mêlés aux luttes meurtrières de la vie politique, si l'on pouvait suivre toutes les biographies individuelles. Voici, par exemple, Frochot, le futur préfet de la Seine sous le Consulat et l'Empire : homme de 1789, ami et exécuteur testamentaire de Mirabeau, persécuté sous la Terreur, il a accepté, après le 9 thermidor, de modestes fonctions départementales. En 1796, découragé à la vue de ce que devient la constitution de l'an III, il donne une première fois sa démission. En 1797, il reprend un poste du même genre ; mais, après le 18 fructidor, il se retire définitivement. Les quelques pensées de lui que nous fait connaître son biographe nous le montrent alors dégoûté, désorienté, ne croyant plus à la république, effrayé de l'avenir, s'en remettant à l'imprévu et appelant presque un miracle. Il était mûr pour le 18 brumaire. Combien étaient comme lui ! (Voir l'*Étude* de M. Louis Passy sur Frochot.)

M. Quinet, il semblait qu'on rentrât en possession de soi-même et qu'on exerçât la seule liberté que l'on tînt à conserver. »

Un tel peuple est incapable de rien faire pour se sauver seul. Il attend du dehors la fin d'un état qu'il sait ne pouvoir durer, prêt à accepter tous les moyens de salut et tous les sauveurs, pourvu qu'on donne satisfaction aux deux seuls sentiments qui aient encore quelque vivacité et qui subsistent au fond de cette indifférence frivole, la peur de l'ancien régime et la peur de la Terreur. Il veut l'ordre, la paix, la sécurité que la république n'a su donner; il veut la garantie de ces intérêts nouveaux que la royauté paraît menacer. Mais, une fois rassuré sur ces deux points, il fera bon marché du reste, et ce qu'il est le plus disposé à sacrifier, c'est la liberté.

Ne voit-on pas trop clairement maintenant où va ce peuple ainsi atteint par « l'usure morale » dont parle Tocqueville et « que produit à la longue le frottement des révolutions »? Il y avait plusieurs années que les esprits prévoyants annonçaient ce triste dénoûment. Gouverneur Morris avait écrit, le 13 août 1792 : « Un Américain ne peut être que profondément affligé de voir que, quoi qu'il arrive, ces combats et ces déchirements se termineront par le despotisme. » Et Buzot, le Girondin, s'était écrié, pendant qu'il fuyait proscrit en 1793 : « Tout est prêt pour un nouveau maître... Le despotisme est là, qui épie le moment de notre lassitude pour nous offrir, avec des fers, la paix et du pain. » D'autre part, devant les fautes des royalistes, n'a-t-on pas vu Mallet écrire, dès 1795 : « On ne recouvrera la monarchie que sur des monceaux de cendres et de cadavres et après avoir vu un usurpateur en saisir et en conserver

les rênes peut-être fort longtemps. » A l'heure où nous sommes, la nation est prête pour ce César prédit depuis plusieurs années. Elle est prête avant même que le César paraisse l'être de son côté. C'est lui qui tarde, quand déjà les autres ont préparé sa place.

§ 9. — L'ATTENTE ET LA VENUE DU MAITRE.

Arrivé au milieu de l'année 1799, la nation a le sentiment qu'elle ne peut attendre plus longtemps. On avait eu jusqu'alors un gouvernement désordonné; il semble qu'il n'y ait plus de gouvernement. Les impôts qui rentraient mal ne rentrent pas du tout. Les conscrits ne répondent pas à l'appel. L'anarchie atteint un degré inconnu. Des bandes arrêtent les diligences et pillent les caisses publiques. Les partis sont à la fois impuissants et agités. De petites troupes de royalistes courent les grandes routes dans le Midi et dans l'Ouest, sans autre résultat que de manifester leur faiblesse et celle du gouvernement qui ne peut les réprimer. Les révolutionnaires rouvrent les clubs, font voter l'emprunt forcé, la loi exécrable et absurde des otages et prétendent faire proclamer « la patrie en danger ». En cherchant à galvaniser le jacobinisme mort, ils avivent seulement le dégoût et l'horreur qu'ils inspirent, sans passionner le peuple ni intimider la bourgeoisie. Le pays ne songe pas plus que tout à l'heure à prendre l'offensive, mais il sent plus impatiemment la nécessité d'en finir. Précisément à cet instant, on voit pâlir la seule gloire de l'époque directoriale ; la guerre devient malheureuse. Bonaparte est en Égypte et ne donne pas de ses nouvel-

les. Nos conquêtes sont perdues et nos frontières menacées[1]. Mille bruits étranges circulent, comme à l'approche d'une crise suprême ; les uns parlent d'une conspiration jacobine, les autres d'un coup de main royaliste. Tout est suspendu par l'attente d'une révolution imminente. On lit, deux mois avant le 18 brumaire, dans un des journaux frivoles de Paris : « Nous ne donnons plus d'article de modes jusqu'à ce que la crise soit finie. Jusque-là, c'est la peur et l'inquiétude qui paraissent avoir usurpé l'empire sur l'aimable Français. »

Cet instinct populaire, présageant la fin prochaine, n'échappe pas au gouvernement, surtout aux deux hommes qui, à la suite des récents changements, dominent au Directoire, Sieyès et Barras. Ceux-ci n'ont plus qu'une pensée : prendre les devants, afin de sauver, dans cet écroulement de la république, non plus même la domination de leur parti, mais leur fortune particulière. C'est pour accomplir cette œuvre honnête que Sieyès avait enfin consenti, après de nombreux refus, à se faire nommer directeur. Tout à l'heure ambassadeur à Berlin, convaincu que la république était morte, il avait songé à placer lui-même sur le trône l'archiduc Charles qu'il prétendait marier à Madame Royale. Il avait eu des communications à ce sujet avec le ministre d'Autriche, M. de Thugut, et Louis XVIII s'en était ému. Sieyès dit à son collègue Gohier, en prenant possession du pouvoir : « Nous voilà membres d'un gouvernement qui est, nous ne pouvons le dissimuler, menacé de sa chute prochaine ; mais quand la glace se rompt, les

[1] Il est juste de reconnaître que ce danger extérieur devait être en partie conjuré par l'héroïsme et le génie de Masséna avant le retour de Bonaparte. Zurich a précédé Marengo.

pilotes habiles savent échapper à la débâcle. Un gouvernement qui tombe n'entraîne pas toujours dans sa perte ceux qui sont à sa tête. » Seulement, Madame Royale ayant, dans l'intervalle, épousé le duc d'Angoulême, Sieyès doit aviser à une autre combinaison. Il regarde autour de lui s'il ne trouvera pas un général, à la fois glorieux et docile, pour être l'instrument de son coup d'État. Il fait sonder Joubert, jette d'autres fois ses vues sur Jourdan, Macdonald, Bernadotte ou Moreau. Bonaparte, alors en Égypte, lui paraît hors de cause. D'ailleurs, hardi dans ses pensées, mais indécis dans sa conduite, Sieyès ajourne volontiers le moment d'agir. Barras, pendant ce temps, intrigue de son côté pour obtenir, en se chargeant lui-même d'égorger la république, l'impunité et de l'argent. L'égoïsme las et abaissé de ce vil personnage ne vise pas plus haut. Depuis longtemps il était en relation avec quelques agents de l'émigration; il fait espérer son concours pour une restauration, obtient, à cette condition, des lettres patentes datées du 8 mai 1799, par lesquelles Louis XVIII l'assure contre toute poursuite et lui promet un salaire de plusieurs millions.

Mais — ce qui serait inexplicable à toute autre époque — les combinaisons de Sieyès, les intrigues de Barras ne sont pas un mystère. Chacun parle tout haut du marché moyennant lequel la république serait livrée à tel ou tel. Les habiles, Talleyrand, Rœderer, Cambacérès, Regnault de Saint-Jean d'Angely sont les confidents et les complices de Sieyès. Boulay (de la Meurthe), le rapporteur du 18 fructidor, publie sous ce titre : *Essai sur les causes qui, en* 1649, *amenèrent en Angleterre l'établissement de la république, sur celles qui devaient*

la consolider, sur celles qui la firent périr, une brochure qui, sous couleur d'histoire, a pour dessein de préparer l'opinion à un nouveau coup d'État. En quelques semaines, il s'en vend plus de vingt mille exemplaires. Tous croient, en effet, à la nécessité de ce coup d'État. L'un des Anciens, Cornet, raconte qu'il s'entretenait souvent avec son collègue Baudin (des Ardennes), l'un des hommes importants des Conseils : « La constitution de l'an III ne peut plus aller », disait celui-ci ; seulement, il ne voyait pas « où prendre le bras d'exécution ».

Spectacle étrange et répugnant que celui de ces gouvernants qui ne croient plus à leur gouvernement et escomptent sa chute ; de ces républicains qui, après avoir mitraillé au 13 vendémiaire, déporté au 18 fructidor, sous prétexte de défendre la république, complotent ouvertement sa ruine, chacun de son côté, s'apprêtent à la trahir et à la vendre, ne s'inquiètent que de se devancer les uns les autres, afin de sauver, ceux-ci leur prépondérance politique, ceux-là seulement leur vie et leur fortune ! C'est le dernier mot et la moralité suprême de ce système qui a prétendu fonder la république en en faisant le monopole du parti républicain[1].

[1] Madame de Staël, qui n'avait cependant que trop penché du côté du Directoire dans sa lutte contre les modérés, a écrit plus tard, éclairée par les événements : « C'est une pauvre garantie que celle des crimes commis au nom de la liberté. Il s'ensuit bien qu'on redoute le retour des hommes qu'on a fait souffrir ; mais on est tout prêt à sacrifier ses principes à sa sûreté, si l'occasion s'en présente... Ceux qui avaient participé au gouvernement de la Terreur devaient nécessairement y avoir contracté des habitudes serviles et tyranniques tout ensemble... Comme ils cherchaient avant tout un abri, ils n'étaient rassurés que par le despotisme. » — Benjamin Constant, qui s'était plus compromis encore lors du 18 fructidor,

Tous ces faiseurs d'intrigues pensaient n'avoir plus à compter avec l'ambition rivale de Bonaparte. Ils souriaient, rassurés, en pensant à la chimère qui lui avait fait quitter cette « petite Europe », cette « taupinière ne fournissant pas assez de gloire », pour chercher en Orient les traces d'Alexandre. Ils le voyaient relégué en Égypte et en Syrie, d'où la flotte anglaise ne permettait même pas à ses dépêches de parvenir en France. Ils le croyaient oublié. Cependant, s'ils avaient regardé plus attentivement, ils auraient vu que vers lui toujours se tournait instinctivement l'attente populaire. La distance elle-même, ces échos de victoires lointaines qui arrivaient à de rares intervalles mêlés aux noms antiques et mystérieux des Pyramides et du mont Thabor, donnaient à cette physionomie déjà si brillante un éclat étrange qui frappait plus encore les imaginations. On se plaignait que le Directoire « l'eût exilé là-bas ». — « Tout paysan que je rencontrai dans les champs, raconte Fiévée, m'abordait pour me demander si on avait des nouvelles du général Bonaparte et pourquoi il ne revenait pas en France; jamais aucun ne s'informait du Directoire[1]. »

Tout à coup, on apprend que, le 9 octobre, Bonaparte a débarqué à Fréjus. Aussitôt on ne voit plus que lui, on ne parle plus que de lui. Qui donc songe à lui

disait de même en 1829, dans ses *Mémoires sur les Cent-Jours* : « On a dit souvent que les défenseurs d'un régime quelconque étaient ceux qui seraient pendus si le régime était détruit. Consultez les faits, vous verrez que la peur d'être pendus devient l'idée fixe de ces hommes ; au lieu de demeurer fidèles au régime qui les sauverait, ils mendient le pardon du régime qui les menace; ils achètent leur grâce par la perfidie; ils expient leur férocité par la trahison. »

[1] *Correspondance avec Bonaparte*, Introduction, p. CLXI.

demander compte de son armée laissée en Égypte? De Fréjus à Paris, son retour est un triomphe. A Lyon, on joue, lors de son passage, une pièce de circonstance, *le Retour du héros*. Voilà l'homme que la foule attend. Les ambitieux et les intrigants du Directoire et des Conseils, surpris, troublés, se sentent débordés. Il n'y a plus qu'une seule question: De quel côté Bonaparte daignera-t-il choisir ses complices pour tuer la république, ou plutôt pour ensevelir son cadavre? Il hésite; il songe aux Jacobins, il a une conversation avec Barras; les amis de Sieyès le sollicitent. Mais l'opinion s'impatiente. Comment! voilà quinze jours que le général est arrivé, et tout n'est pas encore fini! Enfin, il s'entend avec Sieyès; celui-ci n'y consent qu'à contre-cœur, sentant bien qu'il se donne un maître au lieu de prendre un instrument. Huit jours suffisent pour les derniers préparatifs. L'exécution pèche par plus d'un point. Qu'importe? N'a-t-on pas le consentement inerte de la nation? Le bruit des grenadiers qui entrent en battant la charge dans l'Orangerie de Saint-Cloud étouffe les dernières voix des assemblées républicaines. De nom, ce n'est pas encore l'Empire; c'est déjà le césarisme.

La France applaudit. Elle applaudit à un pouvoir fort substituant un régime d'ordre, de sécurité, de régularité et, dans une certaine mesure, de justice, à l'arbitraire, à l'anarchie, au règne de la faction avec laquelle les républicains avaient obstinément identifié la république. Elle applaudit à un pouvoir démocratique issu de la révolution, flattant des préjugés et sauvegardant des intérêts qui avaient même origine et que la royauté, représentée par les royalistes extrêmes, paraissait menacer. Elle est contente, et parce qu'on la protége contre

la révolution, et parce qu'on protége la révolution elle-même contre l'ancien régime. Ainsi est donné satisfaction à sa double antipathie, à sa double crainte ; sentiments négatifs qui, après tant d'affirmations audacieusement confiantes, se trouvent faire tout le fond de l'esprit public. Sans doute, cette satisfaction est chèrement achetée ; il faut la payer au prix de ce qu'il y avait de plus grand dans le mouvement de 1789, de ce qui fait la dignité, la moralité, — et aussi, nous ne le savons que trop, la sécurité intérieure et extérieure de la nation, — au prix de la liberté. Mais, à ce moment, que ce sacrifice coûte peu ! Bien plus, c'est, pour ce peuple harassé et rendu défiant de lui-même, une raison nouvelle d'acclamer un pouvoir qui le dispense de l'effort et le décharge de la responsabilité. Cet immense et unanime applaudissement qui salue, au lendemain du 18 brumaire, l'avénement du despotisme, est peut-être, devant l'histoire, ce qu'il y a de plus lourd à la charge de la révolution et des révolutionnaires.

§ 10. — RÉPUBLICAINS ET ROYALISTES APRÈS LE 18 BRUMAIRE.

Et maintenant, avant de quitter cette triste époque, n'est-on pas tenté de se retourner une dernière fois pour regarder ce que deviennent, au lendemain du coup d'État, ceux qui ont poussé la France au césarisme, les uns en perdant la république, les autres en rendant la monarchie impossible ? Après un drame navrant, c'est un épilogue où, si l'on avait le cœur de railler, il serait facile de trouver un côté comique.

Il est juste de commencer par les républicains qui ont,

de beaucoup, la part la plus lourde de responsabilité. Où sont donc ces hommes qui, depuis le 9 thermidor, prétendaient ne s'être cramponnés au pouvoir, n'avoir repoussé les modérés, refusé d'obéir à la volonté nationale, violé la constitution, que pour sauver la république? C'est à croire, au premier moment, qu'ils ont tous subitement disparu, tant ils sont déguisés sous leur nouvelle livrée de fonctionnaires impériaux. Chacun d'eux fait preuve de la même docilité; mais leurs chances sont inégales. Les uns, chamarrés de décorations, écrasés de dotations, de titres et d'honneurs, deviennent comtes, ducs, princes; les autres végètent dans des emplois inférieurs. Sotin, ancien ministre de la police au 18 fructidor, meurt percepteur de village, pendant que son collègue Talleyrand va presque de pair avec les souverains. La plupart se sont ralliés dès le premier jour et ont été les instruments du 18 brumaire; quelques-uns, moins clairvoyants, ont commencé par essayer une protestation sans écho, dont ils se sont vite repentis quand ils ont vu que la force était ailleurs. Ils n'ont eu alors que plus d'humble empressement à solliciter leur part dans la curée. Lorsqu'on élaborait la constitution de l'an VIII, un conventionnel influent, auquel madame de Staël exposait ses alarmes sur la liberté, lui disait: « Madame, nous en sommes arrivés au point de ne plus songer à sauver les principes de la révolution, mais seulement les hommes qui l'ont faite. » Un autre, qui de représentant républicain devait passer comte et sénateur, dit ingénument à ce propos, dans une notice sur le 18 brumaire: « Les républicains aiment autant les places et l'argent que les royalistes; ils ne diffèrent entre eux que sur le mode de s'en procurer. »

C'est être trop modeste ; les républicains ont sur ce point une supériorité manifeste. Qu'on en juge. Ceux qui ont gouverné la république en qualité de directeurs sont presque tous fonctionnaires de l'empire[1]. Veut-on rechercher sous le nouveau régime les auteurs principaux du 18 fructidor, l'acte capital de la politique républicaine pendant les dernières années de la révolution ? Que sont devenus ceux qui ont été ministres du Directoire lors de ce coup d'État ? Fonctionnaires impériaux[2].

[1] *Barras* n'a pas eu part à la distribution des fonctions, parce que dans les préparatifs du coup d'État il s'est laissé maladroitement devancer par Sieyès. Mais en donnant docilement sa démission et en n'entravant pas le 18 brumaire, il obtient qu'on lui laisse sa fortune honteusement acquise. — *Sieyès* est fait président du Sénat, comte, avec don de la riche terre de Crosne. — *Merlin*, comte, procureur général, conseiller d'État à vie, etc., etc. — *François de Neufchateau*, nommé, comme Merlin, à la place de l'un des directeurs proscrits au 18 fructidor, comte, président du Sénat, fameux en cette qualité par l'adulation pompeuse de ses harangues. — *Treilhard*, comte, conseiller d'État, sénateur ; il avait été l'un des plus ardents à célébrer le 18 fructidor, et, en 1804, portant au Tribunat le sénatus-consulte qui établit l'Empire, il le vantera comme « la conservation éclatante de tous les droits et de toutes les libertés populaires ». — *Roger-Ducos*, comte, troisième consul provisoire et dignitaire du Sénat. — *Gohier*, qui passait pour un républicain d'un caractère plus sévère et qui, au 18 brumaire, avait paru résister, demande et obtient un consulat général en Hollande et la croix de la Légion d'honneur. — *Général Moulins*, de même nuance, boude quelque temps, puis reprend du service dans l'armée impériale. — *Carnot*, ministre après le 18 brumaire et pendant les Cent-Jours. — *Letourneur*, préfet et maître des comptes. — *Barthélemy*, sénateur, — Seuls de tous les directeurs, *Rewbell* et *la Révellière* ne sont pas fonctionnaires de l'Empire. Ils se gardent, du reste, de faire à ce gouvernement une opposition gênante pour lui ou pour eux.

[2] Les ministres, au moment du 18 fructidor, sont *Talleyrand*, dont il est inutile de rappeler la carrière ; *Merlin* et *François de Neufchateau*, déjà cités ; *Sotin*, qui, comme ministre de la police, a fait les arrestations et exécuté les déportations, a beaucoup de bonne volonté, mais peu de chance ; consul à Savannah, il finit

Les représentants qui n'ont pas eu honte de présider dans cette journée les conseils mutilés ? Fonctionnaires impériaux[1]. Les rapporteurs et membres des commissions chargées de présenter et de justifier les décrets de déportation ? Fonctionnaires impériaux[2]. Les orateurs qui ont appuyé ces décrets ? Fonctionnaires impériaux[3]. Les hommes qui, pendant toute la durée du Directoire, ont le plus vivement soutenu contre les modérés la poli-

simple percepteur de village ; *Pléville le Plécy*, sénateur; *Ramel*, préfet à la fin de l'Empire; *Lenoir-Laroche*, sénateur et comte; seul, *Schérer*, se trouvant, lors du 18 brumaire, accusé de malversation, ne gagne au coup d'État que d'être débarrassé de cette accusation.

[1] *Lamarque*, président du conseil des Cinq-Cents, le 18 fructidor, et l'un des meneurs du parti jacobin, préfet et substitut du procureur général près la cour de cassation. — *Roger-Ducos*, président des Anciens dans la même journée, nous est déjà connu.

[2] *Boulay de la Meurthe*, rapporteur du décret de déportation aux Cinq-Cents, sera rapporteur aussi au 18 brumaire, puis comte, conseiller d'État, président de section, ministre d'État. — Les autres membres de la commission dont Boulay était rapporteur étaient *Sieyès*, *Chazal*, préfet; *Villers*, directeur des Droits réunis; *Poullain-Grandpré*, président de la cour de Trèves. — La même commission aux Anciens se composait de *Cretet*, comte et ministre de l'intérieur; *Lebrun*, consul et duc de Plaisance; *Régnier*, grand juge et duc de Massa; *Rabaud* jeune, président du Corps législatif, puis conseiller de préfecture; *Girot-Pouzol*, sous-préfet; *Baudin*, mort quelques jours avant le 18 brumaire, mais en y applaudissant d'avance.

[3] *Bailleul*, qui, par ses écrits, a le plus travaillé à préparer et à justifier le 18 fructidor, et qui fut de tout temps l'un des plus officieux les plus dévoués du Directoire, est, après le 18 brumaire, directeur des Droits réunis dans l'Aisne. — Voici maintenant les noms des députés, la plupart régicides, qui ont le plus vivement soutenu les décrets de déportation, *Garnier* (*de Saintes*), *Jean de Bry*, *Salicetti*, *Hardy*, *Lacombe*, *Saint-Michel*, *Brival*, *Bordas*, *Clauzel*, *Harmand* (*de la Meuse*), *Poultier*, *Villetard*, *Bergoing*, *Grégoire*, *Quirot*, *Audoin*; tous sont fonctionnaires à des degrés divers, sénateurs, préfets, magistrats, etc.

tique d'exclusion? Fonctionnaires impériaux[1]. Veut-on remonter plus haut? Ceux qui, à la fin de la Convention, ont personnifié la résistance des vieux républicains contre les vœux manifestes de l'opinion? Fonctionnaires impériaux[2]. Ceux qui ont préparé ou soutenu le décret qui usurpait au profit des conventionnels les deux tiers des places dans les nouveaux conseils? Fonctionnaires impériaux[3]. Ceux qui ont fait partie des deux commissions des Cinq, nommées avant et après le 13 vendé-

[1] Citons *Fouché*, duc d'Otrante; *Berlier*, conseiller d'État et comte; *Français* (*de Nantes*), qui après avoir été l'un des démagogues les plus violents des Cinq-Cents, devient, comme préfet, directeur général, comte, grand officier, l'un des courtisans les plus en crédit auprès de l'Empereur; *Duboy-Dubay, Cornet, Garat, Vimar*, tous comtes et sénateurs; *Quinette*, préfet, conseiller d'État, directeur général; *Cabanis*, sénateur; *Briot, Genissieux, Boulay-Paty, Caraillon, Delbrel*, du parti jacobin, font d'abord opposition au 18 brumaire, puis finissent tous par être fonctionnaires de l'Empire.

[2] Dans cette catégorie sont plusieurs des personnages déjà nommés. Ajoutez-y *Tallien*, tellement déconsidéré qu'il doit se contenter d'un consulat à Alicante, avec permission de ne pas résider à son poste. Son ami *Fréron* ne peut obtenir qu'un emploi secondaire dans l'administration des hospices et une place de sous-préfet à Saint-Domingue. *Marie-Joseph Chénier*, après avoir tenté un peu d'opposition sous le Tribunat, se fait nommer inspecteur général des études, écrit au moment du couronnement de l'Empereur sa tragédie de *Cyrus*, acte de courtisanerie littéraire, puis, destitué pour attaque contre la religion, sollicite humblement et obtient une pension de huit mille francs.

[3] Sur les onze membres de la commission il n'y en a qu'un, *la Revellière*, qui rentre dans la vie privée. Trois sont morts avant le 18 brumaire. Les sept autres sont fonctionnaires de l'Empire, *Berthier, Daunou, Durand-Maillane, Thibaudeau, Creuzé-Latouche, Lanjuinais, Boissy d'Anglas;* le rapporteur *Baudin*, on l'a déjà vu, meurt quelques jours avant le 18 brumaire, non sans y avoir travaillé. Parmi les orateurs qui ont le plus soutenu ce décret des « deux tiers », on remarque *Tallien, Chénier, Fréron, Bailleul, Eschassériaux*, tous fonctionnaires de l'Empire.

miaire pour prendre, dans l'intérêt des républicains révolutionnaires, des mesures contre l'explosion de l'opinion parisienne? Fonctionnaires impériaux[1]. D'ailleurs, on pourrait faire subir avec un égal succès le même examen aux républicains survivants des époques précédentes. A côté de quelques bêtes fauves que rien ne peut apprivoiser, comme Billaud-Varennes, Fournier, Rossignol, ou de personnages absolument obscurs, dont on ne peut suivre les traces, combien n'en voit-on pas solliciter humblement les faveurs impériales[2]!

De toutes les palinodies qu'offre l'histoire, on n'en

[1] La première commission des *Cinq* se compose de *Barras*, dont le sort nous est connu, et de *Letourneur*, *Merlin, Colombel, Daunou,* tous fonctionnaires de l'Empire. La seconde comprend : *Tallien, Pons* (*de Verdun*), avocat général à la cour de cassation; *Florent-Guyot*, d'abord mal vu, puis bientôt substitut du procureur impérial au conseil des prises; l'*abbé Roux*, employé aux archives de la préfecture de police; *Dubois-Crancé*, qui, ministre de la guerre au moment du 18 brumaire, se montre d'abord opposé au coup d'État; le lendemain, il se présente chez Bonaparte pour prendre ses ordres, espérant que son opposition aura passé inaperçue et qu'il conservera son portefeuille; Bonaparte le met honteusement à la porte. Ajoutons, parmi ceux qui se sont mis en avant lors du 13 vendémaire, *Réal* qui publiait alors une brochure officieuse et apologétique, et qui devient comte et conseiller d'État.

[2] *Barère*, méprisé, éconduit, toujours humble, sert la police impériale; *Drouet*, l'homme de Varennes, le complice de Babeuf sous le Directoire, est un sous-préfet zélé; *Albitte*, l'un des rares Montagnards survivant aux proscriptions qui ont suivi le 1er prairial, est sous-inspecteur aux revues; *David*, l'ami de Robespierre et de Marat, Jacobin sous le Directoire, est premier peintre de Sa Majesté; *Huguenin*, le président de la commune insurrectionnelle au 10 août, sollicite une place de commis aux barrières; *Santerre* et *Alexandre*, son acolyte, sont également des solliciteurs du nouveau pouvoir. Voici d'ailleurs une statistique probante. Si des 361 régicides on en défalque 74 ayant péri sur l'échafaud ou autrement avant le 18 brumaire, on en trouve 121 occupant des fonctions hautes ou basses sous l'Empire.

connaît pas d'aussi éhontées que celles de ces anciens régicides, hier encore acteurs ou approbateurs de la Terreur et des coups d'État, fanatiques de révolution, grands parleurs de liberté et de république, ayant juré cent fois, sur le « poignard de Brutus », la mort du tyran qui prétendrait les asservir. Il semblait que des hommes ayant une fois passé à travers une telle fournaise dussent en conserver toujours un reflet sur leur front; que ceux qui avaient une telle responsabilité sur leur conscience ne pourraient plus jamais la porter légèrement. Eh bien! on les retrouve courtisans brillants, le sourire aux lèvres, hauts fonctionnaires sévères sur l'étiquette, préfets réguliers, magistrats en apparence tout entiers à l'étude du droit, quelques-uns se piquant de belles-lettres ou de philanthropie. On voudrait pénétrer dans leur âme. Le passé ne se dresse-t-il pas quelquefois devant eux? Qu'éprouvent-ils alors? Les uns paraissent agités; madame de Staël nous les dépeint: « Prononciez-vous un mot qui pût se rapporter au souvenir qui les inquiétait, ils vous racontaient aussitôt leur histoire dans le plus grand détail et quittaient tout pour vous parler des heures entières. Reveniez-vous à l'affaire dont vous vouliez les entretenir, ils ne vous écoutaient plus. » Plusieurs répondent cavalièrement, comme cet ancien collègue de Saint-Just. « Que sentiez-vous donc alors? lui dit-on un jour. — D'autres hommes ont la fièvre pendant vingt-quatre heures; moi je l'ai eue pendant dix ans. » Les cyniques et les frivoles — ils sont nombreux — ne songent pas qu'on puisse leur demander autre chose, sinon : Avez-vous eu le succès et trouvé la jouissance? C'est encore ce qu'ils cherchent, estimant tout naturel de changer leurs moyens

suivant les temps. D'autres espèrent le silence et l'oubli. Ingrand, un conventionnel, racontait que, sous le Consulat, passant à Poitiers, il s'était avisé de faire visite à un de ses anciens collègues, régicide comme lui et alors préfet. Il le trouva entouré de solliciteurs. Le préfet n'eut pas l'air de le reconnaître. « Souvenez-vous donc, mon cher collègue, lui dit Ingrand; nous faisions tous deux partie de la fameuse commission des vingt-quatre qui provoqua tant de mises en accusation; c'est même vous qui insistiez le plus. — Ah! oui, interrompit le préfet, je vous reconnais parfaitement; mais oublions tout cela. Venez me voir quand je serai seul. » Et il le congédia pour toujours[1]. « Oublions tout cela! » En effet, beaucoup d'entre eux parviennent à oublier. Croit-on que Cambacérès, dans la splendeur de la cour impériale, dans la satisfaction d'une vie de luxe et de sensualité, se souvienne, quand il s'entend appeler monseigneur, qu'il a prêté son talent de jurisconsulte à la rédaction des lois les plus odieuses de la Terreur? Quant aux rares révolutionnaires en qui brûle encore le vieux feu, ils se cachent et se taisent; ils renferment leur passion tenace comme un secret honteux et compromettant.

Presque aucun de ces hommes n'écrit de Mémoires ni ne cherche après coup à formuler en corps de doctrine la théorie de sa conduite. Tous s'éteignent dans un silence humilié ou se transforment dans l'éclat plus ignominieux encore de leur apostasie. Cette puissante école révolutionnaire qui a régné, dogmatisé, légiféré, terrorisé pendant longtemps, ne forme pas un disciple, ne s'inquiète pas de laisser après elle une tradition vivante.

[1] *Mémoires* inédits de Baudot, cités par M. Quinet.

Si plus tard on a vu ressusciter cette tradition, c'est l'effet d'une sorte d'éclosion spontanée. C'est après coup, par un effort historique, par une restauration d'archéologie jacobine, que les nouvelles générations révolutionnaires se sont rattachées d'elles-mêmes à celle de 1793. Et dans ce travail, il serait curieux de signaler la part considérable d'historiens célèbres, qui n'appartiennent cependant pas à la secte jacobine; avec l'imprévoyance habituelle de l'esprit de parti, ils ont cru pouvoir flatter sans péril les passions et les sophismes révolutionnaires, comme, à d'autres époques, les mêmes hommes ont caressé la légende césarienne. Quoi qu'il en soit, la manifestation la plus accablante de l'inanité morale du parti qui s'était emparée de la France le 10 août et l'a retenue si longtemps sous sa main oppressive et incapable, n'est-ce pas sa stérilité? Après sept années de république, il n'y a plus de républicains. Jamais pareil phénomène s'était-il produit ? Tout à l'heure on demandait compte à ce gouvernement de ce qu'il avait fait de l'esprit public. Ne pourrait-on lui demander compte aussi de ce qu'il a fait de ses propres partisans?

Pendant ce temps, que deviennent les émigrés, qui voient ainsi prendre par un usurpateur le pouvoir dont ils ont tant contribué à fermer l'accès à leur prince? Toujours aussi bien éclairés sur l'état de la France, ils sont persuadés que Bonaparte est une façon de Monk, n'ayant fait son coup d'État que pour remettre la couronne sur la tête du roi et le gouvernement aux mains de l'émigration. Louis XVIII donne à M. de Clermont-Gallerande pleins pouvoirs pour traiter avec Bonaparte de sa restauration; il écrit même directement au premier Consul. Malouet raconte que les émigrés de Londres

s'attendaient à débarquer triomphants sur les côtes de Normandie. « Je connais, — disait l'évêque d'Arras à M. de La Tour du Pin qui se disposait à rentrer en France, — vos liaisons avec l'évêque d'Autun (Talleyrand). Vous pouvez lui parler, causer franchement avec lui, lui porter, par exemple, une parole de moi, une proposition. — Laquelle? — La voici : il faut le ramener à nous; il faut qu'il nous serve, qu'il engage Bonaparte à traiter avec les princes; nous le ferons connétable. — Mais pour M. de Talleyrand que ferez-vous? demande alors Malouet. — Certainement, je le servirai de tout mon cœur... M. de La Tour du Pin peut lui dire que si nous rentrons en France, véritablement il ne peut pas y rester; mais je lui garantis un sauf-conduit pour aller vivre en tel pays étranger qui lui conviendra le mieux. »

Le bon sens clairvoyant de Mallet du Pan ne partageait pas ces illusions. Il les combattait avec gravité par ses articles du *Mercure britannique*. Dans sa correspondance, il épanchait plus librement sa mauvaise humeur attristée :

« Ces pauvres innocents d'émigrés, à qui la Provi-
« dence a heureusement laissé l'aveuglement en dédom-
« magement de leurs misères, s'étaient imaginé que
« Bonaparte travaillait pour eux et pour Louis XVIII. —
« C'étaient de bien bons imbéciles que cette nuée d'étour-
« neaux qui avaient la bonté de croire que Bonaparte
« travaillait pour Louis XVIII. Il n'y avait pas ici un
« émigré sur cent cinquante qui en doutât, et les têtes
« fortes comme les autres. La révolution durerait un
« siècle que ces pauvres innocents en seraient encore à
« l'A B C. » (*Lettre du* 14 *janvier* 1800.)

Quand les émigrés sont obligés de reconnaître que Bonaparte ne pense qu'à lui, ils se persuadent qu'il suffira de « vingt-quatre heures », de quelques chouans, de quelques embarras intérieurs ou de la guerre étrangère pour renverser le nouveau pouvoir. Mallet gémit sur « ces extravagances qui étonnent toujours, nonobstant leur habituelle répétition ». « Tous ces projets, dit-il, font honte et horreur; mais nous n'en verrons pas d'autres... Quant à la contre-révolution par les armes étrangères, j'aimerais autant qu'on me parlât d'aller conquérir la lune. » (*Lettres du* 14 *janvier et du* 27 *février* 1800.) D'ailleurs, pendant que les fous rêvent leur prochaine victoire, d'autres profitent des facilités offertes par le nouveau régime pour retourner dans leur patrie. « Les émigrés rentrent en foule, écrit Mallet le 27 février 1800, et parmi eux les plus grands noms. Dans six mois, nous en verrons beaucoup à la cour du sultan. » Par un phénomène bizarre et qui devait se reproduire, des royalistes extrêmes semblaient ne pas avoir contre l'Empire les répugnances qui leur avaient fait repousser la monarchie constitutionnelle, Mallet est presque seul à bien comprendre la gravité et les conséquences de cette révolution :

« Moi, je vois un pouvoir immense entre les mains « d'un homme qui saura s'en servir et qui a pour lui « l'armée et le public. Ceci est un ordre tout nouveau « dans la révolution. Il faut bien se dire que les dix-huit « vingtièmes des Français sont parfaitement indifférents « à la république et à la monarchie ; mais qu'ils doivent « être et sont aux genoux du premier supérieur qui les « protége contre les mangeurs d'hommes... Bonaparte « est roi : combien de temps le sera-t-il ? — Je ne dois

« pas vous déguiser mon opinion sur la grande distance « où je vois le rétablissement de Louis XVIII et de l'an- « cienne monarchie. On en rirait s'il n'en fallait pleu- « rer. En vérité, quand on voit comment les affaires de « ce monde se mènent, et qu'après huit années d'expé- « rience, c'est toujours le même cercle de visions, « d'opiniâtreté contre l'évidence, de contre-sens, de « divisions, d'égoïsme, on perd tout intérêt pour l'ave- « nir. » (*Lettres du* 14 *janvier, du* 27 *et du* 28 *février.*)

C'est sur cette pensée désespérée que la maladie fait tomber la plume des mains vaillantes de Mallet du Pan. Bientôt après, il meurt, succombant à la fatigue de la lutte, mais aussi à cette douleur amère entre toutes et plus fréquente qu'on ne le croit, de voir sa cause perdue par les fautes de ses amis et de se voir soi-même rebuté, parfois attaqué et calomnié par ceux à qui l'on a dévoué volontairement sa vie et qu'on s'est efforcé de sauver malgré eux.

Toutefois cet épilogue ne serait pas complet et ne permettrait pas de voir ce qu'il y a de justice distributive dans les arrêts de la Providence, si l'on ne poussait plus avant, jusqu'au jour où l'Empire s'écroule à son tour, non sous les coups de ses adversaires, mais par son propre aveuglement. Alors personne ne songe même à prononcer le nom de la république ; tous, au contraire, se tournent vers la royauté, et comme Louis XVIII, éclairé enfin par les événements, apporte dans la Charte de 1814 ce qu'il avait refusé dans la Déclaration de 1795, il a l'honneur de sauver l'indépendance compromise de la France, de lui rendre sa vie publique étouffée, d'inaugurer cette alliance féconde de la liberté moderne et du droit antique dont la France

a senti le prix, surtout depuis qu'elle l'a perdue et qu'elle s'épuise vainement à la retrouver. L'aveuglement des royalistes ne méritait pas, en effet, un aussi long bannissement que les crimes des républicains, qui attendront un demi-siècle et beaucoup de fautes nouvelles des monarchistes avant de reparaître au pouvoir. Mais, hélas! en 1814, le passé ne pesait-il pas encore lourdement sur la monarchie? La continuation des fautes commises vingt ans auparavant par les émigrés n'était-elle pas toujours la grande difficulté et l'amer tourment des nobles esprits qui reprenaient, sous la Restauration, l'œuvre des Malouet et des Mallet du Pan? Et puis, était-ce sans péril qu'on avait laissé pendant tant d'années s'enraciner les défiances et les préjugés, la nation se gangrener à la fois de révolution et de césarisme?

On rencontre parfois sur le front des enfants de race maladive de ces ressemblances qui révèlent le retour du mal héréditaire et qui saisissent comme une menace funèbre. N'est-ce pas un peu ce qu'on éprouve quand, après avoir longtemps considéré la France de la fin de la Convention et du Directoire, la pensée, arrachée à l'étude du passé par l'anxiété des crises présentes, se reporte sur ce qui nous entoure? Près de trois quarts de siècle se sont écoulés, et, par une de ces évolutions étranges et fatales qui semblent nous condamner à tourner toujours dans le même cercle, nous nous retrouvons en face du problème qui était imposé à nos pères au sortir de la Terreur et que, pendant cinq longues années, ils ont vainement cherché à résoudre. Sans doute, entre les hommes et les événements des deux époques, les différences seraient faciles à indiquer : il y en a assez peut-être pour pouvoir espérer une autre issue; pas

assez pour ne pas reconnaître que nous sommes sous le coup du même péril et que nous souffrons du même mal. Allons-nous donc, jusqu'au bout, recommencer le passé? Impuissants à la fois à fonder la république et à rétablir la monarchie, fatigués de ces tâtonnements agités et stériles, de ces oscillations qui nous rapprochent tantôt de l'une et tantôt de l'autre des deux solutions, sans atteindre jamais aucune d'elles, allons-nous être, nous aussi, acculés au césarisme? Les partis seront-ils une fois de plus aussi aveugles ou aussi criminels, la nation aussi défaillante, aussi incapable de se sauver malgré les partis?

Ce n'est pas ici le lieu de répondre à cette question : ce serait sortir de l'histoire. Il semble préférable de laisser chaque parti et la nation elle-même faire à eux seuls leur examen de conscience, se demander en quoi ils se sont amendés, en quoi ils sont prêts au contraire à répéter les mêmes fautes. Il suffit de leur avoir présenté le tableau fidèle du passé, où les leçons apparaissent plus incontestables, car elles ont été confirmées par l'événement, moins blessantes, car on ne peut rien y voir de personnel. Tous ne sauront peut-être pas y découvrir l'indication de ce qu'ils doivent faire dans l'obscurité de la crise actuelle. Tous du moins, monarchistes ou républicains, pourront, on ose l'affirmer, y trouver d'éclatants avertissements sur ce qu'ils ne doivent pas faire.

Parmi les différences entre les deux époques, il en est une, hélas! qui n'est que trop saillante. La France d'avant le 18 brumaire, avilie, désorganisée à l'intérieur, était victorieuse au dehors. Si l'on pouvait pénétrer dans ce repli des cœurs où se dissimulent les senti-

ments lâches, peut-être y verrait-on que quelques-uns n'ont pas honte de chercher maintenant, dans ce douloureux contraste, une raison de se rassurer et de ne faire ni efforts ni sacrifices pour s'amender et pour sauver leur pays. Les partis, se dit-on tout bas à soi-même, courent moins de danger en recommençant les mêmes fautes, parce que personne n'est en mesure d'en profiter. Où trouver, en effet, aujourd'hui un vainqueur de Rivoli ou des Pyramides? Mais notre malheur n'est pas une garantie, c'est seulement un risque de tomber plus bas. Ce qui a fait le 18 brumaire, ce ne sont pas les victoires de Bonaparte, c'est la république compromise et détruite par les crimes des républicains, c'est la monarchie rendue impossible par l'aveuglement des royalistes, c'est l'esprit public harassé et démoralisé par la révolution. Tout le mal était déjà fait, la liberté morte, le despotisme consenti, désiré, avant qu'on sût si Bonaparte reviendrait jamais d'Égypte. Un peuple ne peut demeurer sans gouvernement. Si, par la faute des partis ou par sa faute, il ne peut en constituer un avec la liberté, il ne demande plus qu'à se démettre et à se livrer. Quand il en est là, la difficulté n'est pas de trouver le maître. A défaut d'autre, on se contente du premier venu. Rome n'a pas cessé d'avoir des Césars quand elle a cessé de vaincre. Seulement, elle n'a plus eu la gloire pour se consoler de la liberté absente. Elle a eu le césarisme avec la défaite, avec l'invasion. Un jour est venu, ignominie suprême de la décadence, où les Barbares eux-mêmes lui ont donné des Césars.

Mai 1873.

L'EXTRÊME DROITE ET LES ROYALISTES

SOUS LA RESTAURATION

L'EXTRÊME DROITE ET LES ROYALISTES

SOUS LA RESTAURATION

« S'il n'y avait de royalistes que ceux qui pensent comme vous, le nombre en serait trop restreint. »
(*Réponse de M. de Villèle à M. de la Bourdonnaye.*)

La Restauration est l'âge héroïque du régime parlementaire en France. Les luttes de tribune et de presse ont alors un éclat, une vivacité et une franchise de couleur qui ne devaient plus se retrouver. M. de Tocqueville, dans une lettre écrite en 1842 à M. Royer-Collard, le félicitait d'avoir pu jouer son rôle sur un si grand théâtre, et il faisait, non sans envie ni sans une sorte de découragement mélancolique, un retour sur ce qu'était devenue la vie publique pour les hommes de la génération suivante[1]. — Hélas! qu'aurait-il pu dire s'il était venu encore plus tard? — De 1815 à 1830, les partis se jettent dans le combat avec une énergie de jeunesse et même un emportement qui mettent en saillie leurs qualités et leurs défauts. Aussi nul temps n'est-il plus favorable pour les étudier et les juger. Combien il y aurait à dire, par exemple, sur cette gauche bonapartiste et prêtrophobe qui se prétend libérale quand elle n'est

[1] Lettre à Royer-Collard, octobre 1842 (*Nouvelle Correspondance inédite* de M. de Tocqueville, p. 205).

que révolutionnaire, qui parle de droit à la tribune et conspire dans les casernes et les sociétés secrètes ! Violente et hypocrite, ne joue-t-elle pas aux dépens de la France et de la liberté, dans le seul dessein de jeter bas les Bourbons, ce qu'après coup un de ses journaux proclamera n'avoir été qu'une « comédie de quinze ans » ? Quant aux libéraux sincères, est-il une plus décisive épreuve pour voir où les conduisent les oppositions trop défiantes, les exigences trop absolues, la méconnaissance des transactions et des ménagements qui sont la condition de toute politique, surtout aux époques de transformation, et les alliances sans scrupule avec les partis révolutionnaires ? Les plus illustres d'entre ces libéraux n'ont-ils pas, d'ailleurs, confessé loyalement leurs fautes et proclamé leur repentir[1] ?

Ce n'est pas cependant, pour cette fois, de la gauche que nous avons dessein de nous occuper. Le parti conservateur aimerait sans doute mieux qu'on lui montrât le spectacle toujours un peu consolant et flatteur pour son amour-propre des fautes commises par ses adversaires. Mais il est plus profitable et plus viril de lui signaler celles qu'il a commises lui-même, ou qui du moins ont été commises en son nom et sous son drapeau. Il faut toujours faire son propre examen de conscience avant de faire celui d'autrui. Seulement il convient que la portée de cette étude ne soit pas faussée. Si l'on ne parle pas de la gauche, ce n'est pas qu'on l'absolve : si l'on ne parle que des partis de droite, ce n'est pas qu'on attribue tout le mal à leurs seules fautes.

[1] Voir notamment les extraits des *Notes biographiques inédites*, du duc de Broglie, cités par M. Guizot. (*Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1871.)

Voudrait-on même comparer les mérites, peser les responsabilités respectives de tous les partis, la gauche devrait, sans aucun doute, être jugée le plus sévèrement; elle est la plus coupable dans l'échec de la Restauration. Or cet échec n'a-t-il pas été un malheur et un crime? n'a-t-il pas empêché la liberté d'être fondée en France comme elle l'est en Angleterre? ne nous a-t-il pas condamnés à vivre désormais, et peut-être, hélas! à mourir d'expédients césariens et révolutionnaires? Cette réserve faite, — et elle était nécessaire pour prévenir tout malentendu, — il sera permis de faire porter principalement cette étude sur la conduite des hommes de droite.

La droite est un grand parti qui a pu, comme tous les autres, commettre des fautes, mais qui a sa place et son action nécessaires dans le jeu régulier des institutions libres. Elle représente des principes essentiels et des intérêts permanents. C'est une conception trop étroite de voir uniquement en elle le champion chevaleresque de l'hérédité monarchique et de la légitimité. La droite est plus encore; elle représente des forces sociales qui ne sont pas la nation entière, mais dont aucune nation ne peut se passer. En elle se trouvent les traditions de respect et d'autorité, le calme dans les positions acquises d'où naît le désintéressement politique, l'idée de famille étendue au delà des générations vivantes, si puissante pour inspirer à chacun le soin délicat de sa bonne renommée. En elle résident au plus haut dégré la puissance et la vertu nécessaires pour résister aux vices naturels de toute démocratie. Elle est, en un mot, le corps principal du parti conservateur. Elle devrait même n'avoir pas d'autre rôle si on avait enfin mis hors de

contestation les bases constitutionnelles qui, dans un état normal, ne sauraient être le sujet ordinaire des débats politiques. L'idéal serait que ces jacobites fussent seulement des tories.

Mais à côté, au delà de la droite, — et trop souvent dans la droite, la compromettant et l'entraînant, — est un parti qui prétend avoir les mêmes principes et les exagère, qui montre un grand zèle pour les mêmes causes et ne fait, en général, que leur nuire ou même les perdre. Le nom de ce parti a varié suivant les temps. Sa prétention, d'ailleurs, a toujours été de se confondre avec la droite, d'être lui-même la vraie et l'unique droite. En 1815 on disait les « ultras », plus tard les « pointus », la « défection » ou la « contre-opposition ». Pour plus de facilité, disons l'extrême droite, bien que ce nom semble plutôt appartenir à notre vocabulaire actuel qu'à celui du commencement du siècle.

Si l'on voulait rechercher la généalogie de l'extrême droite, il faudrait remonter jusqu'aux débuts de la Révolution. On la voit dès lors à l'œuvre : elle contribue, avant 1792, à perdre la monarchie, en empêche le rétablissement après le 9 thermidor, contrarie, souvent combat ouvertement les patriotiques efforts des grands royalistes, de Mounier, de Malouet, de Mallet du Pan, et même de Cazalès. Ouvrez au hasard les écrits de Mallet, de 1789 à 1800, vous y trouverez, gravés d'une main vigoureuse et souvent irritée, les traits de ce parti qu'il a rencontré sur son chemin, chaque fois qu'il a tenté de défendre ou de relever la cause royale. Il les connaît, ces hommes qui « ne se forment aucune idée de ce qu'est devenue la France » ; qui « tournent dans le même cercle de visions, d'opiniâtreté contre l'évi-

dence, de contre-sens, de divisions et d'égoïsme » ; qui repoussent « toute conduite compatible avec les personnes, avec les préjugés et les intérêts du temps, avec la force impérieuse des circonstances » ; qui, « n'ayant pu défendre ce qui a été détruit, perdent leurs forces à vouloir ramasser chaque particule des débris et préfèrent rester dans la rue, si l'on n'est pas exactement logé comme on l'était avant le tremblement de terre » ; qui « se félicitent de l'accroissement des désordres comme d'un acheminement à la plus rapide contre-révolution ». Il faut entendre de quel accent Mallet flétrit « ces coupables écrivains qui fomentent la discorde, fécondent toutes les semences de schisme entre les amis sincères du roi et de la monarchie » ; cette « école misérable de l'intolérance de parti, indigne de rien défendre de louable, parce qu'elle ne sait rien sacrifier, repoussant, outrageant, menaçant de ses vengeances ceux qui viennent à elle sans adopter toutes ses idées, anathématisant tous ceux qui ne se rencontrent pas sur sa ligne géométrique d'opinions » ; en un mot, ces hommes « dont on ne peut jamais obtenir la moindre politique, mais que le besoin de la haine semble tourmenter ». Poursuivi de leurs injures, il s'écrie que « ces bonnets rouges déguisés ont, à l'exemple des Jacobins, leurs formules, leur régime de terreur et jusqu'à leur père Duchêne ». Il s'impatiente et voudrait mettre fin à « ce déluge de sottises », faire taire « ces impertinents pamphlétaires ». Il est tenté parfois de rire de ces extravagances ; mais il s'arrête et il a bientôt, au contraire, envie de « pleurer, en songeant que l'on parle et agit au nom du Roi ».

Telle était l'extrême droite d'alors, peinte par un

homme de droite, par le plus fidèle et le moins suspect des royalistes. S'est-elle continuée sous la Restauration? Parmi les anciens émigrés, qui entourent le trône relevé en 1814, il en est beaucoup que le temps a mûris, que les événements ont éclairés, et qui ont imité de près ou de loin la sage transformation de Louis XVIII faisant, en 1814, la Déclaration de Saint-Ouen, après avoir écrit, en 1795, celle de Vérone. Mais n'en est-il pas d'autres qui semblent n'avoir rien appris, rien oublié, et qui voient toujours dans le nouvel état social le spoliateur de leurs biens, le meurtrier de leurs parents et de leur roi, le persécuteur de leur Dieu? Ces ultras de la Restauration n'ont peut-être pas identiquement les mêmes théories, le même programme que les adversaires de Mallet du Pan. On a beau se boucher les yeux et les oreilles, on ne peut échapper entièrement à l'action du temps et des événements. Mais ce sont à peu près mêmes tendances, mêmes passions, mêmes procédés, même tempérament. Dans ce siècle mobile et bouleversé, c'est par là, plus encore que par les doctrines, que les partis sont fidèles à eux-mêmes.

Il ne suffit pas de surprendre l'extrême droite dans quelque moment de crise, dans l'enivrement d'une victoire ou dans l'ahurissement du péril. Il faut la suivre dans les années relativement paisibles et régulières, quand elle devrait être en pleine possession de son expérience, de son sang-froid et de sa clairvoyance. Il faut, en outre, lui demander compte de ce qu'elle a fait, non pas contre telle ou telle thèse libérale, mais contre la monarchie; non pas contre des adversaires ou des amis froids des Bourbons, mais contre leurs plus illustres défenseurs. Il est trois noms qui, à des titres divers, doi-

vent être gravés au premier rang dans le livre d'or du parti royaliste : Serre, Villèle, Martignac. Ces ministres, se succédant l'un à l'autre, M. de Serre de 1818 à 1821, M. de Villèle de 1821 à 1828, M. de Martignac de 1828 à 1829, remplissent toute l'histoire de la Restauration, entre les tâtonnements du début et l'agonie de la fin. Différents par leurs qualités, par leur caractère et par leurs procédés politiques, ils ont, en réalité, travaillé à la même œuvre ; ils ont cherché à fonder la monarchie avec les Bourbons et la Charte. Dévoués de tradition et d'intérêt, de cœur et de raison à cette cause, en quelque sorte nés et morts royalistes, ils n'ont pas connu d'autre drapeau. Aujourd'hui, des hauteurs de l'histoire, on peut mieux juger les hommes et les choses que sur le plain-pied de la politique contemporaine. Il n'est pas de conservateur éclairé qui ne déplore l'échec de l'œuvre entreprise successivement par ces trois ministres, comme l'un des malheurs irréparables de la monarchie, de la liberté et de la France ; il n'est pas de légitimiste qui ne sente qu'enlever à son parti l'honneur d'avoir fourni et en quelque sorte improvisé, à une époque d'inexpérience générale, de tels hommes d'État, ce serait le découronner.

Quelle a donc été la conduite de l'extrême droite en face de ces trois grands royalistes ?

CHAPITRE PREMIER

L'EXTRÊME DROITE ET M. DE SERRE.

§ 1. — M. DE SERRE ET LA « POLITIQUE DU CENTRE ».

Destinée singulièrement émouvante dans sa brièveté que celle de M. de Serre! Ancien soldat de l'armée de Condé, il est jeté subitement, à quarante ans, par la Restauration, dans la vie politique; porté aussitôt au premier rang par l'élévation de ses vues et par l'incomparable puissance de sa parole, président de la Chambre en 1817, ministre principal dans deux cabinets de 1818 à 1821, exilé ensuite au loin sous prétexte d'ambassade, il languit épuisé, meurtri, découragé, et meurt, en 1824, à Castellamare, sans que la France, oublieuse et ingrate, paraisse se souvenir de lui. Royaliste de race et de conviction, il est devenu, aussitôt entré dans la vie publique, un grand et sincère libéral; sachant d'abord, de 1815 à 1819, braver les colères et les anathèmes de ses anciens compagnons d'émigration, sachant ensuite, en 1820, dès que la royauté lui paraît menacée, sacrifier, pour la défendre, jusqu'à sa popularité, jusqu'à ses plus illustres amitiés, jusqu'à l'apparence de cette unité qui est la dignité de la vie politique. M. de Serre est peut-être l'homme de la Restauration sur lequel on

possède le moins de documents intimes. Mort trop tôt pour avoir été connu par notre génération, il n'a laissé ni Mémoires, où il se soit raconté lui-même, ni disciple qui ait entrepris de faire revivre la figure de son maître. Ce qu'il a pu léguer de papiers et de correspondances est encore le secret de sa famille. Une sèche reproduction de ses discours, voilà le seul monument qui ait été élevé à sa mémoire[1]. Néanmoins, dans la brillante pléiade des hommes d'État et des orateurs de cette époque, aucun n'apparaît plus vivant, aucun n'éveille, après un demi-siècle, une sympathie plus émue, et l'on pourrait dire une admiration plus tendre. Il semble qu'on le voie, grand, noble d'allure, ayant dans tout son être je ne sais quoi qui attache et qui fait une impression douce et profonde. « Entre nous il y a de l'ineffaçable », ne pouvait s'empêcher de lui écrire avec un retour affectueux Royer-Collard, après leur rupture. Au repos, il se montre parfois pensif et rêveur, avec une gravité réfléchie, mélancolique, bientôt un peu maladive. Dans la lutte, il semble que rien ne doive arrêter son large et puissant essor; c'est, comme on l'a dit, un de ces oiseaux de grand vol qui ne s'élèvent jamais plus haut que dans la tempête. Vaillant et redoutable à la tribune, il frappe sur ses adversaires de tous bords des coups terribles par la soudaineté impétueuse de son éloquence, quelquefois emporté et passionné, jamais aigri ni haineux. Il combat, d'ailleurs, la poitrine découverte, s'expose et se dépense sans mesure; ignorant les ménagements égoïstes des habiles, les émotions feintes des

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, la correspondance de M. de Serre a été publiée, et M. Charles de Lacombe a fait paraître un important ouvrage sur le *Comte de Serre, sa vie et son temps.*

rhéteurs, il se jette et se livre dans la mêlée avec toutes ses forces, mais aussi avec toute la sensibilité de son âme. Les succès brillants ne lui manquent pas; mais il souffre de la lutte, et souffre jusqu'à en mourir. Ce qu'il y a de profond, de toujours pur, de souvent douloureux dans les sentiments qui s'agitent en lui, donne même à sa voix un accent inaccoutumé dans les débats politiques, quelque chose de vibrant et de sincèrement ému qui fait encore tressaillir aujourd'hui, quand, à travers les pages muettes d'un livre ou d'un vieux journal, on peut en ressaisir quelque lointain écho.

M. de Serre, député, président ou ministre, apparaît comme la personnification la plus éclatante de ce qu'on a appelé dans la langue parlementaire la « politique du centre ». Le plus grave problème imposé à la Restauration n'était pas le problème, pourtant si ardu et non encore résolu, de la conciliation entre la liberté et l'autorité, entre la démocratie et la stabilité sociale. On était alors sous le coup d'un péril plus immédiat. A la suite de 1789 et de 1793, il y avait en quelque sorte deux Frances : la France bourgeoise et populaire de la Révolution, restée sur le sol; la France aristocratique de la royauté, émigrée de fait ou de cœur. Entre ces deux France, un abîme était creusé, non-seulement par la dissidence des principes, mais aussi par des souvenirs de guerre civile et de guerre étrangère. La révolution n'avait pas été, d'ailleurs, une simple crise politique; pendant la longue absence de la royauté, elle avait tout bouleversé, tout transformé : institutions religieuses, sociales, militaires et administratives, lois, mœurs, traditions, jusqu'aux idées courantes, aux sentiments, aux préjugés, aux habitudes de la vie. La propriété elle-

même avait changé de mains; les biens confisqués des émigrés étaient passés à de nouveaux et nombreux acquéreurs.

En 1814, voici que le roi remonte tout à coup sur son trône. A qui le doit-il? Qui l'a ramené? Est-ce le parti royaliste? Non. Dans l'effondrement du pays il s'est fait une de ces lueurs subites qui illuminent parfois les peuples aux heures de grand péril, et il est alors apparu à tous que le retour de la vieille dynastie peut seul protéger la France contre les menaces du dedans et surtout contre celles du dehors. Mais ni les personnages, tous plus ou moins compromis dans la révolution, qui sont, avec M. de Talleyrand, les instruments de la restauration royale, ni l'opinion générale qui rend celle-ci possible et nécessaire, ne veulent faire capituler la France nouvelle entre les mains de la France émigrée. Est-ce ainsi que vont l'entendre tous les royalistes? On ne pouvait pas l'espérer. Vaincus et proscrits avec la royauté, comment n'aurait-il pas paru naturel et juste à beaucoup d'entre eux, de triompher et de régner avec elle, de chercher dans la Restauration une œuvre de réparation et de restitution à tous les degrés?

Que fera la monarchie? Si elle satisfait ces royalistes, elle soulève la France presque tout entière contre une poignée d'anciens émigrés. Peut-on, d'autre part, demander au roi de continuer les proscriptions révolutionnaires et de traiter en ennemis ceux qui lui ont tout sacrifié? Prince et nation sont à l'une de ces heures où les solutions absolues sont impossibles ou tout au moins périlleuses. Il faut une politique à la Henri IV, une politique de pacification et de transaction. Telle est celle que M. de Serre et ses amis du centre cherchent à appli-

quer, avec plus ou moins de bonheur et de clairvoyance, mais avec une loyauté inattaquable, avec un sens vrai du péril à éviter et du but à atteindre. On définissait ainsi cette politique dans une langue un peu barbare : « Royaliser la nation et nationaliser le royalisme. » Louis XVIII exprimait en meilleurs termes la même idée, quand il écrivait, le 29 janvier 1818, à son frère : « Le système que j'ai adopté et que mes ministres suivent avec persévérance est fondé sur cette maxime qu'il ne faut pas être le Roi de deux peuples, et tous les efforts de mon gouvernement tendent à faire que ces deux peuples, qui n'existent que trop, finissent par en former un seul. »

La politique du centre était une politique royaliste. Qui donc aurait contesté les sentiments monarchiques de M. de Serre, l'ancien soldat de l'armée de Condé ? M. Decazes et M. Pasquier, par leur passé ou par leur caractère, éveillaient peut-être quelques méfiances; M. Royer-Collard ou M. Camille Jordan, malgré les gages périlleux donnés par eux, après le 18 fructidor, au roi vaincu et proscrit, pouvaient effaroucher quelques timides, l'un par son autorité un peu âpre et ses exigences trop absolues, l'autre par la vivacité confiante de son libéralisme. Mais ne voyait-on pas à côté d'eux des hommes comme M. Lainé ou le duc de Richelieu? La courageuse résistance de M. Lainé avait été, au 20 mars, la suprême protestation du droit monarchique. Esprit fier et cœur tendre, incapable d'une intrigue ou d'une déloyauté, son éloquence était faite, pour ainsi dire, d'émotion royaliste ; écoutez-le quand, arraché par quelque provocation de la gauche à son indolence, parfois trop longtemps silencieuse, il vient, avec des larmes dans la voix, évoquer les malheurs de la famille royale et faire vibrer dans l'âme de ses au-

diteurs les cordes de la compassion respectueuse ou de l'indignation vengeresse. Le duc de Richelieu était l'idéal du gentilhomme. Émigré de vieille roche, sorti en 1789, rentré seulement en 1814, il n'avait aucune des passions de l'émigration ; grand seigneur, il était indépendant des coteries de caste et détestait les courtisans. Il acceptait les institutions et la société nouvelle par droiture et par bon sens, non par goût ni par intérêt, et se séparait des ultras parce qu'il était impatienté et dégoûté de leurs procédés, plutôt qu'il n'éprouvait d'éloignement pour leurs doctrines. Jouissant auprès de toutes les vieilles cours de l'Europe d'une considération qui servait de caution à la France vaincue, désintéressé et modeste, à la fois timide et courageux, simple et grand, n'ayant pas l'ambition, ayant même l'aversion d'un pouvoir où sa délicatesse était presque toujours froissée et où sa loyauté avait trop souvent sujet de s'étonner et de s'alarmer, il ne consentait à se mêler à la vie publique qu'à contre-cœur et par dévouement au roi et au pays. Non pas la plus brillante, mais peut-être la plus pure et la plus noble figure de l'aristocratie royaliste, admirablement choisi pour gouverner la France nouvelle au nom de la France ancienne et pour les unir toutes deux, il fut, selon M. de Falloux, « l'homme qui comprit le mieux et fit le mieux comprendre la mission élevée et réconciliatrice de la Restauration ».

§ 2. — LES ULTRAS DE 1815.

La politique du centre, toute fondée sur la pacification et la transaction, devait rencontrer l'opposition de l'ex-

trême droite. Mais quelle était l'importance, l'étendue de cette opposition ? La droite s'y associait-elle ? Pour répondre, il faut d'abord se bien rendre compte de ce qu'était l'extrême droite. On se tromperait fort si on la concevait comme un parti compacte, homogène, avec une organisation précise et toujours subsistante, avec des frontières fixes et faciles à déterminer entre elle et la droite. On n'y pouvait guère distinguer qu'un élément permanent, celui des meneurs : ils n'étaient qu'une « poignée » suivant l'expression de M. de Villèle ; et, bien que poussant tous à la politique extrême, ils étaient loin d'être inspirés par des sentiments identiques. Les uns étaient des hommes aveugles, honnêtes sans doute, mais qui ignoraient absolument leur temps, attachés à l'ancien régime par un point d'honneur, de fidélité chevaleresque ; ils semblaient parfois sous l'empire d'une sorte de mysticisme doucement obstiné et naïvement téméraire, dont M. de Polignac sera plus tard l'effrayante personnification ; visionnaires tranquilles, se croyant prédestinés par Dieu pour sauver le roi, et le conduisant à l'abîme avec une confiance souriante. Les autres étaient les violents : jetés par les circonstances dans les rangs du parti contre-révolutionnaire, ils avaient ce qu'on pourrait appeler le tempérament révolutionnaire, le goût de l'opposition injurieuse et implacable, l'âpreté d'ambition envieuse, la passion de la discorde, le besoin du soupçon et de la haine, la joie de l'excommunication, l'orgueil d'un renom d'exagération et de terreur ; si bien que, sans vouloir établir de parité entre les deux opinions, ces hommes semblaient poussés dans l'extrême droite comme d'autres le sont dans l'extrême gauche ; le type de ces « enragés », ainsi que les

appelait M. de Villèle, était alors M. de la Bourdonnaye. Parmi les meneurs de l'extrême droite on pourrait enfin discerner un autre élément. Des mauvaises traditions de l'ancien régime, de plusieurs années passées dans les agences secrètes, dans les manœuvres et les conspirations royalistes, quelques hommes avaient conservé une indifférence sans scrupule sur les moyens et les individus, à laquelle ils associaient, on ne sait comment, leurs principes absolus. Leur liberté d'allures leur permettait d'avoir, sans devenir suspects à leurs amis, des relations et presque des familiarités avec les camps opposés. Portés d'ailleurs à s'aboucher plus volontiers avec un conspirateur de la gauche qu'avec un doctrinaire du centre, avec un révolutionnaire qu'avec un libéral, ils s'entendaient en 1815 avec Fouché, à la veille de combattre le duc de Richelieu, comme, sous le Directoire, ils avaient traité avec Barras, tout en répudiant Mallet du Pan. C'était chez eux une sorte de mélange des mœurs de l'aventurier, des habitudes du courtisan et des prétentions de l'homme politique. Audacieux, mais disposés à prendre l'agitation pour l'action, ils avaient un besoin d'importance qu'ils pressentaient pouvoir satisfaire plus aisément dans les intrigues d'un régime de cour que dans les luttes ouvertes d'un gouvernement libre. De tout temps, le comte d'Artois avait eu la faiblesse de leur donner trop légèrement sa confiance et de leur prêter ainsi son autorité. M. de Vitrolles était alors le plus en vue de ces personnages.

Combien de soldats ce petit état-major bariolé de l'extrême droite groupait-il derrière lui? Dans quelle mesure les mystiques parvenaient-ils à exalter les royalistes, les violents à les passionner, les intrigants à les

exploiter? Cette mesure variait suivant les circonstances, suivant le plus ou moins d'électricité dont était chargée l'atmosphère politique. Il était des moments où l'extrême droite était réduite au groupe peu nombreux des Polignac, des la Bourdonnaye et des Vitrolles; il en était d'autres où ceux-ci parvenaient à détacher assez de membres de la droite pour constituer un parti d'opposition redoutable, tout au moins embarrassant; il en était d'autres, enfin, où la droite troublée paraissait presque tout entière entraînée par les ultras, confondue avec eux. Il serait donc difficile de voir dans l'extrême droite un parti distinct et permanent; on dirait plutôt un trouble d'esprit, une exaltation de sentiment qui, selon les conjonctures, gagnait plus ou moins avant dans les rangs de la droite.

Par une fatale coïncidence, au moment où M. de Serre et ses amis entreprenaient leur œuvre de pacification et de transaction, et où il leur aurait été si précieux, si nécessaire d'obtenir le concours de leurs alliés naturels de la droite modérée, celle-ci était dans une de ces crises qui la rendent particulièrement accessible aux influences et aux excitations des hommes d'extrême droite. C'était le résultat des Cent-Jours, l'une des aventures les plus néfastes et les plus criminelles que l'ambition d'un homme ait jamais imposées à une nation. Les Cent-Jours non-seulement avaient substitué aux dispositions presque bienveillantes de l'Europe en 1814 les convoitises exigeantes, l'hostilité méfiante et irritée de la coalition de 1815, et, comme conséquence, la rançon de deux milliards, la mutilation des frontières, la honte et le fardeau de l'occupation étrangère; mais ils avaient eu sur la politique intérieure des conséquences peut-être

plus irréparables encore. Ils avaient altéré, dans l'esprit d'une grande partie des royalistes, le caractère transactionnel et pacificateur du rétablissement de la monarchie.

L'esprit de la Charte avait vraiment tout inspiré lors de la première Restauration, en 1814. L'extrême droite alors n'avait pas donné le ton ; elle n'avait dominé ni au ministère, ni dans les Chambres, ni dans la presse. Si le gouvernement avait commis des fautes et surtout des maladresses de forme plus encore que de fond, il n'avait rien fait qui ne pût être réparé et qu'il n'eût même montré l'intention de réparer. La conciliation entre les deux France était en bonne voie quand avait éclaté le coup de foudre du 20 mars.

En 1815, lors de la seconde Restauration, la situation était tout autre. Au lieu de voir dans les Cent-Jours une surprise où l'audace d'un homme, l'éclat d'un souvenir et le prestige d'un drapeau avaient tout fait, les royalistes voulurent y chercher un vaste et mystérieux complot dont la royauté avait été la victime et dont les trames continuaient à l'envelopper. Châtier les auteurs et les complices de ce guet-apens, et, pour en prévenir le retour, éviter désormais toute faiblesse et toute concession, tel était le vœu, la volonté de presque tous les royalistes. On conçoit que cet état d'esprit donnât beau jeu aux meneurs d'extrême droite. Ceux-ci étaient en harmonie avec les colères et les craintes générales lorsqu'ils parlaient haut, s'écriaient que l'heure des ménagements était passée, réclamaient la réaction implacable contre les hommes et les œuvres de la Révolution, lorsqu'ils poursuivaient, en un mot, la reconstruction de la société d'après « les principes religieux et monarchiques »,

formule sous laquelle ils comprenaient, avec quelques idées justes, beaucoup d'idées fausses, ou tout au moins inopportunes. La Restauration n'était plus présentée par eux comme une transaction; c'était une victoire, presque une vengeance, tout au moins un châtiment.

Ces sentiments, trop répandus alors chez les royalistes, avaient fait explosion avec une force inattendue dans les élections de 1815. Ils avaient donné dans la Chambre nouvelle, sinon la majorité, du moins une prépondérance bruyante à l'extrême droite. Alors on commençait à parler des « ultras », et cette qualification était appliquée à presque tous les députés de la droite. Ceux-ci, en effet, troublés par le souvenir des Cent-Jours, exaltés ou assourdis par le fracas des violents, les suivaient ou du moins les laissaient dire. Et puis, combien en était-il, parmi ces hommes politiques si brusquement improvisés, qui ne se connaissaient pas encore eux-mêmes! M. de Villèle, qui sera bientôt le chef de la droite modérée, n'avait-il pas débuté, en 1814, par publier une brochure contre la Charte?

Les éléments qui constituaient les ultras de la Chambre de 1815 étaient d'ailleurs autrement jeunes et vigoureux que ceux dont avaient pu jusqu'ici se servir les meneurs d'extrême droite. Ce n'étaient plus quelques vieux restes de la haute émigration, familiers du comte d'Artois, personnages impopulaires, souvent usés, sans influence dans le pays. Au lieu du royalisme de cour, apparaissait le royalisme de province qui avait plus de séve, d'honneur, de sincérité, mais aussi plus de force violente et presque brutale. Chez ces nouveaux venus, rien de fané ni de fatigué. Leur dévouement à la monarchie avait quelque chose de rude et de hautain; par royalisme, ils

poussaient l'opposition au roi jusqu'à l'irrévérence. Pour être surpris de ce phénomène, il faudrait n'avoir vu dans l'ancien régime que la servilité frivole des mœurs de cour et n'avoir pas su y discerner, en dehors de Versailles, l'esprit, non de liberté, mais d'indépendance fière et chagrine, à la fois austère et un peu jalouse, qui animait, en plus d'une province, la petite noblesse d'épée et de robe. Ayant trouvé dans la prépondérance des Chambres et dans la responsabilité ministérielle l'unique moyen d'imposer à la modération prudente de Louis XVIII leurs idées, leurs passions et leurs hommes, les ultras de 1815 étaient devenus les plus exigeants et les plus impérieux des parlementaires. Ce n'est pas l'un des faits les moins remarquables de l'histoire, que de voir ces hommes d'ancien régime contribuer, plus que tous les autres, à adapter d'emblée à la vieille monarchie le mécanisme de la liberté moderne. On dirait presque d'une sorte de démocratie révolutionnaire au service de la contre-révolution. Mais, s'ils se jetaient dans cette entreprise avec toute l'ardeur d'une conviction vraie, avec toute la fierté de leur caractère, avec toute l'énergie de leur virginité politique, ils y apportaient aussi l'inexpérience téméraire d'hommes qui ignoraient absolument leur temps, l'excès de passions longtemps comprimées et vaincues qui aspiraient à l'heure de la revanche et de la domination, et enfin l'esprit d'indiscipline emportée et imprévoyante qui avait été, depuis les champs de bataille de Crécy et d'Azincourt jusqu'à la Constituante, le défaut constant de la noblesse française. « Ce sont des fous! » disait Louis XVIII à M. de Vitrolles. Aussi bien, l'histoire de cette Assemblée n'est que trop connue; la « Chambre introuvable » a

laissé un souvenir que les ennemis de la Restauration se sont bien gardés de ne pas mettre en lumière. Ceux-ci ont même singulièrement chargé les couleurs. Parler, par exemple, de « Terreur blanche » et en faire la contre-partie de la vraie Terreur est une de ces audacieuses falsifications de la vérité historique, comme en essaye parfois l'esprit de parti avec la complicité de l'ignorance et de la badauderie publiques. Les paroles et les actes de la Chambre de 1815 compromettaient plus le parti royaliste qu'ils ne menaçaient la nation. On injuriait plus la société nouvelle qu'on ne la mettait réellement en question. Il y avait plus de fanfaronnade et de furie oratoire que de lois mauvaises. Mais ce n'en était pas moins un grand péril que l'état d'alarme et de colère où les ultras jetaient ainsi l'opinion. La Restauration apparaissait au pays inquiet et irrité comme la revanche de l'extrême droite. Et M. de Richelieu pouvait écrire justement : « Je crois que nous aurons moins de peine à sauver le Roi de ses ennemis que de ses amis. »

Une telle conduite était le contraire de la politique du centre. Un soir, le 17 décembre 1815, le duc de Richelieu, alors président du conseil, avait invité plusieurs membres de l'extrême droite pour tenter de vaincre leurs résistances à la loi d'amnistie. Ne pouvant venir à bout de leur implacable obstination : « En vérité, s'écria-t-il, je ne vous comprends pas avec vos passions, vos haines, vos ressentiments, qui ne peuvent amener que de nouveaux malheurs. Je passe tous les jours devant l'hôtel qui a appartenu à mes pères ; j'ai vu les terres immenses de ma famille dans les mains de nouveaux propriétaires ; je vois dans les musées les tableaux qui leur ont appartenu ; cela est triste, mais cela ne

m'exaspère ni ne me rend implacable. Vraiment, vous me semblez quelquefois fous, vous qui êtes restés en France [1]. » Par la force des choses, la scission devenait donc chaque jour plus complète entre la droite et le centre. Les esprits les plus élevés de ce dernier parti se voyaient, à regret, engagés dans cette guerre. « Il m'est pénible, écrivait M. de Serre, de lutter contre ceux vers lesquels me rattache toute ma vie passée. Il m'est plus pénible encore d'être prôné par des hommes dont je déteste la conduite et les principes. » Il n'hésitait pas cependant. « Je n'ai jamais compté, ajoutait-il, que la route du devoir serait semée de fleurs, mais j'y suis. Priez seulement Dieu qu'il me donne la force de m'y tenir. » M. de Richelieu disait en parlant des ultras : « Après tout, ils sont royalistes, il faut gouverner pour eux, et malgré eux si c'est nécessaire. » — « Il faut les sauver malgré eux », répétait-il un autre jour. — « Il est bien dur, écrivait-il encore, que nous soyons obligés de frapper des hommes qui sont à la vérité nos ennemis, mais qui ont été, pendant vingt-cinq ans, les défenseurs du trône et de la monarchie. Ce n'est pas sans doute notre faute, et nous ne pouvons pas faire autrement ; mais la chose est tellement affligeante, que je suis souvent prêt à déserter et à aller me cacher au fond de quelque désert. »

Quand le duc de Richelieu exprimait ces regrets, dont l'accent est si profond et si sincèrement ému, il était inspiré sans doute par le sentiment qui l'attachait aux hommes de la droite ; il faisait en outre acte de clairvoyance politique. Oui, il avait raison de croire que

[1] C'est M. de Villèle lui-même qui, témoin de cette conversation, en a conservé le compte rendu dans ses papiers.

son programme de pacification et de conciliation pouvait seul sauver la France et la royauté. Mais il n'avait pas moins raison de regarder toujours du côté de la droite, de soupirer après son concours et d'être prêt à faire, pour l'obtenir, plus d'avances et de sacrifices que n'y était disposé, par exemple, son collègue M. Decazes. Il avait raison de voir, avec une sorte d'effroi et de découragement anticipé, le centre réduit à entreprendre l'application nécessaire de son programme, en ayant contre lui, non-seulement l'extrême droite, — ce qui était à prévoir, — mais aussi la droite, qui aurait dû être son alliée naturelle et qui, au contraire, par le malheur des circonstances et surtout par la faute des Cent-Jours, se trouvait, dès la première heure, entraînée par les ultras, presque identifiée avec eux. Comment, dans de telles conditions, la politique du centre ne sera-t-elle pas entravée et, qui pis est, faussée? Comment triompher des préjugés, calmer les alarmes de la France nouvelle, la convaincre des intentions conciliatrices de la royauté, quand un démenti bruyant, passionné, provocant, est donné par ceux qui s'attribuent le pouvoir de parler au nom du roi, ou tout au moins de ses partisans, et qui semblent avoir en effet le plus qualité pour remplir cette mission? Comment surtout, malgré les meilleures intentions, faire efficacement acte de consolidation monarchique et de résistance antirévolutionnaire, quand les forces conservatrices et royalistes sont ainsi divisées les unes contre les autres dans le parlement et dans le pays, quand la nécessité de trouver un point d'appui contre une droite hostile et l'entraînement fatal de la lutte vont pousser le gouvernement vers la gauche? On ne saurait trop insister sur ce qu'a eu de néfaste et,

hélas ! d'irréparable pour toute l'œuvre de la Restauration, ce déplorable point de départ, après lequel la droite modérée s'est trouvée, dès son entrée dans la vie publique, séparée des royalistes libéraux du centre et entraînée à la suite de l'extrême droite, — si bien que M. de Villèle nous apparaît au début comme l'allié de M. de la Bourdonnaye, au lieu d'être celui de M. de Serre.

§ 3. — L'OPPOSITION DE DROITE.

Les élections faites en septembre et octobre 1816, après la dissolution de la Chambre introuvable, avaient assuré la majorité au gouvernement du centre, et constitué décidément l'extrême droite et la droite en minorité d'opposition ; minorité redoutable, du reste, nullement découragée, excitée au contraire et irritée par l'ordonnance de dissolution qui lui avait paru un acte d'hostilité dirigé contre elle. La conduite de M. Decazes, quelque peu différente de celle de M. de Richelieu ou de M. Lainé, n'était pas de nature à adoucir cette impression.

Au point de vue de l'art parlementaire, si l'on peut ainsi parler, on ne saurait tout d'abord trop admirer la vigueur de cette opposition. Ni la surprise de l'ordonnance, ni l'échec électoral qui en est la suite ne déconcertent la droite. Elle a partout une organisation de parti très-complète. Elle sait user de la presse, ce qui est rare chez des conservateurs ; elle a des journaux ; elle en fonde de nouveaux. Le plus illustre et le plus éclatant de tous, *le Conservateur,* créé en 1818, compte

parmi ses rédacteurs des écrivains comme M. de Chateaubriand, l'abbé de Lamennais, M. de Bonald, des hommes d'État comme M. de Villèle et M. Corbière, des grands seigneurs comme MM. de Montmorency, de Polignac, de Fitz-James, des princes de l'Église comme le cardinal de la Luzerne. Pour diriger l'opposition dans la Chambre, les députés de la droite prennent l'habitude de se réunir chez l'un d'eux, M. Piet. Avec ce scepticisme dédaigneux et affecté, forme bizarre d'un orgueil blasé et chagrin, M. de Chateaubriand, qui craignait toujours de paraître avoir pris quelqu'un au sérieux, surtout ses amis et son parti, a pu parler de cette réunion dans les *Mémoires d'outre-tombe* avec une sorte de mépris. « Nous allions assez souvent rue Thérèse, écrit-il, passer la soirée en délibération chez M. Piet. Nous arrivions extrêmement laids, et nous nous asseyions en rond autour d'un salon éclairé par une lampe qui filait. Dans ce brouillard législatif, nous parlions de la loi présentée, de la motion à faire, du camarade à porter au secrétariat..... Nous débitions les plus mauvaises nouvelles... Rentré chez moi, le long de la nuit, dans mon demi-sommeil, j'apercevais les diverses attitudes des têtes chauves, les diverses expressions des figures de ces Solons peu soignés et mal accompagnés de leur corps. » Vainement M. de Chateaubriand a-t-il cherché rétrospectivement à jeter le ridicule sur le salon de M. Piet. Cette réunion a eu une durée, une consistance, une autorité que nulle réunion de ce genre n'a pu acquérir dans les autres partis ; elle était un instrument puissant et donnait à l'opposition de droite l'unité et la discipline, conditions nécessaires de toute action parlementaire efficace.

Dans le pays, outre ses journaux, la droite a ses comités. Elle est organisée, en quelque sorte enrégimentée, comme ne l'ont pas toujours été les autres partis conservateurs plus modérés, mais dont la foi est moins ardente et le symbole moins précis. Elle avait même, aux débuts de la Restauration, un organisme caché. On retrouvait dans le Midi et surtout dans l'Ouest plusieurs sociétés secrètes, vieux restes des anciennes conspirations, ayant leurs affidés, leurs mots d'ordre, leur police et souvent leurs armes : Société des Francs régénérés, de l'Anneau, des Bandouliers, Association royale du Midi, Association bretonne, Vrais amis du Roi, Chevaliers du Tropique. M. Agier, qui devait être l'un des orateurs de l'extrême droite à la Chambre, disait dans un discours prononcé à la Société des Francs régénérés : « La Société des Francs régénérés n'est pas un club, puisque ses séances sont secrètes ; ce n'est pas une secte d'illuminés, puisque son but est connu ; mais elle doit prendre des illuminés cette discrétion absolue qui est l'âme des petites comme des grandes affaires... Ce qui a commencé la révolution peut servir à la terminer ; c'est avec le feu qu'on guérit les blessures faites avec le feu. »

Sans approuver les sociétés secrètes, on ne peut que louer la droite de savoir s'organiser. Peut-on louer également le tour violent, implacable, souvent peu scrupuleux que prend cette opposition ? Sans doute, d'autres partis n'ont pas mieux résisté à de tels entraînements. Mais, ce qui ne surprend pas ailleurs cause plus de scandale quand on le rencontre chez les hommes de la droite. Qui n'est froissé, par exemple, de voir alterner et même mêler, suivant les besoins de l'opposi-

tion, des thèses ultra-libérales et ultra-réactionnaires? S'agit-il, en 1818, de la grande et belle loi du recrutement qui fait l'honneur du maréchal Gouvion Saint-Cyr? La droite reproche à cette loi d'être révolutionnaire, surtout parce que, dans le titre de l'avancement, elle n'a pas restauré le favoritisme royal et le privilége de la noblesse. Est-on, au contraire, en face des lois sur la presse, si largement et si hardiment libérales, présentées par M. de Serre, en 1819? Il se trouve des écrivains d'extrême droite pour imprimer dans le *Drapeau blanc*, que cette législation « étouffera la voix de l'opprimé, réduira au silence les défenseurs des libertés légitimes, rendra muets le bon sens et la raison ». Le *Conservateur* va jusqu'à dire que « les lois nouvelles sont dérisoires, perfides, pleines de piéges, et que, si elles passaient, la liberté de la presse ressemblerait à la liberté de discussion dont on jouissait dans les Chambres de Bonaparte ». Triste spectacle à considérer de loin, quand l'apaisement des passions permet de mesurer ce que produit d'aveuglement, et souvent de mauvaise foi, le parti pris d'opposition! Quelques-uns même, pour renverser le ministère, ne répugnaient pas à faire appel aux vainqueurs de Waterloo. On sait quel retentissement a eu la découverte des notes secrètes envoyées aux puissances étrangères par M. de Vitrolles.

Si les royalistes honnêtes devaient souffrir quand parfois quelques-uns de leurs alliés de l'extrême droite sacrifiaient la loyauté à la tactique de parti, les esprits sensés ne devaient-ils pas être déconcertés en voyant à la tribune et surtout dans les journaux ou les brochures, la sincérité poussée jusqu'à l'extravagance et à la témérité? Des écrivains ou des orateurs, se donnant pour les

interprètes du royalisme, annonçaient hautement la revanche qu'ils comptaient prendre contre la société nouvelle. Ils ne reculaient devant aucune question, si brûlante qu'elle fût : attaques contre les acquéreurs des biens nationaux, contre l'armée, contre le culte établi par le Concordat qu'on qualifiait de culte pseudonyme, prétention hautement manifestée de rétablir les priviléges aristocratiques, aspiration plus ou moins voilée au coup d'État par ordonnance. Toutes ces provocations semblaient n'avoir d'autre dessein que de fournir un prétexte, d'ailleurs avidement cherché, à ceux qui s'efforçaient d'ameuter l'opinion contre la Restauration. Le *Drapeau blanc* soutenait couramment que « s'il y avait de mauvais coups d'État, il y en avait de bons, celui, par exemple, du roi Gustave III changeant la constitution de la Suède et celui de Louis XIII se *débarrassant* du maréchal d'Ancre ». La constitution suédoise, c'était la Charte ; le maréchal d'Ancre, c'était M. Decazes.

Les meneurs de l'extrême droite voulaient-ils donc et surtout espéraient-ils sérieusement renverser la Charte ? Non. Ils sentaient même au fond qu'elle était la condition vitale de la monarchie et sa meilleure défense. Ils l'avaient montré eux-mêmes à l'heure du péril, quand Napoléon débarqué de l'île d'Elbe s'avançait à grandes journées vers Paris ; alors, le comte d'Artois, autour duquel se concentraient toutes les agitations de l'extrême droite, n'avait-il pas jugé utile de faire en pleine séance royale profession de fidélité à cette « Charte constitutionnelle qui assurait le bonheur des Français » ? Mais une fois hors de danger, on se soulageait en boudant ou en raillant la constitution octroyée par le roi. On s'amusait à chercher des habiletés de langage pour la mal-

traiter sans tomber sous le coup d'une répression pénale. Une politique qui eût abouti au renversement de la Charte se fût comprise; mais une politique la menaçant sans l'atteindre, c'était une folie. Pour quelques passions ainsi flattées à droite, on soulevait dans le pays de formidables préventions qui devaient peser non-seulement sur les royalistes, mais sur la monarchie. Le duc de Richelieu demeurait stupéfait de ces extravagances. « Pour prouver leur dévouement au Roi, ils parviendront, disait-il, à *débourbonniser* même les villes les plus royalistes de France. » En effet, à chaque élection partielle, — la Chambre se renouvelait alors par fraction tous les ans, — les rangs de la droite, devenue de plus en plus impopulaire, s'éclaircissaient rapidement.

Mais voici le mal le plus grave : ce sont les premiers symptômes de cette tendance fatale qui pousse toute opposition d'extrême droite à se coaliser avec l'opposition de gauche pour faire échec aux modérés du centre. Dès 1817, des journalistes prêchaient ouvertement cette alliance qui était mise en pratique dans quelques votes, au grand scandale de l'honnête duc de Richelieu; aux élections, on entendait quelques ultras faire des vœux pour les candidats « libéraux »; « il est bon, disaient-ils, que le ministère ait des jacobins ». Deux ans plus tard, des députés de l'extrême droite s'unissaient à la gauche pour marchander la dotation proposée en faveur du duc de Richelieu, quittant pauvre le pouvoir après avoir obtenu la délivrance anticipée du territoire, si bien que le duc, froissé à juste titre d'un tel débat, faisait don de la rente qui lui était offerte aux hospices de Bordeaux.

C'est surtout aux élections partielles de 1819 que

certains meneurs osèrent afficher hautement leur dessein de coalition. La *Quotidienne* soutenait qu'il valait mieux des élections jacobines que des élections ministérielles, c'est-à-dire des ennemis mortels de la Restauration que des royalistes modérés. Le *Drapeau blanc* s'écriait, afin d'étouffer certains scrupules, que tous les moyens étaient bons pour renverser le ministère. Les journaux de la gauche n'avaient garde de ne pas souscrire au pacte qui leur était proposé et dont ils devaient être seuls à profiter; ils déclaraient à leur tour aimer mieux des ultras que des ministériels. Au lendemain du scrutin, l'extrême droite pouvait compter avec satisfaction les 10 ou 12 voix qu'elle avait fait perdre aux modérés du centre. Mais, en faisant un retour sur elle-même, elle devait constater que sur 18 députés de la droite soumis à réélection, il n'en était rentré que 5. La gauche, au lieu de ses 10 membres sortants, en avait fait élire 35. Le marché que certains ultras avaient voulu conclure avec l'opposition libérale n'était donc pas seulement pour la droite un acte malhonnête, c'était une duperie et une sottise.

Dans quelle mesure les électeurs royalistes avaient-ils suivi le mot d'ordre des journaux de l'extrême droite? Il serait peut-être difficile de le préciser. On doit croire que l'honnêteté naturelle du parti avait été, sur plus d'un point, rebelle aux excitations des meneurs. Toutefois, la nomination dans l'Isère du conventionnel Grégoire, fait le plus saillant de ces élections de 1819, montre jusqu'où certains ultras savaient au besoin pousser la coalition. Le premier tour n'avait pas donné de résultat; Grégoire avait eu 460 voix, le candidat ministériel 350, le candidat de droite 220. Au second tour,

le nombre total des votants fut presque le même: Grégoire eut 548 voix, le candidat ministériel 362, le candidat de la droite 110. Ainsi près de cent électeurs d'extrême droite s'étaient reportés sur Grégoire, aimant mieux élire un « prêtre régicide » que de laisser passer un royaliste de la nuance de M. de Serre. « Ce sera, disaient-ils hautement, la goutte d'eau qui fera déborder le vase, et maintenant on peut tenir le ministère pour perdu. » En effet, les journaux du parti faisaient aussitôt entendre un long et violent cri de scandale et d'indignation; ils n'attribuaient cette élection qu'à la politique ministérielle. « N'accusons pas l'abbé Grégoire, disait le *Conservateur*, accusons le ministère. » Puis, il esquivait, par un redoublement de violence contre les ministres, le reproche qui pouvait être adressé aux électeurs : « C'est la faute des royalistes! s'écriait-il ironiquement; on connaît ce langage. Ne sait-on pas que depuis 1793, les royalistes ont tout fait? Ils ont brûlé leurs châteaux, ils se sont guillotinés eux-mêmes pour calomnier le peuple... Courage! Accusez les victimes, c'est la vieille tactique des tyrans... Nous savons que ceux qui parlent aujourd'hui des royalistes, comme on en parlait à la Convention, n'ont pas commis les excès de nos anciens révolutionnaires. Non, sans doute. Il y a des hommes qui sont restés purs aux yeux de la justice humaine, parce qu'ils ont été trop lâches pour exécuter les forfaits dont ils nourrissaient le désir; mais la justice divine les verra d'un autre œil, et le crime du cœur de ces hommes, pesé dans la balance éternelle, s'augmentera de tout le poids de leur infâme innocence. » Pendant ce temps, Louis XVIII écrivait à un de ses ministres : « C'est une consolation pour moi

de penser qu'un jour l'histoire qui, à la longue, ne flatte personne, dira à qui nous sommes redevables d'un pareil choix. »

§ 4. — M. DE VILLÈLE OPPOSANT.

Est-ce à dire que cette opposition sans mesure, et trop souvent sans scrupule, ait toujours convenu à la droite entière? M. de la Bourdonnaye s'y complaisait. Il n'avait pas au fond des vues bien arrêtées, mais il aimait le bruit. Rien ne lui était plus agréable que cette renommée d'homme terrible, d'orateur implacable, de théoricien absolu, dont il jouissait dans les salons du faubourg Saint-Germain et dans les châteaux de la Vendée. Ses violences n'étaient pas improvisées sous le coup d'une irritation subite dont sa parole ne pouvait se rendre maître; il y apportait plus de préméditation; tous ses discours étaient écrits. L'âpreté de son caractère le poussait naturellement à ce rôle d'adversaire forcené. « Le comte de la Bourdonnaye, jadis mon ami, dit M. de Chateaubriand dans ses *Mémoires*, est bien le plus mauvais coucheur qui fut oncques; il vous lâche des ruades sitôt que vous approchez de lui; il attaque les orateurs à la Chambre comme ses voisins à la campagne; il chicane sur une parole comme il fait un procès sur un fossé. Le matin même du jour où je fus nommé ministre des affaires étrangères, il vint me déclarer qu'il rompait avec moi : j'étais ministre. Je ris et je laissai aller ma mégère masculine qui, riant elle-même, avait l'air d'une chauve-souris contrariée. »

Mais si cette opposition était dans les goûts de M. de

la Bourdonnaye, qu'en pensaient les esprits plus modérés et plus politiques? Ceux-ci, sous le coup des Cent-Jours, dans le premier moment de trouble et aussi d'inexpérience, avaient pu se laisser entraîner à la remorque des violents et des bruyants. Mais plus ces hommes, en s'éloignant de cette époque, reprenaient possession d'eux-mêmes et connaissance de ce qui les entourait, plus aussi tendait à se faire une séparation, ou tout au moins une distinction entre eux et les ultras, entre la droite et l'extrême droite. Un homme surtout devait y contribuer.

Quand les élus de 1815 étaient arrivés à Paris, personne n'avait dû faire attention, sur les bancs de la droite, à un gentilhomme de Toulouse, d'un nom obscur, d'apparence assez terne et chétive, petit, mince, aux traits aigus, à l'accent nasillard, modeste et simple dans sa manière d'être, dont l'allure, un peu gauche et provinciale, n'avait ni l'élégance du seigneur de cour, ni l'aisance du Parisien; en un mot, sans rien de ce qui attire d'abord la vue. Si cependant on l'eût considéré plus attentivement, on eût été frappé de la vivacité curieuse et un peu méfiante, de la lucidité pénétrante de son regard. A peine les députés étaient-ils réunis depuis quelques semaines, qu'on remarquait dans les délibérations intérieures du parti, dans les commissions, son assiduité laborieuse, la perspicacité de son coup d'œil, la finesse et la justesse de son bon sens, son jugement sain, son instinct sûr de la tactique parlementaire, son savoir-faire, son sang-froid, le soin avec lequel il étudiait toutes les affaires que les paresseux négligeaient et sur lesquelles les beaux esprits parlaient sans les connaître. Non qu'il eût un grand fonds d'instruction au moment

où, à quarante-deux ans, il se trouvait jeté dans la vie publique; sans culture et presque sans goût littéraires, il ne savait que les affaires; encore ne les apprenait-il qu'au fur et à mesure par la pratique, allant rarement au delà; mais il apportait dans cette étude une souplesse merveilleuse, aidée par une application soutenue. A la tribune, ce n'était pas un orateur; il n'avait ni la voix ni le geste; il semblait plutôt fuir tout ce qui est pour les autres matière à éloquence : passions à remuer, principes à développer de haut; il ne rachetait pas par la grâce ce qui lui manquait en puissance d'émotion; et cependant on ne pouvait entendre, sans en ressentir l'action et l'ascendant, cette parole aisée, nette, lumineuse, habile, pénétrante et insistante; il n'entraînait pas, il persuadait; il n'éblouissait jamais, il éclairait toujours. Aussi, peu de semaines ne s'étaient pas écoulées que, même au milieu des violences de la « Chambre introuvable », ce petit gentilhomme, naguère ignoré, était devenu l'un des personnages les plus importants de la droite. Son nom désormais était connu partout : il s'appelait de Villèle.

M. de Villèle avait l'ambition des esprits supérieurs. Il voulait faire des royalistes un parti compacte, homogène et discipliné, dont il serait le chef. Pour cette œuvre délicate, il avait des aptitudes rares qui étaient en lui naturelles, comme est le don de l'organisation et du commandement militaires chez les grands généraux. Il n'était pas homme de faste ni de bruit. Il ne demandait pas à exercer son autorité avec fracas. Habile à ne point froisser ses rivaux, il cherchait à s'insinuer peu à peu comme l'homme nécessaire, plutôt qu'à s'imposer de haute lutte comme l'homme supérieur. « Ce n'est pas

de briller, mais de gouverner qu'il se soucie, — disait plus tard de lui M. Bertin, en causant avec M. Guizot; — il serait ministre des finances dans la cave de son hôtel aussi volontiers que dans les salons du premier étage. »

Dans quel sens M. de Villèle va-t-il user de l'ascendant qu'il a conquis dès les premiers jours et qu'il a su ensuite développer et affermir? Par son origine, son passé, ses habitudes d'esprit et de vie, il se rattachait à l'ancien régime. Son premier acte politique, on l'a dit, avait été, en 1814, une brochure où il reprochait à la Charte annoncée et non encore promulguée, d'être une machine d'importation anglaise, « qui coûterait plus à établir que notre ancienne organisation ne coûterait à réparer ». En 1815, il s'était trouvé mêlé aux ultras. Mais, avec une modération naturelle qui répugnait à tous les excès, il avait le discernement du possible et le besoin du succès honnête; une sorte d'instinct le détournait des impasses ou des chemins qui conduisaient aux abîmes. Ne se laissant d'ailleurs troubler ni par la haine ni par les affections exclusives, il voyait seulement la réussite des affaires dont il était chargé. On conçoit que la politique des la Bourdonnaye, que l'opposition téméraire et forcenée où les ultras entraînaient la droite, convinssent peu à un tel caractère, et que M. de Villèle s'en éloignât de plus en plus, à mesure que son esprit sagace se rendait mieux compte des nécessités et des périls du moment. Il devait d'ailleurs ressentir chaque jour plus de goût pour le nouvel état social, pour le gouvernement constitutionnel, non par une sorte de méditation doctrinale dont il ne se souciait guère, mais par l'expérience pratique de la force qu'il y puisait pour

lui-même et pour son parti. Avant 89, ce petit gentilhomme de province aurait-il pu même faire parvenir son nom à Versailles? Avec le régime parlementaire, qu'il avait repoussé d'abord comme une « importation anglaise », avec la liberté et l'égalité, qu'il avait été naguère habitué à considérer comme des innovations quelque peu révolutionnaires, il était au contraire à la veille de devenir très-honnêtement le premier personnage de son parti et l'un des premiers de son pays. « Ainsi, a dit très-justement M. le duc de Broglie, s'était opérée dans l'esprit de M. de Villèle une sorte de réconciliation tacite, sinon avec le principe abstrait, du moins avec les résultats pratiques de la société moderne. Ce ne fut point une adhésion éclatante comme celle dont M. de Serre avait fait retentir la tribune, ce fut au contraire un rapprochement à petit bruit et à petits pas dont il ne convint jamais tout haut, dont il ne se rendit peut-être jamais bien compte, mais dont il recueillit promptement les fruits et dont il essaya de faire discrètement partager les avantages à la royauté et à ses amis. »

S'étant modéré et éclairé peu à peu lui-même, par un travail intérieur qui faisait le plus grand honneur à sa perspicacité et à sa droiture, M. de Villèle devait chercher à modérer et à éclairer les royalistes qui l'entouraient et chez plusieurs desquels une transformation analogue s'opérait d'elle-même. Sa noble prétention était de faire de la droite, non plus seulement une coterie de cour, ni une faction contre-révolutionnaire, mais un grand parti politique, plus encore, un parti de gouvernement, c'est-à-dire un parti ayant autre chose que des passions ou des haines, des aspira-

tions ou des regrets, un parti ayant un programme applicable.

Seulement, il se heurtait à de grands obstacles. Les événements avaient donné à l'extrême droite une prépondérance dont il était difficile de la dépouiller; la droite était compromise à sa suite et, par cela même, en état d'hostilité contre le centre. Les passions étaient enflammées, les ressentiments excités, les habitudes de combat en quelque sorte déjà prises. C'était donc en pleine bataille, dans l'animation et l'amertume d'une lutte engagée, que M. de Villèle devait faire entendre à son armée des paroles de raison et de modération. La difficulté était considérable; il le sentait. Au lendemain même de l'ordonnance de 1816, quand la droite se trouvait définitivement constituée en minorité opposante, il écrivait dans une lettre intime : « De notre côté, il y a de l'exaspération, et il faudrait de la modération. Serons-nous assez forts? Serons-nous assez sages? » Il voyait que les ardents, tout en subissant sa supériorité, le tenaient en suspicion. Dans une lettre écrite, le 1er novembre 1816, à madame de Villèle, il rapportait ainsi la manière dont les royalistes parlaient de lui : « C'est, disaient ces royalistes, le chef que nous mettons à notre tête, mais nous ne sommes pas sans inquiétude sur la facilité de son caractère : on l'a trompé l'an passé sur la loi d'élections. Nous nous donnons tous à lui; mais nous le lâchons à l'instant s'il ne marche pas d'un pas droit et ferme dans notre voie. »

M. de Villèle n'était pas homme à brusquer son parti pour lui imposer ses idées. Il cherchait à le diriger; s'il n'y parvenait pas, il tâchait au moins de le contenir; si cela même n'était pas possible, il cédait, mais sans se

décourager; ayant la persévérance à défaut d'énergie, il espérait regagner plus tard le terrain perdu. Avant tout, il ne voulait pas se séparer de ses amis, quelque responsabilité qui en résultât pour lui. Il y avait là une fidélité honorable qui pourrait même être le dernier mot de la vertu politique dans un temps régulier. Mais était-ce suffisant dans cette terrible crise pour sauver les royalistes et la royauté? N'aurait-il pas fallu une nature plus héroïque qui n'eût pas redouté au besoin la lutte contre son propre parti, une volonté plus puissante, plus impérieuse même à force de courage, de conviction et de confiance en soi? Quand M. de Villèle sera devenu ministre, il lui en coûtera bien cher de ne pas savoir résister et commander à ses amis. Pour le moment, chef d'une minorité opposante, il était déjà à chaque instant contrarié par des exagérations qu'il désapprouvait, mais qu'il ne pouvait ni prévenir ni réprimer. Tantôt c'était une tactique habile qui se trouvait subitement compromise et déconcertée par l'incartade de quelque orateur de l'extrême droite; tantôt, en décembre 1817, en juin 1819, c'étaient des ouvertures de rapprochement qui lui étaient faites par le gouvernement du centre : il était, pour sa part, disposé à s'y prêter; il comprenait que dans l'union de tous les royalistes modérés était le salut; mais il se sentait retenu par les irréconciliables de son parti.

Toutefois M. de Villèle serait peut-être venu à bout de faire écouter ses conseils de sagesse, s'il n'avait eu à agir que sur des députés. Ceux-ci savent que le dernier mot de la politique n'est pas de satisfaire les passions d'un petit nombre d'amis; qu'il leur importe, au contraire, de se placer sur le terrain le meilleur pour

triompher des adversaires qu'ils ont en face d'eux, pour dominer les événements au milieu desquels ils vivent, pour se faire écouter et accepter de la Chambre et du pays devant lequel il faudra toujours finir par comparaître. Ils ont l'impression constante et salutaire de la responsabilité. Ils connaissent, pour en subir immédiatement les conséquences souvent désastreuses, l'inconvénient des fausses démarches, le péril des actes téméraires. Ils sont facilement amenés à comprendre les difficultés pratiques, à se plier aux exigences des hommes et des événements, à accepter la direction de ceux qui ont fait leurs preuves d'habileté et de tact politique. Aussi M. de Villèle, dans la Chambre, bien que n'ayant aucune chance de convertir M. de la Bourdonnaye et ses amis, était en bonne voie de constituer autour de lui, et en dehors du petit groupe des extravagants, une droite modérée. Mais il y avait dans le parti royaliste autre chose que les députés : il y avait les journaux.

§ 5. — LES JOURNAUX ROYALISTES.

La tendance naturelle de la presse, surtout dans les opinions extrêmes, est de faire toujours enchère de violence avec la fraction ardente du parti auquel elle appartient. Tout l'y pousse : l'entraînement de la polémique, la facilité plus grande de faire du bruit avec des thèses absolues et des attaques à outrance, que par la modération et le bon sens. Le journaliste n'est pas arrêté par la responsabilité de l'action. S'il se croit responsable, ce n'est que vis-à-vis de sa clientèle, et, dans celle-ci, c'est naturellement la partie la plus emportée qui fait

sentir davantage sa pression et ses excitations. Flatter les passions d'une coterie devient donc sa préoccupation première. D'ailleurs, au moment même où il fait ainsi acte de faiblesse intéressée, il acquiert une sorte de renom de courage par ces témérités fanfaronnes et provocantes qui ne font le plus souvent courir de danger qu'à sa cause.

La presse de droite a souffert de ce mal presque autant que la presse de gauche. Elle en souffrait déjà sous la Révolution et surtout après le 9 thermidor, à cette époque où les journaux ont exercé une influence exceptionnelle. Elle en souffre aussi sous la Restauration. Pendant que M. de Villèle cherchait et parvenait, dans une certaine mesure, à modérer la droite parlementaire, tous les journaux royalistes poussaient à l'opposition sans merci, telle que la voulait l'extrême droite. Ils le faisaient sur un ton qu'on aurait cru spécial aux feuilles révolutionnaires. C'étaient le *Conservateur*, la *Gazette de France*, la *Quotidienne* aux allures un peu vieillottes que la caricature représentait généralement sous les traits d'une antique marquise, et le *Drapeau blanc*, plus jeune, mais plus violent, plus audacieusement réactionnaire. L'exemple de cette polémique à outrance était d'ailleurs donné de haut. On ferait à l'extrême droite un honneur qu'elle ne mérite pas, en voyant un des siens dans M. de Chateaubriand. Il y avait chez ce dernier des idées hardiment libérales qui creusaient un abîme entre lui et les ultras; c'est lui qui le premier, dès 1816, à une époque où M. Royer-Collard lui-même tâtonnait encore, avait posé, dans la *Monarchie selon la Charte*, les vrais principes du gouvernement représentatif. Mais si M. de Chateaubriand ne s'est jamais confondu avec

l'extrême droite, il a été souvent son allié dans l'opposition; s'il n'était pas avec elle en communion de doctrines, il a plus d'une fois partagé ses passions. Soit dans ses brochures, soit dans les colonnes du *Journal des Débats* ou du *Conservateur*, il a contribué beaucoup à inaugurer, ou du moins à développer et à acclimater une certaine façon de soutenir les doctrines royalistes dans une langue révolutionnaire et de mettre la violence populaire au service des opinions de la haute société. Seulement, l'incomparable pamphlétaire relevait ce qu'il avait d'excessif dans l'invective, le sarcasme et l'injure, par ce je ne sais quoi qui est la marque du génie. Il était parfois grossier, jamais vulgaire. Les plagiaires ne copiaient que sa violence.

On s'imaginerait volontiers de tels journaux rédigés par des fanatiques qu'emportait l'ardeur de leurs convictions politiques et religieuses. Ce serait une sorte d'excuse et de consolation. Si tels étaient parfois ces rédacteurs, il y avait de piquantes et même d'étranges exceptions. A la tête de la vénérable *Quotidienne*, ne voit-on pas M. Michaud, royaliste fidèle sans doute, désintéressé, ayant prouvé son courage aux heures du péril, pouvant se vanter d'avoir été condamné à mort par le Directoire et qualifié de « mauvais sujet » par Napoléon; mais bien certainement le rédacteur en chef qui ressemble le moins à son journal? A considérer cet Athénien aimable, narquois, léger, d'une conversation parfois un peu risquée, bien que toujours de bonne compagnie, dégagé des préjugés étroits, goûtant fort les libres rapports avec les hommes d'esprit de toute opinion, croyant, et cependant racontant lui-même qu'arrêté sous la Révolution et pensant être à la veille de mourir,

il avait lu comme livre de suprême consolation les *Essais* de Montaigne, — on est tenté de se demander ce qu'il faisait dans un tel parti et à la tête d'un tel journal. Sa sincérité et son honnêteté sont hors de cause. Mais n'était-il pas poussé dans l'opposition extrême, moins par l'absolu de ses opinions que par la pente d'un esprit malicieux et épigrammatique; journaliste habile, écrivant peu et brièvement, visant juste; parfois cruel, sans jamais être en colère; faisant une guerre implacable en souriant, et en souriant de ses amis parfois autant que de ses adversaires? Parmi les autres rédacteurs, à côté de M. Laurentie, dont le caractère et les opinions étaient bien en harmonie avec ce journal, on rencontrait M. Fiévée, dont la profondeur de conviction paraissait douteuse, esprit mobile et piquant, audacieux et agressif par impertinence plus que par emportement; et en sous-ordre quelques écrivains plus jeunes qui, comme M. Véron, M. Capefigue et M. Malitourne, étaient peut-être moins les habitués des églises que des théâtres. Certains abonnés de province demeuraient cependant convaincus que tous les rédacteurs dont ils lisaient dévotement les articles étaient des abbés; cette confiante méprise amusait beaucoup M. Michaud.

Il serait plus curieux encore de pénétrer dans les bureaux du *Drapeau blanc*, le pur entre les purs, le plus enflammé et le plus intolérant des défenseurs du trône et de l'autel, celui qui menait hardiment et bruyamment la campagne de l'extrême droite. A côté de quelques hommes sérieusement et sincèrement exagérés, comme MM. de Lamennais et O'Mahony, qui d'ailleurs ne collaboraient que par occasion à ce journal, s'y trouvaient de beaux esprits frivoles et sceptiques, tels que M. Charles

Nodier. Celui qui faisait tout, écrivait tout, avec une énergie et une verve d'ailleurs fort remarquables, celui qui était à lui seul le *Drapeau blanc*, c'était M. Martainville, l'auteur bouffon et peu austère de *Grivoisiana* et du *Pied de mouton*, le boute-en-train de la *Société des déjeuners des garçons de bonne humeur*, nullement méchant, mais homme de plaisirs sans choix, vivant d'expédients et d'aventures, criblé de dettes, sorte de devancier des héros de la « Vie de bohème ». On se demande en quel état d'esprit il était quand, à la pieuse et compatissante édification des honnêtes royalistes qui dévoraient son journal, il terminait ainsi un article où il se plaignait des procédés de M. de Villèle à son égard : « Oh! mon Dieu! quand les chrétiens, pour supporter de cruelles épreuves, ont besoin de chercher des forces ailleurs que sur la terre, ils pensent à tout ce qu'a souffert le Sauveur du monde! »

Tels étaient quelques-uns des journalistes qui tenaient M. de Villèle en échec lorsqu'il voulait ramener les royalistes à une politique plus sensée et plus modérée. Le chef de la droite écrivait, tout découragé, dans une de ses lettres : « On trouve ici que le *Drapeau blanc* fait plus de mal que de bien. On a fait ce qu'on a pu pour l'engager à aller dans un sens plus modéré. Il a refusé net. » La raison de M. Martainville était bien simple. Un jour que M. de Villèle lui reprochait sa violence : « Il faut bien croire que j'ai raison, disait-il, car plus mes articles sont violents, plus le *Drapeau blanc* gagne d'abonnés. »

§ 6. — M. DE SERRE SE RAPPROCHE DE LA DROITE.

En face de cette opposition, que devenait le gouvernement du centre? Que faisaient M. de Serre et ses amis? Ils inspiraient assez de confiance à l'Europe pour obtenir, au bout de quinze mois, la libération anticipée de l'occupation étrangère; ils supprimaient peu à peu toutes les lois d'exception portées après 1815, et, au bout de quatre ans, ils avaient remis le pays en pleine possession de ses libertés constitutionnelles; enfin ils faisaient voter quelques-unes de ces rares et grandes lois qui survivent aux circonstances, comme la loi de recrutement et les lois de la presse. Toutefois il était évident que leur œuvre était faussée et rendue en partie stérile par la scission produite entre les monarchistes du centre et ce qui aurait dû constituer la droite modérée. Il leur fallait faire du royalisme sans les royalistes, comme, à d'autres époques, on a pu tenter de faire de la république sans les républicains : épreuves souvent honnêtes, parfois nécessaires, mais qui réussissent rarement. Entre les deux oppositions de gauche et de droite, l'assiette du gouvernement n'était pas assez large.

Sa force parlementaire était tout entière dans l'éloquence de M. de Serre, le premier orateur du temps. Il faut le voir dans tout l'éclat de la session de 1819, étonnant par ses improvisations soudaines autant que par sa faculté de méditation ; sachant tantôt traiter avec ampleur les thèses de la philosophie sociale et politique, tantôt jeter en pleine bataille de ces paroles de feu qui foudroient un adversaire ou enflamment une Assemblée. Exposé aux

attaques de toutes parts, il semble parfois presque seul; mais il fait face à droite, à gauche, porte d'un côté, puis de l'autre, des coups terribles. Spectacle étrange que celui de cet homme gouvernant par des victoires de tribune! On dirait quelque légende de ces chevaliers héroïques qui, à grands coups d'épée, tenaient tête à des armées entières. Une telle lutte pouvait-elle durer indéfiniment? Celui qui la soutenait à lui seul s'y épuisait. Chez M. de Serre, l'homme tout entier se livrait en même temps que l'orateur; c'était précisément le secret de son action sur la Chambre. Les émotions qui bouillonnaient dans cette âme ardente et qui lui arrachaient ces cris puissants, irrésistibles, n'étaient pas des jeux de mise en scène ou des feintes d'histrion. Chaque soir, il sortait de la séance plus douloureusement meurtri, plus profondément atteint aux sources mêmes de la vie; et ses amis, écoutant le bruit de sa poitrine haletante, pouvaient mesurer avec effroi sur son front pâli, sur ses tempes où suintaient des gouttes de sueur, le progrès du mal intérieur qui le dévorait. Avant la fin de 1819, les médecins déclaraient ne pas répondre de sa vie, s'il n'allait passer l'hiver sous un climat plus doux.

On ne pouvait guère espérer que, dans sa résistance à l'attaque souvent excessive des ultras, le gouvernement du centre ne portât pas des coups trop forts et ne penchât jamais du côté opposé. Il ne comprenait pas toujours assez le péril qu'il y avait à irriter la droite, à la rejeter ainsi plus encore dans l'extrême droite, et l'avantage qu'il y aurait eu au contraire à la rallier. Privé de l'appui qu'en temps régulier il aurait dû rencontrer de ce côté, inquiet de se voir une base trop resserrée, il était parfois tenté de l'élargir, en s'ap-

puyant un peu sur la gauche. Ajoutons que dans les luttes de ce genre, quand les passions sont soulevées, les partis modérés et intermédiaires arrivent bien difficilement à fixer l'opinion sur eux ; aussi le ministère s'apercevait-il trop souvent qu'en se défendant contre la droite, il avait travaillé non pour lui-même, mais pour les adversaires de la monarchie.

On sait quel usage devait faire la gauche des forces qu'elle se trouvait ainsi acquérir. Dans l'échec de la politique du centre, elle est plus coupable encore que l'extrême droite. M. de Serre, M. de Richelieu, M. Decazes n'avaient-ils pas été au-devant des libéraux, une branche d'olivier à la main, leur offrant la liberté, ne leur demandant que d'accepter loyalement la monarchie, apportant même, pour gage de leur sincérité, leur rupture avec la droite? Comment a-t-il été répondu à cette avance confiante? La conduite de la gauche est maintenant connue et, grâce à Dieu, jugée; il est peu de choses aussi laides dans l'histoire des partis. Sans souci de fonder sincèrement la liberté, cette gauche ne cherchait, au parlement, qu'à soulever les questions irritantes et stériles qui pouvaient entretenir les préjugés, aigrir les animosités, emflammer les colères contre les Bourbons. Toutes les franchises qu'on remettait entre ses mains, elle s'en servait aussitôt pour faire son œuvre de destruction. Dans le pays, elle préparait de compte à demi avec les bonapartistes des conspirations de caserne. Son idéal était une insurrection militaire « libérale » à la façon de l'Espagne; elle flattait et excitait le soldat; elle s'attachait partout aux généraux mécontents pour en faire des députés et des chefs de parti, tentant ainsi, au nom d'une liberté menteuse, la perver-

sion du devoir militaire, attentat analogue à celui que devait perpétrer, au nom de l'ordre, l'auteur du 2 décembre.

C'est une situation singulière que celle de M. de Serre et de ses amis. Ils veulent sincèrement, ardemment la monarchie et la liberté, et ils sont accusés par la droite de sacrifier la monarchie à la liberté, par la gauche de sacrifier la liberté à la monarchie. Sous le coup de cette double attaque, le ministère est chaque jour plus ébranlé. Spectacle décourageant et trop fréquent, hélas! dans notre temps et dans notre pays, de l'impuissance des modérés contre les passions des partis extrêmes! Pour reprendre des forces, le centre doit évidemment trouver des alliés d'un côté ou de l'autre. Au début, sous l'impression du souvenir laissé par la Chambre introuvable, alors qu'il était frappé presque exclusivement du péril de la contre-révolution, il a pu être tenté de chercher ce point d'appui à gauche. Telle était la tendance de M. Decazes, qui sentait ne pouvoir se faire pardonner par la droite l'ordonnance de 1816. Mais à mesure qu'apparaît davantage la menace d'une révolution, à mesure que se montrent les sentiments vrais des hommes de la gauche, les royalistes du centre comprennent que leurs alliés ne peuvent être de ce côté. Il faut voir comment M. de Serre, si hardi cependant, si confiant dans sa bonne foi libérale, retire indigné la main qu'il avait tendue, quand il aperçoit le défaut de sincérité de la gauche et ses arrière-pensées sournoises ou violentes de renversement; il faut entendre par quel éclat d'éloquence vengeresse il rompt alors avec elle! M. Lainé, l'un des premiers, s'était arrêté, inquiet, troublé, et avait tenté de revenir sur ses pas; M. Molé, ensuite. Quant au duc de Riche-

lieu, qui, dès la fin de 1818, avait quitté le ministère, il écrivait d'Aix-la-Chapelle à ses amis demeurés au pouvoir après sa retraite : « J'aime encore mieux l'exaltation royaliste que le jacobinisme ; au nom du ciel, examinez cette situation ; cherchez-y un remède. »

Enfin, dans les derniers mois de 1819, après le scandale de l'élection de Grégoire, un moment vient où le danger de gauche apparaît si évident que tout le monde au centre, y compris M. Decazes, sent la nécessité de tenter un rapprochement avec la droite modérée. M. de Serre imagine lui-même un grand plan de gouvernement : il s'agit de faire un ensemble de lois à la fois très-libérales et très-conservatrices, donnant ainsi des garanties aux esprits sincères du centre gauche pour les détacher de la gauche antidynastique, et à la droite pour la séparer des ultras. Des ouvertures sont faites par le ministère à M. de Villèle et à ses amis. Va-t-on donc réparer le mal dont on souffre depuis le mauvais point de départ de 1815? La droite cessera-t-elle de subir l'entraînement de l'extrême droite, pour former avec le centre, avec les amis de M. de Serre, de M. Lainé et du duc de Richelieu, l'union si naturelle, si désirable, si nécessaire, de tous les royalistes modérés?

§ 7. — M. DE VILLÈLE SE RAPPROCHE DU CENTRE.

En face des ouvertures faites par le ministère à la fin de 1819, les sentiments du véritable représentant de la droite modérée, M. de Villèle, sont assez curieux à observer. On peut en suivre l'expression dans ses lettres

et dans ses papiers intimes[1]. Au fond, M. de Villèle comprenait très-bien que l'intérêt de la monarchie et du pays obligeait ses amis à accepter ces ouvertures. Mais il en était presque attristé; car il prévoyait quelles difficultés il allait rencontrer dans son propre parti, qui avait pris l'habitude et les passions de l'opposition. Il sentait que sa modération l'exposerait à toutes sortes de soupçons. Rien que pour entrer en communication avec les ministres, il prenait mille précautions comme s'il était enveloppé d'une surveillance défiante. Il ne se trompait pas en effet. « Dans la réunion chez Chabrillant, écrivait-il, la Bourdonnaye a cherché indirectement à inspirer des inquiétudes à nos amis sur mon voyage prématuré à Paris et sur ma visite à Corbière. Nous sommes assez nets pour avoir pu nous dispenser de répondre. » Dans la Chambre, M. de Villèle avait acquis une réelle influence. Sans doute il ne pouvait rien faire entendre au petit groupe de l'extrême droite. « La Bourdonnaye, écrivait-il le 18 décembre 1819, ne me parle plus, ni moi à lui. » Mais c'était sur les députés de la droite qu'il avait autorité : « Fiévée et la Bourdonnaye, écrivait-il encore à la même date, voudraient bien lever un étendard à part à l'extrême droite; personne ne les suit, ce qui les désole. »

Malheureusement il n'en était pas de même de la presse et des salons, dont l'influence s'exerçait plus encore sur la conduite du parti depuis que les députés de la droite, par une série d'élections malheureuses, étaient réduits à une très-petite minorité. C'est ce que M. de Villèle

[1] M. Nettement a eu communication de ces papiers, et les extraits qu'il en a donnés ne sont pas le moindre intérêt de son *Histoire de la Restauration*.

appelait « l'action extérieure à la Chambre ». Tous les journaux royalistes, obéissant à cette tendance fatale qui a été déjà signalée, poussaient à l'opposition à outrance, ne semblant avoir qu'un dessein : exalter et flatter les passions de leur parti. Dans les salons, sortes de clubs élégants de l'extrême droite, M. de Villèle était réduit à subir de véritables assauts. « Le 18 décembre, dîné chez la Panouze avec Lauriston, lit-on sur son carnet; Donnadieu ayant attaqué toute modération, prêchant la division et traitant notre conduite de folle, m'a forcé de le combattre vivement. Mes nerfs étaient tellement surexcités que j'ai passé une nuit blanche. » Ce Donnadieu, qui était alors l'oracle de certains hôtels du faubourg et qui prétendait ainsi obliger le *leader* de la droite à se justifier, était un général à la taille gigantesque, à la voix de stentor, et n'ayant guère d'ailleurs que ce mérite; révolutionnaire au début de sa carrière, il s'était vanté, lors de la fondation de l'Empire, d'être le Brutus du nouveau César; bientôt cependant il était nommé général et baron; mais il encourait ensuite de nouvelles disgrâces par sa turbulence indisciplinée, par les désordres de sa vie militaire et privée; au retour du roi, il se montrait royaliste exalté; seulement s'étant compromis, pour faire du zèle et du bruit, dans une répression excessive de la conspiration de Grenoble, en 1816, il en voulait au gouvernement de l'avoir révoqué, et surtout d'avoir dévoilé sa conduite; d'ailleurs « il avait si peu de sagesse et de conduite, rapporte M. de Villèle, qu'il était toujours obéré, et qu'il fatiguait ses connaissances d'emprunts, les princes de demandes, obtenant tantôt de l'un, tantôt de l'autre ».

Une circonstance se présenta bientôt où la droite fut

mise en demeure de choisir entre la politique de M. de Villèle et la politique de ceux qu'il appelait dans ses lettres les « insensés », les « enragés », la « faction des pointus » ou des « pressés ». Le ministère demandait à la Chambre la faculté de percevoir les douzièmes provisoires en attendant le vote du budget. La gauche se montrait disposée à refuser, précisément pour punir le gouvernement de s'appuyer sur la droite. L'occasion était donc excellente, disaient les ultras, toujours prêts aux coalitions. « Il faut, s'écriait sans ambages la *Quotidienne*, que la gauche et la droite s'entendent afin de manifester leur indignation commune contre M. Decazes. » Tous les journaux royalistes parlaient de même. Mais M. de Villèle était là, résistant à une conduite qu'il déclarait « absurde, honteuse, funeste », et il écrivait à Toulouse :

« ...Outre les difficultés générales, il faut encore « lutter contre la mauvaise direction qu'on cherche à « donner à notre parti. C'est plus fort que jamais. Avant- « hier, à la réunion des pairs, il m'a fallu faire tête à « presque tous. C'est un métier insupportable. Ils vou- « laient nous faire refuser les six douzièmes, au risque « de perdre nos alliés de la nuance qui marche avec « Lainé, de nous diviser nous-mêmes et nous faire voter « avec les jacobins. Cela m'a paru si absurde que je n'ai « pas pu me taire, quoique Corbière fût de moitié avec « eux. J'étais tellement agité, que je n'ai pu fermer « l'œil que bien avant dans la nuit. » (*Lettre du* 21 *décembre* 1819.) — « ...Nous avons eu une reprise de « cette action folle et extérieure à la Chambre, que « Corbière appelle la « *faction des pressés* ». Il y a là « des hommes moins occupés des intérêts publics que

« des leurs. Ils ont cru l'occasion bonne pour renverser « Decazes en réunissant nos 45 fidèles aux 115 voix de « la gauche. J'ai repoussé cette idée comme honteuse et « funeste. Par malheur, ils ont réussi auprès de cet ex- « cellent Corbière qu'ils ont complétement retourné « pendant sept ou huit jours. Jugez de mon chagrin et « de la triste situation des royalistes. Enfin, hier au soir, « tout s'est arrangé. Il n'y a que la Bourdonnaye qui « restera dans cette mauvaise voie. Tous les autres, « même Corbière, sont revenus à mon avis. » (*Lettre du* 23 *décembre.*)

M. de Villèle avait donc fini par l'emporter. « L'action extérieure », pour cette fois, n'était pas parvenue à se substituer à l'autorité du chef parlementaire, et, lors de la discussion, M. de la Bourdonnaye seul attaqua le ministère avec son âpreté et son emportement habituels. Cette lutte avait valu au pauvre M. de Villèle plus d'une « nuit blanche ». Au dehors, on ne pardonnait pas aux députés de la droite leur modération. La *Quotidienne* remerciait M. de la Bourdonnaye. « C'en est fait, disait le *Drapeau blanc*, le côté droit sera toujours dupe et donnera toujours aux jongleurs ministériels un nouveau sujet de rire à ses dépens. » M. de Villèle écrivait pendant ce temps sur son carnet ou dans ses lettres :

« Je suis allé à la réunion chez Piet. J'ai pu m'aper- « cevoir du mauvais effet produit par les criailleries des « fous et des intrigants de salon contre notre vote des « douzièmes. L'erreur de Corbière nous fait beaucoup « de mal et me cause un grand chagrin. — Vous ne « pouvez vous faire une idée des propos que tiennent « nos enragés. Je ne suis pas bon à jeter aux chiens. Ce « n'est pas tout : Jules de Polignac, Mathieu de Mont-

« morency, madame la duchesse d'Angoulême elle-
« même sont vendus à Decazes. J'ai fini par dire l'autre
« jour à deux de ces fous : Il faut conclure de tout ceci
« que, pour faire du royalisme à votre guise, il faut en
« faire contre les royalistes des deux Chambres, les gens
« du château, les membres de la famille royale et le
« Roi. Il n'y a plus que vous et quelques journalistes
« qui entendiez quelque chose à la politique ! »

Puis M. de Villèle ajoutait avec une nuance de découragement : « Les ressources se gaspillent, la force se perd. » Il tenait bon cependant avec son petit bataillon parlementaire. « Il y a plus de sagesse qu'ils ne le croient dans nos députés », écrivait-il. Mais il sentait la violence croître chaque jour autour de lui. Les salons étaient montés à un diapason de plus en plus haut. « La passion tue le raisonnement », disait-il encore ; et dans une autre lettre du 6 février 1820 :

« J'espère que les salons n'entraîneront presque
« personne chez nous. Mais cela me donne une peine
« infinie. Il est dur d'avoir à lutter même avec les siens.
« Hier, j'étais sorti de chez moi avant huit heures du
« matin, et je n'y suis rentré qu'à une heure après mi-
« nuit. Toute la journée s'est passée en conférences. »

Aussi reprenait-il, presque désespéré : « Je me brûle le sang depuis cinq ans, je sens en moi une irritation nerveuse, une fatigue intellectuelle qui annonce le besoin du repos. »

C'était aussi contre les journaux qu'il lui fallait combattre. Membre du conseil de rédaction du *Conservateur*, il est un jour convoqué pour entendre la lecture d'un article manifeste de M. de Chateaubriand, violente attaque contre M. Decazes, concluant à ce que les lois

proposées par ce ministre fussent rejetées, quelles qu'elles fussent. M. de Villèle proteste avec fermeté, disant que les députés ne suivront pas un tel conseil. A la suite d'explications aigres-douces, il se retire et envoie sa démission de membre du comité de direction. Mais il est aussitôt avisé que cette démission est refusée et que M. de Chateaubriand a modifié son article. M. de Villèle revient alors au comité, et, le nouveau manifeste déclarant que si le ministère apporte de bonnes lois il faudra les appuyer, il cesse de s'opposer à la publication. Toutefois le genre d'attaques qu'il est obligé de laisser passer dans ce même article montre assez quel est l'état d'esprit des royalistes. On y dit que la politique du ministère est une « escroquerie » par laquelle « on espère tantôt dérober un homme, tantôt filouter une majorité » ; à ce régime, « la France meurt de mépris comme on meurt de gangrène », et l'article se termine par cette terrible invective :

« C'est du gouvernement même que descend la cor-
« ruption ; c'est le ministère du prince légitime qui
« exige, pour ainsi dire, qu'on ait trahi son Roi, qu'on
« ait fait preuve d'impiété, qu'on ait soutenu toutes les
« illégitimités, pour obtenir la faveur... Le ministre
« qui, par un jeu cruel de la fortune, dispose aujour-
« d'hui de nos destinées, au lieu de comprendre sa
« situation et la nôtre, au lieu de revenir sur ses pas,
« s'enfonce de plus en plus dans le précipice ; il conti-
« nuera d'intriguer jusque dans l'abîme, et cet abîme
« se refermera sur lui. »

M. de Villèle savait qu'il n'avait pas seulement à lutter contre des passions aveugles et sincères. Il avait discerné par derrière une intrigue de M. de Talleyrand et

de M. de Vitrolles, qui, avec l'appui de M. Fiévée, rédacteur de la *Quotidienne*, cherchaient à soustraire la droite à la direction de son chef parlementaire. Il écrivait à ce propos :

« Nous sentons depuis longtemps l'action de cette « intrigue sur notre royalisme, et c'est elle qui s'est « attachée à me nuire. Il s'agit d'arriver à un ministère « Talleyrand qui, n'ayant aucune influence dans la « Chambre, serait dans la nécessité de faire un coup « d'État, au risque des suites. On casserait la Chambre, « on suspendrait par ordonnance la liberté individuelle « et la liberté de la presse, sauf à faire approuver ces « mesures par la Chambre future, ou à ne pas en con- « voquer si l'on croyait pouvoir s'en passer. »

Telle était la situation, et l'on ne pouvait dire qui l'emporterait de M. de Villèle avec les députés de la droite, ou des « enragés » de la presse et des salons, quand, dans la nuit du 13 au 14 février 1820, une rumeur sinistre se répandit dans Paris : le duc de Berry venait de tomber, au sortir de l'Opéra, sous le poignard de Louvel.

§ 8. — LE SECOND MINISTÈRE RICHELIEU.

A la nouvelle de l'assassinat, un cri de douleur s'échappe de toutes les poitrines royalistes ; mais, par l'effet d'un instinct de passion ou d'un mot d'ordre que donnent les habiles, il se transforme aussitôt en un cri de colère contre le ministre sur lequel se concentraient toutes les défiances et toutes les haines de la droite, M. Decazes. Les démarches de la famille royale auprès

du roi, les supplications irritées de la veuve en deuil et en larmes, les menaces proférées contre la personne du ministre par les gardes du corps, s'ajoutent aux malédictions des journaux. M. Clauzel de Coussergues, dès le lendemain, monte à la tribune pour accuser M. Decazes d'être complice du meurtre. Ce n'est plus de la colère, c'est de la rage. Pendant que le *Journal des Débats* insulte celui qu'il appelle un « Bonaparte d'antichambre », le *Conservateur* écrit : « La main qui a porté le coup n'est pas la plus coupable. » La *Gazette de France* déclare « qu'il est impossible de laisser à la tête du gouvernement les ministres dont la complicité non matérielle, mais morale, avec l'infâme Louvel, est évidente ». Enfin M. Martainville, qui tient à honneur d'être toujours le plus violent, après avoir injurié celui qu'il appelle le « Séjan libournais », s'écrie dans le *Drapeau blanc :* « Oui, monsieur Decazes, c'est vous qui avez tué le duc de Berry. Pleurez des larmes de sang ; obtenez que le ciel vous pardonne ; la patrie ne vous pardonnera pas. » Sur l'avis des comités royalistes, de toutes parts, en province, on envoie aux Tuileries des adresses inspirées par la même passion. Les journaux de gauche, étourdis de ce bruit, ne savent que reprocher aux « énergumènes de droite leurs larmes fastueuses, leur joie féroce éclatant au milieu de pleurs ». M. de Villèle et les sages se sentent débordés ; ils se bornent à demeurer à l'écart d'excès qu'ils déplorent.

La poussée est si forte que le roi, tout froissé qu'il est de cette violence injurieuse à sa dignité, tout attaché qu'il demeure à son ministre favori, est contraint de céder. M. Decazes est enfin à terre. La presse de droite

pousse une exclamation de haine triomphante. Dans le *Drapeau blanc*, M. Charles Nodier conseille à M. Decazes « de ramasser le poignard de Louvel et de s'en percer le sein ». Le même journal ajoute : « M. Decazes avait à choisir entre l'échafaud et la fuite ; il a choisi la fuite. Son agonie a été ignoble et lâche. » Enfin M. de Chateaubriand, dans le *Conservateur*, après quelques mots sur le « misérable ministère » qui s'en allait, écrit cette phrase cruelle et fameuse : « Les pieds lui ont glissé dans le sang ; il est tombé. »

Louis XVIII ne voulait pas remplacer M. Decazes par un ministère de pure droite qui d'ailleurs n'aurait eu dans la Chambre qu'une infime minorité. Le nouveau cabinet est encore composé d'hommes du centre, mais de ceux qui se rapprochent le plus de la droite : le duc de Richelieu a consenti à accepter la présidence du conseil ; M. de Serre, de plus en plus effrayé du danger révolutionnaire et convaincu qu'il faut tenter l'alliance avec la droite, demeure le personnage le plus important du ministère. « Nous entreprenons une tâche difficile et dont sans doute vous trouvez le succès improbable, — écrit-il à M. de Barante ; — nous voulons gouverner raisonnablement, en nous appuyant sur la droite. » Est-ce cette fois enfin que s'accomplira l'union si nécessaire, et jusqu'ici vainement tentée, des royalistes sages contre les perfidies de gauche et, au besoin, contre les extravagances des ultras ? Tout devait y pousser. Le crime de Louvel était fait pour donner à la menace révolutionnaire quelque chose de particulièrement saisissant. Plus violente que jamais, la gauche entrait décidément dans la voie des conspirations. Partout il y avait le sentiment que la monarchie était en péril et qu'un

grand effort était nécessaire pour la sauver. La vue du danger, l'expérience de cinq années de vie publique ont-elles rendu la droite plus conciliante et plus juste à l'égard du centre? On a donné satisfaction à sa défiance ancienne contre M. Decazes; va-t-elle accepter la main que lui tendent deux anciens émigrés, M. de Richelieu et M. de Serre, et leur accorder l'appui qu'ils lui demandent?

C'est seulement sur la promesse de ce concours que le duc de Richelieu a consenti à reprendre le pouvoir. Monsieur lui a donné sa parole. M. de Villèle s'est engagé, de concert avec M. Corbière, à employer tous ses efforts pour faire des hommes de la droite « les ministériels du nouveau ministère »; il écrit, avec son grand et honnête bon sens : « Les royalistes sans le Roi se perdent, le Roi sans les royalistes se perd. Il faut que l'expérience des deux dernières années nous serve à quelque chose. » D'autre part, le duc de Richelieu annonçait que « son intention était de faire tous ses efforts pour rallier franchement les royalistes au Roi, et le Roi aux royalistes qui se perdaient par leurs divisions ».

M. de Villèle s'emploie aussitôt avec la plus entière loyauté à tenir sa parole. Par son influence, la droite parlementaire consent à soutenir le ministère. M. de la Bourdonnaye et cinq ou six exaltés seulement s'obstinent dans une opposition irréconciliable et votent avec la gauche. Quant aux journaux, toujours plus rebelles que les députés aux conseils de modération, ils ne semblent pas, au début, disposés à désarmer. « Il n'y a rien de changé, il n'y a qu'un Bourbon de moins! » dit, avec un sinistre dédain, le *Conservateur*, au lendemain de

la constitution du nouveau cabinet. Cependant M. de Villèle use de tous les moyens pour contenir cette presse compromettante. Il parvient à obtenir du *Drapeau blanc* un manifeste embarrassé dans lequel celui-ci promet tant bien que mal de ne point entraver par une opposition prématurée la marche du ministère. Mais cette concession est faite de mauvaise grâce, et, quelques jours plus tard, on lit dans le même journal :

« Les royalistes qui habitent la capitale connaissent « et apprécient les considérations puissantes, irrésisti- « bles, qui nous ont fait tout à coup quitter l'attitude « animée du combat pour la contenance calme, le repos « et l'attention... La bataille est sans doute loin d'être « gagnée; mais que faire quand des hommes honora- « bles, l'olivier à la main et le sourire sur les lèvres, « viennent, au nom de la royauté menacée, demander « qu'on ne précipite rien et donner leur parole d'hon- « neur que tout ira bien ? »

Aussi, au bout de peu de semaines, il ne suffit plus au *Drapeau blanc* de traiter les libéraux de « félons infâmes » ; on le voit peu à peu reprendre l'opposition contre le ministère, et M. Martainville finit même par lancer une brochure, intitulée : *la Bombe royaliste*, où l'on trouve cette violente déclaration de guerre contre le cabinet et ses alliés de droite modérée :

« Royalistes, on vous trompe encore, on a toujours « voulu vous tromper... La confiance, ce noble défaut « des cœurs droits et généreux, causerait encore votre « perte et vous livrerait à un ennemi qui, après avoir « endormi votre vigilance, rirait de votre crédulité. Cet « ennemi, c'est le ministère. Oui, le ministère vous « trompe sciemment et avec préméditation. »

La brochure se terminait par un conseil aux royalistes de rester neutres, dans les élections, entre le ministère et les libéraux. Quant à la *Quotidienne,* elle refuse à M. de Villèle même une trêve momentanée : elle continue son opposition contre un cabinet qui lui semble être une « pâle contrefaçon » de l'ancien, et elle déclare que les députés de la droite qui s'associeront à la gauche pour rejeter la nouvelle loi électorale rendront service à la monarchie. Du reste, qu'un extravagant comme le général Donnadieu insulte le duc de Richelieu, il est assuré d'être appuyé par presque toute la presse royaliste.

En dépit de ces excitations et des effets fâcheux qu'elles ont sur l'opinion, M. de Villèle demeure le maître de sa petite armée parlementaire, et il parvient à maintenir dans la Chambre, durant la session de 1820, l'union de la droite et du ministère. Aux élections partielles de la fin de cette année, les nouveaux alliés combattent et triomphent ensemble contre la gauche. Bientôt M. de Villèle et M. Corbière entrent dans le cabinet ; on le leur avait demandé plusieurs fois, et ils avaient refusé jusqu'ici, par crainte d'alarmer les esprits soupçonneux de leur parti. M. de Chateaubriand est nommé à l'ambassade de Berlin. En apparence du moins, l'union est donc complète.

M. de Villèle et la droite modérée seraient d'ailleurs bien injustes s'ils ne donnaient pas leur concours au ministère, qui suit avec loyauté sa nouvelle ligne politique et qui lutte avec courage contre les violentes attaques de la gauche et d'une partie de ses anciens amis. M. de Serre, non encore guéri, s'est hâté de quitter Nice aux premiers rayons du printemps. Vainement les

médecins ont-ils voulu le retenir : mourir pour mourir, il préfère tomber à son poste de combat. Quand, peu de jours après son retour, il se lève pour la première fois de son banc, pâle et faible, et gravit péniblement les degrés de la tribune au milieu d'une Chambre attentive et émue, c'est pour foudroyer la gauche dans la personne d'un de ses chefs. M. de la Fayette venait de déployer en quelque sorte le drapeau tricolore comme un signe d'insurrection ; il savourait encore les acclamations de son parti, que déjà M. de Serre, en peu de mots, le précipite de son char de triomphe. M. de la Fayette a parlé de la Révolution ; son puissant adversaire le suit sur ce terrain et l'accable sous ces écrasantes paroles :

« Ces temps n'ont-ils pas aussi laissé à l'honorable « membre de douloureuses expériences et d'utiles sou- « venirs ? Il a dû éprouver plusieurs fois, il a dû sentir, « la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, qu'après « avoir ébranlé les masses populaires, non-seulement « on ne peut pas toujours les arrêter quand elles courent « au crime, mais qu'on est souvent forcé de les suivre, « quelquefois de les conduire. »

C'est sur ce ton, avec ce talent et cette vaillance, que M. de Serre se débat pendant le reste de cette session. « Il faisait tête à tout et à tous, — dit un des opposants d'alors, le feu duc de Broglie, — avec un degré d'intrépidité, de sang-froid, d'énergie, de présence d'esprit, d'à-propos, qui n'a jamais été égalé peut-être, et certainement jamais surpassé dans aucune Assemblée, rendant coup pour coup, raison pour raison, sarcasme pour sarcasme, invective pour invective. La lutte était homérique. » Parfois ses forces le trahissaient, et il éprouvait

à la tribune des défaillances soudaines : on devait lui faire apporter un fauteuil; mais il se ranimait aussitôt et, debout, reprenait la lutte.

En face d'une gauche qui fomentait les passions insurrectionnelles à la tribune et qui conspirait hors de la Chambre, M. de Serre croyait à un danger révolutionnaire menaçant. Il estimait nécessaire de le conjurer à tout prix ; voilà pourquoi il présentait des lois restrictives qui pouvaient paraître en opposition avec les lois libérales qu'il défendait naguère. Accusé de contradiction, d'astuce et d'hostilité contre les intérêts nouveaux et les libertés modernes, il répondait avec une honnête fierté, mais non sans une nuance de mélancolie :

« Je puis assurer que, depuis que je suis admis dans « les conseils du gouvernement, les partis les plus nets, « les plus francs, les plus décidés ont toujours eu la « préférence. Si le succès n'a pas toujours couronné nos « efforts, c'est que le gouvernement n'a pas toujours « rencontré la franchise qu'il apportait lui-même. Quels « que soient ceux qui se portent les défenseurs des inté- « rêts nouveaux, nous pourrions leur dire : Quoi que « vous ayez fait pour les intérêts nouveaux, vous n'avez « pas fait plus que nous... Je crois que le ministère dont « je faisais alors partie a fait tout ce qu'il était humai- « nement possible de faire pour fonder les libertés pu- « bliques. On sait de quel succès il a été payé ! »

Le courage déployé par M. de Serre, les attaques, les injures subies par lui dans cette lutte contre la gauche, n'étaient pas encore le gage le plus décisif qu'il donnât à la droite de sa sincérité ; ce n'était pas le sacrifice le plus douloureux que lui imposât son dévouement royaliste. Plusieurs de ses illustres amis, MM. Royer-Collard,

Camille Jordan, de Broglie, Guizot, ne l'avaient pas suivi dans son évolution vers la droite. Cette scission donnait à sa conduite une apparence de désertion. Pour une âme comme la sienne, nulle épreuve n'était plus cruelle. Il rompit avec ses amis, non sans déchirement, mais sans hésitation. Les liens dont il lui fallait se dégager étaient plus que des liens politiques. M. Royer-Collard, qui n'était pourtant pas l'homme des effusions sentimentales, trouvait, pour parler de cette affection qui se brisait, des accents inaccoutumés dans sa bouche. « Nous nous connaissons intimement, — écrivait-il à M. de Serre, au moment où leurs relations allaient complétement cesser; — nous nous sommes montré nos âmes... Je vous aime avec tendresse, et plus d'une fois les larmes me sont venues aux yeux en songeant à vous. J'y pensais sans cesse en écrivant mon discours d'hier et je regrettais le temps où je vous l'aurais montré et où vous l'auriez approuvé. » Trois ans plus tard, à la nouvelle de la mort de son ancien ami, M. Royer-Collard écrivait : « Depuis que nous nous sommes séparés, il n'a pas cessé de me manquer, il me manquera toujours. » Plus d'une fois, M. de Serre rencontra face à face ses anciens amis à la tribune. Un jour, dans la discussion de la loi électorale, il parut adresser tout son discours à M. Royer-Collard et à M. Camille Jordan. « Il y avait dans ce discours, rapporte le duc de Broglie, une amertume d'amitié que la Chambre ne comprenait pas, mais qui était entendue par ceux qui connaissaient les personnages en lutte; et pendant ce temps, M. Royer-Collard l'écoutait, le suivait avec sollicitude et bienveillance. Telle est la force des esprits élevés et des caractères sincères, qu'il semblait que toute la question fût entre ces trois hommes;

tout le reste de la Chambre était effacé ; les violences de la gauche, celles de la droite, tout était oublié : ces trois hommes seuls débattaient entre eux les plus hautes questions, l'aristocratie et l'égalité, l'empire des souvenirs et celui des institutions nouvelles. On oubliait tout en présence de cette lutte, à laquelle la maladie des adversaires donnait un caractère touchant. « Je pleure sur vous », dit M. Camille Jordan à M. de Serre. — « Et moi sur vous! » lui répondit le garde des sceaux.

§ 9. — REPRISE D'OPPOSITION DANS L'EXTRÊME DROITE.

Grâce à l'appui loyal fourni par le ministère, grâce à la nouvelle loi électorale que celui-ci a fait voter, grâce aussi à la réaction provoquée par les fautes et les violences de la gauche, les élections partielles de la fin de 1820 sont pour la droite l'occasion d'un succès auquel elle n'était plus depuis longtemps habituée. Quand la Chambre se réunit pour la session de 1820-1821, il est facile de voir que les forces respectives des partis sont notablement modifiées, et par suite aussi leurs dispositions. Sans doute, M. de Villèle est toujours loyalement fidèle à l'alliance qu'il a contractée, et la droite modérée ne paraît pas vouloir se séparer de son chef. Mais les meneurs d'extrême droite cherchent à profiter des élections pour prendre leur revanche de l'isolement et de l'impuissance auxquels ils ont été condamnés dans la dernière session. Loin de trouver dans le succès une raison de se rallier à la politique qui a si bien servi les intérêts des royalistes, ils y voient le signe que l'heure du triomphe est venue pour leurs idées exclusives et

leurs violentes passions. Ils cherchent à persuader à la droite qu'elle est de force à rompre avec ses alliés du centre qui viennent d'aider à sa victoire électorale; ils veulent en finir avec le ministère, avec son programme d'union et de conciliation, et déployer de nouveau le drapeau de 1815. L'extrême droite, d'ailleurs, s'est renforcée à la Chambre. A côté de M. de la Bourdonnaye viennent se ranger le général Donnadieu, qui crie partout avec sa grosse voix « qu'il aura la peau du duc de Richelieu »; M. Dudon, encore un destitué de 1817 qui veut se venger; M. Delalot, orateur de talent, mais caractère emporté; M. de Castelbajac, M. de Vaublanc, l'ancien préfet impérial, toujours enflé de confiance en sa pompeuse personne et qui veut fonder chez lui une réunion de députés en opposition avec celle de M. Piet où règne M. de Villèle; au fond, derrière le rideau, M. de Vitrolles, agité, remuant, ambitieux; et enfin dans la pénombre, l'étrange figure de M. de Talleyrand, intriguant à la fois avec l'extrême droite et avec la gauche.

Les attaques de ces ultras contre les ministres sont d'une violence sans mesure. Ils mettent tous leurs soins à réveiller les vieilles méfiances, à ressusciter les anciennes causes de division, à rappeler les souvenirs irritants qui peuvent troubler l'union des royalistes de la droite et du centre. L'honnête bon sens de M. de Villèle s'en indignait, et il opposait ainsi à cette œuvre perfide et malfaisante le programme de sa politique de concorde et de modération :

« De funestes divisions avaient partagé les royalistes;
« les plus déplorables conséquences en ont été la suite,
« et chacun, comme cela est inévitable puisqu'il y a eu

« division, reste convaincu que si tous avaient suivi la « même voie que lui, tous auraient bien fait, et que « ceux qui ont suivi l'autre voie ont été dans l'erreur. Il « ne faut ni grands efforts de logique, ni longues recher- « ches historiques pour découvrir les faits les plus pro- « pres à ranimer ces déplorables divisions. Tout ce qui « a été dit de part et d'autre, tout ce qui a été fait pen- « dant que nous étions divisés, doit être banni de nos « discussions actuelles, sous peine de voir détruire cette « union des royalistes dont dépend incontestablement le « salut du pays. »

L'extrême droite n'écoutait pas ce noble langage. Elle se prétendait seule fidèle au vrai programme royaliste délaissé par la droite modérée. « Monsieur, sachez qu'il y a encore des royalistes au côté droit », répondait insolemment M. de la Bourdonnaye à M. de Villèle qui cherchait vainement, dans une commission, à faire accepter une transaction nécessaire. Ces violents ne craignaient même pas d'attaquer ouvertement à la tribune le chef de la droite. Le général Donnadieu se disait scandalisé par le langage des hommes dont « il s'était fait gloire jusqu'à ce jour de partager les principes », et il se déclarait « déconcerté par ces transitions subites, ces alliances improvisées, ces fusions du bien dans le mal ». M. de la Bourdonnaye accusait les deux nouveaux ministres d'avoir abandonné leurs amis pour arriver au pouvoir, si bien que, malgré son calme habituel, M. de Villèle, dans une explosion de bon sens irrité, lui jetait cette riposte, qui peut être adressée aux émules passés et futurs de l'orateur d'extrême droite : « S'il n'y avait de royalistes que ceux qui pensent comme vous, le nombre en serait trop restreint. »

La majorité de la droite, fidèle à son chef, accueillait mal les violences des ultras. La gauche, au contraire, sentait combien cette œuvre dissolvante servait ses intérêts. Quand la droite murmurait, en voyant le général Donnadieu ou quelque autre de ce genre commencer une de ses diatribes, et qu'elle cherchait à l'arrêter, la gauche criait : « Parlez! parlez! » et excitait l'orateur par ses applaudissements. Bien loin de s'effaroucher de cet appui, l'extrême droite y entrevoyait le moyen par lequel elle pourrait suppléer à sa faiblesse numérique et arriver à ses fins, malgré la désapprobation ou l'abstention attristée de la plus grande partie des députés royalistes.

Il était évident en effet, dès ce moment, que les ultras cherchaient une coalition avec les libéraux. Des politesses étaient échangées à la tribune entre les deux partis extrêmes. M. Delalot ayant fait, dans un de ses discours, des avances à la gauche, M. de Girardin, l'un des orateurs de ce parti, lui répondait aussitôt : « Si jamais la cloison qui nous sépare, et qui fort heureusement est devenue moins épaisse, venait à disparaître entièrement, vous verriez aussitôt s'évanouir toutes les défiances. » Plusieurs fois, pendant la session, l'extrême droite tâcha par cette coalition de faire échec sur tel ou tel point au ministère; mais la manœuvre n'était pas encore assez bien combinée; elle échoua. Ce n'était que partie remise.

Les ultras choisissaient bien leur moment pour contracter alliance avec la gauche. Celle-ci était au période le plus aigu de son opposition contre l'existence même de la monarchie et tout entière à ses conspirations. De la tribune, ses orateurs ne cherchaient qu'à

lancer au dehors de véritables appels à l'insurrection. Jamais les discussions n'avaient respiré davantage la guerre civile. L'émeute parisienne, fidèle au vieux rôle qu'elle a toujours su jouer au service des partis révolutionnaires en minorité dans le parlement, venait gronder jusqu'aux abords du palais Bourbon. Telle était la faction à laquelle tendaient la main ces « purs » d'extrême droite qui ne trouvaient pas M. de Richelieu et M. de Serre assez bons royalistes.

Si les ultras se voyaient sévèrement jugés par les députés de la majorité, ils pouvaient se consoler dans les salons de leur parti. Rien ne saurait donner l'idée de la surexcitation qui y régnait. Il n'y était question que de la trahison dont la droite était victime de la part du ministère; et, dans cette accusation de trahison, on ne se gênait pas pour englober M. de Villèle et ses amis. Il y avait là une atmosphère absolument différente de celle où vivait la droite dans l'assemblée. Ce qui eût fait scandale à la tribune était, dans une certaine société, le fond ordinaire des conversations. Le général Donnadieu, tout déconcerté de ce contraste, ne comprenait pas pourquoi la droite murmurait, indignée, quand il essayait de répéter, dans un débat législatif, ce qu'il avait entendu applaudir la veille au soir dans un de ces salons.

Quant aux journaux, conformément à leurs habitudes, ils étaient toujours en avant des plus violents. Ils exaltaient les royalistes d'extrême droite qu'ils appelaient « les indépendants », et ils qualifiaient dédaigneusement les autres de « circonspects ». Leurs colonnes étaient remplies de déclamations furieuses contre le « misérable système de fusion, d'amalgame, d'union et

d'oubli », auquel ils attribuaient tous les maux depuis 1814. L'un d'eux disait en faisant allusion aux ministres, parmi lesquels était M. de Villèle :

« Peut-être est-il bon d'avertir ces hommes que leurs « jongleries ministérielles n'attrapent personne, que « leurs comédies législatives sont reléguées dans l'opi- « nion au rang des plus ignobles parades dont on ait « encore amusé les loisirs de la populace, et que l'air « noble et sérieux avec lequel ils les jouent, ne les rend « que plus comiques. »

C'est une triste situation pour les hommes du centre qui, oubliant devant le danger de la monarchie leurs anciennes animosités, contenant leurs aspirations libérales, sacrifiant leur popularité et, ce qui était plus, leurs amitiés, avaient loyalement tenté de « gouverner raisonnablement en s'appuyant sur la droite ». Ces déboires ébranlaient de plus en plus la santé de M. de Serre. Il demeurait cependant toujours à son poste pour répondre aux attaques violentes de la gauche. Vainement le général Foy s'oubliait-il à dire que « la situation de M. de Serre était tellement descendue qu'elle ne comptait plus devant aucune opinion » ; vainement M. de Lameth lui criait-il : « Votre mépris est pour nous un titre d'honneur » ; il ne fléchissait pas un instant sous ces outrages. Les beaux jours du ministère étaient ceux où son grand orateur prenait la gauche furieuse corps à corps et la terrassait. Mais, vis-à-vis des opposants de droite, il semblait plus embarrassé ; ses réponses étaient molles ; il se bornait à rappeler la nécessité de l'union entre royalistes, et les assaillants, voyant dans cette modération un signe de faiblesse, revenaient plus agressifs et plus insolents. Il est pénible de voir ce grand servi-

teur de la monarchie placé par quelque ultra sur la sellette d'accusé et réduit à rappeler tout ce qu'il a fait pour la cause royale. On voudrait l'entendre remettre à leur place ces accusateurs indignes de lui par une de ces offensives terribles dont son éloquence avait le secret. Sa réserve était volontaire. Il tenait à ce que rien de son fait ne portât atteinte à l'accord si fragile de la droite et du centre. A peine la conduite de ces hommes qui tournaient contre le ministère les forces acquises grâce à son appui, arrachait-elle de temps à autre, aux orateurs du cabinet, quelques reproches plaintifs. Encore n'était-ce pas M. de Serre, c'était M. Pasquier qui, répondant un jour à une attaque de M. de Castelbajac contre l'alliance de la droite avec le cabinet, s'exprimait ainsi :

« Je crois qu'il doit m'être permis de dire à l'orateur « auquel je réponds, qu'il eût été plus digne de lui de « mettre, dès l'année dernière, les royalistes en garde « contre les dangers qu'ils allaient courir, alors qu'ils se « livraient avec tant d'imprudence à une si dangereuse « alliance. Il y aurait eu peut-être, à ce moment, quel- « que mérite à les avertir de repousser cette perfide « main qu'on leur tendait si traîtreusement. Mais ce « n'est pas quand le débat a été rendu, quand les con- « séquences en sont acquises, quand les fruits en ont été « recueillis, qu'il peut être noble, généreux, loyal, de « venir tenir le langage que la Chambre a entendu. »

M. de Serre se rendait bien compte qu'il ne devait pas espérer un appui durable de la part de la droite modérée elle-même, à la fois excitée, intimidée, ébranlée par les violences de l'extrême droite. M. de Villèle s'épuisait en démarches pour contenir et calmer

ses amis. On trouve dans ses notes intimes la trace de ses efforts :

« Nos amis sont les mieux intentionnés du monde, « mais tout sentiment, sans la moindre prudence. Sans « Corbière et moi, ils se seraient perdus mille fois et « auraient à jamais déconsidéré leur bonne cause. Ils « nous reviennent à force de représentations, parce « qu'ils sont pleins de droiture et de confiance en nous. « Mais nous avons la dure mission. »

Tout en cherchant à modérer son parti, M. de Villèle ne voulait pas s'en séparer, même quand il ne partageait pas ses passions. Ses amis devenaient chaque jour plus soupçonneux, plus agités, et il se faisait, dans le cabinet, l'interprète attristé, mais incommode, de leurs exigences. Souvent on dut lui céder. Brouillé définitivement avec la gauche, le ministère se trouvait à la merci de la droite. M. de Richelieu et M. de Serre étaient résolus à faire tout ce qui serait possible pour maintenir l'union. Ils rencontraient à la vérité, chez leurs autres collègues du centre, des résistances avec lesquelles il leur fallait aussi compter. Les exigences de droite, de plus en plus impérieuses, prenaient parfois une forme étrange. Un jour, en plein conseil, M. Corbière proposa brusquement de changer huit à dix préfets. Et comme on lui demandait quels griefs il avait contre eux : « Aucun, répondit-il; je ne les connais même pas; mais nous avons parmi les nôtres des gens qui souffrent, et il est temps de faire quelque chose pour les royalistes. » Cette fois, M. de Richelieu fut indigné et la proposition ne fut pas accueillie.

La situation devenait donc chaque jour plus tendue. MM. de Villèle et Corbière déclarèrent enfin être obli-

gés de se retirer si l'on ne donnait pas des « garanties à la droite ». L'une de ces garanties était qu'on remît le ministère de l'intérieur à M. de Villèle. « J'ai honte de l'avouer, disait celui-ci, c'est que si je n'ai pas de places à donner, le Roi n'aura que M. de Villèle, et ce n'est pas son compte. » Après de laborieuses négociations on ne put s'entendre. Les deux ministres de la droite donnèrent leur démission, le 23 juillet 1821, et se retirèrent l'un à Toulouse, l'autre à Rennes. Ils n'étaient pas personnellement hostiles au ministère et n'entendaient pas lui faire d'opposition; mais l'excitation croissante de leurs amis ne leur permettait plus de les représenter dans un cabinet où la droite ne dominait pas.

§ 10. — M. DE SERRE RENVERSÉ PAR L'EXTRÊME DROITE.

Il est évident pour tous que l'heure de la crise suprême approche. En novembre 1821, quand M. de Villèle arrive à Paris pour la nouvelle session, il trouve la droite dans un singulier état de trouble et d'exaltation. A la réunion Piet, les exagérés paraissent l'emporter, et il y est question d'écarter de la présidence de l'Assemblée M. Ravez, devenu lui-même suspect. Les hommes d'extrême droite, par une tactique habile, tout en combattant la politique de la droite, restaient confondus dans ses rangs et assistaient à ses réunions pour l'entraîner ou la diviser. C'est ce que M. de Villèle explique dans une de ses lettres :

« Les « pointus » nous gênent horriblement dans nos « manœuvres. Ils ne sont qu'une poignée, comme l'an « passé, mais les plus actifs, les plus osés, les plus

« remuants, et ils ont l'habileté de ne pas vouloir se « séparer des autres. Loin de dissoudre ou d'abandon- « ner la réunion Piet, ils y sont toujours, et presque « seuls, parce que leurs violences en ont éloigné les « gens tranquilles. Ils ont échoué dans leur manœuvre « contre Ravez; maintenant, ils veulent tout faire reje- « ter, le bien comme le mal. »

« Ils ne sont qu'une poignée », mais « une poignée » qui, par son activité et sa passion, par la faiblesse des autres, par le malheur des événements, arrive trop souvent à intimider et à entraîner une partie des royalistes. Aussi M. de Villèle constate avec tristesse l'ébranlement de la droite modérée et ses dispositions chagrines. « Elle est, dit-il, comme les enfants qui boudent leur nourrice. » Il s'attend à une « coupure entre la droite et le centre droit dans les questions de confiance ou de bienveillance ». Il en gémit, mais se sent impuissant à l'empêcher. Son désir serait un ministère mi-parti centre droit, mi-parti droite. M. de Serre, opposé en ce point à l'avis de plusieurs de ses collègues, n'y répugnait pas. Mais les ardents de droite veulent le pouvoir à eux seuls, et ils entendent qu'on fasse maison nette.

Ce n'est pas d'ailleurs sur M. de Villèle que les meneurs de l'extrême droite comptent pour accomplir leur dessein; c'est sur la gauche. A peine s'agit-il, la Chambre réunie, de nommer la commission de l'adresse, qu'ils cherchent à nouer la coalition. Ils n'ont pas de feinte pudeur. Ils vont trouver les chefs de la gauche et du centre gauche, et leur proposent hardiment l'alliance. La gauche, qui en ce moment conspire, voit dans un succès de la droite extrême une excitation de plus pour l'opinion : elle accepte. Le centre gauche hésite

davantage; mais l'irritation qu'il a éprouvée en voyant le ministère s'appuyer sur la droite l'emporte sur ses scrupules; il accepte aussi. Peu importe dès lors le terrain de la bataille. On ne se donne même pas la peine de chercher un grief commun en apparence aux deux oppositions. On s'entend pour introduire dans l'adresse une phrase équivoque sur la politique étrangère : cette phrase, interprétée dans un sens par l'extrême droite, dans un autre par la gauche, et pouvant ainsi être votée par toutes deux, semble insinuer que « la paix a été achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de la couronne ». Quel tact politique que celui qui fait soulever une question de ce genre pour les besoins d'une manœuvre de parti! Et comme il convient de faire tomber, sous l'accusation d'avoir laissé compromettre l'honneur national, un ministère présidé par le duc de Richelieu! La discussion n'est pas de nature à diminuer le scandale. Le général Foy appuie la phrase de l'adresse en reprochant au gouvernement de n'avoir pas soutenu les révolutions de Naples et du Piémont. M. de la Bourdonnaye l'appuie de son côté, en blâmant le ministère d'avoir trop faiblement défendu les droits des souverains attaqués par les révolutions. Il est facile aux ministres de dénoncer cette contradiction. Mais le débat n'est pas assez favorable aux coalisés pour qu'ils aient envie de le prolonger. On se hâte de passer au vote. La phrase est adoptée à soixante-dix-huit voix de majorité. Une centaine de membres seulement se lèvent pour le ministère. La coalition, la plus éhontée peut-être que connaisse notre histoire parlementaire, a triomphé.

Le chiffre même des voix indiquait qu'une partie de

la droite s'était laissé entraîner par l'extrême droite. M. de Villèle pourtant jugeait sévèrement dans ses lettres cette adresse qu'il appelait une « maladresse »; il ne tarissait pas sur les « sottises des pointus », sur la « monstrueuse coalition »; il montrait « les sages dans le chagrin et les fous dans des accès de rage »; il déplorait la ruine de cette « union du ministère et des royalistes, à laquelle il avait tout sacrifié ». Il est vrai que, malgré un sentiment si vif de l'immoralité et du péril de cette coalition, M. de Villèle ni aucun de ses amis n'avaient osé la combattre à la tribune. Ils auraient craint de se heurter trop de front aux passions de leur parti. Ce silence avait été, pour MM. de Richelieu, de Serre et Lainé, une cruelle déception.

Le ministère est frappé à mort. Il se débat encore quelques jours. On essaye si l'on pourra, par des combinaisons *in extremis*, rendre un peu de vie à l'union de la droite et du centre; mais l'extrême droite, implacable, ne laisse pas au cabinet vaincu un moment de répit. Ce n'est plus de l'attaque, c'est de l'outrage. M. Delalot traite à la tribune un des ministres, M. Pasquier, « d'intrigant subalterne » et « d'agent de la police impériale ». Le général Donnadieu qualifie le duc de Richelieu « d'homme funeste, ministre imposé par l'étranger pour frapper de sa stérile nature notre malheureux pays ». M. Delalot vient proposer à M. de Villèle de se mettre à la tête de la nouvelle opposition. — « Mais, dit celui-ci, pour être conséquent, il faudrait former un ministère mi-parti de droite, mi-parti de gauche. — Pourquoi pas? » réplique aussitôt M. Delalot.

Le chef de la droite assiste désolé, mais inactif, à cet

emportement. Les royalistes, écrit-il, « font de la violence et de la révolution », puis il ajoute :

« Le système de violence gagne de plus en plus dans « la Chambre, et l'on ne peut prévoir où il s'arrêtera... « Tout cela finira par un éclat entre les hommes honorables de la droite et ceux qui conduisent aujourd'hui. « Mais le grand nombre se laisse enivrer et entraîner « par le succès. L'intrigue est tendue et fait agir tous « les ressorts... Il devient de jour en jour plus difficile « de faire goûter les conseils de la sagesse... Soyez « tranquille pour l'honneur; il ne sera jamais compromis; les noms de ceux qui partagent mon opinion « doivent vous rassurer, c'est tout ce que nous avons de « plus honorable : Corbière, Kergorlay, Béthisy, Cornet d'Incourt, Josse de Beauvoir, Bonald, Piet, Pardessus, Cardonnel, Benoist, etc., etc. »

Le duc de Richelieu ne tenait pas au pouvoir, mais il se souvenait de n'avoir consenti à rentrer au ministère, en 1820, que sur l'engagement pris par la droite de l'appuyer, et il était indigné de ce qui lui semblait être un manque de parole. Aussi, avant de se retirer, veut-il faire une dernière démarche auprès de Monsieur. Il lui exprime sa conviction que le prince peut, s'il le veut, mettre fin aux intrigues de la droite. Monsieur, embarrassé, refuse d'en convenir; il s'est, dit-il, imposé la règle de ne plus se mêler de rien. M. de Richelieu, s'animant peu à peu, réplique qu'il parle trop sérieusement pour accepter une telle réponse, et, rappelant au prince la promesse si formelle qu'il lui a faite lors de la chute de M. Decazes de le soutenir et de le faire soutenir par ses amis, promesse qui seule l'a déterminé à rentrer au pouvoir : « C'est, dit-il, de cette parole de

prince donnée à un gentilhomme, que je réclame l'accomplissement. » Monsieur, ainsi pressé, s'écrie d'un air dégagé : « Ah! mon cher duc, vous avez pris aussi les syllabes par trop au pied de la lettre. Et puis les circonstances étaient alors si difficiles! » M. de Richelieu, stupéfait et indigné, le regarde fixement, lui tourne le dos, et, sans prononcer un seul mot, sort en poussant violemment la porte. Puis, courant chez M. Pasquier, il se laisse tomber dans un fauteuil, en s'écriant avec un accent de douleur : « Il manque à sa parole, à sa parole de gentilhomme[1] ! »

L'agonie du ministère avait assez duré. Le 12 décembre 1821, le duc de Richelieu et ses collègues remettaient leur démission aux mains du roi; le 15 décembre, le *Moniteur* annonçait la constitution du ministère Villèle.

L'extrême droite est arrivée à ses fins. Elle n'a pas lieu de s'enorgueillir des moyens par elle employés. Peut-elle au moins être satisfaite du résultat obtenu? Si les moyens n'ont pas été honnêtes, peut-elle prétendre pour son excuse que le résultat a été favorable à la monarchie, en amenant la constitution d'un ministère de pure droite, assez solide pour durer six longues années? Il serait bizarre que l'extrême droite invoquât à sa décharge l'avénement de ce ministère. Si c'est chose heureuse, pourquoi se prépare-t-elle à attaquer M. de Villèle au pouvoir avec autant de violence et d'acharnement, avec aussi peu de scrupule qu'elle vient d'en

[1] Cette scène a été rapportée par M. Pasquier dans ses *Mémoires inédits*. C'est là que l'ont prise MM. de Barante, Duvergier de Hauranne et de Viel-Castel.

montrer dans sa campagne contre M. de Serre? Les esprits prévoyants et réfléchis du parti royaliste ont-ils d'ailleurs sujet de se réjouir? N'était-ce donc rien que l'atteinte portée à l'honneur d'un parti respectable par les scandales de cette lutte? N'était-ce rien que ce goût de l'attaque à outrance, du dénigrement pessimiste, de l'invective sans vergogne, cet enivrement des audaces de tribune et des violences de presse, ce dédain du possible et du pratique, cet amour des thèses absolues et du paradoxe provocant, cette tendance aux illusions téméraires, ce besoin d'excommunication et d'épuration, cette hardiesse à contracter des alliances suspectes et à susciter des guerres intestines, qui étaient pour une fraction de ce parti les fruits de six années d'opposition? Croit-on que ces habitudes mauvaises, en quelque sorte révolutionnaires, vont disparaître par enchantement, maintenant que des hommes de droite sont ministres, et faire place à l'esprit de modération, de justice et de gouvernement?

Et puis, dans la manière même dont M. de Villèle arrive au pouvoir, ne voit-on pas la cause du mal dont son ministère souffrira pendant six ans, dont il finira par mourir, dont la monarchie, elle aussi, mourra quelques années plus tard? Aussitôt que les événements lui avaient donné quelque expérience et rendu son sang-froid, M. de Villèle, avec son bon sens honnête et clairvoyant, avait pris ou du moins accepté comme programme l'union des royalistes de la droite et du centre droit. Il s'était rencontré avec M. de Serre, dont le point de départ était différent, et, comme lui, il avait compris que dans cette union seule était le salut de la monarchie. Ce programme venait d'être déchiré par l'extrême

droite. Tel était le plus clair résultat de la campagne. M. de Villèle, tout ministre qu'il fût devenu, n'était pas moins vaincu que M. de Serre. La rupture était faite entre les deux groupes royalistes. Le centre droit, froissé, découragé, dégoûté, était rejeté loin du pouvoir. A la droite de sauver à elle seule la monarchie. Était-elle donc de force? Elle avait à se préserver de deux dangers : l'attaque révolutionnaire, mal général de ce siècle, l'hostilité ou tout au moins la prévention d'une partie de la nation contre la monarchie traditionnelle, mal particulier de la Restauration. Contre le premier, l'accord de tous les conservateurs était nécessaire; c'est une vérité dont l'expérience nous a coûté assez cher; toutes les fois que cet accord n'a pu être obtenu, la Révolution a été tôt ou tard victorieuse. Contre le second, il fallait l'union de tous les royalistes; il fallait montrer autour de la vieille dynastie, à côté de ceux dont les intérêts, les traditions et les sentiments se confondaient avec les siens, les hommes qui pouvaient le mieux dissiper les méfiances de la société nouvelle. En établissant une sorte de solidarité entre la cause royale et un parti qui, pour certains esprits soupçonneux, était une classe, presque une caste, on excitait une partie de l'opinion à se soulever contre la monarchie et on amenait l'autre à s'en emparer.

Ce n'était pas la seule raison qui dût faire regretter l'isolement de la droite au pouvoir. A lire ce que M. de Villèle écrivait alors dans ses lettres, il semble que ce ministre ait eu le pressentiment du péril que court tout gouvernement trop dépendant des passions de son propre parti. Seule l'alliance avec le centre droit, en élargissant la base du ministère, aurait permis à celui-ci de se pas-

ser du concours souvent compromettant ou trop chèrement acheté des ultras; seule, elle lui aurait donné la force et imposé l'obligation salutaire de résister aux entraînements de la droite elle-même, entraînements dangereux en tout temps, particulièrement au surlendemain d'une émigration et au lendemain d'une longue opposition. M. de Villèle, gouvernant de concert avec M. de Richelieu, M. de Serre et M. Lainé, aurait pu faire tout ce qu'il a fait de bon et éviter toutes les fautes qu'il a commises malgré lui, sous la pression de la droite et sous la menace de l'extrême droite. Peut-être alors la monarchie aurait-elle été sauvée et la liberté fondée en France!

Au moment donc où se termine, avec l'année 1821, cette première phase de la Restauration, ce n'est pas seulement de la moralité de sa conduite passée, c'est aussi des périls de l'avenir qu'on peut demander compte à l'extrême droite. Mais laissons les vainqueurs à la joie imprévoyante de leur victoire. La suite des événements viendra bien assez tôt les éclairer et les punir, hélas! aux dépens de la France. Jetons un dernier regard sur les vaincus, et, entre tous, sur celui qui nous est apparu, dès le premier jour, comme la plus éclatante personnification de la politique du centre.

Encore tout brisé par ses efforts, tout meurtri de ses blessures, M. de Serre est nommé par le nouveau ministère ambassadeur à Naples. Est-ce un repos pour sa santé menacée? Est-ce un exil déguisé qui lui est imposé par des successeurs jaloux et inquiets? Il est difficile d'écarter absolument le second motif, quand on voit le gouvernement, aux premières élections partielles, s'empresser de faire nommer dans le collége du Haut-

Rhin un autre député à la place de l'ancien garde des sceaux. Vers la même époque, n'est-ce pas encore cette méfiance rancunière ou craintive qui empêche le grand aumônier d'officier aux obsèques du duc de Richelieu, mort prématurément le 17 mai 1822, et oblige le cardinal de Bausset à mutiler la notice qu'il avait écrite sur ce grand citoyen pour la Chambre des pairs? M. de Serre quitte la France triste et découragé. Deux longues années se passent. En 1824, les élections générales paraissent enfin à l'exilé une occasion de rentrer dans la politique active. Cette âme ardente souffrait cruellement de la retraite. « L'activité longtemps exercée, — écrit-il alors à un de ses amis, — devient un besoin, et, constamment appliquée au bien de son pays, elle devient un sentiment énergique. Dans cette disposition, une inaction forcée devient un état de résignation, bientôt un état de souffrance, si le cœur saigne de plus d'une plaie. » Son intention n'est pas du reste de faire de l'opposition à M. de Villèle. « Que désiré-je donc? — ajoute-t-il dans la même lettre, — aller passer trois mois à la Chambre, m'y entendre avec le gouvernement sur ce qu'il peut y avoir de grand et d'utile à faire... Personne ne sait mieux que vous que la force des choses nous a conduits au système actuel, qu'on ne peut faire de bien que dans ce système. » Mais la droite prétend être seule dans la Chambre pour être seule au pouvoir. Elle craint jusqu'à l'ombre de ce centre droit dont le concours serait nécessaire pour la sauver de ses adversaires et d'elle-même. Le ministère, qui vient de nommer pair de France M. Lainé, pour l'enlever à la tribune de la Chambre des députés, fait combattre énergiquement la candidature de M. de Serre. Les royalistes votent contre

lui. Il échoue à quelques voix de minorité. « Je vois encore, — a écrit quarante ans plus tard quelqu'un qui était alors par hasard à Naples auprès de M. de Serre, — je vois encore l'expression de sa figure et j'entends l'accent de sa voix, quand il m'annonça la nouvelle imprévue de son échec. » Ce fut le dernier coup. Quelques mois plus tard, le 21 juillet 1824, M. de Serre s'éteignait à Castellamare, ne trouvant de consolation et d'espoir que dans la religion. Un jour, raconte M. Sainte-Beuve, le grand capitaine Spinola demandait à lord Herbert de quoi était mort sir Francis Vere, officier distingué de l'armée anglaise : « De ce qu'il n'avait plus rien à faire », répondit lord Herbert. — « Cela suffit pour tuer un général », ajouta Spinola. Cela suffisait aussi pour tuer cet autre combattant des luttes oratoires, déjà si profondément blessé par l'ingratitude des hommes et par la déception des événements.

La mort de M. de Serre passa presque inaperçue à Paris. Les journaux royalistes ne surent même pas se distraire un moment de leurs querelles pour saluer ce tombeau. La *Quotidienne* annonça sèchement le décès au milieu des faits divers, sans un mot de tristesse. La *Gazette de France* ajouta trois ou quatre lignes de regret banal. Seul, dans toute la presse royaliste, un homme dont l'esprit large et élevé était au-dessus des étroitesses et des injustices de parti, le baron d'Eckstein, rendit dignement hommage, dans le *Drapeau blanc*, à la mémoire de l'auguste mort.

C'est avec peine que l'on quitte cette grande figure. Il semble qu'il y ait, dans la destinée de M. de Serre, quelque chose qui nous touche d'une façon plus directe et plus intime que ne le font d'ordinaire les événements

de l'histoire : cette existence si éclatante et si douloureuse, si agitée dans sa brièveté, ces efforts poussés dans des directions diverses avec des alliés différents, mais au service d'une cause toujours la même, ces tâtonnements courageux et sincères, ces heures de brillant espoir suivies trop tôt de déceptions cruelles, cette sorte d'écrasement entre les attaques opposées mais concertées des partis extrêmes; puis, après si peu de temps, cet oubli et cette mort découragée sur un rivage lointain, n'est-ce pas l'image et comme le symbole du sort réservé, dans ce siècle troublé, aux hommes d'opinions modérées qui, en dehors de tout esprit de parti, font le rêve généreux de s'interposer entre les violents et tâchent d'apporter à ce pays un peu de paix, de liberté et de stabilité?

CHAPITRE II

L'EXTRÊME DROITE ET M. DE VILLÈLE

§ 1. — LA DROITE TOUTE-PUISSANTE.

Quand M. de Villèle arriva au pouvoir avec ses amis, le 15 décembre 1821, bien peu croyaient à la longue durée du nouveau cabinet. « Vous n'en avez pas pour trois mois », lui disait M. de Serre ; et M. de Villèle lui-même écrivait, le 20 décembre, à sa femme : « Laissez votre logement à Toulouse, comme si nous devions y retourner dans six mois. » C'est dans six années et non dans six mois qu'il y retournera. En effet il fut facile de voir, au bout de peu de temps, que, grâce à une habileté heureusement servie par les événements, le ministère, loin de s'affaiblir, se consolidait et grandissait. Considérez quelle est, deux ans plus tard, en 1824, sa situation et celle de la droite. Jamais le parti royaliste n'a connu une si haute fortune. Il est maître, sans contestation, du gouvernement qu'il a conquis par la liberté parlementaire et qu'il exerce en respectant cette liberté. Les conspirations sont vaincues et à tout jamais découragées. La prospérité matérielle est grande partout, l'état florissant des finances fait honneur au ministre qui les a gérées, et la rente 5 pour

100 qui, en 1815, était à 46 francs, est montée à 102 francs. Enfin le succès de la guerre d'Espagne, en témoignant d'une initiative politique et d'une puissance militaire que l'étranger ne nous supposait plus depuis 1815, nous a rendu en Europe, huit ans après Waterloo, quelque chose de notre ascendant perdu. « Jusque-là, — disait M. de la Ferronnays, notre ambassadeur en Russie, — on nous tenait dans une sorte de tutelle et on n'aimait pas à nous en voir sortir. » L'effet a été d'autant plus considérable que beaucoup doutaient de la fidélité de l'armée. Celle-ci, en combattant loyalement, en triomphant non sans honneur à l'ombre du drapeau blanc et sous le commandement d'un fils de France, a démenti les prédictions inquiètes des uns, déjoué les espérances ou même les efforts criminels des autres. Ce succès a eu son contre-coup sur la politique intérieure. Il en est résulté pour la droite un prestige de puissance et de bonheur auquel le public résiste rarement en France.

La gauche a d'ailleurs tout fait pour aider au mouvement qui ramenait l'opinion à la droite. Elle s'est enfoncée chaque jour plus avant dans son opposition de parti pris révolutionnaire. Absorbée par ses criminelles conspirations, elle a négligé l'action électorale et parlementaire, ou tout au moins n'y a cherché qu'un moyen d'entretenir dans le pays une agitation favorable à ses desseins insurrectionnels ; de là ces scènes de violence et de provocations à la tribune, cette retraite en masse après l'expulsion de Manuel en 1823. Pendant ce temps, les complots ont éclaté et échoué les uns après les autres. Lors de la guerre d'Espagne, on a eu l'impudeur de pousser ouvertement l'armée à faire défec-

tion. « Brav' soldats, demi-tour! » chantait Béranger. Nos troupes ont rencontré devant elles, mêlés aux rangs de l'ennemi, de nouveaux émigrés venus cette fois, comme Armand Carrel, du parti révolutionnaire et qui n'avaient certes pas l'excuse de ceux de 1792. Par toutes ces fautes, la gauche a troublé les intérêts, froissé la conscience publique, et l'avortement misérable de ses manœuvres a manifesté clairement sa complète impuissance. Aussi la nation s'est-elle éloignée d'elle chaque jour davantage.

Les élections générales de 1824 permettent de mesurer tout ce qu'a gagné la droite et perdu la gauche. Le succès des royalistes y est immense. Avant ces élections, l'opposition de gauche, bien que déjà réduite, comprenait encore 110 membres : 91 restent sur le champ de bataille électoral. Le discrédit de ce parti est tel, que Manuel ne trouve personne, sauf M. Thiers dans le *Constitutionnel*, pour appuyer sa candidature, et il n'est pas élu; on sait pourtant quel bruit s'était fait autour de son nom, quand, l'année précédente, il avait été expulsé de la Chambre; avec sa parole froidement audacieuse, avec sa passion amère, sans scrupule, violente, bien que toujours maîtresse d'elle-même, il était comme l'incarnation de la haine révolutionnaire contre les Bourbons. Lorsque la nouvelle Assemblée se réunit, les 410 membres de la droite débordent de leurs bancs devenus trop étroits, tandis que dans les rangs opposés on compte à peine 19 députés. Le système du renouvellement partiel étant abandonné, cette Chambre, plus « introuvable » encore que celle de 1815, a sept ans de durée devant elle. Quelques mois plus tard, Charles X succède à Louis XVIII avec autant de facilité que dans la plus

incontestée des monarchies. On peut, sans une heure d'inquiétude, faire retentir le cri, si oublié, de la vieille France : « Le roi est mort! vive le roi! » C'est même, pour l'ancien comte d'Artois, l'occasion d'un retour de popularité, bien passager il est vrai.

Par une rare coïncidence, à cette prépondérance politique du royalisme se joint une sorte de prépondérance littéraire. La pensée et l'imagination, qui sont pourtant, par la pente naturelle de leur indépendance, volontiers de l'opposition, se plaisent alors à rendre foi et hommage à la monarchie restaurée. Autour de celle-ci est réuni un cycle brillant d'écrivains. Les noms parlent assez d'eux-mêmes. M. de Chateaubriand est dans l'éclat de sa gloire. On vient de publier, après la mort de M. de Maistre, les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. L'abbé de Lamennais fait paraître les derniers volumes de l'*Essai sur l'indifférence*. M. de Bonald continue à exposer la philosophie sociale de l'école monarchique. Puis à côté de ces esprits arrivés à leur pleine maturité, et comme pour montrer que le sentiment royaliste n'a pas épuisé sa fécondité, de jeunes poëtes tout animés de ce sentiment entrent du premier pas dans la renommée, en faisant entendre à leur génération des accents jusque-là inconnus. C'est alors que Lamartine, jeune et beau, lit d'une voix mélodieuse dans quelque salon du faubourg Saint-Germain, devant un public d'élite, ravi et ému, ses incomparables *Méditations*, les premiers-nés de son génie. C'est alors aussi que Victor Hugo, fils d'une « mère vendéenne », chante dans ses *Odes* les jeunes filles de Verdun, Louis XVII, les martyrs de Quiberon, la mort du duc de Berry, la naissance du duc de Bordeaux et le sacre de Charles X. Le roi, généreux et

délicat protecteur de ceux qui servent ainsi librement la muse monarchique, nomme le premier secrétaire d'ambassade à Naples et accorde une pension au second. Chez tous ces écrivains, poëtes ou prosateurs, il y a ce qu'on pourrait appeler l'inspiration royaliste[1] : phénomène remarquable et rare. D'ordinaire les gouvernements se renferment en quelque sorte dans la politique, et sont presque sans relation avec le monde littéraire. Qui songerait en vérité à tenir compte de cette chose artificielle et nulle qui a été, hélas! sous presque tous les régimes, la poésie ou la littérature officielles? La Restauration, qui était autre chose qu'une combinaison constitutionnelle plus ou moins ingénieuse, a au contraire pénétré dans ces régions où sont les sources de l'inspiration; elle est entrée en communication avec l'âme de la France. Dans ce retour inattendu d'une antique royauté, dans ces longs souvenirs mêlés à de jeunes espérances, dans ce passé rempli à la fois de gloire et de deuil, dans ce présent que console une paix longtemps désirée et que vivifie une liberté nouvelle, n'y avait-il pas de quoi éveiller les intelligences et remuer les imaginations? Hâtons-nous toutefois de saluer ce merveilleux épanouissement littéraire à l'époque rapide de la grande fortune de la droite. Si nous laissons passer quelques années, que deviendra ce brillant cortége du génie royaliste? Encore si la fatigue ou la mort y avaient seules fait des vides; mais combien d'absents faudra-t-il aller chercher dans d'autres camps, et parfois dans quels camps!

La droite est donc, en 1824, à son apogée. Débarrassée

[1] Lamartine écrivait le 7 avril 1825 : « Je vais vendre aussi un petit fragment intitulé : *le Chant du sacre ou la veillée des armes*. C'est mon poëme de Fontenoy. Mais je ne le fais ni pour gloire ni

de ses adversaires de gauche, de ses rivaux du centre, elle est, en quelque sorte, seule en face d'elle-même. Il semble qu'une fée, voulant lui accorder une grande faveur, mais aussi lui imposer une épreuve solennelle, lui ait donné une heure de toute-puissance pour juger ce qu'elle saurait en faire. Tous les dangers du dehors paraissent écartés ou du moins suspendus; subsistent seuls ceux que les royalistes rencontrent dans leurs propres rangs.

M. de Villèle est disposé à user avec sagesse et prudence de la prépondérance acquise à son parti. On a déjà vu comment de 1815 à 1821, à mesure qu'il avait mieux connu les hommes et les événements, s'était accompli en lui un travail intérieur de modération. Le maniement des affaires publiques n'était pas fait pour arrêter ce travail. Chez le ministre, l'homme d'ancien régime disparaît ou du moins fait silence. Il comprend, ainsi que l'avaient fait les royalistes du centre, que la Restauration ne doit, à aucun prix, se montrer comme une revanche contre la société nouvelle; qu'elle doit être une œuvre de transaction et de pacification. Le but qu'alors il poursuit, n'est-ce pas au fond à peu près le même qu'avait poursuivi M. de Serre? Seulement les préoccupations et les moyens sont différents, comme les caractères des deux hommes. « Conciliation des principes, tel avait été, dit quelque part le duc de Broglie, l'espoir de M. de Serre, cruellement déçu par les événements. Accommodement des intérêts, telle fut la voie par laquelle M. de Villèle se flatta d'être plus heureux. » Le chef de la droite se sentait propre à cette

pour argent, *par pure conscience royaliste.* » (*Correspondance de Lamartine,* t. III, p. 332.)

œuvre. « Quant à moi, — écrivait-il dans une de ses lettres, quelques mois avant d'arriver au pouvoir, — il ne me coûte rien d'être impartial; je ne vois que la réussite des affaires dont je suis chargé et n'y mets pas la moindre passion contre les individus. Je suis né pour la fin des révolutions. »

Tel est, en effet, le caractère de la politique de M. de Villèle, toutes les fois du moins qu'elle est bien elle-même et qu'elle n'est pas faussée par des pressions extérieures. Son œuvre principale n'est-ce pas la loi accordant une indemnité d'un milliard aux émigrés, l'une de ces mesures qui suffisent à faire l'honneur d'un gouvernement, la plus heureuse expression de cette politique qui cherchait la pacification des esprits par la conciliation des intérêts? La confiscation révolutionnaire avait laissé derrière elle un malaise dont souffraient profondément la fortune publique et en quelque sorte l'âme de la nation. C'était, chez les émigrés, le sentiment d'une injustice non réparée; chez les acquéreurs de leurs biens, l'alarme défiante d'une propriété contestée, mésestimée, d'une conscience inquiète. Il y avait là entre voisins, entre familles, entre propriétaires anciens et nouveaux, ce germe de guerre sociale que laissent dans les générations successives les spoliations territoriales, germe d'autant plus indestructible qu'il pousse ses racines dans le sol lui-même. « Au bout de vingt-cinq années, a dit Burke, la plupart des hommes passent indifférents sur la tombe de leur père assassiné; mais, après un siècle, les générations dépossédées éprouvent encore des sentiments de haine et de rage en passant auprès du champ dont leur famille est dépouillée. » Par l'indemnité, M. de Villèle désintéressait

en partie les émigrés; à ce prix, il obtenait d'eux une sorte de décharge de tout compte à réclamer de la révolution et des détenteurs des biens confisqués. Il pacifiait et libérait le sol. Dût-on payer cher ce résultat, il ne fallait pas hésiter. Or, il se trouva que cette dépense assurait à la nation et au trésor un bénéfice qu'aucune recette ne lui eût jamais rapporté. Avec la sécurité, la propriété reprenait sa valeur; comme on l'a dit ingénieusement, c'était « la purge de l'hypothèque morale qui grevait les biens nationaux ». Aussitôt la richesse publique, délivrée de cette entrave, prit un développement dont, au bout de peu d'années, on put calculer les prodigieux résultats. Que ne pouvait pas, pour mener à bien l'œuvre de la Restauration, un ministre capable de discerner ainsi le lien qui unit les sentiments et les intérêts et de satisfaire les uns par les autres avec une telle clairvoyance économique et un tact politique aussi sûr!

M. de Villèle est d'ailleurs secondé par la plus grande partie de la droite. Celle-ci a pris l'habitude de se laisser guider par lui; avec lui elle est devenue sage et clairvoyante. Peut-on donc espérer que les vainqueurs de 1824 vont bien user de leur prépondérance, qu'ils vont raffermir définitivement la vieille monarchie, en se chargeant eux-mêmes de dissiper les préventions et de rassurer les intérêts de la société nouvelle? Quelle grande et belle œuvre! Quel honneur pour la droite si cette réconciliation est accomplie spontanément, par elle-même, et non par l'arbitrage de quelque intermédiaire plus ou moins étranger à ses rangs! Quelle garantie pour la sécurité, pour la liberté, pour l'avenir de la France! Mais la droite, débarrassée de la gauche, a

toujours à ses flancs l'extrême droite; et c'est la conduite de ce dernier parti qu'il convient d'examiner pour ne pas s'écarter de l'objet de cette étude. On sait quel a été son rôle pendant les premières années de la Restauration. Au point de vue même des intérêts de la monarchie, elle a commis une mauvaise action et une maladresse en s'acharnant contre M. de Serre et en s'unissant à la gauche pour le renverser. Peut-être, cependant, serait-elle admise, pour cette première phase de sa carrière politique, à faire valoir quelques circonstances atténuantes : « Après tout, dirait-on, M. de Serre, si royaliste qu'il fût, était du centre; il avait fait la guerre à la droite jusqu'en 1819. De là des méfiances, des ressentiments accumulés, qui ont persisté même après son rapprochement avec M. de Villèle; c'est fâcheux, mal fondé, mais est-ce surprenant? Qu'offrait-on, d'ailleurs, à la droite? Une part dans le pouvoir, non la prépondérance. Qu'on se rappelle enfin le malheur des Cent-Jours et tant de royalistes à la fois ardents et inexpérimentés, jetés par colère et par alarme dans une direction mauvaise. Ne sont-ce pas là autant d'excuses qui ne permettent pas de condamner trop sévèrement les premières fautes des ultras? » — Ces excuses sont en partie fondées : on pourrait discuter la valeur de quelques-unes, si l'on voulait agir en accusateur; mais c'est un rôle qu'après tant d'erreurs commises par tous aucun parti peut-être n'a le droit de s'attribuer. Sans s'attarder donc à gémir sur la chute pourtant si malheureuse de M. de Serre, il convient de considérer l'extrême droite en face de M. de Villèle.

Si, cette fois encore, elle tombe dans les mêmes fautes, lui sera-t-il possible d'invoquer les mêmes excuses?

Elle ne saurait plus alléguer les emportements de sa première jeunesse politique; elle doit avoir acquis quelque expérience; six années comptent beaucoup en ce siècle; il est peu de partis qui aient eu un temps aussi long pour faire leur éducation. Les griefs et les préventions qu'elle avait contre M. de Serre, elle ne peut les conserver contre M. de Villèle : celui-ci est de la droite, de la droite pure; il lui a toujours appartenu; il a poussé la fidélité jusqu'à ne pas vouloir s'en séparer, même quand elle ne suivait pas ses conseils; opposant avec elle, c'est avec elle, c'est comme son représentant, qu'il est arrivé au pouvoir; c'est dans ses rangs seuls qu'ont été pris tous les membres du nouveau cabinet; c'est pour elle qu'il gouverne; c'est elle qui recueille, après peu d'années, les profits de la nouvelle politique ministérielle.

M. de Villèle va cependant rencontrer dans l'extrême droite les plus grands obstacles à son œuvre. Bien loin d'avoir suivi le chef de la droite dans son travail intérieur de modération, les ultras n'ont vu dans le pouvoir acquis et surtout dans les succès inespérés de 1824 qu'une cause d'exaltation et d'enivrement. Ils croient le moment enfin venu d'accomplir pleinement la refonte sociale qui est à leurs yeux le programme religieux et politique du parti. « Voilà donc, s'écrie la *Quotidienne* au lendemain des élections générales, la France déblayée, le gouvernement représentatif purgé d'une opposition contre nature... L'œuvre des royalistes n'est pas finie, elle commence. » Il serait plus vrai de dire qu'elle « recommence », car les amis de la *Quotidienne* vont reprendre contre M. de Villèle la même campagne qu'ils avaient dirigée contre M. de Serre. Toutefois l'opposition n'est

plus le seul moyen d'action employé par l'extrême droite; ce n'est même peut-être pas le plus dangereux. Parmi les ultras, — ou du moins parmi ceux qui, sans être enrôlés d'une façon permanente dans leurs rangs, se laissent entraîner alors par eux, — plusieurs demeurent avec M. de Villèle, mais en lui faisant payer cher leur concours. Pendant que les autres entravent l'œuvre du ministère de droite par leurs attaques ouvertes, ces amis compromettants la faussent par leurs exigences. Pour étudier complétement le rôle de l'extrême droite, il convient donc, avant de raconter la guerre qu'elle a faite à M. de Villèle, de montrer d'abord la pression qu'elle a exercée sur lui.

§ 2. — M. DE VILLÈLE COMPROMIS PAR L'EXTRÊME DROITE.

Les royalistes de droite ne sont pas seulement un parti d'intérêts, ils sont un parti de doctrines. De là, chez eux, le goût honorable, la recherche sincère des réformes organiques. On peut leur reprocher parfois d'être rétrogrades, jamais d'être routiniers; de poursuivre des chimères, jamais de se plaire aux expédients. Cette qualité les distingue des partis du centre, souvent plus disposés à se contenter des petites habiletés et des accommodements temporaires. A ce point de vue, M. de Villèle était un peu homme du centre, et peut-être est-ce pour ce motif qu'il n'a pas eu plus d'action et de prestige sur une portion des royalistes. Par un contraste singulier, M. de Serre aurait eu davantage le tempérament des hommes de droite. Cette disposition d'esprit des royalistes devait influer sur la manière dont

ils entendraient l'œuvre de la Restauration. Pour adapter la vieille monarchie à l'édifice nouveau sorti de la Révolution, il n'était pas dans leur nature de se contenter d'aménagements plus ou moins ingénieux, de replâtrages plus ou moins superficiels. Il leur fallait reconstruire à nouveau l'édifice, ou tout au moins en reprendre le gros œuvre sur plus d'un point. La prétention n'était pas sans courage : elle révélait une conception élevée et profonde du problème social. Elle aurait eu de bons résultats, si elle avait été contenue dans certaines limites. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on pourrait méconnaître combien de réformes organiques devaient être apportées à l'œuvre révolutionnaire, si l'on voulait fonder avec elle quelque chose de stable. Mais la politique ne se fait pas seulement avec des principes et des idées absolues : elle se fait avec des hommes et des faits; de là l'importance qu'il convient d'attacher aux questions de mesure et de procédés. Il fallait, sous la Restauration, se rendre compte des susceptibilités ombrageuses qu'éveillait, dans la France nouvelle, tout ce qui semblait une menace dirigée contre les « glorieuses conquêtes » ou les « immortels principes ». Heurter de front ces susceptibilités rendait impossibles les réformes les plus inoffensives, celles qui, avec de la prudence et des ménagements, auraient été le plus facilement acceptées. Voilà ce dont les ultras ne paraissaient pas s'être fait la moindre idée. Bien au contraire, ils mettaient en quelque sorte leur gloire à menacer la société moderne de plus de bouleversements qu'ils n'avaient la puissance et peut-être la volonté d'en opérer. Sur leur programme, à côté de quelques changements utiles et possibles, ils prenaient plaisir à en accumuler plusieurs

qui étaient inopportuns et impraticables, ou même extravagants et coupables. Au lieu de se présenter comme des hommes de réforme qui regardaient en avant et cherchaient à compléter ou à redresser l'œuvre commencée en 1789, ils se donnaient volontairement l'apparence d'hommes du passé qui voulaient effacer les vingt-cinq dernières années pour revenir à l'ancien régime, c'est-à-dire à ce que le pays avait le plus en horreur. Ainsi, par leur propre faute, ils rendaient à la fois impuissant et périlleux cet esprit de réforme et de tradition dans lequel aurait pu être le salut du pays.

Quelles folies ne traversaient pas le cerveau de ces donneurs de conseils? Des écrits étaient publiés, où l'on semblait attendre du ministère et presque annoncer en son nom des mesures qui passaient, à tort ou à raison, pour un retour à l'ancien régime : remplacement des quatre-vingt-six préfectures par les trente-trois généralités du temps passé, reconstitution de l'ancienne magistrature, restitution au clergé des actes de l'état civil, rétablissement des priviléges de la noblesse pour les grades militaires, suppression d'une bonne partie du Code civil, notamment de celle qui régit la propriété, les successions et le mariage, remise de l'administration locale à l'aristocratie. Parfois même on y joignait, comme pour rendre la provocation plus irritante encore, quelque étrange théorie sur les droits de la couronne. Tel publiciste, loué par les journaux du parti, développait cette thèse « qu'un prince est un propriétaire indépendant qui administre ses propres affaires ». Tel autre soutenait que « le pouvoir absolu est de droit naturel, que tout engagement contre ce droit est nul et que par

conséquent le prince n'est pas obligé de tenir son serment ».

C'est surtout dans l'ordre religieux que les imprudences et les provocations étaient dangereuses. On ne saurait s'imaginer quelle était, sous ce rapport, la susceptibilité maladive d'une partie de l'opinion. Elle était entretenue par les meneurs et les écrivains de la gauche. Si la maladresse et la témérité de quelques écrivains catholiques sont faites parfois pour attrister et pour agacer, quelle répugnance bien autrement vive, quel dégoût indigné n'inspire pas ce faux libéralisme dont l'unique programme était la négation même de la première des libertés, la liberté religieuse! Rien de plus inepte, mais en même temps de plus perfide et de plus odieux, que la façon dont le *Constitutionnel,* par exemple, exploitait certaines exagérations et spéculait au profit de ses haines sur la bêtise crédulement passionnée de ses lecteurs. C'est lui qui racontait sérieusement que les jésuites faisaient l'exercice à feu dans les caves de leur établissement de Montrouge pour s'apprendre à tirer sur le peuple. Une autre fois, on répandait le bruit que Charles X était affilié au tiers ordre des jésuites, qu'il disait la messe et que les jésuites — toujours les jésuites — allaient s'établir au château de Versailles. Il est humiliant que de telles absurdités aient alors trouvé créance; mais le gouvernement et le parti dominant devaient tenir compte de ce trouble intellectuel et moral, ne rien faire qui pût l'aggraver, tout faire pour qu'il pût se guérir.

Certaines réformes étaient sans doute désirables pour faire disparaître la « servitude gallicane » qui était la tradition de l'ancien régime, et l'athéisme social qui était

le vice principal de la Révolution. Mais, en ces matières plus encore que dans les autres, il importait de ne pas dépasser le but : il était même prudent, nécessaire, dans l'intérêt sacré des âmes, de ne pas chercher à l'atteindre du premier coup : l'état général des esprits ne le permettait pas. Méconnaissant ces nécessités et ces périls, les ultras se plaisaient à irriter les préventions. L'indépendance de l'Église ne leur suffisait pas; ils réclamaient sa prépondérance politique. Non-seulement ils voulaient rendre à la société ce caractère chrétien qui est le fond même de la civilisation, mais ils prétendaient établir une sorte de solidarité entre le trône et l'autel, entre le programme de la droite et le symbole catholique, entre le parti royaliste et le clergé. Ce n'est pas le lieu de discuter cette solidarité au point de vue des principes. Il suffit de constater historiquement qu'elle était un malheur, puisqu'elle a été, sans aucun doute, funeste aux deux causes qu'on espérait servir en les associant, parfois même en les confondant.

Le *Drapeau blanc*, dont les rédacteurs étaient pourtant de médiocres dévots, croyait faire œuvre de politique habile en demandant l'établissement d'une « monarchie religieuse fondée sur une étroite alliance de la politique et de la religion, et sur la spiritualisation de la société ». Quand de telles idées étaient exprimées par quelque membre du clergé, elles partaient d'une conviction plus sérieuse et plus respectable; mais, étant donné l'état de l'opinion, elles étaient plus périlleuses encore. Pendant que la plus grande partie des évêques, tout entiers à leur ministère apostolique, s'occupaient, avec les moyens alors à leur disposition, de réparer le mal fait aux âmes dans la tourmente révolutionnaire,

quelques-uns croyaient que, pour tenter efficacement cette grande conversion, il fallait d'abord faire rendre à la religion la prééminence qu'ils avaient été habitués à lui voir avant 1789. Ils remettaient au ministère des notes où ils indiquaient ce qu'ils espéraient de lui. L'une d'elles, trouvée dans les archives de M. de Villèle et émanée de l'archevêque d'Amasie, administrateur du diocèse de Lyon, proposait pour les affaires ecclésiastiques une organisation évidemment incompatible avec le régime représentatif, avec la responsabilité ministérielle, et dont la seule annonce eût suffi pour soulever de nouvelles et terribles colères contre le clergé et contre le ministère[1]. Ce n'était pas toujours sous la forme discrète de notes intimes que ces évêques exprimaient leurs désirs. Dans l'exaltation produite par l'issue de la guerre d'Espagne, le cardinal-archevêque de Toulouse publiait une lettre pastorale, où il exposait longuement les mesures qu'on devait prendre pour restituer au clergé, non-seulement sa liberté, mais sa suprématie sociale et politique. Il le faisait avec une telle imprudence, une telle ignorance de ce qui était possible ou non, que le gouvernement, embarrassé des polémiques violentes soulevées par cette lettre, la déférait comme d'abus au Conseil d'État. Triste remède! Le roi faisait d'ailleurs écrire au cardinal que, malgré cet acte de sévérité, il lui

[1] Voici quelques fragments de cette note : « L'intérêt de l'Église demande que le Roi, par une ordonnance, déclare : 1° que le temporel du clergé sera désormais sous la direction d'un ministre pris dans les rangs du clergé; 2° que ce ministre travaillera directement avec le Roi; 3° qu'il ne fera point partie du conseil; 4° qu'il sera responsable vis-à-vis d'une commission ecclésiastique de dix membres pris dans le premier et le second clergé en nombre égal, etc. »

conservait les mêmes sentiments de haute estime et de bienveillance. La réponse du prélat laissait voir, avec une sorte de naïveté honnête et sincère, comment aux yeux d'une partie du clergé, non résigné encore à la situation qu'il pouvait se faire dans la société nouvelle, ce retour aux anciens priviléges ecclésiastiques apparaissait comme la conséquence naturelle et attendue des succès du parti royaliste[1]. Vers la même époque, l'archevêque de Rouen croyait pouvoir rappeler par mandement une vieille prescription obligeant à dénoncer et à afficher les noms de ceux qui n'avaient pas fait la communion pascale. L'évêque de Troyes, de son côté, s'écriait en chaire que « l'heure des temporisations était passée » ; il attaquait en plein sermon la loi sur la presse, exhortant à la faire « disparaître du code qu'elle souillait » ; puis il ajoutait : « Le monarque qui le premier a gravé sur son casque et sur son armure : Dieu et mon épée, nous a donné le vrai secret de la politique et tout l'art de porter le sceptre. »

M. de Villèle, plus que tout autre, déplorait ces imprudences et ces exagérations. Ses papiers intimes ne peuvent laisser sur ce point le moindre doute. Il s'inquiétait peu de la valeur théorique des thèses d'extrême droite ; contre plusieurs d'entre elles, il n'aurait pas eu d'objection à faire. Mais son bon sens clairvoyant distinguait les inconvénients, les périls, les impossibilités

[1] L'archevêque disait en effet dans sa lettre : « Le cœur royal de Votre Majesté a approuvé la pureté de mes intentions. Ce qui m'inspira l'idée de faire cette lettre pastorale, ce furent les succès glorieux de vos armées en Espagne, l'enthousiame que produisit à Rome ce triomphe de la religion. Je me laissai aller à croire que c'était le moment favorable de déposer aux pieds de Votre Majesté les vœux de son clergé, ceux de toute la France. »

pratiques. En matière religieuse, il aimait à répéter « qu'il ne fallait pas mettre la cérémonie avant l'idée », c'est-à-dire exagérer les démonstrations de foi et de piété et introduire plus de dévotion dans les lois qu'il n'y en avait dans les mœurs et dans les cœurs. On lit sur son carnet, à la date du 29 novembre 1824 : « Conseil tenu pour les lois religieuses fort réclamées par le Roi, le clergé et les fidèles, et en même temps bien délicates à produire dans un temps si difficile sous ce rapport. » Un autre jour, à propos d'une de ces demandes des évêques dont il était journellement assailli, il écrivait :

« J'ai vu le cardinal Latil. Il est fort exigeant pour le « clergé et prétend qu'on lui confie la tenue des regis- « tres de l'état civil, question bien propre à aggraver la « situation déjà si mauvaise. De telles prétentions con- « tribuent au mal plus que ne le croit ce prélat. Un dé- « faut du clergé, dans les circonstances actuelles, est de « ne voir que la partie religieuse de la population et les « membres de son propre corps, et de juger de la « généralité de la génération actuelle par une excep- « tion. »

Dans les questions d'ordre civil, M. de Villèle ne voyait pas moins clair. Il a longtemps résisté aux instances de ceux qui, comme M. de Polignac, le pressaient de présenter une loi sur le droit d'aînesse. A ce propos, il écrivait, le 31 octobre 1824, à ce même M. de Polignac une lettre remarquable. Sans contester de front la thèse du droit d'aînesse, il montrait que, dans l'état des mœurs, toute loi sur ce sujet serait impuissante; puis, exposant d'une façon plus générale la politique de modération patiente et prudente dont il ne se serait jamais départi s'il avait été libre, il ajoutait :

« Je ne veux pas dire qu'il ne faille rien faire. Mais « avec une société si malade, il faut beaucoup de temps « et de ménagement pour ne pas perdre en un jour le « travail et le fruit de plusieurs années. Savoir où il « convient d'aller, ne jamais s'en écarter, faire un pas « vers le but toutes les fois qu'on le peut, ne se mettre « en aucune occasion dans le cas de reculer, voilà, mon « cher ami, ce que Dieu m'a donné, ce que je crois une « des nécessités du temps où je suis venu aux affaires « et une des causes pour lesquelles j'ai été porté au « poste que j'occupe. Quand ce temps sera passé, l'in- « térêt du service du roi et le bien du pays exigeront « d'autres allures. On trouvera des hommes de cette « circonstance, et je serai trop heureux de leur passer « le fardeau et de leur livrer le terrain déblayé des « obstacles que la patience et la persévérance pouvaient « seules écarter. »

Aussi M. de Villèle résistait-il autant qu'il le pouvait aux exigences des ultras. La pression était souvent fort gênante, car elle venait d'une partie de ses amis. A l'origine de son ministère, il avait pu tenir bon. Les imaginations étaient d'ailleurs détournées vers la guerre d'Espagne. Mais après 1824, la droite se crut plus forte, et le ministère, par le changement de règne, par la retraite successive de M. de Montmorency, du duc de Bellune et surtout de M. de Chateaubriand, par les défections chaque jour croissantes de la contre-opposition, était plus faible et plus embarrassé pour refuser des satisfactions impérieusement demandées. De temps à autre, il était contraint à faire quelques concessions. Les plus considérables sont ces trois projets de loi qui ont eu un si grand retentissement et qui ont marqué succes-

sivement en 1825, en 1826, en 1827, comme les degrés de la chute du gouvernement de droite : loi sur le sacrilége, loi sur le droit d'aînesse, loi de « justice et d'amour » contre la presse. Ces lois, pour le moins singulièrement maladroites et téméraires, avaient en outre le tort d'être absolument impuissantes ou même inexécutables; la fameuse loi sur le sacrilége, en vigueur de 1825 à 1830, n'a pu être appliquée une seule fois.

Que M. de Villèle ait désapprouvé ces mesures, qu'il les ait proposées malgré lui, le fait est maintenant certain. Si l'on veut trouver sa politique personnelle, c'est dans les lois habiles et fécondes de la conversion des rentes ou de l'indemnité accordée aux émigrés qu'il faut la chercher. Seulement, croyant impossible de résister plus longtemps aux exigences des ultras, le ministre de droite bornait son ambition à atténuer ce qu'elles avaient d'excessif, à espacer autant que possible les satisfactions qu'il leur donnait, à ne faire que l'indispensable pour empêcher une rupture. Et certes, quand on se rappelle l'énormité des demandes, on comprend qu'il pût par comparaison regarder ses concessions comme inoffensives. Il s'empressait d'ailleurs de racheter ses faiblesses par quelques bonnes mesures, vraiment en harmonie avec les conditions de la société nouvelle; c'étaient de préférence des réformes économiques et financières ; les préoccupations de son esprit se dirigeaient volontiers de ce côté. Vains efforts! l'opinion ne lui tenait pas compte du mal qu'il empêchait ni du bien qu'il faisait; elle voyait uniquement le mal qu'il laissait faire. On ne saurait s'imaginer, si on ne le saisit en quelque sorte sur le vif dans les témoignages contemporains, tout ce que ces malheureuses lois ont éveillé d'alarme et de colère,

non-seulement dans les partis hostiles, mais dans la nation entière, dans la magistrature, dans les écoles et jusque dans l'Académie. M. de Villèle, attristé et découragé, écrivait sur son carnet que « ces discussions avaient produit un bien mauvais effet ». Les concessions aux ultras ont été la grande faute du ministère de droite; c'est ainsi qu'il a soulevé le formidable mouvement d'opinion sous lequel il a succombé et qui a contribué à faire tomber la monarchie elle-même.

La gauche avait d'ailleurs pour tactique de mettre en lumière, d'exagérer, d'envenimer les satisfactions que le ministère se croyait obligé de donner à la portion ardente de ses partisans : elle présentait comme le programme de la droite toutes les extravagances, parfois isolées, dont ce parti était moins le complice que la victime. Elle affectait de croire M. de Villèle encore plus à la merci de l'extrême droite qu'il ne l'était, et Benjamin Constant disait ironiquement à la tribune :

« On assure qu'un homme d'État, porté au pouvoir « par un parti fort impérieux dans ses exigences, fut « interrogé par un de ses amis, qui lui demanda com- « ment il comptait combattre ce parti insatiable. « L'homme d'État répondit : « En lui cédant toujours. » « La recette me paraît hasardeuse, même pour l'homme « d'État. Mais, fût-elle bonne pour qui veut gouverner « au jour le jour, elle est désastreuse pour la nation « ainsi gouvernée. »

L'histoire ne peut accepter pour un jugement équitable cette critique amère adressée par un adversaire politique. Toutefois, chacun sent bien que là est le côté faible de M. de Villèle. Les premiers symptômes du mal s'étaient déjà révélés du temps de M. de Serre, quand le

chef de la droite était dans l'opposition. Au pouvoir, ce mal est devenu plus grave et plus funeste. L'idéal eût été un ministre voyant aussi juste, mais sachant mieux imposer à ses amis sa manière de voir. M. de Villèle avait sans doute beaucoup des aptitudes supérieures de l'homme de gouvernement : le tact, la perspicacité, le sang-froid, l'art de grouper, de discipliner et de faire manœuvrer les partis, l'aptitude aux affaires, le don de la lucidité persuasive. « C'est une grande lumière et qui brille à peu de frais », disait de lui le chef du cabinet anglais, M. Canning. Mais, si éminentes que fussent ces qualités, ne faut-il pas plus encore, pour être classé au rang de ces hommes rares que l'histoire salue du nom de grands ministres, ne faut-il pas cette puissance d'initiative, ce courage du commandement qui ont marqué les Robert Peel ou les Casimir Périer? Ne faut-il pas savoir, dans un moment de crise, résister à son parti et se faire suivre par lui, l'empêcher de commettre les fautes qui le perdraient, et lui imposer les réformes et les évolutions qui doivent le sauver?

Les ultras étaient d'autant plus embarrassants et plus dangereux pour le ministère que, dans beaucoup de questions, ils pouvaient compter sur les sympathies ou du moins sur la facilité de caractère du nouveau roi. Surtout en matière religieuse, Charles X, par scrupule de conscience, était disposé à céder aux exigences dont le gouvernement était assailli. M. de Villèle naturellement ne se sentait pas de goût à brusquer son roi plus que ses amis. Il écrivait dans ses *Notes politiques*, en parlant de lui-même :

« Tout cela était d'une faiblesse destructive de tout « gouvernement et désespérante pour celui qui en sup-

« portait toute la responsabilité avec tout le poids des « affaires. Mais il n'était pas et il ne prétendait pas être « le cardinal de Richelieu. Il n'en avait ni le caractère, « ni l'ambition, ni les facultés supérieures. Il ne les « enviait même pas. Quand il eût été tout autre sous ce « rapport, comprimer et annuler son roi, opprimer le « neveu de son roi, la fille de Louis XVI, la veuve du « duc de Berry, exiler hors de France le nouveau Gas- « ton d'Orléans et sa nombreuse famille, faire tomber « les têtes des pygmées de cour plus dangereux peut- « être avec leur influence sur le roi et sa famille et « leurs menées fâcheuses à la Cour des pairs, que les « Montmorency et les Cinq-Mars, était un rôle qu'il « n'aurait jamais ambitionné, ni accepté. Au lieu de « cela, il faisait donner sa démission à son fils et l'en- « voyait avec sa femme et ses filles préparer son logis « de Morville. »

Ce dernier moyen de résistance était insuffisant, d'autant plus que, soit dévouement au roi, soit attachement au pouvoir, M. de Villèle ne savait même pas menacer sérieusement de sa retraite. Il demeurait malgré tout au ministère et y suivait une politique qui, par beaucoup de points, n'était pas la sienne. On souffre de le voir ainsi s'affaiblir chaque jour davantage. Dans les derniers temps, ce n'était plus lui qui gouvernait. Il déployait du reste un rare courage, un peu passif à la vérité, en acceptant hautement, si lourde et si périlleuse qu'elle fût, la responsabilité des actes qu'au fond il avait désapprouvés. Jamais il ne consentit à découvrir ses amis ou le roi, pour rejeter sur eux les fautes qu'ils lui faisaient commettre. Peu de ministres ont porté aussi loin le point d'honneur de la fidélité à leur parti.

Si M. de Villèle était sans défense suffisante contre la pression de ses amis d'extrême droite, ce n'était pas tant par faiblesse de caractère que par faiblesse de situation. Nous retrouvons ici ce qui a été signalé dès le début comme le grand malheur de la Restauration, la séparation du centre droit et de la droite. Cette séparation avait fait échouer M. de Serre ; elle faisait échouer M. de Villèle. Celui-ci, avec son ministère de pure droite, n'avait aucun contre-poids, aucun point d'appui, pour résister aux exigences des ultras. Il avait désiré se rapprocher du centre quand M. de Serre était au pouvoir ; peut-être serait-il revenu volontiers à cette idée, maintenant que l'expérience du gouvernement lui faisait sentir plus vivement encore les inconvénients de la scission ; mais il se savait surveillé, sous ce rapport, avec une inquiétude soupçonneuse. N'est-ce point par obligation de dissiper ces défiances qu'il nommait pair M. Lainé et faisait échouer la candidature de M. de Serre, écartant ainsi lui-même de la Chambre les deux hommes qui auraient pu travailler le plus efficacement à lui donner le concours et le contrôle salutaires du centre droit? Il répugnerait trop, en effet, d'attribuer cette sorte de disgrâce à une jalousie mesquine de M. de Villèle. Plus la droite dominait seule, plus elle était à la merci de l'extrême droite, plus aussi les fautes qui étaient la suite de cette dépendance conduisaient les royalistes vers un échec complet et irréparable. Jamais, en dépit des sages intentions, de l'habileté profonde et des mesures souvent excellentes de M. de Villèle, n'avait apparu aussi clairement ce qu'il en coûtait à cette droite de se montrer exclusive, et quel triste marché elle faisait, en refusant la main secourable des modérés du

centre, pour retomber sous la main compromettante et fatale des exagérés d'extrême droite.

§ 3. — M. DE LA BOURDONNAYE ET M. DE CHATEAUBRIAND.

Parmi les ultras, il en était qui ne se contentaient pas de compromettre M. de Villèle. Il leur fallait l'attaquer et chercher à le jeter violemment à bas, comme ils avaient fait de M. de Serre. Cette contre-opposition d'extrême droite s'est montrée redoutable, surtout à partir de 1824; mais le germe en était apparu dès le lendemain de la constitution du ministère, en 1821. Si l'on n'avait pas alors osé engager tout de suite la guerre ouverte, déjà l'humeur chagrine et les dispositions hostiles étaient faciles à discerner. Chez plusieurs, c'était exaltation sincère; chez quelques autres, les moins nombreux, mais non les moins actifs, il s'y joignait malheureusement des motifs d'un autre ordre. Le ministère de droite ne contenait aucun des ultras qui avaient noué la coalition contre M. de Richelieu et M. de Serre. Ces ultras voyaient dans cette exclusion, châtiment de leur conduite sans scrupule, une injustice et une ingratitude. Leur ambition était impatiente et irritée. Les renseignements trouvés dans les papiers de M. de Villèle ne sont pas à l'avantage de quelques-uns de ces personnages, particulièrement de M. de la Bourdonnaye. Celui-ci avait fait proposer au ministère, par M. de Chateaubriand, une sorte de marché comminatoire. Voici la lettre de M. de Chateaubriand, telle qu'elle a été publiée par un écrivain royaliste, M. Nettement :

« La Bourdonnaye est venu chez moi ce soir. Il veut « définitivement savoir si l'on est ami ou ennemi. Il « persiste à demander : 1° la pairie sur la tête de son « fils ; 2° il abandonne l'idée de l'ambassade de Vienne, « et se contente d'être ministre aux Pays-Bas. A ces « conditions, il promet d'être loyalement en paix avec « le ministère et de le servir si besoin est. Mais il veut « une explication immédiate, car il veut prendre parti « dans la discussion de la loi sur les journaux. Si l'on « est ennemi, il parlera contre la loi des journaux qu'il « n'aime pas. Si l'on est ami, il gardera le silence et « attendra patiemment l'avenir. Je vous rends ses pro- « pres paroles, mon avis est que vous ne sauriez trop « faire pour l'amener à vous. »

M. de Villèle refusa : il ne voulait pas que les ambitieux fussent tentés de lui déclarer la guerre, pour lui faire ensuite acheter la paix. Tel n'était pas le sentiment de M. de Chateaubriand qui, connaissant ces ultras, croyait habile et nécessaire de les satisfaire. Il en parlait souvent à M. de Villèle ; il lui écrivait, par exemple, le 2 avril 1822 :

« Je pars à l'instant. N'oubliez pas Bertin, Castelba- « jac, Vitrolles, Donnadieu, Canuel. Il est nécessaire « d'en finir avec eux... Pensez aussi à moi et à mon « congrès. »

Et le 30 avril :

« Croyez-moi ; placez nos cinq ou six royalistes, De- « vaux, Castelbajac, Donnadieu, Canuel, la Borie, Agier, « Delalot. Faites rendre le ministère d'État à Vitrolles, « arrangez la Bourdonnaye, si vous pouvez, et l'avenir « est à vous... Je n'ai rien demandé ; mais je pense « que, pour le service du roi, il ne faudrait pas que je

« fusse le seul ambassadeur sans cordon. Mes deux pré-
« décesseurs avaient le cordon bleu. »

M. de Villèle persistait à ne pas suivre ces conseils. Il appelait, il est vrai, M. de Castelbajac à un poste élevé ; mais il refusait des places aux autres, notamment à M. Delalot. Aussi M. de Chateaubriand écrivait à madame Récamier : « On mécontente Delalot, et Delalot est une puissance à la Chambre. » Puis, le 30 novembre, il revenait encore à la charge dans sa correspondance avec M. de Villèle : « Les lettres que je reçois, écrivait-il, m'inquiètent un peu. Jetez de l'eau sur le feu. Placez vos amis ; tout finira. » Ces questions personnelles devaient être jusqu'à la fin étrangement mêlées à la contre-opposition de quelques-uns de ces « purs » d'extrême droite qui, du haut de la tribune, se donnaient pour devise : « Loyauté, conscience. » A plusieurs reprises et même à la dernière heure, en août 1827, au moment où la lutte était la plus violente et la plus implacable, des marchés étaient proposés à M. de Villèle, — ce sont toujours ses papiers qui en font foi ; — on lui offrait le concours de tels personnages et de tels journaux d'extrême droite, s'il donnait un portefeuille à celui-ci ou une pension à celui-là.

Un an environ après la formation du ministère de droite, pendant les préliminaires de la guerre d'Espagne, la contre-opposition d'extrême droite commença à entrer ouvertement en ligne ; elle était encore peu nombreuse. Autour de M. de la Bourdonnaye, on distinguait MM. Delalot, de Bouville, de Vaublanc, Donnadieu. Ils reprochaient à M. de Villèle de ne pas prendre assez ouvertement parti pour l'absolutisme espagnol. Quant à eux, ils s'empressaient d'établir une solidarité entre cet

absolutisme et le droit monarchique. A les entendre, il fallait, pour être fidèle au principe « légitimiste », exalter tout ce que faisaient Ferdinand et ses partisans extravagants ou féroces. Tel était sans doute le moyen de dissiper ce qu'il y avait encore de prévention contre ce principe dans une partie de l'opinion française. Un journaliste s'écriait qu'il ne suffisait pas de réprouver « telle ou telle constitution » : on devait « réprouver le principe constitutionnel » ; il fallait « que le roi d'Espagne fût libre et maître ». Ces ultras ne s'arrêtaient même pas devant la guerre commencée ; et, sans éprouver aucun scrupule de patriotisme, ils continuaient à attaquer le ministère qui portait le drapeau de la France dans une lutte au premier abord pleine de difficultés et de périls.

Cette opposition d'extrême droite n'était sans doute à la Chambre qu'une minorité infime, et elle ne pouvait gêner d'une façon sérieuse la droite demeurée fidèle à son chef; mais elle était déjà soutenue par une portion notable des journaux royalistes. Ceux-ci, suivant leur style habituel, accusaient M. de Villèle « d'équivoque, d'intrigue », presque de trahison ; ils flétrissaient ce qu'ils appelaient la « lâcheté des politiques ». Monsieur lui-même se plaignait du « détestable esprit » des journaux. La *Quotidienne*, qui n'osait pas encore rompre avec M. de Villèle, se gardait bien néanmoins de critiquer en quoi que ce fût les attaques de l'extrême droite; en face des débats les plus violents, elle ne trouvait qu'à s'attendrir sur ce beau spectacle « d'une opposition de gens de bien animés des mêmes sentiments que la majorité et différant avec elle sur les moyens, non sur le but » ; puis elle ajoutait : « Dans l'espèce de lutte

qui s'élève entre les royalistes et les ministres, il ne peut y avoir pour les uns et pour les autres qu'une occasion d'acquérir une estime nouvelle, en rivalisant de modération, d'indépendance et de loyauté. »

Ce fut en 1824, après la brouille de M. de Villèle et de M. de Chateaubriand, que la contre-opposition d'extrême droite atteignit tout son développement. On sait comment le brillant ministre des affaires étrangères fut brusquement destitué. Qui se hasarde à blesser un tel homme peut être assuré que la postérité sera mise jusqu'aux moindres détails dans la confidence de ce ressentiment. M. de Villèle avait des griefs sérieux contre son collègue, qui contrecarrait sous main sa politique et aspirait à le remplacer à la tête du gouvernement. Il eût été surprenant d'ailleurs que deux hommes aussi différents, aussi opposés, se fussent entendus. M. de Chateaubriand n'avait pas assez de dédain pour ce qu'il y avait d'un peu terre à terre chez M. de Villèle : « C'était, disait-il, un grand aideur d'affaires ; marin circonspect, il ne mettait jamais en mer pendant la tempête, et, s'il entrait avec dextérité dans un port connu, il n'aurait jamais découvert le nouveau monde. » — « M. de Villèle, disait-il encore, voulait retenir cette nation sur le sol, l'attacher en bas... Nous voulions, nous, occuper les Français à la gloire, essayer de les mener à la réalité par des songes. C'est ce qu'ils aiment. » Il y avait une part de vérité dans ces critiques ; mais si M. de Villèle, à son tour, avait écrit ses impressions comme M. de Chateaubriand, il aurait dit le peu de cas qu'il faisait de cette politique à son avis plus littéraire que pratique, de ce penchant à rechercher le bruit, l'éclat et l'émotion plus que l'action efficace et soutenue du

pouvoir, de cette témérité d'enfant perdu jointe aux ambitions de chef de parti, de cette imagination grandiose par les aspirations, mesquine par les préoccupations de vanité, de cet égoïsme implacable, à demi voilé sous une parure de générosité chevaleresque, parfois étrangement associé à une sorte d'insouciance blasée et orgueilleuse. M. de Chateaubriand avait souvent des vues supérieures, notamment dans la politique étrangère; mais M. de Villèle n'était pas disposé par sa nature à les comprendre et à les goûter; il en était plutôt effrayé. Ne faut-il pas ajouter en outre que si son collègue l'inquiétait par ses défauts, il l'offusquait aussi quelque peu par l'éclat dont il était entouré ? Parmi tant de qualités sérieuses et honnêtes qui méritaient à M. de Villèle l'estime et l'admiration, il en est une qui semblait lui manquer, la grandeur.

Quoi qu'il en soit des motifs de la rupture, ce fut une faute d'écarter M. de Chateaubriand. Il était, a dit le duc de Broglie, « l'ornement principal de la cause royale et comme un des rayons les plus lumineux de son auréole ». Privé de lui, le ministère semblait terne et n'avait plus ce qui est nécessaire en France pour dominer les intelligences en captivant les imaginations. Ce fut surtout une imprudence de le blesser. On aurait dû prévoir les effets du ressentiment chez un tel homme. M. de Chateaubriand n'eut plus en effet qu'une pensée : se venger. « J'ai été ami sincère, écrivait-il, je resterai ennemi irréconciliable. Je suis malheureusement né; les blessures qu'on me fait ne se ferment jamais. » Son unique dessein fut dès lors de renverser M. de Villèle. A lui seul il était une force. Ce qui avait été défaut chez le ministre devenait une arme terrible aux mains de l'op-

posant. Journaliste incomparable, il établit son quartier général au *Journal des Débats*, qui avait été jusqu'alors partisan enthousiaste et salarié du ministère, et qui devint désormais son adversaire le plus acharné. Il entraîna dans sa défection une fraction des royalistes, d'année en année plus nombreuse et non pas la moins brillante ; presque toute la jeune noblesse de la Chambre des pairs fut bientôt sous ses ordres. Les nouveaux ennemis du cabinet se trouvèrent les alliés du petit groupe d'assaillants déjà en position de combat à l'extrême droite. Ceux-ci accueillirent avec joie de telles recrues ; ils sentaient qu'ils acquéraient par là un éclat nouveau pour eux. La contre-opposition était comme rajeunie ; ses passions étaient rallumées plus ardentes encore. Sans doute, M. de Chateaubriand ne partageait pas la plupart des préjugés et des illusions réactionnaires de M. de la Bourdonnaye et de ses amis ; mais il leur était lié par la communauté de haine. A ses yeux, ce fut assez pour livrer bataille à côté d'eux, sous le même drapeau, sans cependant se mêler complétement à leurs rangs. En même temps, aux idées ultra-royalistes qui le rattachaient à l'extrême droite, il joignait des idées ultra-libérales par lesquelles il tentait de se rallier la gauche. Les succès ne devaient pas manquer à M. de Chateaubriand dans cette orageuse carrière ; il les savourait avec une âpre jouissance, et, après bien des années, il les racontait dans ses Mémoires, comme s'il éprouvait encore, rien qu'à ce souvenir, un frémissement d'orgueil satisfait et de vengeance triomphante.

§ 4. — LAMENNAIS.

Les ultras, réactionnaires avec M. de la Bourdonnaye, libéraux avec M. de Chateaubriand, n'étaient pas les seuls éléments de l'opposition d'extrême droite. Il en était un autre dont l'histoire ne peut méconnaître le caractère spécial ni l'importance; on doit même d'autant moins le négliger, qu'il n'a pas disparu avec la Restauration, mais s'est au contraire développé après elle. Un nom éclatant le personnifiait alors; celui de Lamennais.

Quand on prononce aujourd'hui ce nom, la pensée se reporte aussitôt sur le révolté des *Paroles d'un croyant*, sur le tribun en rébellion contre les lois divines et humaines. On le voit tel que l'a peint Ary Scheffer avec ce regard désespéré, avec ce front sur lequel semble imprimé le signe particulier du prêtre apostat. Mais Lamennais a déjà cinquante-deux ans au moment de sa rupture avec l'Église, en 1834. Toute une partie de sa vie, généralement la moins connue, mais non la moins instructive à étudier, s'était écoulée dans des régions absolument différentes de celles où s'est traînée sa triste et morne vieillesse. Malgré son génie d'écrivain, il n'était entré dans la célébrité qu'assez tard, par la publication, en 1818, de son premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*. Un observateur perspicace eût sans doute pu discerner, dès cette époque, ce qu'il y avait de malaise et de trouble dans cet esprit faux en dépit de sa grandeur, dans cette âme de colère, d'orgueil et de malédiction, où des coins de ciel bleu un moment entrevus étaient aussitôt couverts par les nuages de tempête.

Mais pour le vulgaire, l'abbé de Lamennais apparaissait alors comme un défenseur éloquent, audacieux, convaincu du catholicisme et de la monarchie. Recherché, après le succès de son livre, par les chefs du parti royaliste, il avait fait d'abord campagne avec eux dans le *Conservateur*, puis dans le *Drapeau blanc* et le *Défenseur*, sans se distinguer, si ce n'est par la nature et l'éclat de son talent, des autres écrivains d'extrême droite.

M. de Villèle devenu ministre, Lamennais demeure dans l'opposition, mais il y apporte des préoccupations particulières qui ne sont celles ni de M. de la Bourdonnaye, ni de M. de Chateaubriand. Il ne ménage même ni l'un ni l'autre, traitant le premier d'esprit étroit, raillant la vanité rancunière du second et se refusant à le prendre au sérieux. Il a son journal à lui, le *Mémorial catholique*, fondé en 1824 et rédigé par de jeunes prêtres dévoués à ses idées philosophiques et à ses thèses sociales, MM. Gerbet, Rohrbacher, de Salinis, auxquels se joignent quelques laïques comme M. O'Mahony. Cette publicité ne lui suffit pas, et de temps à autre il fait paraître quelque ouvrage de polémique dont le retentissement est considérable[1].

C'est au gallicanisme qu'en veut surtout Lamennais : c'est contre ce vieux reste de l'ancien régime ecclésiastique qu'il dirige ses efforts. Sa puissante et brillante logique a facilement raison sur ce point. Mais, d'un

[1] Voyez notamment les deux écrits parus en 1823 : *Du projet de loi sur les congrégations religieuses de femmes*, et *Du projet de loi sur le sacrilége ;* et l'ouvrage publié en 1825 et 1826, sous ce titre : *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.*

bond, il se perd dans les excès contraires d'un ultramontanisme inconnu même à Rome. Il veut l'Église non-seulement indépendante, mais dominante. Il reprend la théocratie de M. de Maistre; il essaye de faire une théorie sociale et politique du rêve un moment caressé par un grand esprit trop souvent chimérique. Il prétend faire revivre un moyen âge singulièrement idéalisé qui lui apparaît comme l'œuvre directe et parfaite de l'Église, la seule manifestation sociale du dogme catholique. Il veut, dit-il, mettre en pratique les doctrines de la bulle de Boniface VIII et fonder partout des royautés chrétiennes, subordonnées au principat du souverain pontife. Dans ce système, le pape aurait mission et pouvoir de protéger les nations contre la guerre, l'anarchie et la tyrannie, jugeant les actes et proclamant la vérité en matière politique comme en matière religieuse: seul moyen, dit Lamennais, d'empêcher la dissolution complète des partis, des peuples et des gouvernements, en leur fournissant une règle universelle pour diriger leur conduite et leurs opinions. Comme la société, depuis le moyen âge, n'a fait que s'éloigner de cet idéal, l'impétueux écrivain lui jette l'anathème et la déclare en contradiction avec le catholicisme. La législation française est à ses yeux « un mélange hideux d'impiété et d'anarchie ». La France, au lieu d'être une « monarchie chrétienne », est une « république démocratique dont le principe est l'athéisme ». Il faut au plus vite supprimer la protection accordée aux cultes dissidents, rendre au clergé son rang et son autorité de premier ordre politique de l'État, lui restituer entre autres choses le droit exclusif de constater les actes de l'état civil, lui donner non pas la liberté, mais le mono-

pole de l'enseignement, en un mot, subordonner en tout la société temporelle à l'Église, le gouvernement au pape; la théocratie seule peut nous sauver de la démocratie.

Ce que Lamennais hait et méprise le plus, c'est le régime représentatif, qui prétend chercher ailleurs que dans la suprématie politique des papes la conciliation entre la liberté des peuples et l'autorité des gouvernements. Dans sa vie, Lamennais a traversé tous les partis, depuis le royalisme théocratiqne jusqu'à la démocratie radicale, tous, sauf un seul, le parti parlementaire. Lui et ses disciples n'ont pas assez d'outrages et de sarcasmes pour le « gouvernement dit représentatif, triste assemblage de toutes les corruptions possibles », pour cette « invention » de la « division des pouvoirs » qui « dégrade les véritables souverains ». — « Je ne saurais m'empêcher de penser, écrit Lamennais, que Dieu a permis l'invention du représentatif dans un siècle d'orgueil, afin d'humilier les hommes en leur montrant jusqu'où peut aller la bêtise humaine. » D'ailleurs il écrase ce régime sous une injure qui, dans son esprit, dépasse toutes les autres : il le compare au gallicanisme.

Sur plus d'un point, Lamennais pouvait faire campagne avec l'extrême droite, s'attacher aux mêmes griefs, aboutir aux mêmes conclusions. Mais on le voit, il a son système à lui, et un observateur superficiel pourrait seul le confondre avec les ultras. Sans doute, comme eux, il s'attendrit et s'exalte en parlant du Roi ; il veut débarrasser la couronne de toute entrave constitutionnelle ; il proclame que la monarchie est la forme nécessaire d'un gouvernement chrétien; mais, écoutez bien : ce n'est

pas le même accent que celui des royalistes de race et de sentiment. Rien chez lui de ces impressions si profondes et si tendres, même au milieu de tant d'égarements, qui faisaient battre le cœur et trembler la voix des vieux émigrés. Si Lamennais veut tant de bien aux rois, c'est parce que ceux-ci doivent être les instruments de sa révolution politique et religieuse. On verra comment il les traitera le jour où il saura ne plus pouvoir compter sur eux pour cette œuvre. Tout est subordonné chez lui à l'arrière-pensée théocratique. Ni lui ni ses amis ne peuvent donc être qualifiés d'ultra-royalistes. Ils étaient traités par les libéraux d' « ultramontains », et s'appelaient eux-mêmes « catholiques »; au milieu des partis divers qu'ils méprisaient tous presque également, ils avaient la prétention d'être « catholiques avant tout ». Répondant à M. Laurentie qui lui demandait en 1828 de collaborer à la *Quotidienne,* l'un des disciples les plus ardents de Lamennais, M. O'Mahony, commençait par exprimer son dédain pour les questions de la politique courante :

« Que ferez-vous, Monsieur, de collaborateurs assez « indifférents pour n'avoir pas encore mesuré toute la « largeur et toute la longueur de l'*ordre constitutionnel,* « ni calculé toute la hauteur et toute la profondeur de « l'*ordre légal,* et qui même ne saisissent pas encore « nettement le sens de ces deux superbes expres- « sions? »

Puis il ajoutait :

« Il y a longtemps que les impies m'appellent un « fanatique, les ministériels un frondeur, les constitu- « tionnels un ultra, et les courtisans un factieux. Em- « barrassé du choix entre tant de titres, j'en ai adopté

« un autre que peu de gens m'envieront et que per-
« sonne au monde ne m'arrachera, c'est celui de catho-
« lique romain. »

Tout désireux qu'il fût de satisfaire le parti religieux, le ministère Villèle ne pouvait ni ne voulait se faire l'instrument des desseins de Lamennais. Aussi celui-ci l'attaquait-il avec une extrême violence. Il publiait que « le gouvernement était hypocrite dans son langage, athée dans ses actes »; il n'épargnait pas davantage la majorité royaliste « dont le trône et l'autel viennent quelquefois orner les pieuses harangues, mais dont les votes contredisent les paroles ». — « Disons-le sans crainte, ajoutait-il, si, dans cette contradiction malheureusement trop commune entre les discours et la conduite, on est de bonne foi, il y a démence; si on ne l'est pas, il y a crime. » Il montrait dans M. Lainé et M. Corbière « les continuateurs de Henri VIII », et dans M. de Frayssinous « un évêque schismatique usurpateur des droits de Léon XII [1] ».

[1] Pour connaître, d'ailleurs, l'esprit de Lamennais et ses sentiments à l'égard du gouvernement, il ne faut pas s'en tenir seulement à ce qu'il publiait alors; il faut lire sa correspondance, éditée par M. Blaise et par M. Forgues. Lamennais est plus violent encore dans l'intimité que dans les pamphlets. La modération « le dégoûte »; il la qualifie de tiédeur, et vomit « les tièdes », suivant la parole de l'Écriture qu'il aime à rappeler. Le gouvernement est une « horde de sauvages armés de débris de la civilisation ». M. de Villèle, avec sa loi d'indemnité, « c'est le serpent montrant à Ève la pomme fatale ». — « Le ministère est en horreur à tout ce qu'il ne paye pas. » — « Sa politique est devenue forcément révolutionnaire. » — « Le mépris et la haine que le ministère inspire sont au comble. » — Voici le jugement qu'il porte sur la Chambre élue en 1824, la plus royaliste et la plus religieuse de la Restauration : « Je n'aurais jamais pensé que la nature humaine pût descendre si bas. J'ai beau chercher dans ma mémoire, je ne trouve rien à comparer, même de loin,

Vainement le ministère, bravant les plus violentes attaques et la plus périlleuse impopularité, faisait-il des concessions aux catholiques et présentait-il des lois sur les communautés religieuses et sur le sacrilége; jamais il ne pouvait satisfaire Lamennais. Celui-ci, tout entier à

au spectacle que nous offre la Chambre des députés. Cela est certainement nouveau sous le soleil. Jamais on n'avait vu une dégradation si burlesque et une corruption si bête. » Puis il conclut : « Les trois pouvoirs de l'État, comme on les appelle, semblent être une émanation directe de la Force, de Sainte-Pélagie et de Charenton. » Il n'épargne pas les noms les plus respectés du parti religieux et royaliste. Il trouve que la « spiritualité de M. de Bonald a étrangement baissé ». Quant à ceux qui défendent les idées gallicanes, c'est contre eux surtout que sa rage n'a pas de bornes. Il dit de M. de Frayssinous : « Il est difficile qu'un homme soit plus bas dans l'opinion. Toute œuvre pieuse lui fait ombrage. » Il accuse ce prélat de pousser au schisme. Faisant allusion au même évêque, il écrit encore : « On vous a montré quelque chose de froid et que vous avez pris pour de la modération, et c'était de la haine figée. Si vous saviez tout ce que cet homme fait dans les provinces, quelle activité pour le mal, quel zèle pour la persécution, les bras vous en tomberaient des mains, comme disait élégamment en chaire l'archevêque de Paris... Quand on aura tiré parti de cet homme, on crachera dessus, et son épitaphe sera faite. » Il ne traite pas mieux l'abbé Clauzel de Montals, le futur évêque de Chartres, et son frère, M. Clauzel de Coussergues, l'un des députés les plus ardents de l'extrême droite, mais gallican : « L'abbé, avec sa frénésie, me paraît le Marat du gallicanisme; mais j'ai bien peur que le député n'en soit le Robespierre, au besoin. » Il n'est pas jusqu'aux jésuites qu'il n'accuse de s'être « séparés du parti ultramontain ». Enfin c'est la société entière qu'il maudit. Il n'a pas assez d'invectives contre cette « caricature de société, à laquelle chaque jour ajoute quelque trait hideux ou comique ». — « C'est le chariot de Thespis, avec cette différence que les acteurs aspirent au moment où, au lieu de lie, ils pourront se barbouiller de sang. » — « Le corps social n'est plus qu'un cadavre qu'il faut laisser pourrir.» — « Le monde entier m'est devenu comme une perpétuelle apparition de l'enfer. » — « Pauvre société idiote qui s'en va à la Morgue, en passant par la Salpêtrière ! » — « La société est devenue un mauvais lieu et un coupe-gorge. » — « Nous allons nous enfonçant dans la fange. » — « C'est la guerre des punaises et des araignées. »

sa chimère théocratique, s'inquiétait peu des difficultés au milieu desquelles ces lois étaient présentées et discutées. Il flétrissait, comme autant de lâchetés et de trahisons, les précautions de langage que le ministère était obligé d'employer pour s'assurer une majorité. « Qui donc, s'écriait-il dans une de ses brochures, a chargé M. de Frayssinous de capituler avec les rois de la terre au nom de l'épouse de Jésus-Christ ? » A l'entendre, ceux qui avaient proposé ces lois « feignaient un grand zèle pour la religion », afin de « consacrer le principe de l'athéisme politique ». Les évêques qui approuvaient ces projets « avaient à demi abjuré le christianisme », et il espérait bien « que la loi funeste du sacrilège serait repoussée avec toute l'indignation, avec toute l'horreur qu'elle devait inspirer à quiconque croit en Dieu ». La situation du ministère était étrange : traité de jésuite par les libéraux, d'apostat par les ultra-catholiques, « dénoncé » par M. de Montlosier, excommunié par Lamennais, il ne savait que devenir et que faire. Embarrassé et impuissant, il cherchait, soit avec le concours des évêques, soit, ce qui était plus fâcheux encore, par l'entremise d'un tribunal correctionnel, à ressusciter une sorte de gallicanisme officiel : maladresse qui ne faisait rien gagner du côté des libéraux et qui donnait prise aux terribles attaques du logicien ultramontain. D'autres fois, on se servait vainement de l'intervention du nonce pour recommander à Lamennais de ne pas soulever de polémiques aussi périlleuses. « Cela m'a paru plaisant », disait à ce propos l'intraitable écrivain ; et il se hâtait de publier l'écrit compromettant qu'on voulait arrêter. Les rédacteurs du *Mémorial catholique* se réjouissaient d'ailleurs de voir, à chaque

publication nouvelle de leur maître, « rugir les impies et frissonner les lâches, surnommés modérés ». Ils ne semblaient pas s'apercevoir que ces extravagantes provocations étaient reproduites avec empressement par tous les journaux de la gauche, et qu'elles fournissaient à ceux-ci des armes non-seulement contre le ministère, mais contre la monarchie, contre la religion elle-même.

Il était d'un faible secours au gouvernement d'être couvert par l'adhésion des évêques ; Lamennais s'inquiétait peu de les attaquer. Toujours il était en guerre avec quelque prélat. A plusieurs reprises, il prit à partie M. de Quélen [1]. « Cet homme, rapportait-il dans une de ses lettres, est atteint d'une maladie extraordinaire : il se lève la nuit en jetant des cris, fait appeler son médecin, son confesseur ; et le mal, disent les uns, n'est que dans son imagination, d'autres disent dans sa conscience. » Un autre jour, il parlait du « parti anticatholique qui se groupait autour du cardinal Latil », ou des « ridicules mandements » des évêques. « L'action de l'épiscopat, écrivait-il encore, est un grand contresens... Presque tout l'épiscopat regarde et ne voit pas... Il prépare de toutes ses forces une apostasie générale. » Plus tard, dans les derniers temps de la Restauration,

[1] Ses amis les plus dévoués étaient scandalisés de cet oubli des convenances hiérarchiques. Mademoiselle de la Lucinière lui écrivait à propos d'une de ces polémiques contre Mgr de Quélen : « Oh! si vous répondez, nous vous conjurons à genoux de le faire avec modération et le ton qui convient aux caractères de l'accusateur et de l'accusé. Si l'on remarquait de l'aigreur ou des sarcasmes, on ne manquerait pas de dire qu'ainsi écrivait Luther. N'allez-vous point rire de moi, mon digne ami? Cependant, pensez que si la sagesse sort de la bouche des enfants, une pauvre vieille fille pourrait parfois avoir raison. »

il traitera publiquement avec le dédain le plus injurieux les évêques de Cambrai, de Strasbourg ou de Saint-Brieuc ; il imprimera, au sujet de ce dernier : « Tout le monde sait que les soins dont aurait besoin la tête de ce vieillard ne sont nullement du ressort de la théologie. » Le mépris de l'épiscopat semble un des caractères du système théocratique de Lamennais. Il veut agir par le bas clergé et le pape; ce théocrate, qui n'est au fond qu'un révolutionnaire, rêve de transporter dans l'Église une sorte de césarisme démocratique.

Du reste, si Lamennais invoque toujours le nom du souverain pontife, il n'y est nullement autorisé. Il compromet le chef de l'Eglise, mais ne lui obéit pas. Il décide ce que le pape n'a pas décidé, condamne ce qu'il n'a pas condamné, exige ce qu'il n'a pas demandé. Ses lettres sont remplies de plaintes amères sur l'inertie et le silence de Rome, qu'il voudrait voir agir et parler sous son impulsion. C'est, ose-t-il écrire, « le siége de la peur et de la faiblesse au point même de m'étonner ».

Les meneurs de l'extrême droite accueillaient avec joie le concours de Lamennais, comme ils avaient accueilli celui de Chateaubriand. L'écrivain théocrate flattait leurs passions et servait leurs rancunes; ils ne voyaient pas plus loin. A peine disait-on de lui dans quelques salons : « Il a raison, mais c'est trop fort. » Les liens paraissent si étroits entre lui et les ultras, qu'un peu plus tard, en 1828, la *Quotidienne*, ayant besoin de fortifier sa rédaction, n'hésitera pas à demander le concours des écrivains du *Mémorial catholique*. Il fallait avoir la vue aussi courte que l'avaient les hommes de l'extrême droite, pour s'abuser ainsi sur le

royalisme de Lamennais. Celui-ci soutenait la monarchie parce qu'il comptait sur elle pour établir son système théocratique. Du jour où elle paraît se refuser à cette œuvre, il devient froid et menaçant. Si la royauté veut se perdre, dit-il, l'Église gémira, mais elle s'éloignera. Cette disposition d'esprit, déjà visible en 1826, se manifeste plus clairement à mesure que les événements se développent. Bientôt Lamennais déclare ne plus compter sur les rois. « Leur alliance, dit-il, ne peut que nuire au clergé et à la religion. » Royalisme et gallicanisme sont maintenant pour lui tout un. C'est par les peuples qu'il veut arriver à la suprématie pontificale[1]. Il est devenu révolutionnaire tout en restant théocrate. Aussi n'assiste-t-il plus aux vicissitudes de la royauté qu'en spectateur désintéressé, avec une sorte de dédain amer. Il voit presque avec plaisir, en 1827, que « l'idée de renverser un gouvernement qui déplaît paraît être aussi simple aujourd'hui que de renvoyer un domestique dont on est mécontent ». — « Jamais, ajoute-t-il, on ne vit pour le roi d'amour plus tranquille. Peu importe aux rois, me dira-t-on, mais aussi peu importe aux peuples, et quand on en est là, on se sépare aisément. Or qui gagne ou perd le plus à cette séparation? Les treize dernières années nous apprennent bien des choses là-dessus. » Il prédit la chute des Bourbons, qui « auront, dit-il, la destinée des Stuarts ». Il écrit en 1828, « qu'avant deux ans tout sera terminé ». — « Le pauvre homme rêve, dit-il de Charles X, gare le réveil!... On ne manquera pas, d'ici à peu de temps, de lui faire

[1] Voir la correspondance de Lamennais, de 1827 à 1830, et son ouvrage *Sur les progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église*, publié en 1829.

voir bien du pays. » Et plus tard, lors des dernières crises : « On nous place entre la république et l'arbitraire de cour. A tout prendre, j'aime mieux la première, parce que j'aime mieux la fièvre que la mort. » Du reste il est dans l'attente, on pourrait presque dire dans l'espoir d'un immense bouleversement; il le juge nécessaire pour que son remède puisse être appliqué au monde. Le bien ne pourra sortir que de l'excès du mal. Ne lit-on pas, à chaque page, dans ses lettres :

« Rien ne saurait changer, si tout ne change. Les « gouvernements ressemblent à un homme qui a perdu « son équilibre et qui ne peut le reprendre s'il ne tombe « auparavant. Inutile de se défendre, ce serait presque « un crime... — Il faut que tout ce qui a puissance au- « jourd'hui s'accorde à traîner vers l'abîme. Que ce qui « doit aller à la mort, aille à la mort!... Nous pouvons « le dire, puisqu'un prophète le disait il y a plus de trois « mille ans. »

Le pressentiment de cette révolution terrible obsède Lamennais. Il s'enivre de ces prédictions qu'il déclame en style biblique ou apocalyptique. Il s'est fait toute une rhétorique de malédictions et de prophéties lugubres qui trouvera des imitateurs. Impatient d'entendre sonner l'heure des bouleversements, il donne tête baissée dans l'avenir, pour échapper au présent. Sans cesse il répète le mot du Christ à Judas : *Quod facis fac citiùs*. Il éprouve même parfois une sorte de jouissance en voyant approcher le moment où disparaîtra une société qui lui est odieuse, un gouvernement qui n'a pas voulu s'abandonner à lui. « Ce sera assez drôle à voir s'en aller, écrit-il; imaginez la Charte roulée en cornet, et dans ce cornet, comme dans un ballon, tel ou tel enlevé dans les airs. Ils

veulent être Dieu. A la bonne heure! Eh bien, on leur dira : *Gloria in excelsis.* »

Voilà ce qu'au bout de peu d'années est devenu le royalisme de Lamennais. Ne peut-on pas même prévoir le jour prochain où il brisera avec le pape comme il a brisé avec la monarchie, et où il sortira de l'Église, laissant, hélas! dans la presse religieuse une tradition détestable, un virus malfaisant, dont la France et le catholicisme souffrent encore?

§ 5. — LA CONTRE-OPPOSITION D'EXTRÊME DROITE.

Lamennais nous a écartés quelque peu de l'extrême droite proprement dite et de son rôle politique. Il est temps d'y revenir. Ce n'est pourtant pas sans répugnance qu'on se remet en face de ce spectacle d'une monotonie instructive, mais pénible. Il serait plus agréable à l'historien, plus flatteur pour l'amour-propre des conservateurs, de considérer la sagesse de M. de Villèle et de ses amis de la droite modérée, dans la partie de leur œuvre où ils étaient vraiment eux-mêmes, par exemple dans la gestion si habile et si honnête de nos finances, dans le développement du crédit public et de la prospérité économique de la nation. Que ne pourrait-on pas dire aussi à l'éloge de leur politique étrangère, qui a passé trop souvent inaperçue au milieu des débats bruyants de la politique intérieure? Ne sentirions-nous pas aujourd'hui mieux qu'alors l'inappréciable bienfait d'un gouvernement qui, quelques années après Waterloo et après les traités de 1815, avait relevé si haut la considération et l'influence de la France en Europe? Peu de

ministres ont traité les affaires extérieures avec plus de dignité et de largeur, de fermeté et de prudence, de souplesse et d'esprit de suite. Ces qualités se montraient en toute circonstance, que ce gouvernement reconnût l'indépendance de Saint-Domingue, ou défendît notre influence contre celle de l'Angleterre dans les affaires d'Espagne et de Portugal. Ne s'est-il pas montré à la fois adroit et hardi dans cette longue campagne diplomatique et militaire, qui devait aboutir à la victoire de Navarin et à l'indépendance de la Grèce chrétienne, et qui, du même coup, faisait rentrer la France dans le concert européen en effaçant les dernières traces de la coalition de 1815? Le ministre de la guerre d'alors, M. de Clermont-Tonnerre, ne commençait-il pas à préparer cette expédition contre Alger que la Restauration, avant sa chute, saura glorieusement accomplir? La reconnaissance qui est due aux ministres doit d'ailleurs s'étendre à ces ambassadeurs qui presque partout représentaient dignement la France par la noblesse de leur caractère et de leur nom, MM. de la Ferronnays, de Caraman, de Moustier, de Rayneval, de Talaru, de Saint-Priest, auxquels il faut joindre M. de Polignac, car l'ambassadeur n'a pas mérité les mêmes critiques que le ministre. On éprouve, dans les tristesses de l'heure présente, une émotion particulière à saluer ce relèvement si rapide de notre honneur et de notre influence sous les auspices de la vieille monarchie; et, aujourd'hui surtout, on est à même de comprendre le prix du service qu'elle nous a rendu alors. Mais, quel que soit l'attrait à la fois douloureux et consolant qui nous appellerait de ce côté, il convient de résister à cette tentation, de nous renfermer dans notre sujet et de ne pas nous laisser

distraire de notre tâche, si ingrate qu'elle puisse devenir.

On a vu quelle avait été la formation en quelque sorte successive de la contre-opposition d'extrême droite. Quant à ses procédés, ils étaient les mêmes que du temps de M. de Serre. Elle attaquait un gouvernement sorti des rangs de la droite, comme auraient pu le faire les plus mortels ennemis des royalistes et les adversaires les plus acharnés de leurs doctrines. MM. de la Bourdonnaye, Delalot, Agier rivalisaient, à la tribune, d'emportement et d'amertume contre M. de Villèle, auquel ils reprochaient sa modération et qu'ils accusaient d'être « sans passion pour le bien, sans horreur pour les traîtres, calme par indifférence et modéré par faiblesse ». Ils refusaient le budget et, tel jour, parlaient sérieusement de mettre le ministère en accusation. Aussi, M. de Villèle, au sortir d'un de ces débats, écrivait-il sur son carnet : « La contre-opposition est pire que l'opposition » ; et il ajoutait : « Heureusement, la dernière séance vient de clore cette violente et absurde série de déclamations sans autre but que le renversement du ministère. » S'il faut en croire des révélations faites par M. de Villèle lui-même, à la violence se joignaient parfois des manœuvres d'une loyauté douteuse. L'affaire des marchés passés avec M. Ouvrard pendant la guerre d'Espagne était une de celles qu'exploitait le plus l'opposition. La conduite du ministre avait été cependant irréprochable, et il aurait écrasé facilement ses adversaires rien qu'en lisant les pièces qu'il avait entre ses mains : seulement, il aurait ainsi découvert le duc d'Angoulême, dont la conduite, d'ailleurs, avait été dans cette circonstance comme toujours, fort honorable. Si acharnées, si périlleuses que fussent les attaques, il ne voulut jamais se défendre à ce

prix. Les pièces ne furent pas lues et n'ont été connues que longtemps après. A ce procédé délicat et généreux, il est curieux d'opposer celui de M. de la Bourdonnaye. M. de Villèle rapporte ainsi les détails d'une entrevue que lui avait demandée M. Mauguin, avocat de M. Ouvrad :

« Cet avocat se plaignit d'abord de la rigueur dont on « usait dans la liquidation. Comme je lui répondis, en « le reconduisant vers la porte, que cela ne devait re- « garder que le ministre de la guerre : « Tenez, me dit « M. Mauguin, ce n'est pas pour M. Ouvrard, c'est pour « vous que je suis venu. Hier, j'étais avec mon client, « M. de la Bourdonnaye entre et lui dit : « Mais, « malheureux que vous êtes, pourquoi ne chargez-vous « pas M. de Villèle ? Vous seriez sûr, alors, de trouver « mille défenseurs. — Et comment, puisqu'il n'est pour « rien dans mon affaire ? — Qu'importe ! » reprend « M. de la Bourdonnaye. — C'est ce « qu'importe » que « j'ai depuis dans mon oreille, ajoute M. Mauguin, et il « s'en alla. »

M. de Villèle paraît avoir considéré comme vraisemblable le rapport de M. Mauguin. Il dit en effet y avoir trouvé l'explication de renseignements venus d'autre source. On lui avait annoncé « que M. Ouvrard entrait dans la ligue de M. de la Bourdonnaye et qu'il mettait à prix ce qu'il appelait sa discrétion ».

Suivant sa coutume, la presse était plus violente encore que la tribune. Les seuls journaux royalistes soutenant le ministère étaient ceux que des intermédiaires plus empressés et plus compromettants qu'utiles payaient avec des fonds puisés à la liste civile. M. de Villèle, qui n'approuvait pas les opérations de cette « caisse

d'amortissement des journaux », rapporte que trois ou quatre millions avaient été ainsi dépensés. Le *Drapeau blanc*, à lui seul, coûtait 9,000 francs par mois. La *Quotidienne*, qui avait résisté à toutes les séductions pécuniaires, la *Foudre*, l'*Aristarque*, s'unissaient au *Journal des Débats*, inspiré, souvent rédigé par M. de Chateaubriand, et au *Mémorial catholique* de Lamennais, pour mener grand train l'opposition contre M. de Villèle. Chacun avait son accent particulier. On connaît l'arrogance amère et les malédictions désespérées de Lamennais, les invectives éclatantes, les sanglantes ironies de M. de Chateaubriand. Plus terne et plus lourde avec son dogmatisme suranné, la *Quotidienne* avait pour manie de parler chaque jour des «doctrines» et des «principes». Elle se complaisait à opposer sans cesse sa politique, qu'elle appelait la « politique des principes », à la « politique des faits » ou des « intérêts » qu'elle disait être celle du gouvernement. Peut-être eût-il été indiscret de demander sur quels « principes » les trois groupes de la contre-opposition pouvaient s'entendre; mais ils s'accordaient pour faire émulation d'acharnement et de violence contre le ministère. C'était là l'important, même pour les hommes à « principes » de la *Quotidienne*. Celle-ci, pour ne pas rester en arrière, mettait M. de Villèle au-dessous de Robespierre et de Bonaparte. « Ce ministère, disait-elle, est plus dangereux que tous les gouvernements qui l'ont précédé. La Convention vous ôtait vos têtes, mais non vos principes. Sous Bonaparte, il y avait de la gloire. Il n'y a, aujourd'hui, que du cynisme et de la corruption [1]. »

[1] Nous ne voulons pas abuser des citations; aucune monotonie n'est plus fatigante que celle de la violence. Toutefois, il n'est peut-

Les salons, comme du temps de M. de Serre, étaient le plus souvent avec l'extrême droite. On y exaltait les royalistes d'une « opinion forte » ; on y maltraitait ceux d'une « opinion faible ». Dans une brochure où il sommait les députés de renverser le ministère, M. de Conny ajoutait : « Ne redoutez pas que la Chambre se montre servile. Les femmes, aimables interprètes, surtout en France, de tous les sentiments de délicatesse et de con-

être pas sans intérêt de recueillir quelques spécimens de la polémique d'extrême droite à cette époque. Il faut voir comme on raillait la « médiocrité et le petit savoir-faire de M. de Villèle ». On l'accusait, en propres termes, d'« ineptie » et de « perversité ». Les « hôtels ministériels » étaient « des bazars déshonorés par la mise à l'encan des consciences ». On dénonçait « ce ministère violent, stérile, incapable, subversif, qui marchait comme un homme ivre au milieu d'un peuple intelligent et sage, et qui semblait s'être donné la tâche de troubler tous les intérêts, d'irriter toutes les consciences, de traiter en ennemis la gloire, le génie, la liberté, la vertu ». On écrivait que « la démence de Charles VI semblait être passée dans les conseils de son successeur ». Un ancien rédacteur du *Drapeau blanc* déclarait « qu'entre M. Decazes et M. de Villèle il y avait juste la différence qui existe entre un infidèle et un apostat »; et un autre disait, en parlant de la droite ministérielle : « La France est déshonorée par un parti qui ne rougit pas de sa félonie. » Telle loi proposée par le gouvernement était qualifiée « d'œuvre inepte, ignoble, sans probité politique », ou bien on la présentait comme « le complot le plus hardi et le plus patent qui eût jamais été formé contre la civilisation de tout un peuple; les dispositions qui semblaient idiotes étaient au fond diaboliques ». A voir le ton de la polémique, chacun de ces journaux semblait prêt à s'associer à cette déclaration que M. de Montlosier, dans le même temps, adressait à M. de Villèle, en terminant une de ses brochures : « Je vous déclare dans toute la sincérité de mon âme qu'au moment où il me faudrait prononcer sur votre accusation, je ne pourrais faire autrement que de vous condamner à mort. » On n'attaquait pas du reste seulement le ministère. Tout royaliste qui ne se livrait pas aux violents était aussitôt excommunié : M. Ravez, le président de la Chambre, était accusé de « marcher de faiblesse en faiblesse ».

venance, *feraient justice dans les salons* de tout ce qui porterait quelque ressemblance avec la servilité. »

La tribune, la presse, les salons, n'étaient pas les seuls moyens d'action de l'opposition d'extrême droite. Dans le palais même du Roi, M. de Villèle avait à se défendre contre certaines hostilités. Déjà, à la fin du règne de Louis XVIII, le ministre commençait à se plaindre « des intrigues de cour, intolérables, disait-il, pour ceux qui ont le poids des affaires ». C'est surtout avec Charles X que le mal devient grave. Les amis personnels de l'ancien comte d'Artois, au premier rang desquels était M. de Polignac, appartenaient presque tous plus ou moins à la contre-opposition. Le nouveau Roi avait confiance en M. de Villèle; il voulait le garder et le soutenir loyalement; mais, par bonté de cœur, par désir de plaire, par habitude contractée depuis longtemps des communications secrètes, des affaires traitées derrière la scène, il continuait à voir et à consulter des personnages qui faisaient la guerre la plus vive au cabinet. Louis XVIII soutenait mieux ses ministres, quand il prenait dans son carrosse les titulaires des grandes charges de cour et leur faisait faire, souvent par un temps affreux, d'interminables promenades pour les empêcher d'aller voter à la Chambre des pairs contre M. Decazes. M. de Villèle se plaignait, en 1825, que « les familiers les plus intimes du Roi travaillassent incessamment à perdre les ministres dans son esprit et à semer entre eux la division ». Charles X communiquait à ces familiers les plans arrêtés en conseil. Il donnait audience à M. de la Bourdonnaye, et celui-ci faisait insérer dans les journaux étrangers une note portant qu'il avait présenté au Roi un tableau fidèle des griefs de l'opposition royaliste contre le mi-

nistère et que le Roi l'avait écouté avec bienveillance. Après avoir quitté le pouvoir, M. de Villèle sut même, par M. de Chabrol, « qu'il existait un petit escalier dérobé aux Tuileries, conduisant du rez-de-chaussée au cabinet du Roi : par là, sans que personne autre qu'un seul confident pût s'en douter, on conduisait à Charles X ceux qu'il voulait voir en secret ». Le ministre déplorait, dans son journal, les manœuvres de ces « intrigants » et leurs « déclamations contre le ministère ». Il se plaignait que le Roi « permît à sa cour, à ceux qu'il affectionnait le plus, de faire écho à ces déclamations ». Il aimait mieux, disait-il, les sessions les plus occupées et les plus difficiles, parce que là du moins il voyait ses ennemis en face.

Et pourtant M. de Villèle n'était pas ménagé pendant les sessions. Ses actes les plus irréprochables, ses meilleures lois étaient systématiquement combattus par l'extrême droite. Sa politique étrangère, si digne et si heureuse, était odieusement dénaturée et attaquée. A propos d'un conflit avec M. Canning, où le ministre français avait fait preuve de son sang-froid et de sa sagesse ordinaires, le journal de M. la Bourdonnaye osait écrire : « M. de Villèle devrait mourir de honte ; jamais ministre ne fut plus profondément, plus officiellement humilié. Grâce à lui, la France est dans la situation la plus grave où elle ait jamais été. Que ce soit de la part du ministère ineptie ou connivence, imbécillité ou trahison, il faut qu'il se retire. » Le ministère proposait-il la loi de conversion des rentes, dont les avantages devaient être reconnus plus tard par tous les économistes, l'extrême droite s'unissait à l'extrême gauche pour la repousser. Et comme pour bien montrer que c'était uniquement

parti pris d'opposition, on faisait dire au ministre qu'on voterait la loi s'il donnait un portefeuille à M. de Polignac ou à tel ultra : c'est M. de Villèle lui-même qui le raconte [1].

Une autre année, il s'agissait du milliard d'indemnité accordé aux émigrés, loi bienfaisante entre toutes, dont les conséquences heureuses ont déjà été indiquées, et dont l'excellence est d'ailleurs aujourd'hui confessée par les écrivains sérieux de tous les partis. Avec sa mauvaise foi ou sa courte vue habituelle, la gauche ne devait pas manquer cette occasion de réveiller les souvenirs irritants de l'émigration et de montrer dans cette loi une sorte de menace et d'outrage de l'ancien régime contre la société nouvelle, de l'armée de Condé contre les vainqueurs de Valmy et de Marengo. M. de Villèle s'y attendait sans doute. Mais il devait lui paraître singulièrement dur que la gauche trouvât en cette circonstance ses plus utiles alliés dans les rangs des royalistes. L'extrême droite

[1] Après coup, M. de Chateaubriand a essayé de justifier sa conduite en élevant l'opposition systématique à la hauteur d'une théorie. « L'opposition systématique, a-t-il dit, est la seule propre au gouvernement représentatif. L'opposition qu'on appelle de conscience est impuissante. Elle consiste à flotter entre les partis, à ronger son frein, à voter même selon l'occurrence pour le ministère, à se faire magnanime en enrageant : opposition d'imbécillité mutine chez les soldats, de capitulation ambitieuse parmi les chefs... Les hommes ne représentant que des principes, l'opposition systématique ne voulait emporter que les principes lorsqu'elle livrait l'assaut aux hommes. » — En admettant même qu'il y ait une part de vérité dans la thèse de M. de Chateaubriand, il serait facile de lui répondre que des royalistes combattant systématiquement un ministère royaliste n'étaient pas dans la situation d'un parti de gauche ou de droite qui cherche à renverser le parti adverse pour le remplacer au pouvoir. Il aurait dû savoir aussi que l'édifice de la monarchie constitutionnelle n'était pas encore assez solide pour supporter le jeu à si haute pression de la machine parlementaire

reprochait à cette loi son caractère transactionnel. Au lieu d'une loi de pacification et de conciliation, il lui fallait une loi de guerre et de vengeance. Elle partait de cette idée que tout ce qui avait été fait par les assemblées révolutionnaires était nul. Elle refusait dédaigneusement un don et exigeait « la restitution » intégrale des propriétés « volées ». M. de la Bourdonnaye ne se déclarait satisfait que si « toutes les classes de la société étaient remises dans l'état où elles étaient avant la Révolution ». — « Ah! nous y voilà, — s'écriait aussitôt M. Benjamin Constant, ravi de cet aveu; — c'est l'ancien régime que l'on prétend rétablir! » Ces violences insensées faisaient tellement les affaires de la gauche, que celle-ci soutenait les orateurs de l'extrême droite contre les murmures de la droite et votait l'impression de leurs discours. Puis aussitôt, elle s'emparait de ces précieuses violences comme d'un prétexte et d'une justification pour les siennes propres, de ces provocations pour y répondre par d'autres provocations; et le général Foy s'écriait de sa voix vibrante et passionnée :

« Cette loi qui eût pu être une loi d'union et de paix, « cette loi est devenue une déclaration de guerre! Oui, « Messieurs, vous avez fait de votre loi une déclaration « de guerre, vous en avez fait un instrument de haine « et de vengeance!... Les propriétaires des biens natio- « naux sont presque tous les fils de ceux qui les ont « achetés. Qu'ils se souviennent que, dans cette discus- « sion, leurs pères ont été appelés voleurs et scélérats... « Si on essayait de leur arracher par la force les biens « qu'ils possèdent légalement, qu'ils se souviennent « qu'ils ont pour eux le Roi et la Charte et qu'ils sont « vingt contre un. »

M. de Villèle était obligé de se débattre entre ces violences opposées, mais qui semblaient concertées pour enlever à la loi son caractère bienfaisant. Il le fit avec mesure et résolution. Il y fut aidé d'ailleurs par cette droite moins bruyante que l'extrême droite, et dont le dévouement sensé était en ces circonstances la force du ministère. MM. de Castelbajac, Sirieys de Marinhac, Alexis de Noailles prirent successivement la parole pour soutenir le projet. Mais celui qui, dans cette circonstance, représenta avec le plus d'éclat la majorité, fut le rapporteur, M. de Martignac. Rien n'était plus propre que sa douce parole à mettre un peu de baume sur les blessures que des deux parts on s'était plu à aviver et à envenimer. Pour connaître les sentiments modérés et généreux de la droite ministérielle, il suffit de voir par quelles déclarations M. de Martignac soulevait ses applaudissements enthousiastes ; voici comment il s'exprimait un jour que la Chambre venait d'être profondément troublée par les provocations échangées entre les deux partis extrêmes :

« Dans ces temps de confusion où la patrie était divi-
« sée, puisque le Roi et le pays étaient séparés, les uns
« ont combattu pour cette terre où nous vivons tous au-
« jourd'hui, réunis sous l'autorité légitime ; les autres
« ont combattu pour ce drapeau autour duquel toutes
« les illustrations guerrières sont désormais rangées.
« Il n'y a là que des souvenirs de concorde, de grandes
« et heureuses leçons pour l'avenir. »

On ne pouvait tenir la balance d'une main plus souple et plus habile ; mais, dans de tels débats, l'avantage est nécessairement à ceux qui osent tout dire, parce qu'ils ne craignent pas de tout perdre. A certains moments, le

ministère put être sérieusement inquiet du sort de la loi. Il parvint à grand'peine à la faire voter contre la gauche et l'extrême droite. Si M. de Villèle avait toujours confiance dans la pacification que cette mesure produirait à la longue, il devait bien reconnaître que tout autre était l'effet immédiat de la discussion. Les violences de l'extrême droite qu'il qualifiait de scandaleuses, s'ajoutant à celles de la gauche, avaient creusé plus profond, entre les deux France, l'abîme que la loi devait aider à combler, et, grâce aux ultras, le milliard des émigrés était devenu l'un des griefs les plus exploités de la société nouvelle contre la Restauration.

Voilà donc ce que l'esprit de parti faisait des bonnes lois de M. de Villèle. En face des lois mauvaises, de celles que le ministre présentait sur le droit d'aînesse ou sur le sacrilége, malgré lui et pour satisfaire les passions mêmes de l'extrême droite, celle-ci ne désarmait pas. Prétendant que ce n'était pas assez, elle trouvait moyen de faire campagne avec la gauche, qui se plaignait que ce fût trop. Puis, quand le projet avait échoué en tout ou en partie devant l'explosion de l'opinion libérale, elle soutenait que cet échec des bons principes était imputable au ministère qui « imprimait à tous ses ouvrages le sceau de sa débilité », et elle proclamait audacieusement que si la loi avait été présentée plus absolue, plus provocante encore, elle eût réussi.

La gauche ne pouvait que se réjouir de la conduite de l'extrême droite. L'un des opposants de cette époque l'a confessé plus tard : « Nous prenions un malin plaisir, a-t-il dit, à voir le ministère déchiré à belles dents par les siens, sa majorité se démembrer peu à peu et grossir

à ses dépens le parti que nous nommions la Défection et qui, dans l'occasion, se rapprochait de nous en rechignant. » La division de ses vainqueurs n'était pas le seul profit que retirât la gauche. Elle recueillait pieusement et se hâtait de répandre toutes les extravagances et toutes les provocations dont étaient trop souvent remplis les discours et les journaux d'extrême droite; on pouvait être assuré qu'elle les présentait toujours comme la seule expression orthodoxe de la doctrine et de la politique royalistes. Elle regagnait ainsi dans l'opinion, par les fautes des ultras, le terrain qu'elle avait perdu par ses propres fautes. De plus, les excès de langage de la contre-opposition avaient en quelque sorte autorisé et encouragé ceux des députés de la gauche qui, au premier moment, en face d'une assemblée presque unanimement royaliste, auraient pu être intimidés par leur petit nombre. Surtout dans les premières sessions qui avaient suivi les élections de 1824, c'était le plus souvent l'extrême droite qui avait donné à la gauche le signal de l'attaque et comme le diapason de la violence. Aussi la *Gazette de France* disait-elle, dès 1825, à M. de la Bourdonnaye et à ses amis : « Le libéralisme se mourait, vous l'avez ranimé; son audace commençait à s'humilier devant la puissance législative, vous lui avez donné l'exemple d'une audace plus grande. »

L'extrême droite ne se contentait pas de servir indirectement, et d'une façon en quelque sorte inconsciente, les desseins des ennemis de la Restauration. Cédant une fois de plus à la tendance fatale, tant de fois signalée, elle poursuivait une alliance plus précise avec la gauche. Il était écrit que ses campagnes devaient toujours aboutir à une coalition. Et cependant, parcourez toutes les ques-

tions alors soulevées, questions étrangères : la Sainte-Alliance, les événements d'Espagne, d'Italie, de Portugal, de Saint-Domingue ; questions intérieures : droits respectifs de la société religieuse et de la société civile, de la France ancienne et de la nouvelle, de l'aristocratie et de la démocratie, de la couronne et de la nation, organisation de l'État, de la province, de la famille, de l'instruction publique, de l'état civil ; — il n'en était pas une sur laquelle les deux oppositions eussent même opinion. Le plus grand reproche que chacune d'elles pût adresser au ministère était d'incliner vers les doctrines de l'autre. Seule, la haine contre M. de Villèle les unissait. Mais cela suffisait pour qu'à l'extrême droite on cherchât à nouer la coalition. Dès 1824, un écrivain de ce parti invitait les libéraux à former « une opposition homogène, imposante et compacte contre ceux qui appelaient les uns factieux, les autres exaltés ». La *Gazette de France*, devenue ministérielle, dénonçait, en affectant de ne pas y croire, « l'alliance sacrilége, adultère, entre l'armée révolutionnaire et une division royaliste », alliance qui « ferait dormir sous la même tente Scipion et Gracchus, Caton et Saturninus ». C'était surtout M. de Chateaubriand et, sous son inspiration, le *Journal des Débats* qui s'employaient à prêcher la coalition. En 1825, ce journal se vantait des résultats obtenus. « Les hommes, disait-il, qui combattaient jadis sous divers étendards, se sont réunis dans de communs sentiments, et ils y resteront pour le salut commun. » Une année plus tard, il déclarait « qu'il n'y avait plus ni parti royaliste, ni parti libéral », mais un parti nouveau « qui les absorbait tous deux ». La gauche se prêtait volontiers à cette manœuvre. « Peu m'importe, s'écriait

Benjamin Constant, que les ministres crient aux alliances monstrueuses! » Les coups, bien que partis de camps fort opposés, étaient dirigés tous contre le même ennemi. « Nous autres, — disait en souriant à ses alliés de gauche M. Michaud, le rédacteur de la *Quotidienne*, — nous tirons par les fenêtres de la sacristie. » Enfin, en 1827, il semble qu'on soit parvenu à conclure définitivement l'alliance. On évite désormais, autant que possible, les questions qui divisent les partis coalisés. Dans la discussion de la loi de la presse, orateurs et journaux des deux partis suivent la même tactique, obéissent aux mêmes mots d'ordre, parlent le même langage. Ils sont si unis qu'ils semblent presque confondus.

Telle était cette opposition qui se montrait, comme sous M. de Serre, vraiment révolutionnaire par ses procédés. La *Gazette de France* pouvait dire : « Les royalistes exclusifs font plus de mal à la France que les patriotes exclusifs. » Et, parlant des deux armées alliées d'extrême droite et de gauche, elle ajoutait : « Leur cynysme est égal ; ce n'est point la révolution et la contre-révolution, mais la révolution sous une double forme, enflammée d'une double rage, armée d'un double stylet. »

§ 6. — LA CHUTE DE M. DE VILLÈLE.

Il était facile de voir que M. de Villèle fléchissait. Il fléchissait sous les attaques acharnées que l'extrême droite dirigeait contre lui, et aussi sous le poids des fautes qu'elle lui avait fait commettre. Depuis 1824,

aucune session ne s'était terminée sans le laisser chaque fois plus affaibli. Ses amis fatigués, troublés, inquiets, comptaient les défections qui éclaircissaient leurs rangs. Ses ennemis apportaient dans leurs dernières attaques cette audace confiante, cet entrain furieux que donne aux soldats, après une longue bataille, le pressentiment de la victoire prochaine. Il y avait comme un soulèvement général de l'opinion. L'opposition était partout, non-seulement dans les Chambres et dans la presse, mais à la cour, dans les salons, les écoles, les ateliers, la garde nationale, et jusque dans le monde judiciaire ou académique. L'impopularité du chef du cabinet était telle, qu'on n'en a peut-être jamais vu de pareille. A la vue des manifestations qui se produisaient de toutes parts, le Roi lui-même qui, au moins par raison, était attaché à son ministre, disait avec humeur, en rentrant dans son cabinet : « Toujours Villèle! toujours contre Villèle! »

N'y avait-il pas là cependant place pour une de ces résistances suprêmes par lesquelles un homme, attaqué de toutes parts, parfois résigné avec dédain aux injustices du présent, mais comptant avec fierté sur le jugement de l'avenir, défend contre l'ingratitude et la mauvaise foi l'honneur de sa politique et de son nom? Lutte palpitante, où la défaite elle-même peut avoir de la grandeur et de l'éclat. M. de Villèle n'était pas fait pour jouer un tel rôle. Ce qui convenait à ses goûts, à ses aptitudes, c'était de se reconnaître et de se diriger avec tact et clairvoyance au milieu des affaires les plus compliquées, à travers les dossiers les plus chargés. A la Chambre, il n'était parfaitement heureux et rassuré que si la discussion s'en tenait aux questions d'intérêt éco-

nomique et financier. Le débat s'élevait-il — ou, selon lui, s'égarait-il — dans les sphères orageuses, réveillait-on les souvenirs irritants, débattait-on ces principes qui étaient comme les drapeaux opposés des deux armées ennemies, M. de Villèle était inquiet, mal à l'aise. Son bon sens prudent ne comprenait pas qu'on pût se plaire à ces explorations périlleuses, et ses efforts tendaient à ramener tout le monde au terre à terre modeste et sûr des affaires quotidiennes. Était-il pris directement à partie, injurié, calomnié, raillé, menacé, on ne le voyait pas, comme aurait fait M. de Serre, se lever brusquement, pâle, la lèvre frémissante de douleur et d'indignation, souffrant cruellement de la blessure reçue, mais trouvant dans sa souffrance même l'inspiration d'une éloquence vengeresse, se jetant au plus ardent de la bataille, la tête haute et la poitrine découverte, imprudent peut-être, mais héroïque. Non, il se dirigeait tranquillement vers la tribune, moins irrité des attaques qu'ennuyé des affaires retardées ou compromises; il ne s'engageait jamais dans les discussions personnelles, soit pour attaquer les autres, soit même pour se défendre, si cruel et si injuste qu'on eût été envers lui. A peine relevait-il de loin en loin ce qu'il y avait de mal fondé dans les injures ou d'inexact dans les calomnies, comme il aurait rectifié des fautes de raisonnement ou des erreurs de chiffres au cours d'une discussion économique. Parfois, mais rarement, on remarquait dans ses répliques un léger accent d'agacement et d'impatience, avec un peu de ce dédain attristé qu'un homme de bien, sûr de lui, ressent pour d'indignes outrages; jamais d'emportement, ni presque de chaleur. S'il parvenait à refroidir l'Assemblée, il était

aussi satisfait que le sont d'autres orateurs quand ils l'ont enflammée. Aussi a-t-on comparé familièrement l'effet de sa parole à celui que produit un seau d'eau jeté au milieu d'un combat de dogues.

Il y avait sans doute dans cette réserve et cette froideur à la fois naturelles et voulues, quelque chose de sensé et d'honnête qui devait inspirer plus de confiance que les belles paroles des histrions de tribune, ou les chimères des rêveurs de cabinet. Cependant était-ce assez pour conserver de l'ascendant sur un public français? N'y avait-il pas là quelque chose d'un peu terne, médiocre et rabaissé, qu'on était surtout étonné et froissé de rencontrer à la tête de ce parti royaliste qui ne pèche pas d'ordinaire par défaut d'élégance, d'éclat et de sensibilité chevaleresque? Ceux qui n'ont parlé qu'à l'imagination de la France ont pu l'entraîner dans beaucoup de sottises; mais si l'on prétend lui faire faire acte de sagesse, il faut, au moins en apparence, satisfaire cette imagination. Avec une telle nation, qui veut être trop pratique cesse de l'être. C'était le tort et la faiblesse de M. de Villèle; c'était aussi, dans une certaine mesure, la cause de sa croissante impopularité. A la veille même de sa chute, ne semblait-il pas que chacun fût mécontent de ne pas le voir se défendre avec plus d'éclat et d'une façon plus émouvante pour le public? Son agonie manquait de poésie, et les spectateurs froidement cruels, assis sur les gradins de l'amphithéâtre politique, lui en voulaient de ne pas mourir avec plus de grâce.

Si M. de Villèle n'avait pas l'impression aussi vive que M. de Serre, et surtout s'il n'avait pas comme lui la souffrance éloquente, il ne faudrait pas croire cependant

à une sorte d'insensibilité. C'est dans ses lettres à madame de Villèle et dans les notes de son journal personnel qu'on retrouve la trace de ses déboires, de ses chagrins : douleur discrète, presque froide jusque dans l'intimité, mais toujours honnête et digne, et parfois plus pénétrante dans sa sécheresse que les explosions de certaines natures en dehors. Dès le mois d'août 1826, il se demandait si l'on pourrait jamais « faire passer » quelque loi « avec les méfiances et le besoin de faire obstacle qu'ont tant de gens, les uns pour nuire, les autres par jalousie, ou pour se faire valoir ». Puis il ajoutait :

« Plus j'y pense, plus je vois de près les conditions « de notre existence, plus je suis étonné qu'au lieu de « ne pas aller mieux, nos affaires n'aillent pas plus « mal. Chaque jour me fournit sur la nature du terrain « des révélations qui me prouvent que j'ai bien fait de « ne pas produire les vues de réforme et d'amélioration « dont je m'étais occupé pour la fin de la session. On « est si loin de rien de semblable, qu'il est nécessaire « d'user en ce genre de beaucoup de circonspection « jusqu'au jour où je croirai pouvoir en conscience « mettre fin moi-même au pénible rôle qu'il faut, jus- « que-là, se borner à remplir de son mieux, mais sans « espoir de réussite. »

L'année suivante, l'accent est plus triste encore et plus désespéré :

« Les propos sont exécrables... On use de tous les « moyens pour exalter les mauvaises passions... Nul « n'est content de sa position. Tous s'agitent pour en « changer... Personne n'éprouve de vexation : n'im- « porte ! demain on détrônerait le roi et l'on me poi-

« gnarderait comme l'auteur de tous les maux imagi-
« naires dont les esprits sont assiégés, grâce aux
« manœuvres des écrivains et des ambitieux. — ...
« Figurez-vous que j'en suis à me réveiller en sursaut
« au milieu de la nuit poursuivi par ces funestes idées.
« — Je suis accablé. M. de Peyronnet qui a perdu son
« fils, M. Corbière qui va perdre le sien, les deux
« membres les plus capables du cabinet, me laissent,
« par suite de ce deuil subit ou prévu, tout le poids des
« affaires. Il y a, dans les choses privées, comme dans
« les choses publiques, des moments où tout tourne
« mal. »

Puis sur son carnet, il écrivait à la même époque : « Ma mère est malade, sa tête va s'affaiblissant; ma femme est à Cauterets, cela n'égaye pas ma situation. » La famille occupait en effet dans les préoccupations de M. de Villèle une place qu'elle n'a pas toujours chez les hommes de vie publique, et c'est là qu'il cherchait des consolations aux amertumes et aux déboires ministériels. Quand il voit approcher le moment de sa retraite, il écrit à son fils :

« C'est en ta mère et vous, mes chers enfants, en
« toi surtout, mon cher fils, que j'ai mis mon bonheur.
« L'injustice et la folie des hommes ne me touchent
« guère ; et, si j'ai besoin de quelque dédommagement,
« non pour la position que je quitte, — je l'ai toujours
« considérée comme un fardeau, — mais pour les
« peines et les inquiétudes infinies que j'endure depuis
« six ans au service du public, le repos de la vie privée
« et le bonheur dont je vais jouir près de vous me
« suffiront. »

Du reste, s'il ne se laisse aller ni à la colère ni aux

récriminations, il se relève sous le poids même de l'impopularité qui l'accable, pour penser, non sans un sentiment d'honnête fierté mêlée d'un peu de dédain pour ses adversaires, à ce qu'il a fait pour la France. Il constate que la « situation financière est assez florissante pour qu'il puisse s'honorer de l'administration qui lui a été confiée pendant six ans ». A l'étranger, il montre les affaires en bonne voie, « le tout selon le plus grand intérêt du pays ». Aussi ajoute-t-il simplement, mais avec un juste orgueil : « La France est bien plus prospère qu'elle ne l'a jamais été; après de tels résultats, on peut quitter l'administration sans regrets et surtout sans remords. »

Si M. de Villèle ne se faisait pas d'illusion sur le déclin de sa fortune politique, il semblait toutefois ne vouloir abandonner son poste qu'à la dernière extrémité. Était-ce point d'honneur de fidélité au roi ou pressentiment du danger de la monarchie? Était-ce cet attachement au pouvoir qui étonne parfois chez des âmes pourtant exemptes d'ambitions coupables, et qui survit en elles aux plus cruels déboires? Peut-être étaient-ce les deux motifs. Le chef de la droite opposait donc au flot chaque jour grossissant des attaques d'extrême droite et de gauche une résistance inerte et passive, mais obstinée. Enfin, dans les derniers mois de 1827, il parut évident que le ministère ne pouvait plus gouverner avec la Chambre élue en 1824. L'extrême droite avait si bien divisé, disloqué, dissous cette majorité royaliste, la plus nombreuse qui ait jamais existé dans aucune assemblée, — on pourrait presque dire cette unanimité royaliste, — qu'un ministère de pure droite n'y trouvait plus un groupe d'adhérents assez compacte et assez nombreux

pour le soutenir. Néanmoins, avant de se décider à la retraite, M. de Villèle crut devoir user du droit qu'avait la couronne de dissoudre la Chambre et de faire appel aux électeurs. La lutte était transportée du parlement dans le pays.

On voit alors, dans cette crise suprême, le digne pendant de l'alliance des ultras et de la gauche qui avait donné, six ans auparavant, le coup de grâce à M. de Serre. La coalition électorale de 1827 couronne cette seconde phase de l'opposition d'extrême droite, comme la coalition parlementaire de 1821 avait couronné la première. Il se forme une *Société des amis de la liberté de la presse,* composée indifféremment de membres de la gauche et de l'extrême droite, qui fait publier et distribuer gratuitement un nombre considérable de brochures écrites par les publicistes des deux opinions. Le *Journal des Débats* répète « qu'il n'y a plus de royalistes ni de libéraux », mais qu'il faut avant tout « faire justice du ministère le plus corrompu et le plus corrupteur qui ait jamais existé ». Plus embarrassée, plus honteuse, et au fond plus inquiète, la *Quotidienne* croit justifier ses amis contre le reproche « d'alliance monstrueuse », en rappelant la « fusion momentanée des deux oppositions » d'où, dit-elle, était né le ministère actuel. D'ailleurs, elle estime qu'il importe avant tout d'infliger à M. de Villèle une « leçon complète ». Vainement le *Moniteur* flétrit « ces coalitions illégitimes, ces pactes honteux entre des opinions contraires, que des passions désordonnées ne cessent pas de conseiller », des hommes notables des deux partis arrêtent ensemble et font publier dans les journaux de gauche et d'extrême droite une liste de candidats où, sous la dénomination commune

de « candidats constitutionnels », ils recommandent pêle-mêle aux électeurs les ultras les plus réactionnaires et les adversaires les plus acharnés de la monarchie. Sur cette liste étaient inscrits côte à côte M. de la Bourdonnaye et M. de la Fayette, M. Delalot et M. Benjamin Constant, M. Agier et M. Dupont (de l'Eure), M. de Lézardière et M. Voyer d'Argenson.

Une coalition dans le parlement est déjà une manœuvre immorale et dangereuse; toutefois on peut espérer en limiter la portée et en mesurer les conséquences. Mais une coalition dans le pays, — alors que les élections générales mettent tout en question et engagent pour l'avenir les principes politiques et l'existence même de la monarchie, alors qu'on est en face de tout ce qu'il y a d'imprévu et d'inconnu dans les résultats d'un scrutin, — il n'est certainement pas d'acte plus coupable et plus téméraire. L'extrême droite parvient ainsi à faire nommer, avec l'appui de la gauche, quelques-uns de ses chefs, et surtout, ce qui lui tient le plus au cœur, elle met le ministère en minorité. Est-ce elle cependant qui profite de la coalition? Sur quatre cents députés élus, environ cent trente sont anciens membres de la réunion Piet, et partisans de M. de Villèle; on peut y ajouter cinquante membres appartenant à ce fonds commun de fonctionnaires qui appuient tous les gouvernements. Quant à l'extrême droite, elle ne compte, avec tous ses groupes réunis, que soixante ou soixante-dix voix. Quel est donc le vrai vainqueur? Qui a recueilli le profit du marché? C'est l'opposition « libérale »; elle compte dans ses nuances diverses, depuis la gauche extrême jusqu'au centre gauche, environ cent quatre-vingts voix. On est loin des dix-neuf opposants de 1824.

Mais enfin M. de Villèle est à terre. Le *Moniteur* du 5 janvier 1828 a enregistré sa démission.

Et maintenant l'extrême droite peut considérer les résultats de sa nouvelle campagne. Il lui suffit de comparer ce qu'étaient les partis de gauche et de droite au moment où cette campagne a été entreprise à ce qu'ils sont au lendemain des élections de 1827.

On n'a pas oublié à quel état misérable était réduite la gauche après la guerre d'Espagne. Délaissée par une opinion qu'elle avait alarmée et dégoûtée, elle était à peu près complétement exclue du parlement. C'est l'extrême droite qui lui a rendu le courage et l'audace de l'attaque en ouvrant, la première, la brèche et en se faisant tête de colonne dans l'assaut livré au gouvernement de droite. C'est elle qui, par les fautes qu'elle a imposées au ministère et par les provocations insensées de sa polémique, a ramené à la gauche l'esprit public inquiet et irrité de voir se dresser le fantôme de l'ancien régime. C'est elle qui, dans son empressement passionné à trouver quand même des alliés contre un ministère haï, s'est unie à cette gauche, l'a prise en quelque sorte par la main pour l'aider à se relever de ses défaites, a combattu, dans le parlement, avec elle, et en réalité pour elle. C'est elle qui, dans la crise décisive, l'a soutenue et cautionnée devant les électeurs. La guerre sans doute a été vigoureusement menée; mais si le ministère, à chaque coup plus ébranlé, a perdu du terrain, c'est toujours la gauche qui l'a gagné. Si bien que M. de Villèle a pu dire un jour à la tribune : « Les royalistes opposants ressemblent à un corps d'armée qui s'emparerait

d'une position qu'il lui serait impossible de garder et dans laquelle d'autres viendraient le relever. Ils se battent au profit des libéraux qui occupent et conservent les positions qu'ils ont enlevées. » Enfin, trois années après la guerre d'Espagne, non-seulement la gauche prend sa revanche des élections de 1824 et revient occuper dans le parlement, plus nombreuse et plus confiante qu'en ses meilleurs jours, les places dont elle avait été chassée; mais elle se sent plus forte encore dans le pays que dans la Chambre. Le vent de l'opinion souffle dans ses voiles. Et n'est-ce pas un vent de tempête?

Que l'extrême droite tourne ensuite ses regards du côté opposé; qu'elle considère ce qu'elle a fait du parti auquel elle prétend appartenir. Les brillants souvenirs de 1824 ne doivent pas être effacés de sa mémoire. Elle voit sans doute encore, au lendemain des élections de cette année mémorable, les quatre cents députés royalistes trop à l'étroit sur leurs bancs, en face des siéges vides de la gauche. Elle n'a pas oublié cette heure incomparable de prestige et de popularité, les rêves de longue puissance et de féconde grandeur qui traversaient alors les imaginations de ses amis. De tout cela, que reste-t-il? La droite est démembrée, et de ses tronçons épars, affaiblis, s'entre-choquant l'un l'autre, aucun n'est en état de prendre le gouvernement. Le spectacle de ses guerres intestines, les procédés auxquels se sont abaissés les dissidents, ont gravement porté atteinte à cette considération, à cette dignité morale qui était une de ses principales forces dans l'opinion. Les fautes et les témérités d'une fraction trop nombreuse et surtout trop bruyante de ses partisans ont inquiété et

éloigné d'elle l'esprit public. Elle n'a su montrer ni l'union qui pouvait inspirer confiance dans sa force, ni la modération qui devait rassurer sur sa clairvoyance. Par une fortune rare, un homme s'était trouvé dans ses rangs qui avait l'esprit de gouvernement. Il était, sans contredit, de tout le parti, le plus capable d'exercer le pouvoir en un temps aussi difficile. Ses adversaires eux-mêmes le reconnaissaient. M. Casimir Périer, bien qu'alors de la gauche, déclarait que M. de Villèle « était le seul homme d'État qui eût paru depuis 1814 » ; et sollicité en 1828, au nom du roi, d'entrer dans une combinaison ministérielle, il exigeait que ce même M. de Villèle en fît partie[1]. Eh bien! c'étaient des royalistes qui s'étaient acharnés contre ce ministre, qui avaient faussé sa politique et qui ensuite n'avaient eu de cesse qu'ils ne l'eussent renversé, discrédité, en quelque sorte écrasé pour toujours sous le poids d'une formidable impopularité. Avaient-ils donc quelqu'un pour le remplacer? Pouvait-on même penser à prendre un

[1] M. de Villèle raconte sur son carnet l'anecdote suivante, à la date du 24 mars 1825 : « J'ai reçu aujourd'hui une singulière visite de M. de Chauvelin (député de la gauche), venu afin de me demander pour sa commune une autorisation de défrichement. « Je n'ai ni le droit ni l'espoir de l'obtenir, a-t-il ajouté. C'est par acquit de conscience que je fais cette demande. — Et en quoi vous ai-je jamais donné le droit de douter de ma justice? » lui ai-je répondu. Puis je lui ai promis de faire examiner avec soin sa demande. Alors il s'est levé, et m'a dit, en prenant congé : « Comment un homme d'esprit peut-il être d'un parti si bête? » Sans lui répondre, je l'ai reconduit vers la porte. Au moment de sortir, M. de Chauvelin a repris sa phrase : « D'un parti qui n'a qu'un homme d'esprit et qui veut le renverser. » A ces mots, j'ouvris la porte à M. de Chauvelin, qui sortit, mais ce fut pour la rouvrir aussitôt et me jeter cette parole pour adieu : « D'un parti si bête qui veut le renverser et qui y réussira, je l'espère. »

ministre dans leurs rangs après cette épreuve? Ils étaient bien aveugles s'ils ne voyaient pas que M. de Villèle jouait au pouvoir la partie de la droite, et que, cette partie perdue, le rôle de la droite, comme majorité de gouvernement, était fini pour longtemps. Les esprits clairvoyants le comprenaient, et l'un des collègues les plus justement considérés de M. de Villèle, M. de Clermont-Tonnerre, adressait au roi, en le quittant, ces paroles que les événements devaient bientôt confirmer : « Je supplie Votre Majesté de ne pas oublier que notre ministère était le ministère le plus royaliste qui pût être accepté par le pays. »

Encore si la droite seule avait été atteinte dans une si désastreuse épreuve : mais le mal avait porté plus haut. Le gouvernement représentatif était-il donc si anciennement et si solidement enraciné en France, qu'il pût supporter sans péril la secousse des oppositions à outrance, le scandale des manœuvres et des coalitions sans scrupule, l'abus de la tribune et de la presse? Notre jeune liberté ne sortait-elle pas de là faussée et corrompue chez plusieurs, compromise et suspecte aux yeux des autres? Et la monarchie était-elle si incontestée, que le parti royaliste pût, sans qu'il en retombât quelque chose sur elle, s'affaiblir et se démolir de ses propres mains, rebuter l'esprit public par ses déchirements, l'effrayer et le soulever par ses provocations? Au moment où M. de Villèle, après sa chute, prit congé de la famille royale, le Dauphin lui dit en lui témoignant ses regrets : « Vous étiez devenu trop impopulaire. » — A ces mots, M. de Villèle ne put se contenir, et il répondit en se retirant : « Monseigneur, Dieu veuille que ce soit moi! »

CHAPITRE III

M. DE MARTIGNAC ET M. DE POLIGNAC.

§ 1. — M. DE MARTIGNAC.

Il devait y avoir quelque contrainte et plus d'un front soucieux aux réceptions officielles du 1er janvier 1828. Pour la septième fois depuis 1821, M. de Villèle figurait dans ces cérémonies en qualité de ministre; mais personne n'ignorait qu'il était démissionnaire et que, s'il occupait le pouvoir en apparence, c'était seulement à cause de la difficulté extrême de lui trouver des successeurs. Tout observateur attentif voyait d'ailleurs, derrière cette crise ministérielle, une crise dynastique chaque jour plus menaçante. Pour surmonter les obstacles que la vieille monarchie avait rencontrés dans la France nouvelle, deux grands efforts avaient été tentés pendant les quatorze années qui venaient de s'écouler, l'un par le centre droit avec M. de Serre, l'autre par la droite avec M. de Villèle. Tous deux avaient échoué. C'était sans doute la faute des libéraux trop défiants qui avaient refusé de s'associer à ces efforts, le crime des révolutionnaires qui les avaient combattus avec violence et perfidie. Mais il y avait d'autres coupables, et on a vu quelle avait été la part de l'extrême droite dans cet

échec. Maintenant, par l'affaiblissement et la déroute successive des deux partis royalistes du centre et de la droite, la monarchie est, en quelque sorte, découverte devant ses adversaires. Que vont faire les ultras pour écarter le péril qu'ils ont contribué à grandir? Vont-ils réparer le mal ou l'aggraver? N'auraient-ils acculé la monarchie au bord de l'abîme que pour la contraindre à se jeter dans leurs bras, certains qu'ils seraient de pouvoir la sauver à eux seuls, sans les royalistes de M. de Serre ni ceux de M. de Villèle? Ou bien vont-ils continuer, aveugles et passionnés, à la pousser vers cet abîme, sans pouvoir, au moment de la chute dernière, rien retenir de leurs mains alors aussi débiles et maladroites qu'elles ont été naguère téméraires et violentes? Le drame est devenu plus poignant que jamais, car chacun sent que le dénoûment ne saurait tarder.

Le premier soin devait être de trouver des successeurs à M. de Villèle. Ce n'était pas œuvre facile. La droite modérée ne constituait plus une majorité, et son chef venait d'être mis hors de service. Quant à donner le pouvoir aux vainqueurs du scrutin, c'est-à-dire former un ministère de coalition où l'extrême droite et la gauche se partageraient les portefeuilles, personne ne pouvait prendre cette idée au sérieux, malgré les efforts du *Journal des Débats*. Les coalisés s'étaient entendus sur une négation pour détruire; ils ne pouvaient s'accorder sur aucune affirmation pour fonder. Dans cette triste bataille, il y avait eu un vaincu, pas de vainqueurs. La gauche, bien que considérablement accrue, demeurait en minorité. L'extrême droite, la moins nombreuse de toutes les fractions parlementaires, comptait à peine soixante à soixante-dix membres, qui ne formaient même pas un

tout homogène; le groupe de M. de la Bourdonnaye, qu'on appelait plus proprement « la contre-opposition », était loin de marcher d'accord avec la « défection », qui comprenait MM. Agier, Delalot, Hyde de Neuville et les autres amis de M. de Chateaubriand. Il y avait entre eux la même différence qu'entre la *Quotidienne* et le *Journal des Débats*. La haine commune contre M. de Villèle les avait unis; M. de Villèle tombé, ils allaient se diviser. Les éléments qui avaient composé autrefois le parti royaliste apparaissaient donc en plein état de dissolution. Tel était le fruit de la campagne de l'extrême droite. Aussi se demandait-on comment, parmi ces diverses fractions, quelques-unes pourraient se grouper et s'amalgamer de manière à constituer une majorité.

En face d'une telle décomposition parlementaire, le roi ne crut pas devoir s'adresser à des chefs de parti ayant derrière eux leur groupe d'adhérents. Il appela au pouvoir des hommes distingués, mais qui n'avaient guère joué jusqu'alors que les seconds rôles de la politique. Peut-être lui eût-il été difficile de faire autrement. Un tel expédient d'ailleurs ne lui déplaisait pas. Charles X était maître ainsi d'écarter les noms qui auraient éveillé des souvenirs blessants pour son amour-propre, ou qui lui auraient inspiré des inquiétudes pour ses idées personnelles. Il aimait à se dire que ses nouveaux conseillers ne pourraient pas lui en imposer beaucoup. S'il ne croyait pas très-fermement à la solidité et à la durée de ce cabinet, il s'en consolait aisément; dès ce moment, il avait son arrière-pensée sur la composition du ministère décisif qui saurait sauver la monarchie par son énergie, au jour de la crise suprême.

On conçoit qu'à la seule lecture du *Moniteur* publiant,

le 5 janvier, les noms des membres de la nouvelle administration, il eût été difficile de les caractériser et de les classer dans un des partis existants[1]. Toutefois, il était bien évident que c'était un ministère « royaliste ». L'élément de droite paraissait y avoir la prépondérance. A peine deux des ministres, M. Roy et M. Portalis, appartenaient-ils au centre droit. Les autres avaient été plus ou moins engagés dans la politique du cabinet précédent, et le *Journal des Débats* disait dédaigneusement qu'ils étaient les « traînards de l'administration vaincue » ou la « monnaie de M. de Villèle ». L'un des portefeuilles les plus importants, celui des affaires étrangères, n'était-il pas d'ailleurs aux mains d'un homme dont le pur renom était comme un brevet de loyauté monarchique pour le gouvernement dont il faisait partie? Descendant d'un compagnon de du Guesclin, remarqué pour sa brillante valeur à l'armée de Condé, lié d'étroite amitié avec le duc de Berry, le comte Auguste de la Ferronnays avait été l'une des figures les plus chevaleresques de l'émigration[2]. Homme de cour par la grâce de l'esprit et par la distinction des manières, il avait trop de fierté bretonne, d'indépendance désintéressée, de susceptibilité d'honneur, pour être courtisan; il l'avait prouvé en rompant, quoique sans fortune personnelle, avec le duc de Berry; le gentilhomme n'avait pas voulu supporter

[1] Les ministres étaient, avec M. de Chabrol et Mgr Frayssinous, anciens membres du ministère Villèle, MM. de la Ferronnays, de Martignac, Roy, Portalis, de Caux et Saint-Cricq. Plus tard, M. de Chabrol et Mgr Frayssinous, s'étant retirés, furent remplacés par M. Hyde de Neuville, M. de Vatimesnil et Mgr Feutrier.

[2] M. de la Ferronnays était le digne chef de cette famille d'élite, dans l'intérieur de laquelle le *Récit d'une sœur* nous a permis de pénétrer avec une respectueuse émotion.

certains éclats de cette humeur impérieuse et parfois injurieuse qui se mêlait trop souvent chez le prince à une réelle générosité de caractère. Une autre fois, il avait bravé la colère et la disgrâce de Louis XVIII en refusant, presque seul, d'assister à une fête de madame du Cayla. Entré dans la carrière diplomatique sous les auspices du duc de Richelieu, dont il était digne de comprendre la pureté de caractère et l'élévation d'âme, il lui avait voué l'admiration la plus reconnaissante et la plus tendre. Il était ambassadeur à Saint-Pétersbourg au moment de la chute de M. de Villèle et ne voulait pas entrer au ministère : « Jamais, — répondait-il en repoussant les instances royales, — la France n'a eu plus besoin d'être gouvernée par des hommes qui aient fait leurs preuves et dont les antécédents soient assez bien établis pour aider Votre Majesté à conjurer les dangers qui nous menacent. » A ces mots, la physionomie du roi avait changé d'expression. « Eh bien ! — s'était écrié l'ancien comte d'Artois, en reprenant les formules familières d'une vieille intimité, — s'il y a des dangers, refuseras-tu de les partager avec ton ami[1] ? » M. de la Ferronnays n'avait pu résister, et il avait accepté ce qu'il appelait dans une lettre intime cette « horrible place ».

La présence de M. de la Ferronnays faisait donc rejaillir sur ses collègues comme un reflet du duc de Richelieu. Ce n'est pas lui cependant qui devait prendre, par son talent, le rôle de ministre dirigeant et personnifier la nouvelle politique. Le cabinet du 5 janvier 1828 a reçu de l'histoire, il avait même reçu des contemporains, le nom de Martignac, nom environné d'une gloire douce que rend plus touchante encore la mélancolie

[1] *Épilogue à l'Art chrétien*, par M. Rio, t. Ier, p. 302.

d'une défaite où le remords est pour les vainqueurs et d'une fin hâtée par les fatigues courageuses et par les patriotiques douleurs d'une vie publique si courte et si troublée. M. de Martignac est peut-être le ministre qui a laissé après lui le souvenir des qualités les plus séduisantes. Notre génération n'a pu voir cet homme à la taille élancée et bien prise, aux cheveux bouclés, aux yeux d'un bleu tendre, qui savait allier à une grâce légèrement féminine l'aisance et l'aimable autorité des grandes manières, et dont la physionomie mobile, fine, doucement animée par l'inspiration, se montrait volontiers souriante avant d'être attristée par les déboires politiques; nous n'avons pu entendre cette voix mélodieuse dont aucun contemporain n'a oublié le timbre enchanteur, et où la Grèce antique eût salué un chant divin; nous n'avons pu, auditeurs captivés et émus, écouter cette parole facile, souple, alerte, ornée avec goût, pleine de tact et de convenance, habile à rendre les nuances les plus délicates de la pensée, bienveillante ou du moins toujours courtoise, spirituelle et même parfois finement railleuse sans méchanceté ni amertume, éclairant les matières les plus confuses et pacifiant les débats les plus irritants, persuasive avec une grâce insinuante et digne, chaleureuse avec mesure et sans passion violente, éloquence où tout était charme et harmonie. Et cependant il semble qu'après un demi-siècle, nous ressentions encore la séduction de cet heureux talent. Nous comprenons, comme si nous étions sous l'empire des mêmes impressions, cet adversaire politique qui, à demi fasciné, criait de sa place à M. de Martignac, en l'écoutant : « Tais-toi, sirène », ou le vieux duc de Broglie l'appelant « la perle, le joyau, le diamant du ministère et

même de la Chambre », ou bien encore le grave Royer-Collard lui-même lui adressant un jour cet éloge : « La Chambre est vaine de vous. »

M. de Martignac était sorti de ce fécond et brillant barreau de Bordeaux qui, après avoir produit, à la fin du siècle précédent, de Sèze, Vergniaud et ses amis de la Gironde, avait donné à la Restauration M. Lainé, M. Ravez et M. de Peyronnet. Quoique fils d'avocat, il avait paru d'abord entraîné par la vie frivole d'homme de lettres et de théâtre. Ce fut seulement après quelques années ainsi dissipées que cet Athénien, jusqu'alors un peu disciple d'Épicure, s'était laissé ramener au barreau par la main paternelle. Il n'y avait apporté ni grande érudition juridique, ni habitude d'un travail austère et persévérant. Mais sa facilité et la justesse naturelle de son esprit avaient suppléé à tout. Il avait triomphé sans effort de ses laborieux rivaux, et sa nonchalance heureuse était, dans son succès, un charme de plus. Demeuré du reste homme du monde et littérateur, il était recherché dans les salons de Bordeaux ; et, serviteur fidèle de la muse légère, il avait fondé, avec ses confrères, une « société de vaudevillistes », dont faisaient partie le sensible Lainé et l'âpre Peyronnet[1]. C'est en 1821 seulement qu'il fut nommé député. Il réussit à la Chambre comme au barreau ; ses qualités d'exposition lumineuse et d'élégante précision le firent choisir comme rapporteur dans presque toutes les questions graves. Dès le premier jour d'ailleurs, il avait su s'emparer de ce nouvel auditoire. La gauche qui n'avait pas vu d'abord

[1] Sur M. de Martignac avocat, on peut consulter l'étude très-finement écrite que M. Toussaint a lue, en 1864, à la Conférence des avocats stagiaires de Paris.

ce qu'il y avait de force derrière cette aimable modération, avait cru pouvoir l'intimider par des interruptions et des sarcasmes. Mais elle s'était ainsi attiré des reparties pleines à la fois de bonne grâce et de vive malice que l'orateur lui jetait en s'inclinant avec un sourire. Les interruptions n'osèrent plus se reproduire.

Tel était le passé de l'homme qui se voyait à l'improviste chargé de la lourde succession de M. de Villèle. On ne peut dès lors se défendre d'un sentiment d'inquiétude. Ces qualités charmantes seront-elles suffisantes pour faire face à une crise si redoutable? Peut-être en effet, par certains côtés, M. de Martignac manquait-il de cette énergie impérieuse qui sait s'imposer et presque faire violence aux hommes et aux événements. Toutefois il était loin d'être inégal à son nouveau rôle. Cette riche et souple nature s'adaptait merveilleusement aux situations diverses et s'élevait en quelque sorte avec elles. Sous ces formes douces se cachait un courage prudent et une tranquille hardiesse; sous cette affabilité un peu frivole, un sens réel des devoirs publics. Son éloquence, elle aussi, grandissait avec les causes qu'il lui fallait défendre ; elle prenait, tout en conservant son charme, une autorité grave et digne, quelque chose de pénétrant et d'ému qu'on ne lui avait pas encore connu. M. de Martignac portait donc avec aisance, quoique non sans fatigue ni douleur, le poids des affaires mises malgré lui sur ses épaules ; si bien qu'un bon juge, peu enclin aux engouements irréfléchis, le feu duc de Broglie, a déclaré que « si le cours des événements n'avait pas moissonné en moins de trois ans M. de Martignac, celui-ci serait certainement devenu l'un des premiers hommes de notre temps et de notre pays ».

Le nouveau ministre devait arrêter tout d'abord quelle direction il donnerait à sa politique. Sous ce rapport, il était plus libre qu'un autre, n'ayant pas été choisi comme le représentant d'un parti déterminé, pour appliquer un programme fixé d'avance. Il était ardemment royaliste. Son passé devait rassurer les plus soupçonneux. Ne l'avait-on pas vu, pendant les Cent-Jours, prendre les armes pour suivre la duchesse d'Angoulême, refuser la croix que lui faisait offrir l'empereur, et inscrire de sa main, sur les registres de l'Ordre, la déclaration par laquelle les avocats de Bordeaux décidaient qu'ils ne plaideraient pas devant les tribunaux rendant la justice au nom de « l'usurpateur » ? Plus tard, entré à la Chambre, il s'était associé sans réserve à la politique de la droite, avait été commissaire civil pendant l'expédition d'Espagne et rapporteur de presque toutes les grandes lois politiques, à commencer par la loi de 1822 contre la presse. M. de Villèle, qui appréciait son concours, l'avait nommé membre du conseil privé, conseiller d'État et directeur du domaine. Du haut de la tribune, M. de Martignac se plaisait à évoquer les traditions de fidélité et d'honneur de l'ancienne France, et il le faisait avec un accent qui allait à l'âme des vieux royalistes. Toujours il devait être fidèle à ces sentiments. Quatre ans plus tard, quand le trône aura été renversé, et que lui-même, brisé par tant de secousses, se sentira près de mourir, c'est en défendant la royauté vaincue qu'il exhalera, avant de s'éteindre pour toujours, ses plus touchants et plus sublimes accents.

Pour être ainsi royaliste par les sentiments les plus profonds de son âme, M. de Martignac n'avait rien des passions des ultras. Son caractère aimable, la poli-

tesse de son esprit, le désir de plaire qui faisait le fond même de sa nature, répugnaient à toute violence. Son éloquence excellait, non à menacer et à provoquer, mais à gagner les cœurs, à éveiller les sympathies. Rien n'était plus éloigné de cette humeur facile, de cette intelligence ouverte à toutes les idées et à toutes les impressions, que les partis pris absolus et les systèmes inflexibles. Porté par nature à la modération, aux opinions tempérées et conciliantes, il avait un tact prudent qui l'avertissait des dangers, un sens fin et sage qui le guidait dans les heures de crise. L'expérience de la vie publique ne pouvait que le détourner chaque jour davantage de la politique exclusive.

Ce que M. de Martignac vit autour de lui quand il arriva au pouvoir devait le confirmer dans ses desseins de conciliation. La droite était affaiblie, divisée, désemparée. Un gouvernement, quelles que fussent ses attaches d'origine et ses préférences de sentiment, ne pouvait s'appuyer uniquement sur elle. Tout en évitant de froisser et de rebuter les royalistes, comme l'avait fait quelquefois M. Decazes, il fallait, pour sauver la royauté, attirer à elle de nouveaux soutiens. Mais alors on se heurtait aux préventions qui avaient aliéné aux Bourbons une partie de l'opinion publique. M. de Martignac essaya de les détruire. En donnant large satisfaction à ce que contenaient de bon les vœux du parti libéral, il voulut détacher celui-ci du parti révolutionnaire. Plus tard, après la révolution de 1830, exposant lui-même sa politique, il a rappelé quel avait été son effroi en voyant « les routes contraires que prenaient la couronne et le pays ». Cette divergence tenait, disait-il, « à une défiance réciproque qui existait entre ceux qui devaient

marcher ensemble sous peine de dissolution et de mort ». Et il ajoutait : « Nous cherchâmes à en tarir la source ; le meilleur moyen de reconquérir la confiance qui s'éloigne, c'est d'aller à elle, c'est de la provoquer par l'exemple, c'est d'en témoigner soi-même à celui de qui on l'attend ; c'est de le rassurer sur ce qu'il craint ; c'est là ce que nous voulûmes faire. » Aussi sa conduite tendait-elle à « agrandir le cercle des amis du roi, au lieu de le restreindre et de le réduire sans cesse, comme le conseille trop souvent une politique imprudente ». Tous ses actes ont été accomplis « dans cet esprit de composition et de rapprochement, en dehors duquel il n'y a pas de gouvernement[1] ».

Dès le premier jour, en effet, M. Royer-Collard avait été choisi pour la présidence de la Chambre. Des projets furent déposés, apportant de larges réformes dans les matières qui intéressaient le plus particulièrement l'opinion : la presse et les élections. Ces projets supprimaient les procès de tendance, la censure facultative et l'autorisation préalable pour la fondation des journaux ; ils créaient des listes électorales perpétuelles, publiques, ouvertes au contrôle des tiers, et attribuaient aux cours d'appel le jugement en dernier ressort des questions d'inscription, jusque-là soumises à la compétence admi-

[1] M. de Martignac disait aussi, dans ce discours prononcé à la Chambre des députés, le 22 novembre 1830 : « Ne croyez pas, Messieurs, que nous ayons la prétention d'obtenir du temps un brevet de haute capacité politique ; nous pensons seulement qu'il fera reconnaître que nous avons été des ministres fidèles et des citoyens dévoués..., des hommes de bonne foi marchant à découvert dans une voie honorable, et à qui, si on peut disputer le titre de ministres habiles, on ne peut sans injustice refuser celui de ministres honnêtes gens. »

nistrative[1]. Des mesures secondaires étaient prises dans le même esprit : suppression du cabinet noir, réouverture des cours supprimés dans plusieurs facultés. Enfin dans les élections, le gouvernement, spectateur impartial de la lutte des partis, bornait son rôle à maintenir l'ordre et la liberté. Le langage élevé, le charme conciliant, l'accent de bonne foi et de bonne volonté avec lesquels ces lois et ces mesures étaient présentées ou défendues, augmentaient encore l'effet d'heureuse surprise. Il en résulta, au premier moment et dans le public exempt de partis pris, une de ces impressions rapides de conciliation sincère, d'espérance honnête, d'oubli des ressentiments passés et des difficultés futures, comme la France en éprouve parfois, même aux époques les plus troublées et à la veille des plus cruelles déceptions. N'avons-nous pas tous connu une impression de ce genre, lors de la constitution du ministère du 2 janvier 1870 ? Certaines gens ne veulent jamais après coup

[1] Sur la question religieuse elle-même, le ministre avait essayé de désarmer les préventions et de calmer les passions par les trop fameuses ordonnances de juin 1828, qui écartaient les Jésuites des petits séminaires et limitaient le nombre des élèves de ces établissements. Ces mesures n'atteignirent pas le résultat espéré : on ne peut donc même arguer du succès obtenu pour détourner le blâme que la seule lecture de ces dispositions provoque chez tout ami de la liberté religieuse. Cependant, quand on voit ces ordonnances signées par des catholiques dévoués et par Charles X lui-même qui déclarait « avoir prié Dieu » et être demeuré convaincu qu'autrement « il compromettrait le sort du clergé » ; quand on voit le pape engager les évêques à ne pas y faire opposition ; quand on se rappelle les difficultés redoutables du moment, — on est obligé du moins de reconnaître la droiture des intentions. Le blâme, sans disparaître, s'adoucit, et, en tout cas, il se partage entre les auteurs des ordonnances et ceux qui avaient créé le péril par leurs folles provocations.

avouer qu'ils ont partagé l'illusion générale; libre à eux ! c'est un sentiment honorable auquel ils se vantent d'avoir été étrangers. Hélas! il est trop vrai que le scepticisme a généralement beau jeu le lendemain.

L'accueil fait aux premiers actes du ministère ne supprimait pas, en effet, les difficultés contre lesquelles il avait à lutter. M. de Martignac voulait reprendre l'œuvre de conciliation par la liberté qu'avaient tentée et où avaient échoué M. de Serre et M. de Richelieu. Or, en 1828, les conditions n'étaient-elles pas encore plus défavorables? Les ministres du centre, de 1816 à 1821, avaient été activement soutenus par Louis XVIII. Charles X supportait M. de Martignac, sans lui donner ni même lui prêter sa confiance, sans presque le prendre au sérieux. C'était pour le roi un essai momentané, désagréable et même dangereux, dont il n'attendait ni ne désirait le succès. Ses confidents étaient ailleurs, et les adversaires du cabinet ne l'ignoraient pas. Si les ministres demandaient le changement d'anciens fonctionnaires hostiles à leur politique, mais appartenant à la droite : « Vous voulez donc, répondait le roi, que je renvoie *mes amis* et que j'abandonne *mon parti?* » Pour compenser cette froideur du prince, M. de Martignac avait-il du moins l'appui d'un grand parti dans les Chambres, l'autorité d'une majorité compacte et dévouée, par la force de laquelle il se serait élevé et au nom de laquelle il gouvernerait? On connaît assez la composition de la Chambre nouvelle pour savoir que cette majorité n'existait au profit ni de M. de Martignac ni d'aucun autre. Au milieu de fractions parlementaires dispersées qui décidaient leurs votes suivant le sentiment ou le caprice du jour, le ministère était réduit à

mériter par chacun de ses actes assez d'approbations pour se former une majorité ; cette œuvre, de tout temps singulièrement difficile et périlleuse, l'était encore plus alors, avec le souvenir envenimé de tant de divisions, avec les habitudes prises d'opposition, avec les exigences à la fois contradictoires et impérieuses d'amis incertains et recrutés dans des camps divers, avec la malveillance préventive de partis irrités, les uns d'avoir vu leur chef renversé du pouvoir, les autres de n'y être pas arrivés eux-mêmes.

Et cependant, si ces partis avaient profité quelque peu d'une expérience qui commençait à compter, s'ils avaient seulement ouvert les yeux autour d'eux sur les difficultés et les périls, le devoir n'aurait-il pas dû leur apparaître manifeste ? Pour ceux qui considèrent aujourd'hui les faits à la lumière de l'histoire, il est une vérité incontestée, c'est que tous les royalistes dévoués et tous les libéraux sincères devaient soutenir M. de Martignac, l'entourer même d'une tendre et inquiète sollicitude, ne reculer devant aucun effort, aucun ménagement, aucun sacrifice, pour l'aider à réussir. N'était-ce pas, en effet, une chance dernière et suprême, offerte à la vieille monarchie et à la France nouvelle, de se sauver mutuellement en se réconciliant, d'éviter la crise fatale où le trône serait brisé et d'où la liberté, séparée de l'ancienne hérédité, souillée par la révolution, sortirait à la fois plus précaire, plus suspecte et plus dangereuse ?

§ 2. — L'EXTRÊME DROITE ET M. DE MARTIGNAC.

Avant d'examiner quel a été le rôle de l'extrême droite en face du nouveau ministère, il convient de reproduire une réflexion qu'on a déjà eu l'occasion de faire, lorsque les ultras étaient, de 1816 à 1821, en face des ministères du centre. Si l'on écrivait l'histoire complète de la Restauration, et s'il s'agissait de comparer les fautes des divers partis, les « libéraux » seraient, à cette époque encore, ceux auxquels il faudrait adresser le reproche le plus sévère et imputer la plus lourde part de responsabilité dans l'échec de M. de Martignac. C'est à eux en somme que celui-ci faisait des avances loyales et courageuses ; c'est pour les satisfaire qu'il bravait le mécontentement de la droite et la défiance chaque jour plus prononcée du Roi. On comprend que la fraction de la gauche qui avait un parti pris de renversement, répondît à ces avances en retournant contre M. de Martignac et contre la Restauration elle-même les libertés concédées. Un ministre travaillant à réconcilier la royauté et la nation devait apparaître à cette gauche comme son plus dangereux ennemi ; elle préférait de beaucoup un gouvernement d'extrême droite, qui ferait mûrir plus rapidement la révolution. Mais n'aurait-on pas dû attendre d'autres sentiments et une autre conduite de la part des libéraux modérés et loyaux ? La justice, le patriotisme, le bon sens, la simple intelligence de leurs intérêts politiques ne leur commandaient-ils pas d'aider et de soutenir le nouveau cabinet, de lui

donner, par une adhésion confiante et sûre, la force de résister aux hostilités de la droite et à la mauvaise volonté de la cour ? Qu'ont fait au contraire ces libéraux ? Vis-à-vis de M. de Martignac, comme naguère vis-à-vis de M. de Serre et de M. de Richelieu, ils se sont montrés boudeurs, défiants, exigeants, ne tenant compte ni des difficultés ni des ménagements nécessaires, voulant tout obtenir d'un seul coup, parfois opposants ou, en tout cas, n'apportant qu'un concours incertain et disputé. Était-ce la suite des habitudes mauvaises prises dans leur trop longue et trop intime association avec le parti révolutionnaire ? Était-ce le fruit de ce sentiment injuste et fâcheux répandu alors chez eux, que la France ne pourrait jamais s'entendre avec la Restauration, sentiment qui les faisait, non pas aspirer, mais presque se résigner à la révolution? Quoi qu'il en soit, la faute était grande, et l'un des plus illustres et des plus purs parmi ces libéraux, le duc de Broglie, devait faire plus tard, avec une honorable franchise, son *mea culpa*. « La conduite à tenir, a-t-il dit dans ses *Notes biographiques*, était pour nous écrite en grosses lettres. » Il fallait nous « mettre d'accord avec le centre droit », et, « par notre adhésion entière et cordiale, mettre à la disposition du cabinet une majorité effective et bien liée... Rien n'était plus aisé que de prendre à notre compte le ministère Martignac, qui ne demandait pas mieux ; il ne fallait pour cela que mettre de côté nos petites animosités et nos petites lubies. Et il fallait être aussi étourdi que nous le fûmes pour faire ce que nous fîmes. »

Sous M. de Villèle, les amis de M. de Chateaubriand avaient fait opposition avec l'extrême droite, sans cependant se confondre avec elle. Presque tous adhérèrent

plus ou moins au nouveau ministère. M. de Chateaubriand accepta l'ambassade de Rome. Il aurait désiré mieux; mais Charles X ne lui pardonnait pas. Son nom ayant été porté sur une liste ministérielle, le Roi l'avait rayé avec colère, en disant : « Mieux vaudrait M. Laffitte. » Pour donner quelque consolation au redoutable écrivain, on appela au ministère de la marine un de ses amis, M. Hyde de Neuville. Le nouvel ambassadeur à Rome partit donc pour son poste, sinon satisfait, du moins ayant désarmé. Le *Journal des Débats* s'était à peu près rallié à M. de Martignac; il est vrai qu'il en coûtait 500,000 francs à la cassette du roi [1].

Quant à la véritable extrême droite, celle qui, depuis l'origine, a marché derrière M. de la Bourdonnaye, elle demeure dans l'opposition : opposition comme toujours violente et systématique. Elle s'en prend non-seulement aux mesures fâcheuses, comme les ordonnances de juin, mais à toutes les lois libérales proposées par le gouvernement. Elle avait attaqué M. de Villèle lorsqu'il avait rétabli la censure, elle attaque M. de Martignac parce

[1] Ce dernier fait ne peut être aujourd'hui contesté. Dans son *Journal*, récemment publié, M. de Guernon-Ranville, membre du cabinet Polignac, raconte que le fait avait été rapporté devant lui, en plein conseil des ministres, par le roi qui avait dit en « *être sûr* ». Voici comment on était arrivé à ce chiffre de 500,000 francs. Le *Journal des Débats*, aux débuts du ministère Villèle, recevait une subvention de 12,000 francs par mois. La subvention cessa quand, à la chute de M. de Chateaubriand, le journal déclara la guerre au ministère. Elle fut rétablie lors de l'avénement du ministère de Martignac. Mais M. Bertin de Vaux et les autres, dit le roi, exigèrent qu'on leur payât ce qu'ils appelaient l'*arriéré*, c'est-à-dire le temps pendant lequel ils avaient fait une guerre si violente à M. de Villèle. (*Journal d'un ministre*, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, chez le Blanc-Hardel. Caen, 1873.)

qu'il la supprime; aussi exagérée aujourd'hui en montrant les dangers de la presse que naguère en célébrant ses bienfaits. Dans chaque occasion, elle ne cherche qu'à entraver et à renverser le ministère. Elle ébauche même de temps à autre quelque coalition avec la gauche.

Malheureusement, comme aux premières années de la Restauration, l'extrême droite parvient à entraîner avec elle une partie de la droite qu'elle combattait hier encore. C'est avec peine que l'on constate ce qu'il paraît y avoir chez M. de Villèle d'animosité contre ses successeurs. On aurait rêvé pour lui une autre attitude : on aurait voulu le voir protéger M. de Martignac, comme il avait secondé M. de Serre en 1821. Mais l'ancien ministre est irrité de sa chute; il est blessé des passions absurdes et implacables qui sont encore soulevées contre lui et qui réclament sa mise en accusation. L'injustice dont il est victime l'empêche d'être juste envers les autres et contribue à rendre ses appréciations plus aigres sur le nouveau cabinet. Il déplore que la droite n'attaque pas avec plus d'ensemble et avec plus d'énergie les lois proposées par le ministère, et il écrit, non sans amertume, sur ses notes : « M. de Martignac se pose en héros depuis son fameux discours et veut se faire un parti soi-disant royaliste. » Un autre jour, à propos de la réponse du roi à l'adresse de la Chambre, il s'écrie avec une colère qui trouble tout à fait son jugement : « Le véritable auteur de cette réponse est M. de Martignac, auquel nulle lâcheté ne paraît coûter pour prolonger sa vie ministérielle. » Il se prête même à une tentative de rapprochement avec M. de la Bourdonnaye : on les fait se rencontrer. « L'entrevue s'est très-bien

passée, raconte M. de Villèle. Dès l'abord, nous nous sommes mis l'un et l'autre dans des termes convenables, sans aucune explication pénible sur le passé. Il a montré le plus vif désir de voir tous les royalistes réunis. » Cependant la manière dont il termine son récit semble indiquer que la réconciliation est loin d'être complète. « J'ai trouvé, — dit-il en dépeignant très-bien son interlocuteur, — l'homme tel que je l'avais connu, personnel, négatif, sans plan, sans cesse tourmenté d'ambition. Nous nous sommes quittés sans ouvertures, mais dans de bons termes en général. » En effet, si quelques membres de la droite font campagne avec l'extrême droite, les vieilles querelles sont loin d'être oubliées. M. de Villèle se plaint que dans les discussions relatives à sa mise en accusation « les *pointus*, couverts du mépris de tous les partis, soient les plus enragés contre lui ». La *Gazette de France*, journal du ministère précédent, bataille sur le passé avec la *Quotidienne*. C'est vous, dit la *Gazette*, qui êtes la cause de tout le mal; sentinelle avancée, vous avez ouvert les portes à l'ennemi. La *Quotidienne* répond en énumérant « les concessions faites par M. de Villèle à l'opinion libérale ». Que pourraient faire des alliés aussi divisés, le jour où, vainqueurs, il leur faudrait user ensemble de leur victoire? N'est-ce pas encore un signe de la témérité de leur opposition?

M. de Villèle avait trop de clairvoyance pour songer à reprendre prochainement le ministère. Par contre, M. de Polignac se croyait l'homme du moment, prédestiné à sauver la monarchie. Alors ambassadeur à Londres, il faisait de fréquentes apparitions à Paris, ne dissimulant guère ses espérances ni son impatience. Un

jour, dans un entretien avec M. de la Ferronnays, il laissa tellement percer la conviction où il était d'arriver bientôt au pouvoir, que le ministre, dans un moment d'irritation, lui jeta son portefeuille. « Puisque vous en avez tant envie, lui dit-il, prenez-le ; ce sera tant pis pour la France, mais tant mieux pour moi[1]. » M. de Polignac était le candidat de la cour et des salons. Ceux-ci ne ménageaient pas M. de Martignac. Ils traitaient avec le plus grand dédain ce « petit avocat » ; à peine consentaient-ils à voir en lui un « ténor » de quelque habileté. C'est une « jolie serinette », disaient les courtisans ; et le roi laissait répéter devant lui ces impertinences sans en manifester aucun déplaisir.

La presse d'extrême droite, fidèle à ses habitudes, était avec l'opposition. Au premier rang se montrait toujours la *Quotidienne*. Cependant M. Michaud, fatigué probablement de cette politique violente et stérile, embarrassé de combattre un ministère que soutenaient les amis de M. de Chateaubriand, avait abandonné la gérance à M. Laurentie. C'est alors que, pour combler le vide, celui-ci appela à son aide le comte O'Mahony, l'un des disciples les plus exaltés de Lamennais, et quelques autres rédacteurs du *Mémorial catholique*. Ministérielle sous M. de Villèle, la *Gazette de France* faisait sa rentrée dans l'extrême droite. Il semblait même que par sa violence elle voulût regagner le temps perdu. Dans un article où elle prétendait résumer la politique suivie en 1828, elle déclarait « qu'il restait peu de chose à faire au ministère dans la prochaine session pour consommer le rétablissement de la république

[1] Rio, *Épilogue à l'art chrétien*, t. Ier, p. 316.

et l'érection des autels à la déesse de la Raison ». Le même journal se plaignait qu'on eût rouvert les cours de MM. Guizot, Cousin et Villemain, qui, à son avis, « pervertissaient » la jeunesse et la « conduisaient à cet état d'abrutissement et de dégradation dans lequel étaient les Grecs et les Romains dégénérés ». La politique étrangère du gouvernement n'était pas plus épargnée. Par amour pour la « légitimité » du Grand Turc, la *Gazette* condamnait l'expédition de Morée, œuvre presque personnelle de M. de la Ferronnays; la *Quotidienne* déplorait les conséquences du combat de Navarin, « événement glorieux, disait-elle, mais malheureux ».

Critiquer et renverser M. de Martignac, ce n'était pas tout. Comment entendait-on le remplacer? Quel programme voulait-on substituer au programme de conciliation libérale qu'on cherchait à faire échouer? Car enfin il est temps de demander à ces infatigables opposants qui ont jeté à terre M. de Serre et M. de Villèle et qui s'efforcent de faire subir le même sort à M. de Martignac, quelles sont leurs vues de gouvernement? Dès ce moment il est facile d'entrevoir chez eux une aspiration vers la politique qui fera les ordonnances de juillet 1830. M. Cottu publiait une brochure où il établissait que le prince, héritier de l'auteur de la Charte, possédant le pouvoir constituant tout entier, pouvait changer à lui seul le système électoral. « Mais, ajoutait-il, une fois cette résolution prise, il faut, pour la soutenir, un roi et des princes déterminés à périr sur les marches du trône, et des ministres qui ne craignent pas d'être massacrés dans une émeute populaire ou condamnés comme Strafford par des Chambres factieuses. » Les

journaux d'extrême droite faisaient grand accueil à cette brochure. La *Gazette de France* déclarait que des ministres seraient coupables s'ils refusaient de contresigner des ordonnances qu'aux termes de l'article 14 de la Charte le souverain jugerait nécessaires au salut de l'État. « Le roi, disait-elle, dans les circonstances que suppose la Charte, et dont lui seul est juge, n'agit pas proprement comme pouvoir législatif, ni même comme pouvoir exécutif ordinaire ; il agit *comme pouvoir dictatorial* qui ne peut ni ne doit être soumis à aucun contrôle. » La *Quotidienne* pardonnait presque à M. Cottu sa haine des Jésuites en le voyant attribuer au roi le droit de modifier la Charte. « C'est là, disait-elle, ce qui assure à M. Cottu, malgré ses erreurs en matière religieuse, l'estime des honnêtes gens. » Les mêmes journaux dénonçaient une vaste conspiration libérale : il était temps d'aviser ; mais ce n'était pas, selon eux, par « l'ordre légal altéré au profit de la révolution » que la monarchie pouvait être sauvée ; « la légalité menaçait et défiait la légitimité » ; bientôt donc, disaient-ils, la royauté serait « dans l'alternative périlleuse d'être dévorée par les institutions ou de se sauver par des mesures extralégales ». Ils ajoutaient que le mot célèbre : « L'État, c'est moi ! » était « un des mots les plus royaux qui eussent été prononcés », et la *Quotidienne* citait en exemple à Charles X, Louis XIV allant, tout botté et le fouet à la main, réprimander son parlement. Le péril était déjà grand de suivre une telle politique ; mais se plaire à l'annoncer d'avance avec une sorte de forfanterie provocante, n'était-ce pas une folie sans précédent ? Les adversaires de la royauté se gardaient bien de ne pas en profiter.

Tant d'excitations agissaient sur l'esprit du roi. M. de Martignac voyait avec inquiétude que Charles X n'était que trop disposé à se laisser entraîner dans cette voie fatale. Pour l'en détourner, vers la fin de 1828, il lui adressa, au nom de ses collègues, un mémoire sur la situation générale : il y établissait que le ministère, par l'état de l'opinion et par l'attitude de la droite elle-même, était obligé de s'appuyer sur les deux centres. Puis, voulant montrer les périls de la politique qu'il savait être conseillée par les familiers d'extrême droite, il terminait ainsi :

« Sire, les ministres de Votre Majesté sont pénétrés « de l'idée que ce qu'ils vous proposent est le seul « moyen de rendre de la force et de la dignité au pou- « voir. Ceux-là qui conseilleraient au roi une disso- « lution de la Chambre seraient bien insensés. Car les « colléges électoraux renverraient une majorité plus « puissante et plus compacte, dont le premier acte « serait de proclamer la souveraineté parlementaire. « Alors il ne resterait plus à Votre Majesté que cette « double alternative, ou de baisser son front auguste « devant la Chambre, ou de recourir au pouvoir con- « stitutionnel, à jamais aliéné par la Charte, et qu'on « n'invoquerait follement une fois que pour plonger la « France dans de nouvelles révolutions, au milieu « desquelles disparaîtrait la couronne de saint Louis. »

M. de Martignac n'écrivait-il pas ainsi, avec une précision prophétique vraiment surprenante, l'histoire anticipée du ministère Polignac? Mais Charles X ne voulait plus, ne pouvait plus être éclairé.

§ 3. — LA CHUTE DE M. DE MARTIGNAC.

Malgré l'hostilité des ultras et des révolutionnaires, malgré la froideur du centre gauche, malgré la défiance du roi, le ministère avait pu faire voter ses divers projets pendant la session de 1828. Le bien qu'il avait accompli lui méritait l'estime des esprits sages et modérés. Parviendra-t-il donc à s'établir en dépit de tant de conditions défavorables? Si quelqu'un a pu concevoir cette espérance, la session nouvelle ne tardera pas à le désabuser.

Le 9 février 1829, « à la très-grande stupéfaction de nos adversaires, raconte le duc de Broglie, et à notre très-grande et très-imprévue satisfaction, M. de Martignac était venu lire de sa voix argentine deux grands projets de loi ornés de deux éloquents exposés des motifs dont il fit, avec sa bonne grâce accoutumée, le dépôt entre les mains de notre président, M. Royer-Collard ». Ces projets portaient, l'un sur l'organisation municipale, l'autre sur l'organisation départementale : ils substituaient aux conseils nommés par le pouvoir central des conseils élus par les notables du département et de la commune, et les investissaient d'attributions encore limitées, mais sérieuses. L'exposé des motifs indiquait dans quel dessein de haute et prévoyante politique cette réforme était proposée ; il montrait cette foule d'hommes instruits, actifs, que « la publicité avertit et réveille » et que « l'exemple de tant d'élévations imprévues poussent vers les affaires publiques ». Pour les détourner de se

porter ailleurs où leur action serait plus dangereuse, il fallait ouvrir à ces hommes une carrière nouvelle dans la commune, dans le département, offrir un but honnête et sans péril à leur ambition. « Le mouvement des esprits, ajoutait M. de Martignac, est difficile à contenir; divisez-le pour rendre son action moins vive et moins pressante. »

Une telle réforme était faite pour plaire aux libéraux, puisqu'elle inaugurait le *self government* local, et à la droite, puisque celle-ci avait fait naguère, de ce qu'on devait appeler plus tard la décentralisation, une de ses thèses d'opposition contre le gouvernement du centre. Mais espérer leur concours eût été compter sans les impatiences ou les tactiques de parti. A gauche, on méconnut ce qu'il y avait dans les mesures proposées d'innovations réelles et fécondes; on s'attacha seulement à ce qui pouvait manquer encore; on combattit les principales dispositions des projets auxquels on entreprit de substituer deux projets nouveaux; on repoussa jusqu'à l'ordre de discussion demandé par le ministre. A droite, on oublia que, plusieurs années auparavant, cette réforme avait semblé être un des articles du symbole royaliste, et on ne vit là qu'une occasion à saisir pour renverser le ministère avec le concours de la gauche. Comme dans la session précédente, lors de la loi sur la presse, les ultras affrontaient sans embarras le reproche de palinodie. Tout était chez eux subordonné aux manœuvres d'opposition. On eût dit parfois qu'ils avaient pris pour devise le mot du cardinal de Retz : « Il faut souvent changer d'opinion pour rester toujours de son parti. » La *Gazette de France* soutenait que « les véritables institutions municipales de la France dataient

de la constitution de l'an VIII et de la loi du 28 pluviôse, monument de sagesse auquel il ne fallait pas porter atteinte ». D'autres écrivains de même couleur reprochaient assez singulièrement aux ministres de « vouloir mettre à exécution ce que Bonaparte n'avait pas fait ». Enfin, M. de la Bourdonnaye prétendait établir dogmatiquement que « le principe de l'élection étendu à l'organisation municipale et départementale était subversif du gouvernement représentatif ».

A cette double attaque, le ministère pouvait-il du moins opposer, comme l'avait fait autrefois M. de Serre, l'autorité et le prestige de la couronne? Non : le roi ne laissait pas ignorer à la droite qu'il verrait sans regret le rejet des lois, et il ne permettait pas aux ministres d'apporter aux projets originaires des modifications qui auraient pu désarmer une partie du centre gauche. La situation était pénible, et M. de Martignac, qui n'avait pas la froideur presque insensible de M. de Villèle, en souffrait vivement. La lutte ébranlait et épuisait cette nature un peu nerveuse. Il avait d'ailleurs besoin de plaire; il était malheureux de ne pas être aimé, à plus forte raison, de se sentir poursuivi par des passions injustes et implacables et de voir ses intentions méconnues, dénaturées, calomniées. Si blessantes que fussent les attaques, le ministre n'usait pas de représailles; mais il ne pouvait s'empêcher de répondre un jour à un orateur de l'extrême droite, M. de Salaberry, qui s'était montré plus amer, plus personnel et plus emporté que jamais : « Malgré quinze mois de ministère, je n'ai pas encore contracté l'habitude de la résignation au soupçon et à l'offense. » Tout meurtri qu'il était, il ne lâchait pas pied et luttait vaillamment seul contre

tous, n'ayant pour lui que sa sincérité, la conscience de sa juste et noble cause et son admirable parole. M. de Serre à sa place eût bondi comme un lion au milieu de ses adversaires, les meurtrissant ou les terrassant. Tout autre était M. de Martignac. Cependant, bien que son éloquence tempérée eût moins de puissance et de passion, elle s'élevait avec la mission même qui lui était imposée : elle prenait quelque chose de grave et d'émouvant. Au charme persuasif et séducteur se mêlait un accent, chaque jour plus dominant, de poignante mélancolie et de dignité triste. Du haut de la tribune, l'orateur promenait ses regards sur les bancs où des deux côtés il n'apercevait guère une seule figure amie : « J'ignore, messieurs, disait-il, quel est le sort réservé au projet que nous débattons; ses dispositions principales, attaquées avec violence par les deux extrémités de cette chambre, n'ont jusqu'ici trouvé que moi pour défenseur. » Il exposait alors sa situation dans un langage que nous devons recueillir pieusement; M. de Martignac, en effet, ne parle-t-il pas ici pour nous et ne traduit-il pas le perpétuel gémissement qu'arrache dans ce siècle, à tous les esprits modérés, la vue de leur impuissance entre les violences et les passions des partis extrêmes :

« C'est une belle et noble tâche à remplir pour un « ministre, que celle de préparer pour un grand peuple « des lois qui touchent à ses intérêts les plus chers... « Toutefois que de difficultés, que d'obstacles, que de « luttes violentes attendent l'accomplissement d'un tel « devoir! Que d'injustices et de dégoûts sont réservés à « celui qui le remplit! Que de passions il aura à com- « battre! Étrangers au temps où nous sommes, oubliant « le langage de leurs propres amis, les uns lui repro-

« cheront avec amertume de trahir le dépôt de l'autorité « royale; les autres l'accuseront d'organiser la tyrannie, « au moment où il apporte une nouvelle liberté..... « Vainement cherchera-t-il à défendre avec une fermeté « mesurée les dispositions importantes qu'il n'aura sans « doute proposées qu'après les avoir méditées; les uns « signaleront sa résistance comme une obstination née « de la vanité, les autres prononceront les mots outra- « geants de faiblesse et de lâcheté..... Tel est, je le sais, « tel est, je le sens, le rôle douloureux auquel devra « se résigner tout homme qui ne demandera qu'à sa « conscience et à sa raison la règle de son langage, et « qui ne consultera d'autres intérêts que ceux du roi et « de son pays. Marchant entre deux opinions contraires « et absolues, il doit être en butte aux atteintes de « toutes deux. Il est sans doute un moyen simple et « facile d'échapper à l'action violente de l'une d'elles, « c'est de se placer sous sa bannière et de la suivre là « où elle voudra le conduire. L'intérêt personnel pour- « rait donner un tel conseil; messieurs, le sentiment du « devoir ne le permet pas, et c'est lui seul qu'il faut « écouter. »

Ce langage pouvait un moment remuer les honnêtes gens de l'extrême droite; mais les meneurs ne s'en laissaient pas toucher, et bientôt la passion et l'esprit de parti reprenaient le dessus. On voulait à tout prix renverser M. de Martignac, et l'opposition aveugle des libéraux fournissait aux ultras une occasion que ceux-ci n'avaient garde de laisser échapper. Une expérience répétée ne leur avait-elle pas appris comment on pouvait, en s'unissant à la gauche, renverser un ministère royaliste? Déjà la coalition avait apparu au début

de la discussion. Les libéraux s'étaient sottement obstinés à demander pour la loi départementale une priorité que refusait le ministère. Quand on passa au vote sur cette question, on vit tout à coup l'extrême droite et une partie de la droite qui dans le débat étaient demeurées muettes se lever avec la gauche et lui donner ainsi la majorité. On cherchait vainement quelle raison pouvait faire désirer aux ultras cette façon de régler l'ordre du jour. Ce n'était pour eux qu'une occasion de faire échec au ministère. La physionomie ironique des meneurs trahissait assez leur dessein. Aussi, dès le lendemain, les journaux royalistes poussaient-ils un cri de triomphe. Ils montraient la droite « se levant tout entière par un mouvement sublime, bravant la fureur des uns et l'ineptie des autres ». — « Les députés du côté droit, disait la *Gazette de France*, ont justifié nos éloges; en donnant la priorité à la loi départementale, ils ont tué la loi et le ministère. » — « La droite, ajoutait la *Quotidienne*, a voulu faire sentir sa force et placer le ministère entre un retour vers le bien et un mouvement désespéré vers le mal. Elle doit persévérer dans cette tactique. »

Bien qu'ébranlé par ce premier échec, M. de Martignac ne s'est cependant pas encore déclaré vaincu. L'extrême droite cherche alors une nouvelle occasion de recommencer sa manœuvre. Le 8 avril, le débat s'engage sur un amendement par lequel la gauche demande la suppression des conseils d'arrondissement. Tout indique que c'est la lutte décisive. On passe au vote. L'anxiété est grande partout. La gauche et une partie du centre gauche seulement se lèvent pour l'amendement; on croit à la victoire du ministère. Mais à la

contre-épreuve, l'extrême droite et une partie de la droite restent immobiles sur leurs bancs, laissant le centre droit et le reste de la droite seuls en face de la gauche. « Tout le monde doit voter », s'écrient M. de Noailles et M. de Ricard, surpris et indignés de cette manœuvre. « Si ces messieurs de la droite, dit M. de Cambon, ne sont pas suffisamment éclairés, il faut que la discussion continue. » M. Royer-Collard, ayant déclaré l'épreuve douteuse, annonce qu'elle va être recommencée, et, de sa voix grave, il invite tous les députés à prendre part au vote. L'extrême droite, qui semble obéir à l'ordre de M. de la Bourdonnaye, demeure obstinément assise, et le président est cette fois obligé de déclarer que l'amendement est voté. Le centre gauche paraît s'apercevoir trop tard de l'absurdité de sa conduite. Beaucoup de royalistes s'agitent attristés et inquiets autour des ministres. Seule, l'extrême droite, radieuse dans son silence et dans son immobilité, savoure sa passion satisfaite. Au moment où le président agite la sonnette pour faire reprendre la discussion, M. de Martignac et M. Portalis se lèvent et sortent de la salle, ayant leurs portefeuilles sous le bras. L'émotion et l'anxiété sont au comble. Chacun a le sentiment qu'il se passe quelque chose de redoutable pour la monarchie et la liberté. La séance reste suspendue. Dix minutes ne se sont pas écoulées, que les deux ministres reviennent. M. de Martignac monte à la tribune, tenant à demi déployée une grande feuille de papier, et il lit une ordonnance portant retrait des deux projets de loi.

Personne ne s'y trompait : c'était l'abdication de la politique de conciliation. Le ministère, après avoir lutté loyalement et courageusement pendant quinze mois pour

sauver la monarchie et pour fonder la liberté, se reconnaissait impuissant à former une majorité entre les exigences passionnées de la gauche et de la droite. M. de Martignac devait rester encore quelques semaines au pouvoir; mais en réalité, il était renversé depuis le vote du 8 avril. Il ne se faisait aucune illusion, ni sur lui, ni sur le pays. Ce n'était pas sans terreur qu'il considérait ce qui viendrait après lui. « Nous marchons à l'anarchie », répétait-il à deux reprises du haut de la tribune. Était-il amené à parler de son ministère, il s'exprimait en homme qui sentait son œuvre finie et qui comptait seulement sur l'histoire pour obtenir une justice refusée par les partis de son temps... Il le faisait du reste avec un mélange de modestie et de fierté, de découragement dans le présent et de confiance dans l'avenir, qui donnait à sa parole un accent trop rare dans les discussions politiques :

« On nous menace des arrêts de l'histoire ; j'ignore si « l'histoire gardera le souvenir de notre passage rapide « au travers des affaires embarrassées de notre pays. Si « elle s'en occupe, et si elle porte de nous un jugement « impartial, elle dira que nous avons été appelés à la « direction du gouvernement dans les circonstances les « plus critiques où des hommes peuvent être placés; « que nous avons rencontré partout sur nos pas des « difficultés et des obstacles; que nous avons eu à sou- « tenir une lutte constante contre les passions et les « partis contraires. Elle dira sans doute que nos forces « n'étaient pas en proportion avec les travaux qui nous « étaient imposés; que nous n'avons pas prêté au roi « l'appui qu'il eût trouvé dans ces hommes rares et « supérieurs qui dominent les événements et com-

« mandent aux orages politiques ; mais elle dira sûrement « que le roi ne pouvait avoir des serviteurs plus fidèles, « ni le pays des citoyens plus dévoués ; que jamais « l'amour du prince et le désir du bien ne répondirent « avec plus d'ardeur et de sincérité à la confiance royale. « C'est là toute notre espérance, et nous le disons avec « un de ces sentiments d'orgueil qu'il peut être permis « d'avouer. »

Pendant ce temps, l'extrême droite triomphait, sans paraître éprouver l'ombre d'un remords sur le procédé qu'elle avait employé, ni d'une inquiétude sur l'usage qu'elle devait faire de sa victoire. « La séance d'hier, — disait la *Gazette de France*, — le lendemain du vote, — a offert un spectacle unique dans l'histoire des gouvernements représentatifs » ; grâce à « la noble fidélité » du côté droit, « la monarchie échappe au plus grand péril qu'elle ait couru depuis vingt ans ». Les journaux n'épargnaient ni injures, ni sarcasmes au ministère vaincu. Ils raillaient « les complaintes » de M. de Martignac. M. de Chateaubriand rapporte que les auteurs de ces violences venaient demander au roi « s'il ne les trouvait pas trop hostiles » ; à quoi le roi répondait : « Non, non ; continuez. » Charles X, qui, d'après les témoignages de plusieurs mémoires du temps, avait connu et approuvé la tactique de l'extrême droite dans la discussion de la loi départementale, se croyait quitte et même généreux envers ses ministres en leur « pardonnant » la politique libérale qu'ils avaient tentée.

Les journaux d'extrême droite dissimulaient moins que jamais l'usage que leur parti comptait faire de la victoire. « Il faut, disaient-ils, que les prétendus ministres de l'opinion fassent place aux ministres du roi...

Un peuple est fort quand son roi est fort, libre quand son roi est libre. La liberté, c'est le roi !... Le moment approche où la royauté devra prendre une résolution salutaire... Dans une telle situation, le salut du pays est la suprême loi. » La *Quotidienne* déclarait que le ministère nouveau devait prendre pour devise « la nécessité du salut ». Le *Drapeau blanc*, qui venait de reparaître, donnait avec plus de fracas encore le mot d'ordre de la dictature. Il annonçait qu'un ministère allait se constituer pour en finir avec les « transactions lâches et stupides » qui trop longtemps avaient compromis le sort de la monarchie. « Plus de nuances intermédiaires, s'écriait-il. Républicains, attaquez si vous l'osez. Royalistes, attaquons, s'ils n'osent pas engager la lutte, et qu'ils soient écrasés sous les pas des combattants, ceux qui auraient la téméraire lâcheté de se poster entre les deux armées sans prendre un parti. » Il citait d'ailleurs avec éloge une lettre qui circulait en ce moment et où l'on demandait à Charles X d'user de son autorité souveraine pour mettre fin à une position intolérable. « Le pouvoir constituant, disait le *Drapeau blanc*, n'appartient qu'au roi, qui n'a le droit ni de le transmettre ni de l'aliéner. Il est temps de le réintégrer et de couper dans la racine l'*arbre poison* que des planteurs insensés ou perfides ont élevé. »

Les royalistes, qui se réjouissaient si bruyamment d'avoir porté le coup mortel à M. de Martignac et qui menaçaient si témérairement le pays d'un coup d'État, étaient-ils du moins unis dans leur petit groupe ? Non. L'approche du pouvoir et de l'action, bien loin de mettre un terme à leur incurable division, la réveillait et la ravivait. Ce n'étaient que récriminations et querelles

entre la *Gazette de France* et la *Quotidienne*, au sujet du ministère Villèle. Ces deux journaux s'abaissaient aux personnalités les plus amères. Et la *Quotidienne*, suivant son langage habituel, « dénonçait une intrigue » qui avait pour dessein de ramener M. de Villèle. Tout en se disputant entre eux sur le passé et sur l'avenir, les ultras s'irritaient des retards apportés à la retraite si âprement désirée de M. de Martignac, et ils redoublaient de violence.

Enfin, le 9 août 1829, le *Moniteur* annonce la démission des ministres et la formation d'un cabinet où se trouvent groupés les trois noms les plus impopulaires de France : M. de Polignac, le général de Bourmont et M. de la Bourdonnaye. « Coblentz, Waterloo, 1815, dit le *Journal des Débats*, voilà les trois principes, les trois personnages du ministère... Pressez, tordez ce ministère, il ne dégoutte que chagrins, malheurs et dangers[1]. » La presse de gauche, au contraire, est trop éclairée par sa haine pour ne pas être satisfaite. « Puisque nous étions destinés à subir un ministère d'extrême droite, dit le *Constitutionnel*, il vaut mieux que ce soit plus tôt que plus tard. »

§ 4. — LE MINISTÈRE D'EXTRÊME DROITE.

Les ultras sont arrivés à leurs fins. Ils ont renversé M. de Martignac, comme ils avaient renversé M. de Serre

[1] Charles X ne se rendait pas compte à quel point ces seuls noms, notamment celui de M. de Bourmont, que l'on accusait d'avoir

et M. de Villèle. Ils ont fait avorter avec le concours et souvent au profit du parti révolutionnaire, les efforts successifs de tous les royalistes modérés. Ils ont disloqué et discrédité la droite, rebuté et aigri le centre droit. Puis, cette œuvre accomplie, ils ont persuadé à la monarchie que, pour ne pas se livrer à la gauche, sa seule ressource était de se jeter dans leurs bras. Que vont-ils faire d'une autorité aussi malheureusement conquise? S'ils ont en effet la force d'accomplir à eux seuls ce qu'ils ont empêché la droite et le centre droit de mener à fin, ils n'en seront pas moins coupables d'avoir joué la plus téméraire des parties; mais leur conduite ne sera pas sans excuse, et surtout elle sera explicable. Il convient donc, pour ne pas laisser cette étude incomplète, de suivre l'extrême droite dans ses quelques mois de pouvoir, après l'avoir considérée pendant ses longues années d'opposition. Cet épilogue nécessaire rendra plus saisissante la leçon qui ressort de cette histoire. Aussi bien, est-on arrivé à une heure de crise où les événements se précipitent.

La politique du nouveau ministère se personnifie en deux hommes : M. de la Bourdonnaye à l'intérieur, et M. de Polignac aux affaires étrangères[1] ; ils représentent

« déserté » à Waterloo, blessaient l'opinion. M. Nettement rapporte une conversation du roi avec l'amiral de Rigny, qui refusait d'entrer au ministère en alléguant sa composition. « Quels noms vous répugnent? demandait Charles X à l'amiral. — Je prie Votre Majesté de me dispenser de les désigner. — Je vous ordonne de le faire. — Sire, M. de Bourmont... — Je vous comprends, reprit le roi avec vivacité. Quand M. de Bourmont s'est trouvé face à face avec son roi, les armes lui sont tombées des mains. C'est un tort aux yeux de mes ennemis, aux vôtres. Aux miens, c'est un titre à ma confiance et à mon affection. »

[1] Parmi les autres ministres, il y avait sans doute des hommes

les deux éléments de l'extrême droite : l'un, les violents ; l'autre, les mystiques.

M. de la Bourdonnaye avait été le grand meneur de la contre-opposition. Il avait tout blâmé, tout insulté, tout renversé. Les ministres qui l'avaient précédé, il les avait déclarés ineptes, quand il ne les avait pas accusés de trahison. Charles X, qui ne l'aimait pas, disait ne l'avoir appelé au gouvernement que pour « essayer de ces gens qui se plaignent toujours ». A peine est-il au pouvoir, qu'on découvre le vide de pensée caché par cette parole sonore, l'absence de volonté unie chez lui à une passion implacable. Cet orgueilleux opposant se trouve être absolument impuissant à gouverner. M. de Villèle l'a bien défini en déclarant qu'il était « négatif ». Sans doute le nouveau ministre de l'intérieur est toujours pour les mesures violentes, pour les « actes d'énergie » ; mais ce ne sont que des mots. Faut-il agir, nul n'est plus indécis, plus embarrassé. Son incapacité éclate aux yeux de ses subordonnés, et les autres ministres n'ont pas longtemps d'illusion sur son compte. MM. Courvoisier et de Chabrol, esprits modérés qui ne doivent pas tarder à se séparer du cabinet, se plaisent à faire ressortir dans le conseil la nullité de leur bruyant collègue. Toutes les fois que celui-ci propose quelque « grande mesure de salut », ils en démontrent l'illéga-

capables, comme M. de Chabrol, ou M. Courvoisier ; mais on n'entendait pas leur laisser la direction de la politique. Ils s'en aperçurent et se retirèrent bientôt. M. de Polignac et M. de la Bourdonnaye ne comptaient guère que sur eux-mêmes, et ils avaient choisi au hasard leurs collègues un peu partout, comme s'il s'agissait seulement de boucher des trous. L'un de ces ministres, M. d'Haussez, rapporte, dans ses Mémoires inédits, que pour chercher les noms des membres du cabinet, on avait eu recours à l'*Almanach royal*.

lité et surtout l'impossibilité pratique ; ils n'ont pas de peine à le réduire au silence. « Nous nous étions attendus, — dit M. de Polignac, dans ses *Études politiques*, — à trouver en M. de la Bourdonnaye l'énergie que réclamait la gravité des circonstances ; mais son irrésolution continuelle, qui le faisait flotter entre une confiance trop grande et une réserve excessive, nous apprit qu'un hardi chef d'avant-poste pouvait quelquefois n'être pas propre à la défense d'une ville assiégée. » Le caractère de M. de la Bourdonnaye n'est pas d'ailleurs plus agréable qu'à l'époque où M. de Chateaubriand le qualifiait de « mauvais coucheur », et de « mégère masculine » : M. de Polignac le déclare « insociable ».

L'ancien chef de l'extrême droite sent lui-même sa propre impuissance, et, moins de trois mois après être arrivé au pouvoir, sans avoir rien fait, rien tenté, — si ce n'est une ordonnance sur l'École des chartes, — il saisit le premier prétexte d'une difficulté soulevée au sujet de la présidence du conseil, pour se sauver piteusement du ministère. N'ayant pas lieu d'être content de lui, il est très-mécontent des autres. « J'ai vu deux fois M. de la Bourdonnaye depuis sa sortie du cabinet, — écrit, quelques jours plus tard, M. de Genoude à M. de Villèle, — je n'avais pas l'idée d'un orgueil aussi exalté que celui-là. Il ne regrette qu'une chose, c'est d'être entré au ministère et d'avoir accepté la croix de Saint-Louis. Il m'a répété plusieurs fois qu'il aimerait mieux la république que ce qu'il allait laisser debout. » Le ministre fugitif n'en sollicite pas moins les faveurs de la royauté. Nommé ministre d'État et bientôt pair, il obtient que le roi joigne à ces titres une pension de douze mille francs. Il disparaît dans le silence et l'obscurité.

Quelques semaines de pouvoir ont suffi pour faire justice de ce renom acquis par une opposition de quinze ans.

M. de Polignac sera moins rapidement mis hors de combat. C'est justice, car la valeur morale des deux hommes est bien différente. A considérer M. de Polignac avec le sang-froid de l'histoire, on éprouve surtout de la surprise, presque de la stupeur, et plus de compassion que d'aversion. Rien en lui surtout ne provoque le mépris, bien au contraire. La sévérité pour le ministre n'exclut pas l'estime pour l'homme. Né à la cour de Louis XVI, de la gracieuse et imprudente favorite de Marie-Antoinette, élevé et presque adopté par le comte d'Artois pendant les années d'exil, compromis dans la conspiration de Cadoudal, il avait, en 1814, attiré un moment l'attention, lorsque, presque seul dans la Chambre des pairs, il avait commencé par refuser de prêter serment à la Charte. Nommé ambassadeur à Londres, en 1823, par M. de Chateaubriand, il y était resté depuis lors et, s'il avait été mêlé à la politique intérieure, c'était dans le secret des démarches de cour, non au plein jour des luttes du parlement ou de la presse. Au fond, il n'était guère plus connu de son pays qu'il ne le connaissait lui-même. Son nom seul suffisait à le faire regarder comme la personnification des sentiments les plus extrêmes de l'émigration; il avait reçu de ses parents l'héritage d'une impopularité que les années et le sang répandu n'avaient pas affaiblie.

Et pourtant dans sa physionomie douce, aimable, dans la bienveillance de ses manières, dans ce charme un peu féminin qui rappelait la beauté aristocratique de sa mère et auquel s'ajoutait une sorte de mélancolie produite par tant de douloureux souvenirs, il semblait

que rien ne révélât l'emportement ou l'intolérance des partis extrêmes. Son caractère était sûr et loyal. Il était incapable d'une bassesse, bon, désintéressé, prêt à souffrir pour sa foi et, par-dessus tout, chrétien fervent. Son dévouement au Roi tenait plus de la tendresse filiale que de la passion militante du partisan. Mais il ne fallait pas s'y tromper, sous ces formes courtoises et gracieuses qui semblaient accepter et autoriser la contradiction, il y avait un parti pris de n'en tenir aucun compte. Son obstination, pour être polie, n'en était que plus invincible. La modestie de son attitude dissimulait mal une infatuation naïve et tranquille. Ce n'était pas celle d'un orgueilleux vulgaire; c'était celle d'un croyant, en possession de la vérité et se sentant prédestiné de Dieu pour la faire triompher en ce monde. Esprit faible et ardent, médiocre et court malgré quelque facilité et une certaine élévation, à la fois vague et subtil, peu réfléchi avec des apparences et des prétentions méditatives, il n'en imposait beaucoup ni à ceux qui ne le connaissaient pas, ni à ceux qui le connaissaient. Quelqu'un parlant un jour au roi avec inquiétude des bruits qui couraient sur le prochain avénement d'un ministère Polignac : « Vous ne pouvez croire cela, répondit le Roi. Pauvre Jules! il est si peu capable! » Quelques mois plus tard, M. de Polignac était ministre.

Au pouvoir, il montre une sérénité plus effrayante encore que la passion ou la colère; jamais on n'a vu une plus douce et plus intraitable confiance en soi, avec une plus complète ignorance de la situation, une assurance plus calme, avec une plus prodigieuse témérité. Il n'éprouve pas le besoin de se faire aider, ni de consulter, ni même de prendre les précautions les plus ordi-

naires[1]. Aussi incapable d'une inquiétude avant la catastrophe que d'un remords après, ayant dans les périls et les souffrances qu'il brave la placidité presque insensible de l'extatique, on peut être assuré qu'en cas d'échec il sera une victime résignée, jamais un coupable repentant, ni même un maladroit humilié[2]. M. de Chateaubriand a exprimé en termes énergiques l'impression que lui avait faite cet étrange ministre en possession de ses nouvelles fonctions : « Il m'apparut alors, dit-il, dans cette confiance imperturbable qui faisait de lui un muet éminemment propre à étrangler un empire. » En effet, de toutes les formes que peut prendre l'exaltation d'extrême droite, il n'en est pas de plus inguérissable et de plus dangereuse que ce mysticisme tranquillement téméraire et honnêtement aveugle.

[1] Au moment où M. de Polignac fut appelé au ministère, quelques royalistes auraient désiré qu'il s'assurât le concours de M. de Villèle, mais il n'en sentait pas l'utilité. Ce n'était pas qu'il prétendît garder le pouvoir longtemps. Il voulait seulement accomplir sa mission de salut ; après quoi il ne demanderait pas mieux que de remettre la monarchie sauvée aux hommes d'État ordinaires qui, comme M. de Villèle, n'étaient pas particulièrement désignés de Dieu pour une œuvre exceptionnelle. M. de Genoude écrivait à M. de Villèle : « M. de Polignac m'a dit vingt fois qu'il vous croyait indispensable aux affaires ; qu'il serait très-heureux, le combat livré, de les remettre entre vos mains ; qu'il allait se présenter vraisemblablement à la Chambre pour la casser et la rappeler quand le roi le jugerait nécessaire. » « M. de Villèle viendra après », ajoute-t-il. Un autre jour, il disait au même M. de Genoude : « M. de Villèle doit mourir ministre. Il faut donner un coup de collier, retirer la monarchie de l'ornière où le ministère Martignac l'a placée, puis je lui remettrai la présidence et je m'en irai. » Ou bien encore : « Quand nous aurons été tous au combat ensemble, rien de plus simple que M. de Villèle reprenne la tête de l'armée. »

[2] Les lettres que M. de Polignac a écrites après la chute de la royauté ne révèlent que l'ébahissement béat d'un esprit qui se refuse même à recevoir le démenti des événements.

§ 5. — LA POLITIQUE DU COUP D'ÉTAT.

M. de Polignac arrivait avec l'idée très-arrêtée d'accomplir le coup d'État qui était depuis quelque temps si follement annoncé par les journaux d'extrême droite. Peu de temps avant son élévation, il se rendait au Palais-Bourbon avec M. de Guernon-Ranville. Celui-ci cherchait à lui persuader qu'avec de la prudence et de la fermeté, on finirait par obtenir une majorité suffisante pour attendre la fin de la session. « Une majorité! répondit M. de Polignac, j'en serais bien fâché; je ne saurais qu'en faire! » M. de Guernon-Ranville ne comprit que plus tard la portée de cette parole[1]. On eût cependant fort étonné M. de Polignac, — et ce n'était pas le côté le moins étrange de son état d'esprit, — en paraissant mettre en doute ses sentiments constitutionnels et libéraux. « Si l'on pénétrait dans mon cabinet, aimait-il à répéter, on me trouverait entouré des œuvres de Montesquieu et des publicistes anglais. » Il avait songé très-sérieusement à demander à M. Decazes et à M. Lainé de faire partie de son cabinet, sans penser que ceux-ci pussent avoir des répugnances à s'associer à sa politique. Pendant son séjour à Londres, il avait cru comprendre et goûter les institutions britanniques. On peut trouver assez bizarre que ce néophyte du régime parlementaire ait apporté d'outre-Manche la résolution de faire les Ordonnances. Il serait sans doute injuste pour

[1] Journal de M. de Guernon-Ranville, p. 72.

M. de Polignac de le comparer à un autre de nos ambassadeurs à Londres, M. de Persigny; mais celui-ci, qui avait aussi la prétention d'avoir étudié et admiré le régime politique de l'Angleterre, n'a-t-il pas cru y trouver des arguments pour justifier le 2 décembre et pour formuler la théorie du gouvernement personnel? Signes curieux de ce qu'il peut y avoir de confusion et de contradiction chez des esprits faux, courts et présomptueux!

M. de Polignac était d'ailleurs poussé dans cette voie fatale du coup d'État par la coterie d'extrême droite qui résumait pour lui toute l'opinion. « Nous ne ferons pas de coup d'État », disait-il, dans un de ses jours de sagesse, à M. Michaud, le rédacteur de la *Quotidienne*. — « Quoi! monseigneur, vous n'en ferez pas? Je m'en afflige. — Et pourquoi? — Parce que n'ayant pour vous que les hommes qui veulent un coup d'État, si vous n'en faites pas, vous n'aurez personne. » Il est difficile de se faire une idée de l'état des esprits à la cour et dans les salons du parti. On s'y félicitait, avec des regards enflammés et des serrements de main triomphants. Cette exaltation pénétrait jusque dans une partie du clergé. Plusieurs évêques célébraient dans des mandements l'avénement du ministère Polignac. L'un d'eux s'exprimait ainsi :

« Nous n'en doutons pas, N. T. C. F., ces nouveaux « dépositaires du pouvoir auront la gloire de replacer « la patrie sur ses véritables bases; nous en prenons à « témoin les sinistres présages des esclaves de l'incré- « dulité qui déjà s'annoncent comme ne pouvant sup- « porter une patrie où le trône et l'autel se prêtent un « mutuel appui. »

L'extrême droite ne se servait pas seulement de la

chaire pour publier ses menaces et proclamer ses espérances. Le procureur général près la cour de Metz disait dans un réquisitoire :

« L'article 14 de la Charte assure au Roi un moyen « de résister aux majorités électorales ou électives. « Donc, si, renouvelant les jours de 1792 et de 1793, « la majorité refusait l'impôt, le Roi devrait-il livrer sa « couronne au spectre de la Convention? Non; mais il « devra maintenir son droit et se sauver du danger par « des moyens sur lesquels il convient de garder le si- « lence. »

C'est surtout dans la presse qu'il faut, comme toujours, chercher l'expression de ce qu'il y avait de plus exagéré dans les vues de l'extrême droite. Les journaux de ce parti couronnaient dignement ainsi l'œuvre de violence et de folie poursuivie pendant toute la Restauration. Quelques citations permettront de juger ce qu'on osait publier. Plus politique et mieux avisée que la *Quotidienne*, la *Gazette de France* ne se croyait pas moins obligée de dire :

« Il est des circonstances où le pouvoir du roi peut « s'élever au-dessus des lois. »

La *Quotidienne* s'écriait :

« Il serait plaisant qu'une boule de plus ou de moins « fît la vérité d'une doctrine politique... Souverain « maître et seigneur, le roi ne doit compte de ses rai- « sons à personne. Quand il parle seul, tout doit obéir « avec joie dans un profond et respectueux silence. « Quand il a dit à ses sujets : Je veux, la loi même a « parlé. »

Le *Drapeau blanc :*

« En déclarant le roi inviolable, la Charte l'a déclaré

« infaillible. — Si les ministres ont la majorité, ils sau-
« veront le trône avec elle; s'ils ne l'ont pas, ils le sau-
« veront sans elle. La majorité, c'est le roi. — La
« France ne reconnaît que le roi pour son immortel
« représentant. — Le roi n'est pas roi, quand il ne
« peut pas, par son initiative, se donner une majorité.
« — La crise est prochaine, inévitable, elle doit être
« courte et salutaire... Bientôt les vieux libéraux ap-
« prendront ce qui a été résolu. Rira bien qui rira le
« dernier. »

Et l'*Apostolique :*

« On ne peut se refuser à le reconnaître, la source
« du mal vient d'une Charte impie et athée. La reli-
« gion, la justice, Dieu même, commandent d'anéantir
« ces codes infâmes, prodiges d'impiété que l'enfer a
« vomis sur la France[1]. »

[1] Il faut voir quelles thèses étranges développent les mêmes journaux quand, après l'adresse des 221 et la dissolution de la Chambre, il s'agit de procéder à de nouvelles élections. « Et maintenant, députés parjures, s'écrie l'*Universel,* allez montrer dans vos départements vos visages rouges de colère et de honte. » — « Le roi, publie le *Drapeau blanc*, a voulu leur adresser le mot qui leur dit qu'il n'est plus pour eux de salut que dans le repentir et la résipiscence. » L'organe officieux de M. de Polignac dit : « Les 221 se sont condamnés eux-mêmes. Choisissez, ont-ils dit au roi, entre les ministres et nous. Le roi a choisi, et le jugement est sans appel. Si maintenant ils ne se résignent pas, ils doivent être déclarés indignes... Si les 221 s'étaient résignés, ils auraient pu obtenir leur pardon. Si dans leur orgueil, ces hommes ont conçu l'espoir de dicter au juge sa sentence, si, foulant aux pieds l'arrêt qu'eux-mêmes ont provoqué, ils osent appeler du roi, non pas à Dieu son seul juge, mais à un juge qui n'est ni dans le ciel ni dans la Charte, alors ces hommes deviendront criminels, alors ils se feront d'insensés rebelles. » Le *Drapeau blanc* soutient que « tout électeur qui persistera à donner son suffrage à un député frappé par le roi d'incapacité législative se rendra coupable d'un délit. »

N'est-il pas assez piquant de remarquer en passant à quelles doctrines ont abouti ceux qui s'étaient montrés dans l'opposition défenseurs si farouches et si impérieux de la prérogative parlementaire? Suivant l'habitude constante des fauteurs de coups d'État, les journaux d'extrême droite s'essayaient à caresser le populaire, pour y trouver un point d'appui contre les classes moyennes et politiques. « C'est du peuple, disait le *Drapeau blanc,* que s'occupera le nouveau ministère, du peuple qui travaille et qui souffre. On lui doit du travail, du pain, et un salaire qui lui permette d'entrevoir sans tristesse les jours de la vieillesse et des infirmités. » D'autres journaux du parti déclaraient que « le peuple souffrait, écrasé par une aristocratie insolente », et qu'il « appartenait au Roi de le soulager ».

Rien ne pouvait mieux servir les desseins de la gauche que les extravagances des ultras. « Les libéraux font les morts et encouragent ces folies, écrivait M. de Villèle; ils espèrent qu'elles tourneront à leur avantage. » La tactique des feuilles antidynastiques consistait à reproduire les provocations des journaux royalistes : si bien que le ministère, embarrassé, se crut obligé de désavouer ces journaux par un article inséré au *Moniteur*. Par contre, les écrivains d'extrême droite se plaignaient des lenteurs et des timidités du cabinet. Ils menaçaient de l'abandonner. Le *Drapeau blanc* l'avertissait que « la patience des royalistes commençait à s'épuiser, et qu'entre son inaction et la trahison du ministère précédent, il ne voyait pas une grande différence ». Si la catastrophe n'avait promptement éclaté, on aurait vu ce besoin d'attaque, cette émulation de violence qui étaient devenues comme le tempérament de la

presse royaliste, aboutir à constituer une contre-opposition d'extrême droite contre M. de Polignac lui-même.

Toutefois, il serait injuste de dire que tout le parti royaliste approuvât les desseins de coup d'État. La droite n'était pas avec M. de Polignac. Elle continuait, suivant son habitude, à être la victime bien plus que l'alliée des ultras. Il suffit de voir comment son véritable chef, M. de Villèle, s'exprimait dans sa correspondance. Dès le 6 août 1829, quelques jours avant la nomination de M. de Polignac, il déclarait « qu'un ministère d'extrême droite serait une folie ». Un peu plus tard il engageait son ami, M. de Montbel, qui était entré dans le nouveau cabinet, à en sortir, puisqu'on annonçait un coup d'État, « jeu périlleux pour lequel sa belle âme n'était pas faite ». — « Ma conviction, écrivait-il sur son carnet, est que nous marchons à une débâcle dans laquelle personne ne conservera les moyens de nous remettre à flot. » Il informait madame de Villèle que « nul n'avait confiance », et dans diverses lettres il ajoutait :

« Laissons triompher ces gens-là. Leur règne ne sera « malheureusement pas long. Nous nous estimerions « trop heureux d'être sauvés par eux. Mais ils nous « jettent au contraire dans le désordre et la confusion, « et, s'ils se font petits auprès du roi, ce n'est que pour « faire peser sur lui la responsabilité de leur absurdité... « — Quelle imprévoyance! Jamais pareil aveuglement « n'a précédé ni amené plus clairement la chute d'un « gouvernement! — Il est très-probable que les minis- « tres vont entraîner le malheureux prince et le pays « dans des coups d'État mal préparés, mal conçus, mal « reçus et mal soutenus, et il y a de quoi compromettre « la légitimité, notre honneur et notre salut. Ils vont

« continuer ce qu'ils ont si bien commencé, user tous les « moyens de sortir, par des voies légales, pacifiques et « sûres, de la fâcheuse position dans laquelle on se « trouve. — On aura usé et brisé, en en abusant, la « dernière ressource de l'ordre et de la royauté. »

M. de Villèle condamnait la conduite de M. de Polignac, moins sans doute au nom du droit qu'au nom du bon sens pratique. Il y voyait une sottise encore plus qu'une mauvaise action. C'était, on le sait, le penchant de son esprit[1]. Mais ses critiques ne parvenaient pas à la nation; elles ne dépassaient guère le cercle des amis auxquels il écrivait ou avec lesquels il causait. La droite modérée ne faisait aucune protestation publique, aucune opposition ouverte contre une politique qu'elle pressentait devoir être fatale à la couronne et au pays. On aurait peine à distinguer la *Gazette de France*, demeurée fidèle à M. de Villèle, des autres feuilles royalistes. Elle n'eût pas osé refuser de soutenir la thèse de l'omnipotence royale et du coup d'État. A peine se hasardait-elle à laisser percer quelque inquiétude sur l'adresse avec laquelle serait conduite une entreprise dont elle ne contestait ni la justice ni l'opportunité. Il semblait que l'exaltation d'une petite coterie de cour et de salon, et surtout les violences de la presse, fissent peser sur les esprits de la droite une intimidation qui les empêchait,

[1] Ne trouve-t-on pas, par exemple, l'homme tout entier dans cet argument d'ordre financier par lequel il combattait l'idée du coup d'État : « Prenons garde, si on veut se passer de a Chambre pour voter l'impôt, il faudra se passer de l'impôt. J'ai dit cela bien souvent au roi : avec quelle autre machine aurait-on tiré tant de millions de la France et garanti le milliard de l'indemnité? Doléances et subsides vont de compagnie, comme on disait sous l'ancienne monarchie. »

non pas seulement de se mettre en travers des folies, mais même d'en dégager leur responsabilité. Faiblesse ou malheur qui a trop souvent marqué le rôle de la droite dans ses rapports avec l'extrême droite. Est-ce d'ailleurs une infirmité particulière au parti royaliste? Que de fautes seraient évitées si, dans toutes les opinions, les modérés avaient le courage de ne pas se laisser compromettre par les violents!

Il est vrai que les ultras, aussi audacieux et aussi bruyants que M. de Villèle et ses amis l'étaient peu, faisaient bonne garde autour de leur ministère. Ils menaçaient ou injuriaient tous ceux qui avaient mine de vouloir entraver ses desseins. La *Quotidienne* apercevait-elle quelque mouvement autour de M. de Villèle, aussitôt elle reprenait son vieux rôle et son vieux style : elle « dénonçait, la douleur dans l'âme, l'intrigue qui se nouait pour rappeler M. de Villèle au ministère », et elle ajoutait qu'elle « ferait son devoir et ne souffrirait pas que le salut de la France fût compromis ». La *Gazette de France*, si facile qu'elle fût à entraîner par les ultras, ne pouvait cependant supporter ces attaques contre son ancien patron, et il s'ensuivait une polémique aigre et violente entre elle et la *Quotidienne*. Au moment où les royalistes prétendaient s'imposer d'autorité au pays, leurs journaux ne pouvaient apaiser, ou du moins dissimuler, ce qu'il y avait encore entre eux de divisions passionnées et de rancunes implacables.

Tous ne se contentaient pas cependant, comme M. de Villèle, de gémir en secret. M. de Chateaubriand, qui s'était déjà séparé de l'extrême droite après la chute de M. de Villèle, donnait avec éclat sa démission d'ambassadeur à Rome. Il prenait même quelque part à la cam-

pagne d'opposition; mais il le faisait non sans un certain trouble d'esprit. Par moments, tout ébloui au grand aspect d'une séance royale, il s'écriait : « Voyez, malgré l'impopularité, la folle prétention de Polignac et de ses entours, à quel point le procès de la royauté est gagné dans le pays. On n'a pas détruit encore mon œuvre de 1814. Quel empressement vers la couronne! quel amour pour elle, si peu qu'elle soit nationale! Que ne ferait-elle pas avec d'autres interprètes et d'autres noms! » L'annonce de l'expédition d'Alger avait exalté sa patriotique imagination. Mais aussitôt, avec une mobilité d'esprit à laquelle se joignait la divination du génie, il ajoutait : « Cela me ravit sans me rassurer. Qui connaît les abîmes de la Providence! Elle peut, du même coup, abattre le vainqueur à côté du vaincu, agrandir un royaume et renverser une dynastie. » Et plus tard, se sentant entrer plus avant dans la crise, il disait, avec un accent de découragement : « Nous sommes emportés! Quel chaos! C'est bien le cas d'appliquer le mot de mon ami le duc de Fitz-James : Dans ce brouillard qui confond tout, on ne se rencontre pas, on se heurte. »

Naturellement M. de Chateaubriand était encore plus maltraité que M. de Villèle par les journaux royalistes. Une véritable excommunication était prononcée de toutes parts contre lui. La *Gazette de France* elle-même disait : « La démission de M. de Chateaubriand ne surprend personne; il rompt ainsi le dernier chaînon qui le rattachait à la cause de l'ordre. » La *Quotidienne* déclarait qu'il « se mettait, par sa démission, en hostilité directe avec le roi ». Quant au *Drapeau blanc,* il était comme toujours le plus injurieux :

« Que veulent les lâches ou les traîtres qui donnent

« leur démission? Ils veulent être indépendants du roi? « De qui donc dépendront-ils? D'eux-mêmes ou de la « majorité populaire? Dans le premier cas, ce sont des « brouillons dangereux ou des ambitieux risibles. Dans « le second cas, ce sont des factieux. Il faut livrer ces « gens-là au mépris et les rejeter dans la fange révolu- « tionnaire. »

M. de Villèle et M. de Chateaubriand avaient le droit de mépriser ces indignes violences; mais n'auraient-ils pas dû entendre dans leur propre conscience une autre voix, aux reproches de laquelle ils n'auraient eu rien à répondre? Étaient-ils donc sans responsabilité aucune dans ces folies qu'ils déploraient avec tant de raison? L'extrême droite serait-elle arrivée à cet état de passion, d'illusion, d'outrecuidance, et surtout aurait-elle trouvé ainsi la place vide, si M. de Chateaubriand ne lui avait apporté, pendant la plus grande partie de la Restauration, un si puissant concours, s'il n'avait fait opposition avec elle contre le centre droit d'abord, contre la droite ensuite? Une charge moins lourde pèse sur M. de Villèle; mais enfin le roi aurait-il pu se croire encouragé et en quelque sorte acculé à prendre le ministère Polignac, si M. de Villèle, en partie par dépit, ne se fût associé aux ultras pour discréditer et renverser M. de Martignac?

Où étaient, dans cette crise, les royalistes du centre droit? On sait que la tactique jalouse et imprévoyante de la droite avait tout fait pour détruire leur influence. M. de Serre et M. de Richelieu étaient morts; M. Lainé était oublié à la Chambre des pairs; M. de Martignac était encore tout découragé et tout meurtri de sa chute. Cependant, lors de la discussion de la fameuse adresse qui devait s'appeler dans l'histoire l'adresse des 221, un

ami de M. de Martignac, M. de Lorgeril, proposa une rédaction amendée qui, tout en blâmant le ministère, était moins blessante pour l'amour-propre royal. Là où la commission opposait un refus de concours, il ne mettait qu'un refus de confiance. Rarement, en de semblables crises, les modérés parviennent à s'interposer entre les violences contraires. Repoussés à la fois par la gauche et par la droite, les amis de M. de Martignac furent réduits à s'abstenir.

On comprend sans doute que la gauche antidynastique ait repoussé un amendement dont le principal avantage était d'éviter un conflit violent et périlleux pour la royauté. Une telle conduite était naturelle chez ceux qui, avec M. Thiers, alors rédacteur du *National,* montraient dans les Bourbons de nouveaux Stuarts et voulaient faire contre eux une révolution de 1688. Ces hommes désiraient le coup d'État presque autant que les ultras. Mais n'aurait-on pas pu espérer une autre attitude de la part des libéraux qui ne cherchaient pas, de parti pris, le renversement de la vieille monarchie? Non moins rebelles à l'expérience que leurs adversaires, ils persistaient dans cette politique impatiente et exigeante qui avait été déjà malheureusement la leur en face de M. de Serre et de M. de Martignac. Ils n'étaient pas assez convaincus, — et c'était leur grand tort, — de la nécessité de faire beaucoup de sacrifices pour éviter la scission entre la France et la royauté, de l'intérêt supérieur qu'il y avait, pour la liberté elle-même, à ne pas rentrer dans le cercle fatal et stérile des révolutions. Plusieurs après coup se sont repentis[1]. Cette faute, qui

[1] Tel est le sentiment qu'exprime avec une grande franchise le duc de Broglie dans ses *Souvenirs :* « Par la rédaction de

avait été celle des libéraux dès les premières années de la Restauration, devait continuer à marquer leur conduite jusqu'à la fin. Quelques semaines après la discussion de l'adresse, à l'heure du dénoûment, quand les ordonnances auront provoqué l'insurrection, ils ne sauront pas s'arrêter à mi-chemin dans la résistance et, placés en face de la double abdication du roi et du dauphin, ils n'auront pas, suivant l'expression de M. de Falloux, « le prévoyant courage de consacrer, dans ces journées décisives, le principe de l'inviolabilité royale en même temps que celui de la responsabilité ministérielle[1] ».

§ 6. — L'INCAPACITÉ DANS LA CRISE.

L'extrême droite avait devant elle le champ libre pour accomplir ses desseins de coup d'État. La protestation

M. de Lorgeril, dit-il, le roi ne se trouvant pas mis au pied du mur, n'étant pas réduit à choisir immédiatement entre son ministère et la Chambre, la discussion pouvait s'ouvrir... S'il en était résulté, ce qui n'avait rien d'impossible, des rapprochements, des transactions, des compromis, si le tiers parti avait fini par prendre pied dans le ministère sous la raison Martignac ou tout autre, bref, si l'état de choses antérieur à la crise que nous traversons, s'était rétabli, en nous offrant, ainsi qu'au roi, l'occasion de revenir sur nos sottises réciproques, nul doute que cela n'eût mieux valu qu'une révolution, même légitime, même glorieuse. La révolution est l'*ultima ratio* des peuples, comme la guerre est l'*ultima ratio* des rois ; même en ayant bonne cause et bonne chance, on n'y doit recourir qu'à la dernière extrémité. » — M. Villemain, dans son étude sur M. de Chateaubriand, paraît éprouver le même regret.

[1] C'est dans son discours de réception à l'Académie que M. de Falloux a dit ces remarquables paroles. Le passage entier mérite d'être cité : « Vous me permettrez de déplorer qu'en présence de

isolée de M. de Chateaubriand, les gémissements discrets de M. de Villèle, l'intervention sans espoir ou l'abstention attristée des amis de M. de Martignac, ne pouvaient pas la gêner un moment. Elle régnait seule au milieu des débris du parti royaliste, démembré, discrédité, annulé par elle. L'heure est venue de la crise décisive. Nous allons donc enfin voir ce parti à l'œuvre et le juger par ses actes. Hélas! l'épreuve ne sera pas longue! En quelques semaines se succèdent les scènes de ce drame rapide : adresse des 221, dissolution, élections, ordonnances; puis — non plus en quelques semaines, mais en quelques heures — démission du cabinet, abdication du roi, renonciation du dauphin, impossibilité de poser

l'abdication de Charles X, de l'abnégation du dauphin, son fils, et de la fille de Louis XVI, qu'à l'aspect d'un prince de dix ans, que ne pouvait atteindre une animosité ou un reproche, la France n'ait pas eu le prévoyant courage de consacrer, dans ces journées décisives, le principe de l'inviolabilité royale, en même temps que celui de la responsabilité ministérielle. On eût dit alors : La royauté est sauvée; il eût fallu ajouter : La liberté l'est aussi. La liberté se serait affermie par sa modération autant que par sa victoire. En sacrifiant le droit héréditaire, on crut qu'elle échappait au dernier danger et triomphait sans retour. Cela était vrai dans les intentions et dans les espérances, mais non pas dans les chances de l'avenir qui s'ouvrait pour notre pays... La violence était rentrée dans cette arène que ne ferment jamais ceux qui l'ont ouverte. » — M. Guizot, dans ses *Mémoires,* tout en rappelant les faits qui rendaient cet acte de sagesse difficile, a dit : « C'eût été, certainement, un grand bien pour la France, et de sa part un grand acte d'intelligence, comme de vertu politique, que sa résistance se renfermât dans les limites du droit monarchique, et qu'elle ressaisît ses libertés sans renverser son gouvernement. On ne garantit jamais mieux le respect de ses propres droits qu'en respectant les droits qui les balancent; et quand on a besoin de la monarchie, il est plus sûr de la maintenir que d'avoir à la fonder; mais il y a des sagesses difficiles qu'on n'impose pas à jour fixe aux nations, et que la pesante main de Dieu, qui dispose des événements et des années, peut seule leur inculquer. »

même un instant la couronne sur la jeune tête du duc de Bordeaux, et victoire de la révolution! On ne s'attend pas à voir retracer ici le détail de ces événements; ils ne sont que trop connus. Et même à quoi bon s'arrêter pour mettre l'extrême droite en face de son œuvre et l'écraser sous le poids de sa responsabilité? Les faits, à eux seuls, sont assez accablants. Toutefois, ce qui surprend le plus dans cette catastrophe et ce qu'il convient de mettre en lumière pour compléter le portrait des ultras, ce n'est pas l'audace avec laquelle ils s'attaquent de front au principe des libertés publiques, ce n'est pas l'illusion étrange qui rassure leur conscience sur la légimité de leur conduite, c'est la légèreté inouïe, la prodigieuse maladresse avec laquelle cette affaire est conduite. On n'avait jamais vu de faiseurs de coup d'État si scrupuleux et si honnêtes, mais jamais non plus de si incapables. Ces hommes, qui méditent la plus hardie des entreprises et qui lancent volontairement la monarchie dans la plus périlleuse des aventures, ne savent même pas prendre les précautions les plus vulgaires ni se mettre en état de soutenir, à l'heure critique, un semblant de lutte.

Cette impuissance avait apparu dès le début du ministère. Le nom seul des ministres avait été une provocation, et le secret de leur politique avait été dévoilé par leurs journaux. A leur point de vue, il n'y aurait eu qu'une tactique : surprendre et intimider le pays par quelque acte de rapide énergie. M. de Polignac, au contraire, était resté plusieurs mois inactif et immobile; troublé de son renom et, pour ainsi dire, dépaysé au pouvoir; il laissait l'esprit public aller à la dérive, l'opposition prendre courage et narguer « ce ministère

matamore qui était le plus coi des ministères ». On répétait bien tous les jours qu'il fallait être « énergique ». « Ce qui a manqué jusqu'ici, disait-on, c'est l'audace de planter son drapeau. » Mais quand il était question d'en venir aux actes, on ne savait que faire. Les projets de coups d'État les plus bizarres étaient débattus l'un après l'autre au conseil des ministres, sans qu'on pût aboutir à rien. « M. de Polignac, disait finement un journal libéral, ne manque ni de foi, ni de courage. De sa personne, il est même résolu; mais il ne sait pas bien à quoi. Il est prêt à tout faire; mais il cherche ce qu'il faut faire. »

A cette indécision se joignait chez le ministre d'extrême droite une confiance naïve. Il n'admettait pas qu'il pût rencontrer le moindre obstacle. Quelqu'un soulevait-il une objection, demandait-il si l'on avait pris telle précaution, prévu telle éventualité, M. de Polignac répondait avec sa bonhomie gracieuse : « Bah! bah! vous êtes l'homme aux difficultés; vous verrez que nous marcherons à merveille et que tout ira bien [1]. » Pour trouver de pareilles illusions, il faudrait remonter jusqu'aux émigrés; encore ceux-ci avaient-ils l'excuse de n'être ni au pouvoir, ni même en France.

Tout le monde voyait cette faiblesse, excepté M. de Polignac et le roi. On sait ce qu'écrivait à ce sujet M. de Villèle. Les ambassadeurs étrangers en étaient stupéfaits, et lord Stuart disait, le 1er juillet 1830, à un ami : « Chaque fois que je vais aux affaires étrangères, je crois entrer dans le paradis des fous de Milton. Les fous sont dans une situation déplorable, mais ils se

[1] Journal de M. de Guernon-Ranville, p. 97.

croient toujours à merveille. » Les collègues de M. de Polignac avaient eux-mêmes, à la différence de leur chef, le sentiment de leur impuissance. L'un d'eux, M. de Montbel, s'en plaignait souvent à son ami M. de Villèle, et lui écrivait :

« On ne peut avoir confiance en nous, parce que nous « ne pouvons en avoir nous-mêmes. Point de précédents, « point d'habitude des affaires, point de cette puissance « sur l'opinion qui prévient en faveur des ministres « qu'on peut être forcé de prendre. »

Voici les remarques qu'un autre membre du conseil, M. de Guernon-Ranville, notait, heure par heure, sur son journal :

« En vérité, nous sommes frappés d'aveuglement... « — Nous en sommes encore plus convaincus depuis « cette courte épreuve : nous ne sommes point en force « pour soutenir la lutte..... Il n'y a dans notre marche « ni ensemble ni fermeté. Nous avançons sur une ligne « indécise, sans plan, sans système arrêté; nous vivons « au jour le jour dans une confiance aveugle, tandis que « l'orage se forme et nous menace de toutes parts. Cet « état de choses ne peut durer... — Nous n'avons ni « plan ni direction : il est impossible d'aller ainsi; c'est « une position ridicule et par suite coupable. »

Aussi, quand il se produisait des vides dans le cabinet, ne pouvait-on les remplir qu'avec peine. Personne ne voulait y entrer et, par contre, tout le monde voulait en sortir[1].

[1] M. Berryer, qui avait une affection mêlée de reconnaissance pour la personne du prince de Polignac, repoussa néanmoins toutes les ouvertures qui lui furent faites pour entrer dans le cabinet. Il a raconté plus tard à ses amis à quel point il avait été épouvanté, dans la

Seul, au milieu de cette inquiétude générale, M. de Polignac conservait une sérénité souriante et marchait droit vers l'abîme avec la sécurité d'un somnambule. Au moment même où il se décidait à frapper le grand coup, il négligeait de prendre les précautions militaires les plus simples. Rien n'était préparé en vue d'une lutte. Il n'y avait à Paris que 8,000 hommes et 8 canons. Le ministre de la guerre était absent, et celui qui le suppléait, M. de Champagny, n'était pas averti, la veille au soir, de la publication des ordonnances. Se promenant de long en large et se frottant les mains, le dauphin disait : « Je connais quelqu'un qui sera bien étonné

conversation qu'il avait eue à ce propos avec le président du conseil, de ce que celui-ci avait laissé voir d'incapacité présomptueuse et surtout d'illumination mystique. M. Berryer avait aussitôt quitté Paris pour se soustraire à de nouvelles instances. Il voulait du moins demeurer étranger aux catastrophes qu'il jugeait inévitables. M. de Chantelauze n'accepta un portefeuille, en mars 1830, que sur l'ordre du roi, et il écrivait à un de ses amis : « Je regarde ma nomination comme l'événement le plus malheureux de ma vie, et il n'est rien que je n'aie fait pour y échapper. Je cède à des ordres qui ne me permettent que l'obéissance. Ainsi regarde-moi comme une victime à immoler, et plains-moi. » M. de Chabrol et M. de Courvoisier, au contraire, s'empressèrent de donner leur démission. Le roi fut obligé d'intervenir pour empêcher M. de Montbel de les suivre. « Je vous le demande par amitié, lui dit-il, par dévouement pour ma personne, je l'exige comme roi. » Il l'embrassa en pleurant, en le conjurant de lui faire ce sacrifice. Et comme le ministre, après avoir cédé à ces royales instances, demeurait tout troublé, Charles X lui écrivait : « Au nom de Dieu, calmez-vous, mon cher Montbel; songez que je vous ai donné un ordre positif. » M. de Guernon-Ranville n'était pas moins pressé de se dégager de cette compromettante responsabilité. Il fallait que M. de Polignac lui opposât la volonté formelle du roi. M. de Guernon céda aussi; mais il écrivait dans son journal : « Je ne manquerai pas la première occasion. » Et plus tard il ajoutait : « Le portefeuille me pèse effroyablement, et je ne manquerai pas de m'en débarrasser aussitôt que je le pourrai avec honneur. »

demain en lisant le *Moniteur*, c'est Champagny! » Du reste, M. de Polignac répétait imperturbablement à ses collègues que « toutes les mesures étaient prises pour que la résistance fût à l'instant comprimée ». Si l'on s'étonnait que tel ordre n'eût pas encore été donné, il répondait d'un ton dégagé : « Vous vous inquiétez toujours! » Après la signature des ordonnances, comme on parlait dans le conseil de l'éventualité d'un mouvement populaire, le chef du cabinet déclarait « qu'il ne craignait aucun événement fâcheux, mais que, en toute hypothèse, il y avait à Paris des forces assez considérables pour garantir la paix publique ». Le préfet de police, interrogé par M. de Guernon-Ranville, se montrait aussi confiant que le premier ministre : « Quoi que vous fassiez, disait-il, Paris ne bougera pas. Marchez hardiment, je réponds de Paris sur ma tête, j'en réponds. »

Quand l'insurrection éclata, l'incapacité de M. de Polignac apparut plus manifeste encore. Sous prétexte que l'état de siége était proclamé, il demeura inerte et laissa tout aux mains du maréchal Marmont, dont le dévouement douteux aurait eu besoin d'être au moins stimulé et peut-être surveillé. L'un des ministres, le baron d'Haussez, a dépeint le président du conseil tel qu'il se montrait aux Tuileries pendant la lutte, rêveur, parcourant les appartements, s'asseyant, écrivant, sortant, rentrant, et ne répondant à aucune des questions qui lui étaient adressées. — Pendant ce temps, dans un autre château, à Saint-Cloud, le roi était aussi sous l'empire des illusions que son ministre lui avait fait concevoir. Le jour même où paraissaient les ordonnances, une partie de campagne était arrangée pour les

jeunes princes. Au moment où leur gouvernante, madame de Gontaut, prit congé du roi, celui-ci l'avertit que le *Moniteur* contenait quatre ordonnances dont il lui dit la substance en les comptant sur ses doigts. La voyant pâlir : « Eh bien ! ajouta-t-il, qu'en pensez-vous? — Nous voilà donc arrivés, répondit-elle, au moment redouté d'un coup d'État, et dans quel moment ! » Le roi, mécontent, reprocha à madame de Gontaut d'avoir bon cœur, mais mauvaise tête; et comme elle insistait, il tourna la chose en plaisanterie et recommanda aux jeunes princes « d'être bien sages, vu qu'il n'avait plus de troupes pour les mettre à la raison ». Puis, reprenant un ton plus sérieux, il affirma que l'article 14 lui donnait le droit positif de gouverner par ordonnances. « Calmez-vous, dit-il enfin, jouissez de cette journée. Moi, je vais la passer à Rambouillet. Vous voyez que je suis parfaitement tranquille sur le résultat des mesures que j'ai prises[1]. » Deux jours plus tard, en pleine bataille, Charles X n'était pas encore désabusé. L'ordre de ne laisser pénétrer personne jusqu'à lui l'empêchait de rien savoir. Il paraissait résolu à ne point croire ce qui pouvait lui déplaire et repoussait avec mauvaise humeur toute nouvelle défavorable. Dans le salon royal, il jouait aux échecs sans parler d'autre chose que du jeu. Les décharges d'artillerie ébranlaient les fenêtres, et tout le monde affectait de n'y pas faire attention[2].

[1] Ces faits sont rapportés dans les *Mémoires inédits* de madame de Gontaut, dont M. Duvergier de Hauranne a eu communication.

[2] On a raconté que M. de Polignac avait entretenu la confiance du roi, en lui communiquant une apparition surnaturelle qu'il croyait avoir eue après la signature des ordonnances. Le roi aurait rapporté ce fait au gouverneur de Saint-Cyr; et M. Pasquier, qui l'a consigné dans ses Mémoires inédits, dit le tenir directement de cet

Dans ces journées lamentables, on a hâte de voir apparaître au-dessus de l'incapacité et de l'aveuglement des conseillers quelque inspiration directe du sang royal. M. de Guernon-Ranville raconte du Dauphin un trait vraiment admirable, et qui, jusqu'ici, croyons-nous, n'était pas connu. C'était le 31 juillet :

« Le prince occupait l'entrée du pont, du côté de « Sèvres, avec un bataillon de la garde et les lanciers « de Fimarcon ; une foule d'insurgés était de l'autre « côté, et, faisant des démonstrations comme pour « forcer le passage, s'était déjà approchée du pont. Le « prince s'avança au-devant de cette troupe et l'engagea « à ne pas tenter une lutte dans laquelle elle serait « écrasée ; une vive fusillade fut la réponse à cette allo- « cution, et des vociférations couvrirent la voix du « prince. Le duc de Guiche, aide de camp de Monsei- « gneur, s'approcha de lui et l'engagea à se retirer. — « Votre Altesse court ici un danger inutile, dit cet « officier, ce n'est pas sa place. — Monsieur, répondit « le prince, un fils de France est toujours à sa place en « présence du danger, lorsqu'il s'agit surtout d'épargner « le sang français. » Et il renouvela ses tentatives pour « ramener cette foule égarée, ou du moins la déterminer « à ne pas se compromettre dans une attaque meur- « trière et sans possibilité de succès. Ces efforts furent « vains, les insurgés, tout en continuant de tirer sur le « prince, gagnaient du terrain et déjà s'étaient enga-

officier. Le témoignage de M. Pasquier paraîtra peut-être un peu suspect en semblable matière ; mais nous devons dire qu'il devient vraisemblable quand on le rapproche d'autres renseignements. C'est à M. Berryer que M. de Polignac dit un jour : « Vous doutez de mon succès; soyez bien tranquille, la sainte Vierge daigne me conduire elle-même par la main et me dicte toutes mes résolutions. »

« gés sur le pont. Le Dauphin, désespérant de faire « entendre raison à ces insensés et ayant vu un officier « frappé d'un coup de feu à ses côtés, revint à ses « troupes et donna ordre au chef de bataillon de faire « faire une charge pour déblayer le pont. Cet officier « prononce le commandement, les soldats restent im- « mobiles ; le commandement est répété, même immo- « bilité, suivie bientôt de quelques murmures ; puis, « tout à coup, une violente agitation se manifeste, et la « troupe tout entière s'ébranle au pas de course, pour « passer à l'ennemi. Le Dauphin se précipite au-devant « de cette foule mutinée, en s'écriant : « Arrêtez ! Si « vous voulez m'abandonner, que ce ne soit pas du « moins en fuyards ! Sachez conserver l'ordre et le « calme qui conviennent à des soldats. A vos rangs ! » « Ces hommes obéissent machinalement et vont se « reformer à quelques pas en arrière. Pendant ce temps, « le Dauphin ayant ordonné aux lanciers de balayer le « pont, une charge vigoureusement exécutée refoule à « plus de deux cents toises, dans la plaine, la populace « parisienne, et en un clin d'œil le pont est entièrement « libre. « Maintenant, dit le prince en s'adressant à « l'infanterie, si vous êtes décidés à déserter le poste « de l'honneur, voilà votre chemin, partez !... » Les « malheureux ne se le firent pas répéter et coururent « se ranger sous le drapeau de la révolte. »

De tels incidents étaient faits pour éclairer les plus aveugles, et il fallut bien finir par ouvrir les yeux. Le ministère d'extrême droite n'avait plus qu'un dernier service à rendre à cette monarchie qu'il avait prétendu sauver à lui seul et qu'il avait si follement poussée dans l'abîme, c'était de donner sa démission. Et même il

était trop tard. Le trône était brisé. Lorsque le roi partit de Trianon pour Rambouillet, quelques-uns des ministres démissionnaires se disposaient, par un dernier témoignage d'attachement et de fidélité, à prendre place dans une des voitures de la suite ; un officier général de l'escorte royale s'approchant d'eux leur déclara rudement « que leur présence compromettait la sûreté du roi, et qu'ils devaient s'éloigner ». C'était leur faire sentir sans ménagement, et à une heure où la leçon était particulièrement cruelle, tout le mal qu'ils avaient fait à la royauté. — Telle fut la fin de l'extrême droite.

Quelques mois plus tard, après qu'un gouvernement nouveau a été improvisé sur les ruines irréparables de la vieille monarchie, les derniers ministres de Charles X sont traduits devant la cour des pairs. Pour défendre sa vie contre les passions irritées, pour défendre devant la postérité l'honneur de sa mémoire, quelle protection vient alors invoquer M. de Polignac? Celle du ministre même qu'il avait renversé, de M. de Martignac. N'est-ce pas comme une réparation solennelle faite par l'extrême droite à la droite modérée? M. de Martignac, atteint déjà du mal qui doit l'enlever, accepte cette mission, sans se demander si elle ne lui coûtera pas la vie, et, par un admirable plaidoyer, il arrache son ancien adversaire à l'échafaud. Il devait d'ailleurs défendre de sa parole un client plus auguste encore. Retenu depuis longtemps loin de la Chambre par la maladie, il tente, le 15 novembre 1831, un suprême effort pour se traîner jusqu'à la tribune. C'est qu'il a appris qu'une loi de proscription est proposée contre la famille royale; il vient la combattre avant de mourir; l'Assemblée émue est suspendue à ses lèvres ; jamais son éloquence n'a été

plus élevée, plus touchante et plus digne. Écoutons un moment ces derniers accents :

« J'ai été attaché au roi Charles X, j'ai été son mi-
« nistre, je l'ai servi avec un zèle consciencieux et un
« dévouement sincère; et, quoique mon zèle et mon
« dévouement aient été mal compris et mal appréciés,
« j'ai osé, après sa chute, parler ici, avec respect de sa
« vieillesse et avec émotion de son malheur... Quant à
« moi, je l'avouerai, je serais peu disposé à accorder ma
« confiance à ceux dont les affections sont si variables,
« dont le dévouement est si mobile, qui sont si prompts
« à passer du respect pour le pouvoir debout, au mé-
« pris pour le pouvoir tombé... Je n'ai rien fait pour la
« révolution de 1830. Je vais plus loin, j'ai tout fait
« contre elle; car Dieu m'est témoin que j'ai fait tout
« ce qui était en mon pouvoir pour la prévenir, pour
« l'empêcher d'arriver. Citoyen de mon pays, contem-
« porain de mon siècle, éclairé et non aveuglé par le
« pouvoir sur la réalité des choses, j'ai vu très-distinc-
« tement l'abîme où l'on conduisait la dynastie et j'ai
« fait tous mes efforts pour l'empêcher d'y tomber. Tant
« qu'a duré la tempête, j'ai courbé une tête impuis-
« sante à la conjurer. Quand elle a été apaisée, j'ai
« regardé autour de moi pour contempler ce qu'elle
« avait laissé : j'ai trouvé les débris d'une monarchie
« de huit siècles réduite en lambeaux, après une lutte
« de trois jours. A cet aspect, j'ai éprouvé un sentiment
« pénible et douloureux que je n'ai pas cherché à dis-
« simuler; car, je le déclare, je ne sais pas plus cacher
« un sentiment que j'éprouve que je ne saurais feindre
« un sentiment que je n'éprouve pas. Mais, sous les
« débris du trône brisé, j'ai retrouvé, j'ai reconnu la

« terre de France, le sol de ma patrie, de cette patrie à « laquelle j'étais dévoué, de cette patrie dont les inté- « rêts, confondus et mêlés avec les miens, m'étaient « toujours restés chers, précieux et sacrés... »

Puis, après avoir combattu éloquemment la loi de proscription, épuisé, contraint par défaut de forces à abréger son argumentation, il termine ainsi :

« En rompant un silence forcé, j'ai cédé à ce que j'ai « cru mon devoir. Vous savez tous, Messieurs, ce que « c'est que la voix du devoir, ce qu'elle a d'impérieux « et d'irrésistible, et vous ne vous étonnerez pas de « m'avoir vu lui obéir. Je n'ai pas voulu parler aux « passions ni aux partis ; c'est une langue que je vou- « drais oublier, si je l'avais jamais apprise. Témoin de « ces luttes intestines, de ces scènes violentes, qui dé- « chirent depuis longtemps mon pays et qui fondent des « camps ennemis sur une terre commune, j'appelle de « tous mes vœux le terme de ces dissensions funestes; « je n'espère pas que ma voix affaiblie se fasse enten- « dre souvent au milieu du bruit des orages; mais je « veux être absous par ma conscience du mal que je « n'aurais pu empêcher. »

Quelques mois plus tard, M. de Martignac était mort; il avait vécu assez pour montrer aux hommes d'extrême droite que si les royalistes modérés sont les seuls qui puissent servir utilement le roi sur le trône, ils sont aussi les seuls qui puissent avec autorité le défendre dans le malheur.

CONCLUSION.

Nous disions au début de cette étude : « Il faut demander compte à l'extrême droite de ce qu'elle a fait, non pas contre telle thèse libérale, mais contre la monarchie, non pas contre des adversaires ou des amis froids des Bourbons, mais contre leurs plus illustres défenseurs. » Chacun maintenant peut répondre et conclure.

Spectacle étrange ! Pendant ce siècle, la vieille royauté n'a régné que seize années. Sur ces seize années, les hommes qui se prétendaient les amis les plus ardents de cette royauté en ont passé quinze dans l'opposition ! Et quelle opposition ! Une opposition à outrance, vraiment révolutionnaire par les procédés, sans mesure dans le dénigrement, le sarcasme et l'invective ; une opposition sans scrupule, qui ne répugne pas aux alliances suspectes, renverse successivement les trois ministères royalistes en se coalisant avec la gauche, et fait plus souvent et plus longtemps campagne avec les ennemis acharnés du trône qu'avec les ministres honorés de la confiance du roi. De là cette réflexion, on pourrait dire cet aveu de M. Michaud, qui s'écriait à la vue des ravages faits ainsi dans son propre parti : « Au fond de toute opposition, il y a une vipère ! »

L'opinion du jour est généralement plus favorable, ou en tout cas moins sévère pour les partis même réactionnaires que pour les gouvernements, fussent-ils sages et libéraux. Mais cette injustice ne survit pas aux pas-

sions passagères qui l'ont produite. La postérité répare les erreurs des contemporains, réparation qui a commencé déjà pour les hommes mêlés aux luttes de nos trente années de liberté parlementaire. C'est en vue de cette époque, qu'il y a peu de temps, avant d'être lui-même à la tête des affaires de son pays, le duc Albert de Broglie écrivait : « L'histoire sera indulgente pour les gouvernements et sévère pour les oppositions. » Maxime profonde et juste qui pourrait être utilement méditée par les hommes politiques : ils y trouveraient un encouragement à dédaigner les faveurs d'opinion et à supporter avec une patience fière l'impopularité.

Cette opposition d'extrême droite, quelle en était d'ailleurs l'idée inspiratrice? Pour fonder la monarchie, la Restauration devait être une œuvre de paix et de transaction entre les deux France que le malheur des événements avait placées l'une en face de l'autre. Ainsi l'avaient compris, avec des nuances diverses, tous les grands royalistes, s'attachant les uns plus à la conciliation des principes, les autres plus à celle des intérêts, les uns tâchant de gagner la confiance des fils de la Révolution pour les amener à la monarchie, les autres s'adressant aux fils d'émigrés pour les convertir aux principes, ou tout au moins aux habitudes constitutionnelles. Ainsi l'avait compris également Louis XVIII ; la Charte n'avait été qu'une transaction. On a vu avec quel acharnement l'extrême droite a combattu cette œuvre. Elle s'obstinait à ne voir dans la Restauration qu'une restitution à faire aux vaincus et aux spoliés de 1789, une revanche de la vieille société et de la vieille royauté. Alors même qu'elle n'espérait pas réaliser ses prétentions, elle voulait au moins se donner la satisfaction de

les proclamer bien haut, d'autant plus provocante qu'elle était plus faible, et ne s'inquiétant jamais de savoir si elle aidait ainsi les ennemis des Bourbons à rendre plus profond entre la monarchie et la France l'abîme que les royalistes sages s'efforçaient de combler.

Pour être en mesure d'écarter les préventions soulevées contre la Restauration et de résister à la menace révolutionnaire, mal permanent de ce siècle, il était nécessaire de donner au gouvernement l'assiette la plus large ; il fallait grouper autour du trône les forces conservatrices de toute origine : la bourgeoisie comme la noblesse, les anciens constitutionnels de 1789 comme les revenants de l'émigration ; il fallait, suivant le mot de M. de Martignac, « étendre autant que possible le cercle des amis du roi ». L'extrême droite s'y est encore opposée. Elle était possédée d'un besoin d'épuration et d'excommunication qui lui faisait, à toutes les crises, démembrer et mutiler de ses propres mains le parti royaliste. Se rappelle-t-on la folie sinistre qui avait frappé, comme par l'effet d'un châtiment divin, les hommes de la grande Révolution, et qui les poussait à se proscrire, à se décimer eux-mêmes, jusqu'au moment où ils ne sont plus restés qu'une poignée misérable et impuissante? Événements et personnages étaient, grâce à Dieu, bien changés sous la Restauration ; mais il semblerait vraiment parfois que l'extrême droite fût atteinte d'une maladie analogue. Elle empêchait d'abord de fonder, par l'union de la droite et du centre droit, un puissant parti de gouvernement royaliste. Ensuite la droite pure lui paraissait une base encore trop étendue : elle la disloquait et en déclarait suspecte la plus grande partie. Elle ne fut contente qu'au jour où elle détermina enfin le roi

à livrer le pouvoir à une coterie étroite, isolée dans la Chambre et dans le pays.

Tant qu'il s'est agi de dissoudre le parti royaliste et de faire en quelque sorte œuvre négative, l'extrême droite a réussi. C'est le phénomène habituel et certes l'un des plus décourageants de ce temps, que la facilité avec laquelle une minorité violente peut tenir en échec les partis modérés, discréditer leur sagesse, tourner en faiblesse leur prudence et en embarras leurs ménagements, rendre vains leurs efforts les plus honnêtes et les plus courageux. Mais autant ces minorités sont puissantes pour l'attaque, autant leur impuissance éclate quand, sur les ruines qu'elles ont faites, elles doivent enfin fonder ou seulement défendre un gouvernement. Au bout de quelques mois, la royauté se brisait aux mains de M. de Polignac.

Tel est, en effet, le dénoûment de cette politique. La famille royale reprend le chemin de l'exil. Qui demeurerait insensible devant la douleur immense de ce vieux Roi, de ces princes et de ces princesses, debout, le 16 août 1830, sur le tillac d'un trois-mâts américain, regardant silencieux le rivage de France qui fuit à l'horizon et ne pouvant retenir leurs sanglots quand il disparaît pour toujours? Si ces exilés laissent beaucoup derrière eux en quittant leur patrie, est-ce qu'ils n'emportent pas davantage avec eux, et ne doit-on pas gémir sur la France autant que sur les Bourbons? Ils emportent ce droit héréditaire dont quelques esprits trop absolus ont pu exagérer la portée théorique, mais dont on ne saurait exagérer l'utilité pratique, ce droit héréditaire qui est, dans un siècle de mobilité et d'effervescence démocratiques, la garantie de la stabilité, l'har-

monieux complément et le contre-poids efficace des libertés publiques. Par le départ d'un vieillard et d'un enfant, la France se trouve condamnée à être ballottée d'expédient en expédient, toujours sous la menace de révolutions ou de coups d'État qui s'appellent et se commandent les uns les autres. A chaque crise nouvelle, elle sent davantage le mal de la scission qui est produite et aussi la difficulté croissante d'y remédier. Elle apparaît semblable à un noble vaisseau qui a perdu dans un coup de mer quelque pièce maîtresse ; on peut se flatter au premier moment d'y suppléer par un aménagement plus ou moins ingénieux ; mais, que les vents de tempête viennent à souffler, les pièces de rechange éclatent au premier choc, et le navire s'en va à la dérive, en péril de s'échouer sur les bas-fonds du césarisme ou de se briser sur l'écueil de la démagogie.

PARIS CAPITALE

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PARIS CAPITALE

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

---

§ 1. — UN RETOUR A PARIS, LE 6 OCTOBRE 1789.

C'était un triste spectacle que celui du convoi qui, dans l'après-midi du 6 octobre 1789, ramenait Louis XVI de Versailles à Paris. Le ciel s'était éclairci à la fin de la journée; mais il avait plu le matin, et la route, défoncée par les foules qui y avaient passé et repassé depuis la veille, n'était qu'un long sillon de boue. Au bruit des clameurs, des tambours et des coups de feu, roulait d'abord, tumultueusement triomphante, la tourbe des femmes qui, le 5 octobre, sous le commandement de Maillard, étaient parties les premières de Paris aux cris de : A Versailles! Du pain! et qui avaient donné à la garde nationale le signal de l'expédition. Plusieurs portaient au bout de piques des miches de pain ou des branches de peuplier. Des forts de la halle traînaient des chariots de blé et de farine ornés de feuillage. Avec la mobilité des foules parisiennes, beaucoup de ces femmes semblaient avoir oublié leur colère de la veille. Ivres d'orgueil et de vin, elles racontaient à tout venant leur victoire. « Nous amenons, criaient-elles, le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Puis elles revenaient

sur leurs pas pour jouir de la vue de leur royale capture et pour lui jeter quelque apostrophe familière. Chateaubriand assistait à ce retour dans les Champs-Élysées. Après de longues années, il avait encore présent à l'esprit le spectacle de ces « harpies », ces « larronnesses », ces « filles de joie », ces « sales bacchantes » ; quelques-unes sur les chevaux enlevés aux gardes du corps, d'autres à califourchon sur les canons, « tenant les propos les plus obscènes et faisant les gestes les plus immondes » ; puis, mêlés à ces femmes, « des chiffonniers en lambeaux, des bouchers, tablier sanglant aux cuisses, couteaux nus à la ceinture, manches de chemise retroussées ». Il n'avait pas surtout oublié les têtes livides et sanglantes de deux gardes du corps massacrés pendant la nuit, que l'on portait sur la pointe des hallebardes comme un trophée, et qu'en passant on avait fait friser et poudrer par un perruquier de Sèvres. A la suite de cette foule venait, un peu plus en ordre, mêlée au régiment de Flandre et aux Suisses, la garde nationale parisienne. Les gardes du corps désarmés marchaient comme des captifs, épuisés de faim et de fatigue.

Le lourd carrosse qui renfermait la famille royale avançait difficilement, disparaissant presque au milieu d'une forêt de piques et de baïonnettes. Une escorte de cavaliers n'empêchait pas des émeutiers à sinistre visage d'entourer la voiture, de s'installer d'assaut sur le siége et sur le marchepied des laquais, hurlant : Vive la nation ! Plusieurs étaient armés, et tiraient à chaque moment des coups de fusil ou de pistolet. La Fayette veillait à la portière, la tête au vent, enflé et pourtant embarrassé de son rôle ; flatté dans cette vanité peu clairvoyante qui lui faisait rechercher à tout prix l'appa-

rence du pouvoir, dût-il ne pas en avoir la réalité; mais parfois inquiet et troublé quand la foule semblait trop menaçante; jouissant, comme il l'a dit plus tard, de paraître « avoir son souverain en sa puissance », de « lui mesurer les applaudissements » et de « le conduire où il voulait »; mais honteux d'être associé à de pareils vainqueurs. Il dissimulait son trouble sous une sorte de fierté crâne et de bonne grâce, affectait bel air et brillante tournure, et demeurait marquis même en cet équipage de général populaire; du reste, ayant plus de dégoût que de scrupule, il croyait avoir suffisamment sauvegardé son honneur de gentilhomme, quand il avait fait contraster son élégante et irréprochable courtoisie envers ses augustes captifs, avec la familiarité grossière de la canaille dont il était le chef, ou plutôt l'instrument.

Dans l'intérieur de la voiture étaient le roi, la reine, leurs enfants, Monsieur, Madame Élisabeth et madame de Tourzel. Louis XVI était silencieux, un peu passif, comme toujours, avec une expression de bonté plus bourgeoise que royale. La foule l'appelait « le bon papa ». Prévoyait-il dès ce moment toutes les conséquences de son retour à Paris? On peut en douter; mais un secret instinct avait dû l'avertir qu'en abandonnant, sur l'ordre de la populace, la demeure de Louis XIV, il descendait les premières marches de son trône. Il avait résisté quelque temps; puis, quand il avait cédé : « Mes enfants, avait-il dit, vous voulez que je vous suive à Paris; j'y consens, mais à condition que je ne me séparerai pas de ma femme et de mes enfants. » Le roi était-il moins préoccupé que le père et l'époux? Quant à la reine, elle était frémissante : elle portait sur son visage la trace des émotions de cette nuit terrible où elle avait

été obligée de fuir, à peine vêtue, devant les bandes qui brisaient les portes de son appartement et massacraient ses gardes en criant : « Il nous faut le cœur de la reine ! » Mais elle avait encore cette dignité vaillante et souveraine qui, le matin, sur le balcon du château, où on l'appelait pour l'outrager, peut-être pour la tuer, avait subjugué la foule et lui avait arraché des applaudissements. Si, quelques heures auparavant, elle avait sangloté en parlant à madame Necker des humiliations qu'on lui préparait, la fille de Marie-Thérèse ne pleurait pas devant le peuple, plus dégoûtée de la joie grossière et presque bienveillante de la foule qu'elle n'avait été effrayée de ses cris de mort. « Sa physionomie, disait d'elle le lendemain madame de Staël, était belle et irritée; on ne peut l'oublier quand on l'a vue. » Madame Élisabeth, que le Roi avait d'abord voulu envoyer avec ses tantes à Bellevue, et qui avait sollicité comme une grâce de partager les périls du voyage, « était, dit encore madame de Staël, à la fois calme sur son propre sort et agitée pour celui de son frère et de sa belle-sœur ». Elle surmontait les répugnances et les méfiances que lui inspirait la Fayette, pour l'encourager et le lier par des paroles bienveillantes et des remercîments. Enfin les deux enfants promenaient un regard triste et étonné sur ces scènes si nouvelles pour eux. Ils semblaient répéter cette question que le jeune dauphin, troublé dans son sommeil, souffrant de la faim, avait, d'une voix déchirante, adressée le matin à sa mère : « Est-ce que hier n'est pas encore fini ? » Cet « hier » ne devait pas finir de sitôt. Les enfants de France ne faisaient que commencer leur apprentissage des humiliations royales.

Le roi et les siens n'étaient pas les seuls vaincus que Paris ramenât dans ses murs. A côté du carrosse de Louis XVI, on remarquait une centaine de députés, les uns en voiture, les autres à pied. L'assemblée, en attendant qu'elle vînt, suivant sa décision du matin, s'installer auprès des Tuileries, avait chargé une députation d'accompagner le roi, comme pour bien marquer qu'elle aussi était prisonnière et donner toute sa signification au triomphe de la démagogie parisienne.

Le voyage était lent : on mit six heures de Versailles à Paris. A chaque instant il se produisait des arrêts dans ce cortége de plus de soixante mille hommes ou femmes : stations douloureuses et menaçantes qui permettaient au roi et à la reine de savourer leur supplice et qui remplissaient d'angoisse l'âme des rares serviteurs demeurés auprès d'eux. La nuit était close quand on arriva à Paris. A la barrière, Bailly exprima, au nom de Paris, le vœu que le roi établît dans cette ville sa résidence habituelle. Louis XVI répondit quelques paroles où il s'efforça de mettre le mot de confiance. A l'Hôtel de ville il dut se montrer au peuple. Enfin il entra dans ce palais des Tuileries abandonné depuis deux règnes, où rien n'était prêt pour son installation, et où la reine dut faire dresser des lits de camp pour ses enfants dans la chambre même qui lui servait de salon de réception. La foule, qui n'avait guère crié pendant le trajet que : Vive la nation! assurée maintenant de son triomphe, commençait à crier : Vive le roi ! Dans la rue on s'embrassait en pleurant de joie. Le lendemain matin, cette foule se pressait encore autour des Tuileries, demandant à voir « son roi », le forçant à paraître sur le balcon et même à descendre dans le jardin où l'on voulait

l'acclamer. Ces gens, la veille prêts à tout massacrer dans le château de Versailles, s'attendrissaient en regardant par les fenêtres le repas de la famille royale.

§ 2. — LES HOMMES DE 1789 ET LE RETOUR A PARIS.

Voilà le roi et l'assemblée dans Paris. Le voyage a été triste : les conséquences en seront plus tristes encore. C'est précisément l'objet de cette étude de les rechercher, de les noter à chaque heure de la Révolution, non-seulement dans ces insurrections trop fameuses où la capitale s'est imposée aux gouvernements et aux assemblées, mais dans cette usurpation incessante, souvent obscurcie ou négligée par les historiens, qui a mutilé progressivement et bientôt détruit la souveraineté nationale. De ce jour, la Révolution est sortie de sa voie. La direction et l'exécution en sont enlevées aux représentants de la nation, pour être livrées à la seule démagogie parisienne. Le mouvement réformateur de 1789, tel qu'il s'est manifesté dans les cahiers des trois ordres, a été l'œuvre de la France entière. C'est là son caractère propre, ce qui le distingue des agitations révolutionnaires, œuvre de Paris. Tous les Français ont pris part à la rédaction de ces cahiers. Les plus humbles paysans de nos paroisses rurales, rassemblés devant l'église au son de la cloche, ont conféré ensemble pour exposer leurs griefs et leurs vœux. Jamais suffrage plus « universel », manifestation plus vraie, plus démocratique de la volonté nationale. On assure que cinq millions d'électeurs au moins ont pris part au choix des députés. A la

fin de la Révolution, on s'estimera heureux d'obtenir huit à neuf cent mille suffrages dans un plébiscite constitutionnel. Phénomène plus remarquable encore, ce mouvement si général s'est trouvé presque unanime. Habitants du Nord ou du Midi, prêtres, nobles ou bourgeois, autrefois divisés lors des anciennes réunions d'états généraux, se sont accordés pour réclamer un certain nombre de réformes capitales, les véritables « principes de 89 ». Poursuivre la réalisation de ces vœux au moyen d'une assemblée librement élue, délibérant librement, soumise aux seules inspirations de la France, telle était l'œuvre féconde, glorieuse, vitale, que sont venus arrêter les obscurs et hideux émeutiers du 6 octobre. A la France, qui venait de parler et d'agir, on sait avec quel éclat, ils ont substitué violemment la parole et l'action de Paris. Depuis l'ouverture des états généraux, il y avait eu plus d'une triste journée, plus d'une faute grave, dues à la violence des foules, à l'impatience du parti populaire, à l'imprudence de la reine et de la cour, à l'indécision du roi, à l'incapacité des ministres, à l'inexpérience de tous. Toutefois la journée vraiment néfaste, celle à partir de laquelle il faut désespérer de la Révolution, c'est la journée du 6 octobre.

Il semble que les grands esprits de cette époque, ceux qu'on peut appeler les hommes de 1789, aient eu tout de suite le sentiment du coup qui venait d'être porté à leur œuvre. Dans l'assemblée, personne n'avait jamais désiré ni même prévu un changement de résidence. C'est seulement le matin du 6 octobre que la Constituante s'est trouvée subitement en face du problème de la translation à Paris. A la nouvelle que

Louis XVI, pressé par la foule, se rendait dans cette ville, elle a dû décider, sans même un débat, qu'elle suivrait le roi. Ce problème si redoutable se trouvait tranché malgré elle, en dehors d'elle. Elle subissait les volontés du peuple non-seulement sans les avoir discutées, mais sans que l'émeute lui ait fait l'honneur de les lui signifier directement. Aussi tous les députés sont-ils surpris, plusieurs terrifiés. Grégoire lui-même exprime ses alarmes en voyant « les représentants livrés à la merci d'un peuple armé ». Les chefs des constitutionnels modérés, réunis chez Bergasse, délibèrent s'il ne conviendrait pas de donner leurs démissions en masse, pour en appeler à la province des attentats de Paris. On ne prend pas de parti général; mais plusieurs s'éloignent, et parmi eux de fort considérables, l'évêque de Langres, Lally-Tollendal, Bergasse, et enfin Mounier, celui qui avait proposé, quelques mois auparavant, le serment du Jeu de paume. Président de l'assemblée le 5 et le 6 octobre, Mounier a montré une grande fermeté. Il a vainement engagé Louis XVI, toujours indécis, à se retirer à cheval, la reine en croupe derrière un garde du corps, et à convoquer les députés à Rouen. Mais, le roi et la Constituante une fois traînés à Paris par l'émeute, le grand mouvement de réforme auquel il a poussé avec tant d'ardeur lui paraît perdu. Il se décourage et se retire en Dauphiné. En moins de deux jours, les représentants demandent plus de trois cents passe-ports. Le président est obligé de consulter l'assemblée, qui décrète qu'il n'en sera accordé que sur des motifs exposés publiquement en séance. Le lendemain, plusieurs députés ayant fait valoir des raisons de santé pour obtenir des congés : « Il est plaisant, s'écrie un mem-

bre, combien la résidence prochaine de l'assemblée à Paris a rendu malade. »

Tous les amis de Mounier partagent ses alarmes; tous n'imitent pas sa défaillance. L'honnête et dévoué Malouet, beaucoup d'autres encore, demeurent au poste de combat. Mais ils sont déconcertés et affaiblis. L'un des observateurs les plus sagaces de la Révolution, Mallet du Pan, a pu dire que « les forfaits d'octobre avaient détruit le parti des constitutionnels modérés ». Madame de Staël, qui a tout vu du château de Versailles, rentre à Paris par un autre chemin que la foule, l'âme navrée; elle devait écrire, quelques années plus tard, en rappelant ces événements : « L'assemblée constituante, transportée à Paris par la force armée, se trouvait à quelques égards dans la situation du roi lui-même : elle ne jouit plus entièrement de sa liberté. Elle avait été maîtresse du sort de la France depuis le 14 juillet jusqu'au 5 octobre 1789; mais à dater de cette dernière époque, c'est la force populaire qui l'a dominée. »

Les députés de la gauche ne sont pas moins désorientés et troublés. Sieyès disait tristement : « Je n'y comprends rien : cela marche en sens contraire. » Mirabeau, le plus grand esprit, le seul homme de génie de la Révolution, voyait clairement le danger. On l'avait accusé à tort d'avoir été l'un des fauteurs du mouvement. Le 5 octobre, comme il était monté auprès du président Mounier pour lui annoncer que quarante mille hommes arrivaient de Paris, et l'engager à lever la séance : « Non, avait répondu Mounier, je ne la lèverai pas; j'attendrai cette armée, et avant que nous désemparions, elle nous tuera tous sur place,... mais tous, entendez-vous bien, monsieur le comte? » avait-il ajouté en regardant

fixement Mirabeau, qu'il soupçonnait. « Le mot est joli, monsieur le président », s'était contenté de répliquer Mirabeau. Le 6, c'était sur sa proposition que l'assemblée avait décidé de suivre le roi à Paris. Mais il avait trop fréquenté Camille Desmoulins et les agitateurs parisiens, pour ne pas prévoir ce dont ils seraient capables une fois les pouvoirs publics sous leur main. Dès le lendemain, il se rendait de très-bonne heure chez le comte de la Marck : « Si vous avez quelque moyen, lui disait-il en entrant, de vous faire entendre du roi et de la reine, persuadez-leur que la France et eux sont perdus, si la famille royale ne sort pas de Paris. Je m'occupe d'un plan pour les en faire sortir. »

Pendant que les hommes de 89 s'alarmaient ou même désespéraient, ceux qui devaient être les hommes de 93 étaient seuls à se réjouir. Eux aussi, ils avaient compris la portée de l'événement. Un an plus tard, Camille Desmoulins célébrait l'anniversaire du 5 et du 6 octobre, et il signalait avec cynisme le résultat de ces journées : Le peuple parisien, disait-il, « a *pris* en ce jour les Bastilles vivantes dans la personne des ministres », il a « *pris possession* du roi et de sa femme », et « c'est par ce dernier triomphe que la capitale a couronné tous les autres ».

Convient-il donc à la France que « la capitale » prenne ainsi « possession » du gouvernement? La province va-t-elle laisser Paris consommer cette usurpation sans protester? Mounier, qui, du fond du Dauphiné, avait donné à Vizille le signal du mouvement de 1789, est retourné dans son pays avec l'espoir d'y provoquer la résistance. Son appel demeure sans écho, et bientôt il est réduit à s'expatrier en Suisse. Inertie étrange, dont

on ne saurait trouver l'explication, si l'on ne remonte jusqu'à l'ancien régime. N'est-il pas juste d'ailleurs de dénoncer la part de responsabilité qui incombe, dans presque toutes les fautes de la Révolution, à cet ancien régime? Depuis deux siècles on avait supprimé toute vie locale dans les provinces; on avait travaillé à effacer jusqu'aux traits de leurs physionomies diverses. Dans la destruction de toutes les libertés, de toutes les autonomies, une seule force était restée debout et avait grandi : l'opinion. Paris en était le siége exclusif. « Les Parisiens et les auteurs, écrivait Mallet du Pan quelques années avant 1789, ne s'occupent nullement des provinces. A les entendre, on croirait que le gouvernement ne s'étend pas au delà des barrières de Paris. » Dès 1740, Montesquieu s'exprimait ainsi dans une lettre adressée à un de ses amis : « Il n'y a en France que Paris et les provinces éloignées, parce que Paris n'a pas eu encore le temps de les dévorer. » En 1789, ajoute M. de Tocqueville, après avoir cité ce passage, « Paris avait achevé de dévorer les provinces ». Au lendemain même de ces jours où la nation entière, en rédigeant ses cahiers, avait montré tant de vie et un sentiment si général, si profond des réformes nécessaires, Arthur Young, qui voyageait alors en France, constatait avec stupéfaction le contraste entre Paris et les provinces. Dans Paris, tout était activité et bruit; chaque moment produisait un pamphlet politique, il s'en publiait jusqu'à quatre-vingt-douze par semaine. « Jamais, disait-il, je n'ai vu un mouvement de publicité semblable, même à Londres. » Hors de Paris, tout lui semblait inaction et silence; on imprimait peu de brochures et point de journaux. Les provinces cependant étaient

émues; mais si les citoyens s'assemblaient quelquefois, c'était pour apprendre les nouvelles qu'on attendait de Paris. Dans chaque ville, Young demandait aux habitants ce qu'ils allaient faire. La réponse était partout la même : « Nous ne sommes qu'une ville de province, il faut voir ce qu'on fera à Paris. » Ces gens, ajoutait le voyageur anglais, « n'osent même pas avoir une opinion jusqu'à ce qu'ils sachent ce qu'on pense à Paris ».

Voilà pourquoi, par le fait de l'ancien régime, l'attentat commis le 6 octobre par Paris contre la France n'a rencontré aucune résistance dans les provinces. Il en sera de même pour toutes les usurpations de la capitale. La Fayette protestant après le 10 août, les Girondins après le 31 mai, ne seront pas plus écoutés que Mounier après le 6 octobre. Désormais Paris, par cela seul qu'il tient dans ses murs l'assemblée et le gouvernement, va régner sans conteste, et l'histoire de la Révolution ne sera que la suite des déviations, chaque jour plus funestes et plus avilissantes, que les passions d'une ville feront subir au grand essor national de 1789.

§ 3. — LE PEUPLE DE PARIS.

« Cette ville, toujours dans la licence ou dans l'oppression, également travaillée par sa liberté et par sa servitude, recevant toujours l'une et l'autre comme une tempête, avait dans son sein un peuple immense qui n'eut jamais que cette cruelle alternative de se donner des tyrans ou de l'être lui-même. » Qui ne croirait reconnaître le Paris et la Révolution dans ce portrait de

la Syracuse antique, tracé, il y a un siècle, par Montesquieu? C'est que, par ce côté, toutes les grandes cités démocratiques se ressemblent, Syracuse, Rome, Byzance, Paris. Gouverneur Morris, représentant de la république américaine en France à cette époque, écrivait à un de ses compatriotes, en 1792, après avoir assisté pendant trois ans aux désordres, aux usurpations de Paris : « Dieu merci, nous n'avons pas de populace en Amérique, et j'espère que notre éducation et nos mœurs nous préserveront longtemps de ce fléau. » Qui pourrait dire que ce vœu ait été exaucé? New-York n'a-t-il pas sa « populace » aussi corrompue, aussi violente que celle de Paris? Son conseil municipal n'est-il pas le théâtre de scandales plus étranges encore que les nôtres? Seulement les Américains ont eu le bon sens de faire en sorte que New-York n'eût aucune influence dominante sur le gouvernement. Ils ont évité de mettre les pouvoirs publics à sa portée. Paris, si turbulent qu'il ait toujours été, avec sa vieille tradition de barricades, — Étienne Marcel, les Bourguignons, la Ligue, la Fronde, — n'est pas, entre les autres villes, une exception monstrueuse; ce qui est monstrueux, c'est l'action qu'ont donnée à Paris sur les destinées de la nation nos mœurs politiques, notre centralisation, et surtout l'installation dans cette cité des assemblées et du gouvernement. Ne l'oublions donc pas, cette plaie de la « populace » est le mal permanent, général, nécessaire des capitales populeuses où les passions, les convoitises, les dépravations viennent de toutes parts, comme par une pente naturelle, s'accumuler et fermenter, et, pour employer la forte expression de Tacite parlant de Rome : « *Quo cuncta atrocia et pudenda confluunt celebranturque.* »

Cette accumulation des éléments corrompus était déjà signalée à Paris sous l'ancien régime par les rapports de police. La tourbe des déclassés, des aventuriers affluant dans cette ville, devint plus nombreuse encore avec les premières secousses de la Révolution. Il y a dans Paris, écrivait Loustalot en 1789, quarante mille étrangers qui n'ont pas de métier déterminé, de logement stable, et dont le Palais-Royal est l'assemblée de district[1]. Cette écume monta aussitôt à la surface. De là ce caractère de barbarie qui surprend et épouvante dès les premières journées de la Révolution. Toutefois, en 1789, le peuple de Paris n'est pas encore le peuple défiant, sombre, désespéré, que nous retrouverons quelques années plus tard, massacrant en septembre aux portes des prisons, abruti par le spectacle journalier de la guillotine. Ce n'est pas encore Marat, monstrueux et hagard, déguenillé, la tête enveloppée d'un mouchoir, l'œil ouvert au soupçon, la bouche hurlante, obsédé par des visions de meurtre et d'extermination, vivant dans sa cave, partagé entre la rage et la peur, Marat, dans lequel le Paris de 1793 se reconnaîtra tellement, qu'il en

[1] Dutard, agent de la police de Garat, écrivait en 1793, dans un de ses rapports : « Il existe dans la classe enragée une espèce d'hommes qui sortent de la Pitié et qui, après avoir parcouru une carrière désordonnée, finissent par retomber à Bicêtre. C'est un adage reçu parmi le peuple : « *De la Pitié à Bicêtre.* » Cette espèce d'hommes n'a aucune sorte de conduite; elle mange 50 livres quand elle a 50 livres, ne mange que 5 livres quand elle n'a que 5 livres, de manière que, mangeant à peu près toujours tout, elle n'a à peu près jamais rien, elle ne ramasse rien. Depuis la Révolution, cette classe a beaucoup souffert; c'est cette classe qui a pris la Bastille, qui a fait le 10 août, etc. C'est aussi elle qui a garni les tribunes des assemblées de toute espèce, qui a fait des motions, qui a rempli les groupes, qui a... qui n'a rien fait. »

fera son dieu et qu'il l'honorera après sa mort d'un culte public, avec une liturgie officielle, de l'encens, des prières, des autels et des prédications sur ce texte : *O cor Jesu, o cor Marat!* C'est plutôt le brillant Camille Desmoulins, pérorant au soleil de juillet en plein Palais-Royal, lettré non sans éclat mais sans caractère, vrai gamin de Paris, hardi et lâche, frivole et sanguinaire, tendre pour ses amis et les livrant le lendemain, faible, corrompu, accessible à l'argent, plus encore aux impressions légères et mobiles de sa fantaisie, calomniateur sans duplicité, cruel sans méchanceté, célébrant en riant les exploits de la lanterne, dénonçant entre deux saillies ceux que massacrera la fureur populaire. Le peuple parisien des premières années de la Révolution, tout hideux qu'il est à certains moments, a encore quelques aspects lumineux. S'il est prompt à se méfier, il est crédule; il apporte dans ses illusions une naïveté joyeuse; aussi facilement attendri que féroce; ayant sa part dans la « sensibilité » qui est alors de mode; acclamant le roi avec larmes quelques heures après avoir crié avec colère : Mort au *veto!* S'il est moins repoussant à cause de cette mobilité, en est-il moins dangereux?

Rien n'égale l'ignorance stupide de cette foule qui prétend s'imposer et se substituer aux assemblées. On sait combien la question du *veto* souleva d'émeutes à Paris. Ce fut un des prétextes du 5 octobre. Presque personne ne savait ce que c'était. Les plus malins croyaient que c'était un impôt. Un témoin raconte que le jour même où l'émeute partait pour Versailles, un orateur s'exprimait ainsi dans un rassemblement : « Messieurs, nous manquons de pain, et en voici la raison : il n'y a que trois

jours que le roi a eu ce *veto* suspensif, et déjà les aristocrates ont acheté des suspensions et envoyé les grains hors du royaume. » Et les auditeurs applaudissaient : « Ma foi, il a raison, ce n'est que cela ! »

Ce peuple déjà si troublé, à quel régime ne va-t-il pas être soumis ! Presse et clubs, tout est employé à remuer ses haines, à exalter son orgueil et sa fureur. La fermentation augmente chaque jour. Les journaux sont dans un état de frénésie chronique. C'est entre eux une sorte d'enchère où Marat lui-même est parfois dépassé. On pousse sans déguisement la populace à « chasser les députés infidèles ». Tout coin de rue est un forum, toute borne une tribune, et, au-dessus de ces petits clubs, dominent les deux grands clubs directeurs, les Cordeliers et les Jacobins, chacun imprimant au peuple son caractère propre : le Cordelier, sorte de bête fauve brute et enragée, ivre de vin et de sang, ayant tous les vices, sauf l'hypocrisie que son cynisme dédaigne, partageant ses faveurs entre Danton et Marat; le Jacobin, froidement méfiant et haineux, soupçonneux et hypocrite, poussé à la férocité par la peur et aux proscriptions par l'envie, ayant son type et devant trouver son maître dans Robespierre. C'est l'esprit jacobin qui flétrira au bout de peu de temps dans la population parisienne ce que parfois, au début de la Révolution, à côté de tant de hideuses violences, on pourrait presque appeler une fleur d'enthousiasme et d'illusion naïve.

Le pouvoir prend lui-même à tâche d'encourager et de faciliter l'intervention révolutionnaire de la population parisienne. Il consacre les premières violences de la foule et les célèbre comme des fêtes nationales. La Fayette, chargé de maintenir l'ordre dans Paris, se fait

honneur de porter la médaille du 14 juillet. La suspension du travail, par suite de la révolution, met en outre le gouvernement en face du problème qui se posera de nouveau au lendemain du 24 février 1848 et du 4 septembre 1870, problème d'autant plus redoutable que dès la seconde moitié du dix-huitième siècle, Paris était devenu une ville de fabrique; les ouvriers s'étaient groupés dans de nouveaux quartiers, bientôt populeux; Louis XVI avait fait des édits pour accorder des priviléges et « donner une nouvelle marque de sa protection aux ouvriers du faubourg Saint-Antoine ». Mais alors comme dans la suite, on ne trouve pas la solution du problème et on n'aboutit qu'à faire entretenir par l'État lui-même l'armée de l'émeute. On crée des ateliers nationaux qui comptent bientôt plus de trente mille oisifs décorés officiellement du nom de *travailleurs*. Il passe en axiome que la nourriture du peuple de Paris doit être assurée et même payée par la France. L'ouvrier dégoûté de son labeur quotidien perd son temps à écouter les orateurs du Palais-Royal, à s'enflammer dans les clubs, inoccupé et mécontent, toujours prêt à s'enrôler pour une manifestation ou une émeute. L'idéal du régime, ce sera la solde journalière de 40 sols, votée en 1793 par la Convention en faveur des prolétaires parisiens, pour leur permettre de remplir leurs devoirs civiques et révolutionnaires.

§ 4. — PARIS ET LA CONSTITUANTE.

Il était facile d'augurer ce qu'allait devenir l'assemblée ramenée, à la suite du roi, au milieu d'une

telle population. Celle-ci a déjà donné, le 5 octobre, un avant-goût de ce qu'elle réservait à la Constituante et à ses successeurs, pour le jour où elle les aurait sous la main. Avant de se rendre au château, l'émeute n'a pas en effet épargné aux députés l'outrage de sa visite. Il leur a fallu écouter les insolentes injonctions de l'huissier Maillard ; il leur a fallu subir les familiarités de ces mégères qui appelaient les députés par leur nom, demandaient « leur petite mère Mirabeau », forçaient le président Mounier à les accompagner au château, le gourmandant et l'embrassant, criaient « A bas la calotte ! » parce qu'il leur déplaisait de voir monter au fauteuil l'évêque de Langres; enfin, le soir venu, forçaient les députés d'interrompre la séance, se mettaient à parodier les délibérations, s'asseyaient à la place du président, et se faisaient servir à boire et à manger en pleine salle; tellement, que Mirabeau, qui rentrait en ce moment, s'écriait indigné, avec son formidable accent : « Je voudrais bien savoir comment on se donne des airs de venir troubler nos séances... Monsieur le président, faites respecter l'assemblée. »

Sans doute, tant que siége la Constituante, la pression ne s'exerce pas d'une façon aussi brutale et impudente que plus tard sous la Législative ou sous la Convention. La grande assemblée, même prisonnière, a gardé quelque chose de son premier prestige. Le peuple semble conserver longtemps dans l'oreille l'impérieuse apostrophe de Mirabeau aux pétitionnaires du 5 octobre. Cependant, dès le lendemain de leur arrivée dans la capitale, les députés comprennent quel danger les menace, et ils votent, en vue de la répression des émeutes prochaines, la fameuse « loi martiale » qui doit être appliquée le

17 juillet 1791. Les tribunes publiques essayent déjà de peser sur les délibérations par leurs applaudissements et leurs murmures. Parfois de jeunes aristocrates exaspérés, le vicomte de Mirabeau et Lautrec, veulent donner l'assaut à ces tribunes : les dames de la halle qui y sont installées, tricotant comme chez elles, se lèvent alors et crient toutes à la fois, leurs chausses à la main : A la lanterne! Des députés réclament-ils au nom de la liberté et de la dignité de l'Assemblée, il se trouve déjà des flatteurs ou des complices de la multitude pour leur répondre, ainsi que le fit un jour Volney : « Comment! ce sont nos maîtres qui siégent là dans les tribunes : nous ne sommes que leurs ouvriers; ils ont le droit de nous censurer et de nous applaudir. »

Ces mots de Volney révèlent ce qui a été de tout temps l'une des conséquences les plus funestes du séjour de l'assemblée à Paris. C'est la tentation pour les minorités extrêmes de compenser leur infériorité par une alliance avec l'agitation populaire et de déplacer la majorité par les intimidations du dehors. Jamais les minorités, en France, n'ont résisté à cette tentation, et la gauche de la Constituante pas plus que les autres. En 1790, on trouve dans tous les troubles la main de ceux que Mirabeau appelait le « triumgueusat », Barnave, Lameth et Duport. C'est pour servir les desseins et les passions de ces hommes que la foule pille l'hôtel de Castries ou disperse violemment le club monarchique. Le désordre accompli, des députés se lèvent des bancs de la gauche pour le justifier ou l'excuser, et pour s'écrier comme Barnave l'avait fait après le meurtre de Foulon et de Berthier : « Le sang qui vient d'être répandu était-il donc si pur? » Ce n'est pas seulement la majorité dont

la liberté est ainsi compromise, la minorité elle-même devient l'esclave de ceux qu'elle a d'abord poussés. Combien sacrifient alors leur honneur et leur conscience à la popularité parisienne! La Fayette, Mirabeau, Barnave! Sacrifices inutiles qui n'empêchaient pas la popularité d'échapper à ces hommes, pour descendre à Brissot et bientôt plus bas encore.

A la fin de la Constituante, ne cherchez plus, comme au début, la raison des fautes commises dans l'entraînement et l'illusion d'une confiance aveugle. L'assemblée est désabusée et déjà lasse. Elle voit le mal de son œuvre et voudrait le réparer. Cependant elle ne peut ni revenir en arrière, ni même s'arrêter. Elle entreprend la révision de la Constitution, dernière chance de salut. Barnave et ses amis, qui se sentent débordés, la désirent. La révision avorte misérablement. La force fatale qui s'impose aux députés, ce n'est pas l'opinion du pays, c'est l'agitation parisienne : c'est elle qui, par les journaux, par les tribunes et surtout par les clubs, intimide ou décourage les modérés; c'est elle qui asservit, en menaçant de leur retirer leur popularité, les révolutionnaires trop tard repentants; c'est elle qui donne à une minorité la force d'une majorité; c'est elle qui rend impérieuse et menaçante jusqu'à la parole de ce rhéteur médiocre, isolé sur les bancs de l'extrême gauche, qui s'exerce déjà à parler en dictateur, et dont le nom jusqu'ici obscur commence à être répété dans les clubs parisiens : Robespierre.

Sans doute l'heure n'est pas encore venue où l'émeute triomphe ouvertement. Après le retour de Varennes, la populace de Paris essaye d'imposer la déchéance du roi à l'assemblée qui n'en veut pas. Des affiches impérieu-

ses sont apposées sur la porte même de la salle des séances. On crie : « Vivent les bons députés! que les autres prennent garde à eux ! » Les plus infimes clubs des faubourgs rédigent des adresses qu'ils signent « le Peuple ». On organise des pétitions monstres. Les journaux annoncent que « le peuple souverain va se lever, apparaître dans sa force et sa majesté et signifier ses ordres à ses mandataires ». Enfin le rendez-vous décisif est donné pour le 17 juillet au Champ de Mars. C'est aller trop loin ; l'assemblée est encore de force à se défendre: elle exige de la municipalité des mesures vigoureuses, et quelques coups de fusil suffisent à La Fayette pour écraser, dans le Champ de Mars, ce commencement d'émeute. Il semble que la victoire soit aussi complète qu'elle a été facile. Les meneurs terrifiés se cachent. Madame Roland retourne à Lyon, désespérée. Les Jacobins signent une adresse où ils protestent de « leur respect pour l'assemblée ». La Constituante a-t-elle donc retrouvé sa liberté, sa dignité, sa prépondérance ? Rien ne montre mieux à quel point tout est irrémédiablement compromis par le séjour dans Paris, que la rapidité avec laquelle disparaissent les fruits de cette victoire, au premier abord si décisive. La populace n'est pas longtemps à se remettre de sa panique et de sa déroute. Au bout de quelques semaines, Robespierre, naguère fugitif, est plus arrogant que jamais et, aux acclamations des tribunes, il notifie à l'assemblée les arrêts rendus la veille au soir par le club des Jacobins. Pendant ce temps, le vainqueur de l'émeute de juillet, l'ancienne idole de Paris, La Fayette, voit s'évanouir toute sa popularité ; la presse imagine, pour le rendre odieux, la légende du « massacre du Champ de Mars », et la conséquence la

plus manifeste de cette répression est l'impossibilité de la recommencer.

Que serait-ce si, de l'assemblée, qui n'a pas encore perdu entièrement son prestige révolutionnaire, on tournait ses regards vers les Tuileries ? Ici l'oppression est assez manifeste pour qu'il soit superflu de s'y arrêter. Déjà, avant Varennes, la royauté était à ce point prisonnière de la population parisienne, qu'elle n'existait réellement plus. En 1791, lors des fêtes de Pâques, Louis XVI avait voulu se rendre quelques jours à Saint-Cloud pour ne pas être contraint de s'adresser à un prêtre assermenté. Le peuple s'était jeté sur les rênes de ses chevaux ; la garde nationale, appelée pour réprimer l'émeute, avait refusé d'obéir, et La Fayette, malgré ses efforts, n'avait pu frayer le chemin au roi. On sait comment, quelques semaines plus tard, Paris devait ressaisir son royal captif, fuyant déguisé sur la route de Montmédy.

De tels faits ne pouvaient que confirmer dans leur opinion ceux qui avaient pressenti les suites du 6 octobre. On sait comment, dès le 7, Mirabeau a été trouver M. de la Marck, lui annonçant qu'il préparait un plan pour faire sortir le roi de Paris. Il s'est mis aussitôt à l'œuvre. Dans les mémoires qu'il fait transmettre à la cour, vers la fin de 1789, en 1790, au commencement de 1791, il revient sans cesse à la même idée : le roi ni l'assemblée ne sont libres à Paris ; il faut qu'ils se retirent à Rouen. C'est le dernier mot de toutes les combinaisons qu'il propose pour sauver la royauté et la révolution. Parle-t-il du lieu où devrait être convoquée la nouvelle Chambre, il insiste pour « qu'on exclue formellement la ville de Paris, *dont la funeste influence a*

causé la déviation des principes de la première Assemblée nationale ». Enfin il trace de Paris ce portrait terrible : « Jamais autant d'éléments combustibles et de matières inflammables ne furent rassemblés dans un seul foyer. Cent folliculaires dont la seule ressource est le désordre ; une multitude d'étrangers indépendants qui soufflent la discorde dans tous les lieux publics ; tous les ennemis de l'ancienne cour ; une immense populace accoutumée depuis une année à des excès et à des crimes ; une foule de grands propriétaires qui n'osent pas se montrer parce qu'ils ont trop à perdre ; la réunion de tous les auteurs de la Révolution et de ses principaux agents ; dans les basses classes, la lie de la nation ; dans les classes les plus élevées, ce qu'elle a de plus corrompu, voilà ce qu'est Paris. Cette ville connaît toute sa force ; elle l'a exercée tour à tour sur l'armée, sur le roi, sur les ministres, sur l'assemblée ; elle l'exerce sur chaque député individuellement ; elle ôte aux uns le pouvoir d'agir, aux autres le pouvoir de se rétracter, et une foule de décrets n'ont été que le fruit de son influence... Il est certain que Paris sera la dernière ville du royaume où l'on remettra la paix ; il faut donc désirer que la seconde législature soit placée dans une ville où son indépendance et la liberté du roi soient mieux assurées. »

A mesure que les événements se développent, ne justifiant que trop ses pressentiments, l'avertissement de Mirabeau est plus ému, son conseil plus pressant. L'ardeur de sa conviction, l'imminence du péril donnent même à sa parole comme un accent de menace et de colère ; mais conseils et reproches se succèdent sans résultat. Vainement Mirabeau dit-il avec désespoir au comte

de la Marck, en parlant du roi et de la reine : « A quoi donc pensent ces gens-là ? Ils ne comprennent pas les dangers de leur position : ils battront le pavé de leurs cadavres. » — « Oui, répète-t-il sans cesse comme un terrible refrain, je vous le dis, on battra leurs cadavres. » Le gouvernement ne veut ou ne peut suivre ces conseils, et Paris domine de plus en plus. Mirabeau meurt le 2 avril 1791 ; prévoyant que nul n'aura après lui la force qu'il croyait avoir de redresser la Révolution en arrachant le roi et l'assemblée à Paris, il s'écrie sur son lit de mort : « J'emporte avec moi le deuil de la monarchie ; après ma mort les factieux s'en disputeront les lambeaux. »

La Constituante ne survit que peu de mois à son grand orateur. Les hommes de 89, les réformateurs des états généraux sont définitivement vaincus par le peuple de Paris. Ne comptant plus guère aux séances de l'assemblée que deux cents membres sur douze cents, ils accueillent avec empressement la proposition de se dissoudre. Leur dernier acte est un décret essayant d'opposer quelques vaines barrières aux usurpations des clubs parisiens. Ce décret semble un témoignage impuissant, mais instructif, de leur préoccupation suprême, une solennelle dénonciation du mal dont ils souffrent depuis le 6 octobre, sous lequel ils ont fini par succomber, et qu'ils prévoient plus redoutable encore pour leurs successeurs. Ils se dispersent après l'avoir rendu, aussi las et découragés qu'ils avaient été confiants et fiers à leurs débuts.

§ 5. — PARIS ET LA LÉGISLATIVE.

Sous la Législative, la domination de la capitale est encore plus manifeste et en quelque sorte plus impudente. Les deux tiers de la nouvelle assemblée sont modérés. Cependant, dès le début, c'est la minorité girondine qui domine par son alliance avec les clubs et avec la rue. Dans les agitations qui troublent journellement Paris à cette époque, il est facile de trouver la main des Girondins. Ceux-ci s'occupent avec prévoyance d'armer de piques la populace qui ne fait pas partie de la garde nationale ; ils obtiennent qu'on licencie la garde constitutionnelle, dernière défense du roi prisonnier. Ils se vanteront d'ailleurs plus tard de cette complicité avec l'émeute. Quelques-uns d'entre eux se livrent avec une sorte de candeur à cette œuvre ténébreuse. Madame Roland raconte que, dans une réunion où l'on parlait des moyens de résister à la cour, Chabot exprimait avec exaltation le vœu que celle-ci provoquât l'émotion populaire, en attentant aux jours de quelque député patriote. Un Girondin, Grangeneuve, qui a écouté Chabot sans mot dire, saisit le premier instant de lui parler en secret : « J'ai été, lui dit-il, frappé de vos raisons : elles sont excellentes. Mais la cour est trop habile pour nous fournir jamais un tel expédient ; il faut y suppléer. Trouvez des hommes pour faire le coup : je me dévoue pour être la victime. — Quoi ! vous voulez ?... — Sans doute ; qu'y a-t-il de si difficile ? Ma vie n'est pas fort utile. — Ah ! mon ami, vous ne serez pas seul, s'écrie

Chabot : je veux partager cette gloire avec vous. — Comme vous voudrez : un, c'est assez ; deux peuvent mieux faire encore. » Chabot se charge de tout préparer. Le jour fixé, Grangeneuve fait son testament, et va au lieu du rendez-vous. Il passe et repasse sans voir ni Chabot ni les assassins. Madame Roland, en racontant cette machination, ne paraît y voir que l'héroïsme de Grangeneuve et la couardise de Chabot.

La Législative n'avait d'ailleurs rien de ce prestige qui n'avait jamais complétement abandonné la Constituante. « Elle avait accoutumé, dit M. Quinet, de délibérer au milieu des huées. » Presque chaque jour, les députés de la droite faisaient entendre de vaines plaintes contre les violences des tribunes. Les assistants en vinrent une fois à jeter des pommes à la figure de Brissot, ordinairement leur favori, mais que ce jour-là ils accusaient de trahison. « Il était gênant pour les royalistes, écrivait un journaliste de l'extrême gauche, d'avoir à droite des places attitrées ; ils étaient trop en évidence, on les huait même avant qu'ils ouvrissent la bouche ; ils étaient jugés au premier pas qu'ils faisaient en entrant, et cela chaque jour : les tribunes étaient inexorables. » La minorité encourageait ces violences ; elle reprochait à ceux qui se plaignaient « d'oublier le respect dû au peuple, leur souverain et leur juge ». — « Il est utile autant que juste, écrivait Condorcet dans son journal, que les citoyens ne perdent pas l'habitude de témoigner en présence de l'assemblée l'impression de joie ou d'inquiétude qu'ils reçoivent de ses lois. » La Législative employait d'ailleurs une bonne partie de ses séances à recevoir et à faire défiler devant elle les députations des sociétés populaires, les pétitionnaires parfois armés. Il

fallait entendre de quel ton impérieux et insolent les orateurs de ces bandes, appuyés par les vociférations de leurs compagnons, signifiaient aux législateurs les volontés ou même les menaces du « peuple ». L'assemblée leur répondait en les admettant « aux honneurs de la séance », et parfois même en ordonnant l'impression de leurs harangues. Les députés modérés n'étaient pas plus libres en dehors de l'assemblée qu'au dedans. Le club des Feuillants était dispersé par la populace, pendant qne les clubs démagogiques avaient toute licence. Les représentants, au sortir des séances, étaient parfois insultés, coiffés du bonnet rouge, couverts de boue et menacés de la lanterne. La Législative était d'autant plus désarmée en face de Paris que la nouvelle municipalité était aux mains des révolutionnaires. Pétion avait été nommé maire. Il est vrai que sur 80,000 électeurs inscrits, 10,000 à peine étaient allés au scrutin. Ce sera le caractère des élections parisiennes pendant toute la Terreur. En 92, en 93, à peine le douzième ou même le quinzième des électeurs prendra part aux votes.

Aussi ceux qui, à cette époque, veulent arrêter la Révolution après l'avoir poussée en avant, mettent-ils comme première condition d'éloigner de Paris le gouvernement. Les anciens adversaires de Mirabeau reprennent son plan. Barnave et les Lameth, madame de Staël, le duc de la Rochefoucauld, La Fayette lui-même agitent divers projets pour faire sortir Louis XVI de Paris et l'installer à Compiègne, à Fontainebleau ou à Rouen. Dans la Législative, un membre de la droite, à bout de patience, monte un jour à la tribune et y propose un décret ainsi libellé : « L'assemblée, considérant qu'il est démontré à la France entière que si la munici-

palité de Paris a la volonté, elle n'a pas le pouvoir d'empêcher quelques individus des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel de se rassembler en armes toutes les fois qu'ils le voudront, décrète qu'à l'avenir elle tiendra ses séances à Rouen ou dans toute autre ville du royaume qui respectera les lois. » C'est évidemment répondre à la pensée secrète de la majorité. Mais les violences de la gauche et les vociférations des tribunes ne permettent pas de délibérer sérieusement sur cette proposition.

§ 6. — LE 20 JUIN ET LE 10 AOUT.

Jusqu'alors Paris n'a agi en quelque sorte qu'indirectement et par l'intermédiaire de l'assemblée. Le 20 juin et surtout le 10 août, il fait un pas de plus ; il usurpe ouvertement et exerce lui-même le pouvoir suprême. C'est une apparence de municipalité parisienne installée révolutionnairement à l'Hôtel de ville qui, dans la nuit du 9 au 10 août, déclare la guerre aux autorités constitutionnelles de la nation, et dispose seule des destinées de la France entière. On invente d'ailleurs, pour justifier cette violence, toute une doctrine qui apparaît au 10 août et que l'on retrouvera au 31 mai. « Le peuple, disaient Robespierre et les autres théoriciens de l'usurpation parisienne, a le droit d'insurrection ; et, une fois en insurrection, il exerce directement sa souveraineté en dehors et au-dessus de tous les pouvoirs constitués, de toutes les assemblées élues. Or c'est le peuple de Paris qui est en situation et qui a mission d'exercer ce droit d'insurrection. » Cette théorie devait devenir offi-

cielle. Dans un rapport signé par Garat, ministre de la justice, et inséré au *Moniteur*, en octobre 1792, on reconnaît aux habitants de la ville où siége le gouvernement, le droit et le devoir de s'insurger toutes les fois qu'ils jugent la souveraineté nationale en danger. Paris, suivant l'expression même de Garat, a « la représentation du droit insurrectionnel de la nation ». Anacharsis Clootz proclame de son côté que Paris, « dans les grandes journées révolutionnaires, est une assemblée constituante[1] ».

Était-ce même Paris qui parlait et agissait? Non; ce n'était qu'une bande d'émeutiers vulgaires et obscurs. Qu'on suive dans l'*Histoire de la Terreur*, par M. Mortimer-Ternaux, les préparatifs du 10 août : c'est la partie la plus instructive et la plus originale de cette œuvre inachevée. On y verra comment, dans les sections d'abord, à l'Hôtel de ville ensuite, une infime minorité a tout fait. Quant à la légende qui représente le 10 août comme une sorte de lutte gigantesque et sanglante où toute une population combat héroïquement contre des soldats mercenaires, l'histoire en a fait justice; on sait maintenant, entre autres faits significatifs, que les bandes d'émeutiers, peu nombreuses, contenant beaucoup de curieux, de pillards, très-peu de combattants, n'ont eu en somme qu'une centaine de blessés et une

[1] N'est-ce pas par fidélité à la même tradition, que le *Bulletin de la République* du 15 avril 1848, publié par le ministère de l'intérieur, contient la déclaration suivante : « Paris se regarde avec raison comme le mandataire de toute la population du territoire national... Si les influences sociales pervertissent le jugement ou trahissent le vœu des masses dispersées et trompées par l'éloignement, le peuple de Paris se croit et se déclare solidaire des intérêts de toute la nation. »

soixantaine de morts. Mais si Paris n'a pas fait l'émeute, il l'a laissé faire. La masse s'abstenait aux jours d'insurrection comme aux jours de vote. « Le peuple de Paris, écrivait M. de Montmorin à M. de la Marck quelques jours avant le 10 août, est si bête, il est d'ailleurs si las, que je ne pense pas qu'il fasse aucune résistance... Il ne se portera à rien ni pour ni contre le roi... Il verra tout sans s'émouvoir. Il ne se remue pour rien ; les émeutes sont absolument factices... Presque tous ceux qui ont forcé les Tuileries, ou plutôt qui y sont entrés le 20 juin, étaient étrangers ou curieux, rassemblés par le spectacle que présentait cette horde de piques, de bonnets rouges, etc. Tout cela était si poltron, qu'ils s'enfuyaient au seul mouvement de présenter les armes que fit la garde nationale à l'arrivée d'une députation de l'assemblée. »

Les défaillances dont nous avons été témoins de notre temps ne sont donc pas une nouveauté ni une exception. On a pu s'en rendre compte à toute époque : le danger de l'établissement du gouvernement à Paris tient peut-être moins encore à la turbulence d'une portion parfois minime de la population qu'à l'inertie avec laquelle la masse regarde tout passer, à cette badauderie qui fait que la première bande venue d'agitateurs est assurée de se grossir d'une armée de curieux peu menaçante pour une attaque sérieuse, mais trop souvent suffisante par le nombre pour intimider ou tout au moins embarrasser la résistance. Qu'importe que le mal vienne de la défaillance ou de l'audace de Paris ; le péril et la responsabilité en sont-ils atténués ou déplacés ?

On paraît croire parfois que, dans ces journées trop fameuses du 20 juin et du 10 août, Paris ne s'est attaqué

qu'à la royauté : erreur. La représentation nationale, elle aussi, a été mortellement atteinte. Le 20 juin, avant d'envahir les Tuileries, les bandes ignobles de Santerre et de Saint-Huruge ont défilé pendant quatre longues heures dans l'assemblée, s'arrêtant par moments pour faire entendre quelque impérieuse harangue, dansant en désordre devant la tribune, aux chants du « *Ça ira* », portant comme drapeau une vieille culotte surmontée de cette inscription : *Vivent les sans-culottes!* et un cœur de veau avec cette devise : *Cœur d'aristocrate*. La Législative, elle aussi, en ce jour, a été coiffée du bonnet rouge. Seulement elle n'a pas su, comme le roi, sauvegarder sa dignité sous le hideux bonnet. Tandis que Louis XVI, seul en face de la foule déchaînée, dans l'embrasure d'une fenêtre, ne se laissait pas arracher la moindre concession, et montrait une tranquille grandeur d'âme qui impose encore aujourd'hui l'admiration aux historiens les plus hostiles, l'assemblée terne et lâche a permis, sans lutte, qu'on violât et déshonorât son enceinte; ses plus brillants orateurs, Guadet et Vergniaud, sont intervenus pour ouvrir au peuple ces portes qu'il ne devait plus désormais respecter.

Le 10 août consomme l'abaissement de la Législative. Deux jours auparavant, un vote relatif au général la Fayette avait montré que le parti modéré était assuré d'une majorité des deux tiers ; et cependant, devant l'émeute, l'assemblée cède tout : il est vrai qu'alors, sur 750 députés, 284 seulement sont présents; le reste est dispersé par la violence ou la peur. Triste et honteuse séance que cette séance permanente du 9 au 10 août : au début, les députés semblent ne reconnaître

que la municipalité légale expulsée de l'Hôtel de ville; mais, à mesure que la commune insurrectionnelle devient plus audacieuse, ils s'inclinent et se bornent à de vaines et niaises proclamations. Les Tuileries occupées, la Commune daigne enfin se souvenir qu'il y a une représentation nationale, et l'obscur personnage qui préside à l'Hôtel de ville, Huguenin, se rend à la barre de l'assemblée : « Législateurs, dit-il, nous venons ici, *au nom du peuple, concerter avec vous* des mesures pour le salut public; le *peuple,* qui nous envoie vers vous, nous a chargés de vous déclarer *qu'il vous investissait de nouveau* de sa confiance. Mais il nous a chargés en même temps de vous déclarer *qu'il ne pouvait reconnaître pour juge* des mesures extraordinaires auxquelles la nécessité et l'oppression l'ont porté, que le peuple français, votre souverain et le nôtre, réuni dans ses assemblées primaires. » Que trouve à répondre le président Guadet? « Vous avez voulu vous porter vous-mêmes aux lieux où le péril était le plus grand : ces sentiments vous honorent; l'assemblée applaudit à votre zèle, elle ne peut voir en vous que de bons citoyens jaloux de ramener la paix, le calme et l'ordre... L'assemblée vous invite à retourner à votre poste, car vous tiendriez peut-être dans ce moment à insulte qu'on vous invitât à la séance. » Après un tel dialogue, que restait-il de la Législative? Eût-elle été plus outragée si l'émeute l'avait jetée par les fenêtres? Sur les ordres des vainqueurs, elle décrète la reconnaissance de la Commune, la suspension du roi et autres mesures qu'elle avait précisément repoussées quelques jours auparavant. Vainement Vergniaud humilié essaye-t-il de rappeler aux pétitionnaires impérieux que « Paris n'est qu'une

section de l'empire » ; lui-même est obligé — châtiment de ses fautes passées — de proposer les décrets qui consacrent les actes et les volontés de cette « section de l'empire ».

§ 7. — LA COMMUNE DE PARIS.

Le 10 août a donc déplacé le siége du gouvernement. Le pouvoir n'est plus à l'assemblée : il est à la Commune. C'est là qu'affluent les affaires, les pétitions, les adresses. Le conseil insurrectionnel écoute tout, décide tout, même quand il s'agit du reste de la France ou de la politique étrangère. Il a, comme la Législative, une tribune, des galeries remplies par un public passionné. La nuit n'interrompt pas les séances. Les membres du conseil mangent dans la salle, aux frais de la ville, et dorment à tour de rôle dans le local des commissions. Chacun est armé. Des canons chargés sont braqués à la porte. Tout annonce que le souverain est à l'Hôtel de ville. C'est de ce moment que date le prestige révolutionnaire de ce palais populaire, Sinaï de l'émeute où tant de fois, au bruit des combats de la rue, ont été promulguées des lois et des constitutions pour la France entière. Il semblait qu'il y eût dans les pierres de ce monument une sorte de vertu mystérieuse qui permît au premier occupant de commander au pays entier et qui seule pouvait faire d'une émeute un gouvernement. Les flammes que, par une sorte de suicide, Paris révolutionnaire a allumées lui-même pendant les dernières convulsions de la nouvelle Commune, ont-elles du moins, en anéantissant le vieil Hôtel de ville, détruit ce

charme funeste et délivré la France des usurpations de la capitale?

Le nouveau pouvoir qui domine après le 10 août est à ce point l'émanation directe de la démagogie parisienne et la négation de l'autorité nationale et parlementaire, que les hommes de la minorité législative, les Girondins eux-mêmes, n'y participent réellement pas. La part qui leur est faite dans le ministère n'est que nominale; on les a admis seulement à faire cortége aux vainqueurs. Ils pourront après coup se glorifier sottement et lâchement d'avoir été «les hommes du 10 août»: au fond, ils n'ont pas été moins vaincus dans cette journée que le roi ou la majorité. Il y a longtemps qu'ils ne dirigent plus les agitateurs, bien qu'ils n'aient pas osé rompre avec eux; ils sont débordés, comme avait été débordée la gauche de la Constituante.

Vergniaud et ses amis n'ont pas d'ailleurs ce qu'il faut pour demeurer les chefs de la rue. Hommes du monde, lettrés, souvent adonnés au plaisir, conservant quelque politesse dans le langage, le costume et les manières, ayant, à défaut de scrupule, un certain respect des convenances, plus hardis dans la parole que dans l'action, artistes politiques dont les passions sont surtout oratoires, Marat les perdra dans les faubourgs en les qualifiant « d'hommes d'État ». Ils préfèrent le salon bourgeois de madame Roland, où ils trouvent, sinon l'élégance aristocratique, du moins quelque élévation intellectuelle, à l'atmosphère viciée et sanglante des Cordeliers. Les meneurs vulgaires, débraillés, qui descendent dans les tavernes pour fraterniser, le verre en main, avec l'émeute, dégoûtent les beaux esprits de la Gironde, mais les dépassent vite dans la faveur populaire.

Ce sont ces meneurs, la plupart obscurs, qui règnent alors. Très-peu se sont fait un nom. Parmi ceux-ci, Danton est le plus en vue. Nature puissante dans sa dégradation, vrai type du démagogue et de l'orateur de club, avec sa laideur énergique et repoussante, sa voix de tonnerre, sa physionomie heurtée, ayant tous les vices et ne les cachant pas, trop déconsidéré pour avoir la tentation de l'hypocrisie, affectant au contraire, jusque dans son langage et dans son costume, le cynisme le plus grossier, ne cherchant ouvertement dans la Révolution qu'un moyen de satisfaire une sensualité brutale et une cupidité sans vergogne, nonchalant jusqu'à être presque généreux quand il est repu, ne reculant devant rien quand son appétit est excité, lâche et sanguinaire comme les débauchés, joignant néanmoins à sa lâcheté cette insouciance audacieuse de l'homme taré qui ne craint pas les plus terribles responsabilités quand celles-ci ne font pas courir de péril immédiat et personnel, tel est Danton; et cependant c'est peut-être ce qu'il y a de moins vulgaire et de moins hideux parmi les hommes auxquels Paris vient de livrer la France.

On sait quel usage les meneurs parisiens font du pouvoir dont ils se sont emparés et dont ils jouissent ainsi sans partage. Tout ce qui devait caractériser et déshonorer la Terreur date de cette époque : régime des suspects, espionnage, arrestations arbitraires, tribunal révolutionnaire, échafaud politique, pillage éhonté de la fortune publique et privée. Il est d'ailleurs une date effroyable qui résume et marque toute l'œuvre de la Commune parisienne, la date du 2 septembre, la seule peut-être dont nos modernes radicaux n'oseraient pas glorifier et célébrer l'anniversaire.

Pendant ce temps, l'assemblée est annulée ; elle obéit. Essaye-t-elle de résister même timidement, les orateurs de la Commune viennent la braver et la menacer à sa barre. Ils parlent et commandent au nom « des délégués immédiats du peuple » qui « a repris, depuis le 10 août, l'exercice direct de sa souveraineté » ; ils professent que « l'assemblée, du jour où elle a convoqué une Convention, a abdiqué tous ses pouvoirs entre les mains du peuple » ; ils annoncent que celui-ci « va se lever pour la seconde fois » si on leur refuse quoi que ce soit de ce qu'ils demandent, et ils ne donnent, dans leur impérieuse impatience, que « deux heures » à la représentation nationale pour se soumettre. Celle-ci se soumet toujours. Humiliation qui se répète presque à chaque séance. L'assemblée se défend même de songer à quitter sa prison, et jure solennellement, pour apaiser ses geôliers inquiets de quelques démarches, qu'elle demeurera à Paris jusqu'à la réunion de la Convention. Lorsque le sang coule à l'Abbaye, à la Force, à Bicêtre, quand les massacreurs poursuivent leur œuvre, plusieurs jours durant, avec une sorte de régularité administrative, la Législative, hébétée par la peur, ne semble ni voir ni entendre ; elle ne fait rien pour arrêter l'égorgement, qui ne cesse que par la lassitude des meurtriers et le vide des prisons. Elle a du reste le sentiment de son abaissement. Elle s'aperçoit que le mépris l'envahit. Vergniaud, son grand orateur, qui conserve, au milieu de ses défaillances, quelque hauteur d'âme, a des velléités de protestation : « Tâchons, en finissant notre carrière, dit-il, d'emporter l'estime de la nation. » Mais il retombe aussitôt découragé, et, avec une mélancolique et dédaigneuse nonchalance qui était un des carac-

tères de cette nature, il laisse échapper ce gémissement : « Nous n'avons plus qu'à remettre en d'autres mains ces pouvoirs qu'on nous envie et dont nous sommes las nous-mêmes, puisque nous sommes impuissants à faire le bien et à empêcher le mal. » D'autres, comme le montagnard Cambon, poussent un cri de colère : « Si vous voulez, dit-il à ses collègues, que la Commune de Paris gouverne l'empire comme faisait Rome, soumettons-nous, mettons la tête sur le billot. » Gémissements et colères ne peuvent pas même ébranler la domination de Paris.

La province résiste-t-elle plus que ne l'ont fait ses représentants à l'assemblée? Nous avons déjà dit les raisons de son inertie et de sa faiblesse en face des usurpations de la capitale. Toutefois, il est facile de voir combien la volonté de la France, si elle eût été libre, aurait été opposée à l'œuvre de Paris. Soixante-quinze directoires de départements ont protesté contre l'attentat du 20 juin. Le coup ayant manqué, la protestation était moins difficile. Le 10 août est accueilli avec stupeur. Mais que faire? La conduite des départements révèle à la fois leur tristesse et leur impuissance. Quelques directoires essayent des réclamations aussitôt réprimées, la Fayette veut faire de son quartier général le centre d'une résistance légale : il semble d'abord réussir ; mais bientôt isolé, proscrit, il passe la frontière. Il fuit devant les usurpations de ce peuple parisien auquel il était si fier d'avoir ramené le roi dans la triste journée du 6 octobre. Et pendant qu'il est jeté dans une forteresse autrichienne, ce Paris, à la faveur duquel il a tant sacrifié, ordonne que le coin de la médaille frappée en l'honneur du général par la municipalité de 1789, soit

brisé sur l'échafaud par la main du bourreau. Il suffit d'ailleurs de quelques mesures de rigueur pour dompter les directoires indépendants, et bientôt, dans le silence de la nation, les sociétés jacobines des diverses villes peuvent envoyer ces serviles adresses d'adhésion qui n'ont jamais manqué en France pour célébrer le succès de tous les coups de force.

§ 8. — PARIS ET LES ÉLECTIONS A LA CONVENTION.

Paris révolutionnaire régnait sans obstacle ; mais il devait envisager avec inquiétude les élections fixées aux premiers jours de septembre. Comment s'assurer que la future Convention ne brisera pas le joug subi par la Législative ? Les meneurs de la Commune n'ignoraient pas qu'en province l'opinion était loin d'être avec eux et qu'à Paris même un scrutin régulier serait la fin de leur domination. Ce fut alors qu'ils conçurent l'une des entreprises les plus audacieuses qui aient jamais été tentées sur les élections. Les massacres de septembre, qui n'ont pas été un accès spontané de fureur, mais un complot officiellement prémédité et exécuté, étaient avant tout une effroyable manœuvre électorale pour imposer les volontés d'une poignée de démagogues parisiens à la capitale et aux départements. « Les royalistes, disait Danton quelques jours avant le 2 septembre, sont nombreux, les républicains ne le sont pas. Nous n'avons qu'une ressource, il faut faire peur aux royalistes. » Pendant les massacres, Cambon en dénonçait le mobile

à la tribune de la Législative, et flétrissait « ces agitateurs pervers dont le but secret était de se faire nommer à la Convention nationale ».

La manœuvre réussit à Paris. Les élections, faites dans la salle même des Jacobins, en pleine horreur des massacres, alors que les honnêtes gens se cachaient, ne furent qu'une sinistre comédie. Robespierre fut le grand électeur avec Danton et Marat, et les vingt-quatre élus furent tels que la Commune les désirait.

Terroriser la province devait être une œuvre plus difficile pour l'Hôtel de ville. La présence du gouvernement à Paris lui permettait de la tenter. La province, en effet, n'eût pas été remuée par les excitations des délégués d'une simple ville ; elle n'eût pas subi leurs volontés. Mais les meneurs de Paris pouvaient parler à la France sous le couvert d'un gouvernement qui, siégeant dans cette cité, était entièrement à leur merci. Dès le 3 septembre, tous les courriers de la poste emportaient, avec le contre-seing du ministre de la justice, une circulaire signée des principaux membres de la Commune. On y informait les frères des départements des massacres faits dans les prisons, « actes de justice qui ont paru indispensables », et on ajoutait : « Sans doute, la nation entière s'empressera d'adopter ce moyen si nécessaire au salut public. » Le ministre, qui était Danton, y joignait une proclamation où il demandait « que le sang des traîtres fût le premier holocauste offert sur l'autel de la patrie ». Ces provocations officielles au massacre ne suffirent pas. Vers la fin d'août, l'assemblée avait autorisé l'envoi en province d'agents chargés de presser la formation des nouveaux bataillons. Par Danton, la Commune obtint que ses propres délégués fus-

sent choisis et envoyés en qualité de commissaires du gouvernement. Ces commissaires, en apparence agents des ministres, étaient en réalité les hommes de la Commune. Guermeur, envoyé en Bretagne, emportait ce pouvoir qui révélait clairement les prétentions de Paris : « Mission lui est donnée d'éclairer le peuple et de l'engager à prendre les mesures les plus promptes pour le salut de la patrie; il est en conséquence autorisé à faire dans les départements de la ci-devant Bretagne des perquisitions et des réquisitions... et ce *au nom de la municipalité de Paris qui s'engage à tirer vengeance* de toute violence, de toute opposition dont son délégué pourrait avoir à se plaindre dans l'exercice de son mandat. » Le personnel de ces commissaires était tel que les révolutionnaires eux-mêmes en étaient embarrassés et dégoûtés. On s'en plaignait à Danton : « Eh! f..., répondit-il, croyez-vous qu'on vous enverra des demoiselles? » On pouvait suivre ces hommes à la trace du désordre, de l'obscénité, de la rapine et du sang. Ils proclamaient, en arrivant à Meaux, « qu'il n'y avait plus de lois et que chacun pouvait agir comme il voulait ». Partout ils destituaient arbitrairement les pouvoirs élus. Dans plusieurs villes, des bandes excitées par eux et souvent venues de Paris, « purgeaient les prisons » pour « imiter la capitale ». A Orléans, où il y avait des prisonniers de marque, ce fut toute une armée, commandée par l'ignoble Fournier, dit l'Américain, que Paris vomit. La prison fut vidée, les prisonniers conduits à Versailles, où ils furent massacrés après avoir été dépouillés. Cependant cette troupe d'égorgeurs et de bandits, à sa rentrée dans Paris, était félicitée par Danton, qui la haranguait du balcon du ministère. « Celui qui

vous remercie, disait-il, ce n'est pas le ministre de la justice, c'est le ministre du peuple. »

Il importe surtout de noter le mobile électoral de cette terreur répandue par Paris sur la France. Les commissaires font exclure une partie des votants, désignent des candidats aux électeurs réunis, répètent partout « que les mauvais députés ne seront pas acceptés, et qu'on saura se défaire *de ceux qui ne marcheront pas dans le sens de la Commune* ». Léonard Bourdon écrit d'Orléans à ses amis de la capitale : « Nous avons tout mis en œuvre pour exciter le patriotisme des citoyens et élever le peuple d'Orléans à la hauteur du peuple de Paris. » A Reims, les massacreurs venus de Paris se rendent, au sortir des prisons, tout dégouttants de sang, dans l'assemblée électorale et la forcent à choisir Armonville et Drouet. Hesse écrit à Danton après les égorgements qui ont ensanglanté Lyon : « La catastrophe d'avant-hier met les aristocrates en fuite et nous assure la majorité à Lyon. » Toutefois, malgré tant d'efforts et d'audace, il apparaît partout que la population n'est pas avec les commissaires. Elle les regarde faire, stupéfaite, effrayée, parfois même courroucée et menaçante, puis se hâte, après leur départ, d'effacer toute trace de leur passage. En plusieurs endroits, à Auxerre, à Angers, à Lisieux, à Bernay, à Rouen, à Perpignan, les commissaires sont chassés ou même arrêtés et menacés de la potence par le peuple indigné. On s'aperçoit d'ailleurs de l'état de l'opinion au résultat des élections : bien que tous les partisans du régime détruit le 10 août soient exclus ou s'abstiennent, intimidés par tant de violences et découragés par tant de déceptions, bien que les candidats honnêtes fassent dé-

faut, et que les électeurs soient obligés de choisir un peu au hasard parmi les personnages qui ont acquis quelque notoriété révolutionnaire, cependant l'immense majorité des élus est hostile à la démagogie parisienne.

C'est un échec pour les meneurs de la capitale. Ils s'en aperçoivent dès le premier jour : « S'il nous restait plus de temps, écrit le rédacteur des *Révolutions de Paris,* il faudrait faire reviser tous les choix par le peuple. » — « Tout ce peuple de France est contre nous, dit Robespierre le jeune à la tribune des Jacobins, notre unique espoir repose sur les citoyens de Paris. » Et un autre Jacobin, Défieux, ajoute ces aveux, plus instructifs encore : « Frères et amis, ne vous fiez pas trop à cette dernière espérance ; il n'est que trop certain qu'à Paris même, nous aurions le dessous aux élections, si le scrutin était secret. » Quant à Marat, il écrit : « Partout l'intrigue, la séduction, la corruption ont triomphé dans les assemblées électorales... Qu'y a-t-il à espérer de cette écume des deux assemblées précédentes ? »

La Législative, qui s'éteignait dans l'impuissance et l'ignominie, retrouve quelque vie à la nouvelle de ces élections. Vergniaud, silencieux depuis plusieurs semaines, remonte à la tribune et dénonce la tyrannie de la Commune. La préoccupation suprême de la Constituante avait été de protéger ses successeurs contre les usurpations des clubs parisiens. Le danger que Paris fait courir à la représentation nationale est aussi la dernière pensée de la Législative. Le 20 septembre, à la veille de céder la place à la Convention, elle rend un décret « *pour le rétablissement de l'ordre et la sûreté individuelle des citoyens dans la ville de Paris* ». Dis-

solution et réélection régulière de la Commune, répression des arrestations arbitraires, exclusion des aventuriers étrangers, précautions contre la garde nationale, et suppression de toute autre troupe parisienne, tels sont les objets divers du décret. Le dernier article porte : « *Dans les villes où le Corps législatif tiendra ses séances,* l'ordre pour faire sonner le tocsin et tirer le canon d'alarme ne pourra être donné sans un décret du Corps législatif. » La contravention est punie de mort. On remarqua cette formule qui supposait que le Corps législatif pouvait tenir ses séances ailleurs qu'à Paris. Cette idée commençait, en effet, à germer parmi les Girondins. Pétion et Gensonné avaient parlé à la tribune de cette translation. Madame Roland y songeait aussi, et, au milieu même des massacres de septembre, elle écrivait à un de ses amis : « Washington fit bien déplacer le congrès, et ce n'était pas par peur. »

Mais il n'y avait encore là qu'une aspiration vague, et, tant qu'elle ne prenait pas corps, les démagogues parisiens pouvaient se rire des impuissantes mesures dirigées contre eux et décrétées *in extremis* par l'assemblée. La perspective d'avoir encore sous leur main la future Convention leur donnait la certitude de pouvoir se venger sur les élus de l'indépendance des électeurs. Avec son cynisme habituel, Marat ne se gênait pas pour tracer alors publiquement dans son journal le plan de cette revanche de Paris contre la France : « Entourez, disait-il, ces nouveaux députés d'un nombreux auditoire, et livrez-les au glaive de la justice, à la première violation de leur devoir... Il importe que la Convention nationale soit sans cesse sous les yeux du peuple, afin qu'il puisse la lapider si elle oublie ses devoirs. » L'his-

toire des premiers temps de la Convention ne sera que l'exécution du plan de Marat.

§ 9. — PARIS ET LES GIRONDINS.

Le duel à mort entre la Gironde et la Montagne, qu'est-ce, sinon la lutte des représentants de la nation contre les meneurs de la démagogie parisienne? Les Girondins ont en effet, à cette époque de leur courte histoire, cet honneur, — que les entraînements et les défaillances de leurs débuts ne méritaient guère, — de représenter la souveraineté nationale. C'est derrière eux que se groupent, volontiers ou à regret, tous ceux qui soupirent après un peu de justice, de bon sens et de liberté. A la Montagne, au contraire, sont assis les députés de Paris élus sous le coup des massacres de septembre et les représentants de même couleur que les commissaires de la Commune ont réussi à imposer aux départements. Du premier jour, il apparaît que les Girondins ont dans la Convention une grande majorité. Ils ont de plus les postes importants du ministère. Roland est à l'intérieur. Vont-ils donc l'emporter sur les Montagnards? Mais ceux-ci ont pour eux Paris, ou plutôt les deux grandes forces révolutionnaires de cette ville, la Commune et le club des Jacobins. C'est assez, — l'assemblée et le gouvernement étant à Paris, — pour exécuter le plan de Marat. Danton, avec cette franchise cynique et pittoresque dont il usait souvent dans les conversations de couloir, ne dissimulait ni la situation, ni le dessein de son parti. « Je sais bien, disait-il, que

nous sommes en minorité dans l'Assemblée ; nous n'avons pour nous qu'un tas de gueux qui ne sont patriotes que quand ils sont soûls; nous sommes un tas d'ignorants; Marat n'est qu'un aboyeur; Legendre n'est bon qu'à dépecer sa viande. Nous sommes bien inférieurs aux Girondins... Il faut marcher sur eux. Ce sont de beaux parleurs, qui délibèrent et qui tâtonnent; nous avons plus d'audace qu'eux, et la canaille est à nos ordres. »

Suivez le grand drame de cette époque, le procès de Louis XVI, où les Girondins ont trouvé plus que la défaite, le déshonneur; c'est l'œuvre de la populace parisienne ameutée et dirigée par les Jacobins et par la Commune. La majorité de l'assemblée, par justice, par pitié ou par politique, répugne à la mort du Roi. En France, l'opinion même révolutionnaire ne la demande pas. Mais Paris, ou du moins ceux qui parlent en son nom, la veulent. Il serait facile de montrer, à chaque phase de cette tragédie, la rue intervenant pour exciter ou pour intimider les députés. Les Girondins cherchent des biais, des atermoiements. Les cris des tribunes, les menaces des pétitionnaires et, au besoin, l'émeute des faubourgs les relancent et ne leur laissent aucun répit. Aux séances, sur la place publique, partout, l'assemblée voit se dresser devant elle le commandement et la menace de Paris : « Que Louis Capet soit jugé ! Que quiconque ne condamnera pas Louis ait la tête tranchée ! » Cette sinistre clameur retentit sans cesse aux oreilles des représentants. Marat excite la meute. « Les misérables, écrit-il, ne resteront dans le droit chemin que si la crainte de la vengeance du peuple les y maintient... Rassemblez-vous autour de moi. » Faut-il rappeler cette

lugubre séance de nuit du 16 janvier, où chaque député monte à la tribune pour prononcer son verdict? On entrevoit, dans l'ombre des galeries, la tourbe des sans-culottes armés et des « tricoteuses », buvant, fumant et poussant, à travers la salle mal éclairée, des hurlements de menace toutes les fois qu'il y a un vote en faveur de la clémence. A cet aspect, combien de consciences succombent, que de représentants, une fois à la tribune, n'osent pas braver le monstre! Vergniaud lui-même, qui, la veille encore, a témoigné son horreur pour une condamnation, se trouble, défaille et dit : « La mort! » — « Mon Dieu, avouera plus tard l'un des régicides devenu grand fonctionnaire de l'empire, je regardais Louis XVI comme innocent, mais pouvais-je me laisser maltraiter comme traître à la patrie? » Aussi Robespierre fait-il, trois mois plus tard, en pleine Convention, cet aveu : « De quoi a dépendu le châtiment du tyran?... *Du courage du peuple.* »

Ce qui s'est passé au procès du roi, se reproduit dans toutes les luttes soutenues par les Girondins; dans toutes ils sont vaincus, bien qu'ils aient pour eux au moins les deux tiers des représentants, et vaincus seulement par Paris. Aucun outrage n'est épargné à la représentation nationale. Marat, presque désavoué par Robespierre et Danton, mis en accusation par la majorité, est acquitté par le tribunal revolutionnaire de Paris et rapporté en triomphe par la foule, hissé sur un fauteuil. La Convention doit subir, en pleine salle des séances, le défilé du hideux cortége, la joie, les hurlements de la populace, le discours du sapeur Rocher, et jusqu'à la modération dédaigneuse avec laquelle Marat affecte de ne pas user complétement de sa victoire.

Les armes de Paris contre l'assemblée, nous les connaissons; ce sont toujours les mêmes, celles qui avaient déjà réussi sous la Constituante et sous la Législative, seulement avec un degré de plus dans la violence. Les représentants qui ont subi à cette époque les insultes, les menaces des tribunes et des députations, ne pourront les oublier et n'en parleront plus qu'avec un mélange de dégoût et de terreur. « On avait été chercher, — a dit l'un des plus vaillants parmi les Girondins, Buzot, — dans les dégorgeoirs de Paris, ce qu'il y avait de plus infect. » Il semble, à l'accent de Buzot, qu'il voie encore « ces figures terreuses, noires ou couleur de cuivre, surmontées d'une grosse touffe de cheveux gras avec des yeux enfoncés à mi-tête », qu'il entende encore « leurs cris de bêtes carnassières ». — « Quand tout cela, ajoute-t-il, avec les mains, les pieds, la voix, faisait un horrible tintamarre, on se serait cru dans une assemblée du diable. » Les députés réclament-ils leur liberté, la Montagne les raille. « Ils n'ont été que trop libres pour faire le mal », s'écrie Robespierre le jeune. Du reste, le peuple de Paris a un argument suprême qu'il répète avec une toute-puissante monotonie. C'est la menace d'une insurrection. N'a-t-on pas établi que Paris avait « la représentation du droit insurrectionnel » de la France? A cette époque, l'émeute est en quelque sorte permanente, dirigée tantôt contre la bourgeoisie, tantôt directement contre la Convention elle-même. Plusieurs fois, avant le 31 mai, l'attentat qui devait être consommé dans ce jour a été prémédité et même commencé en partie. Plusieurs fois les sections se sont déclarées en état d'insurrection, le tocsin a sonné, la motion a été faite de fermer les barrières, les

cris de mort ont retenti, et les bandes se sont formées aux portes de l'assemblée.

Ce n'est plus l'émeute spontanée, imprévoyante et imprévue des premiers temps de la Révolution, c'est l'émeute officiellement et publiquement organisée. La Commune en tient tous les fils. D'elle part le mot d'ordre chaque fois qu'il lui importe d'enlever un vote ou de parer une attaque. Elle suspend le mouvement quand le but est atteint ou quand il est plus prudent d'ajourner. L'armée permanente de l'insurrection est d'ailleurs administrativement constituée; elle a sa solde et ses cadres. Elle date des massacres de septembre. Le peuple appelle ces soldats les « Tape-dur ». On saisit tous les prétextes d'en augmenter le nombre. Au printemps de 1793, la Commune décrète une levée de 12,000 hommes choisis par les comités révolutionnaires pour aller, dit-on, combattre la Vendée. Ils serviront en attendant pour le coup du 31 mai. En même temps on désorganise la garde nationale; on en dégoûte les bourgeois par mille vexations, ou on les désarme comme suspects. Toute armée insurrectionnelle à Paris veut avoir des canons; nous savons ce qu'il en coûte de les lui laisser prendre. Un parc de 120 bouches à feu avait été formé près de la ville en vue de la guerre. La Commune demande ces canons pour les sections, et Pache, alors ministre de la guerre, les lui livre. Il ne manque plus que de faire payer cette armée par la représentation nationale, contre laquelle elle est dirigée. C'est ce qu'obtient la Commune; elle arrache à la Convention subsides sur subsides. La majorité, effrayée de voir tant de millions engouffrés en peu de mois à l'Hôtel de ville, prétend-elle suspendre ses générosités, aussitôt une émeute éclate, les boutiques

sont pillées et l'ordre ne se rétablit qu'avec une allocation de nouveaux subsides. L'assemblée intimidée va plus loin encore dans ses concessions, quand elle vote sur la proposition de Danton « qu'il sera formé une garde populaire », ou, comme dit Lacroix, « une armée de sans-culottes dont les frais seront supportés par les riches ». Le même Danton complétera la mesure en faisant décréter, quelques semaines plus tard, la solde de 40 sous par jour pour les patriotes qui fréquentent les sections.

Les Girondins ont vite compris par leurs échecs mêmes que le péril était dans le séjour de l'assemblée à Paris. Lassource disait dans la séance du 25 septembre : « Je ne veux pas que Paris, dirigé par des intrigants, devienne dans l'empire français ce que fut Rome dans l'empire romain. Il faut que Paris soit réduit à un quatre-vingt-troisième d'influence comme chacun des autres départements. Jamais je ne ploierai sous son joug. » — « Croit-on, s'écriait Buzot, que nous puissions devenir les esclaves de certains députés de Paris ? » Les Girondins essayent alors de parer au danger en proposant pour la Convention une garde de 3,000 hommes tirés des départements. Mais ils ne savent même pas pousser leur proposition assez vigoureusement pour la faire discuter. Peut-être d'ailleurs ne se dissimulaient-ils pas l'insuffisance du remède en voyant ce que sont devenus les fédérés de certaines provinces, appelés à Paris pour protéger l'Assemblée? Au bout de peu de temps, entourés, courtisés, gangrenés, ces fédérés fraternisaient avec les bandes de la Commune. Aussi les Girondins sentent-ils chaque jour plus vivement qu'un seul remède serait sérieux, celui qui avait apparu aussi

à Mirabeau, à Barnave, à la Fayette, celui que madame Roland avait entrevu lors des massacres de septembre : transférer le siége du gouvernement hors de Paris. Ils regrettent que cette condition n'ait pas été imposée aux députés par les assemblées électorales : « Si, lors des élections, écrit Buzot, on eût connu au vrai l'état de Paris, la France était sauvée. Jamais la Convention n'eût tenu ses séances en un pareil endroit. » Quelques semaines avant le 31 mai, comme les tribunes, plus violentes que jamais, empêchent Ducos de parler, Guadet s'élance : « Citoyens, dit-il, il est temps de faire cesser cette lutte entre la nation entière et une poignée de contre-révolutionnaires déguisés sous le nom de patriotes... Eh bien! je vais faire une proposition qui révoltera sans doute tous ceux qui n'ont pas dans le cœur l'amour de la république et de la liberté, je demande que la Convention décrète qu'elle tiendra lundi sa séance à Versailles. » Cette proposition inattendue soulève les applaudissements de la droite. La gauche et les tribunes y répondent par un vacarme tel, que le président doit se couvrir. Quelques jours plus tard, Mazuyer demande la convocation à Tours ou à Bourges des suppléants de la Convention. Enfin Buzot dit dans une autre séance : « Il est impossible que Paris, s'il demeure organisé ainsi qu'il l'est aujourd'hui, soit longtemps le séjour du Corps législatif... Souvenez-vous qu'un État, qui nous sert d'exemple en matière de liberté, a fait bâtir une ville exprès pour être dépositaire de la représentation nationale. »

Mais les Girondins sont plus hardis à lancer ces idées dans une improvisation de tribune ou même, comme Isnard, à éclater en virulentes imprécations contre Paris,

qu'à prendre des mesures réelles et efficaces. Et d'ailleurs, s'il eût été possible au début de ne pas venir à Paris, était-il possible alors d'en sortir? N'y était-on pas prisonnier? Quoi qu'il en soit, ces vaines paroles des Girondins ne servent que de prétexte pour soulever contre eux les passions de la grande cité. Chaumette s'écrie dans une assemblée de la Commune : « La Convention menace de quitter Paris! Autrefois nous avions la cour, les grands ; à présent nous n'avons personne... Si la Convention quitte Paris, nous sommes tous perdus; tuons-nous tous; il ne nous reste plus qu'à égorger nos enfants... Eh! que deviendra Paris? Je propose donc que le conseil général déclare que si la Convention quitte Paris, Paris la suivra partout où elle ira; que si la Convention s'en va à Versailles, tout Paris ira aussi à Versailles; qu'enfin Paris ne se séparera jamais de la Convention. » On invente contre les Girondins l'accusation stupide mais bientôt mortelle de « fédéralisme ». Robespierre, qui sait combien le séjour dans la capitale sert ses desseins de dictature, se montre particulièrement scandalisé des attaques contre cette ville. « Le texte ordinaire des déclamations de tous les ennemis de la liberté, dit-il, c'est la tyrannie du peuple de Paris... Tant qu'il y aura en France des ambitieux, ils chercheront à calomnier, à détruire Paris. » Que de fois a-t-on répété les mêmes phrases contre ceux qui prétendaient soustraire aux usurpations d'une ville la liberté des assemblées? Il est bon au moins de savoir qui l'on copie.

Cependant voilà huit mois que dure la lutte entre Paris et la représentation nationale. L'heure de la crise suprême a sonné. Depuis que, le 10 mai, la Convention

s'est transportée aux Tuileries, lieu marqué par la Providence où les Girondins doivent à leur tour trouver leur déchéance, le drame est devenu plus poignant et plus terrible. Le complot, préparé depuis longtemps par les meneurs parisiens, est mûr. Il a été facile d'en arrêter d'avance le scénario : on ne faisait que copier servilement le 10 août. Quatre-vingt-seize inconnus, se disant commissaires des sections, se présentent, dans la nuit du 30 au 31 mai, à l'Hôtel de ville. « Le peuple de Paris, disent-ils au conseil général de la Commune, blessé dans ses droits, vient de prendre les mesures nécessaires pour conserver sa liberté : il retire les pouvoirs de toutes les autorités constituées. » — « Citoyens membres de la commission révolutionnaire, répond le président du conseil, vos pouvoirs sont évidents, ils sont légitimes. C'est maintenant que, sans faiblesse et sans honte, nous allons cesser nos fonctions. » La nouvelle Commune s'installe, nomme Hanriot général de l'armée révolutionnaire qui est, on l'a vu, tout organisée. Le tocsin sonne. Paris, en se réveillant, apprend que, de par l'Hôtel de ville, il est en insurrection, et il regarde les troupes de l'émeute investir la Convention. Le maire Pache, le Pétion du 31 mai, s'efforce d'endormir l'assemblée : « Ce n'est, dit-il, qu'une insurrection morale. » Les Girondins ne s'y trompent pas. Vergniaud éclate. La foule pénètre dans la salle et somme qu'on lui livre les députés accusés. Les Girondins, à bout d'efforts de tribune, sortent pour essayer d'émouvoir le peuple. Madame Roland se mêle à la foule, disant qu'il faudrait au moins consulter les départements. « Est-ce qu'il a fallu les consulter le 10 août, répond l'homme du peuple, et les départements n'ont-ils pas approuvé Paris? Ils feront de même cette

fois. » Leçon terrible pour les Girondins, qui se vantaient, quelques jours auparavant, dans leurs débats avec Robespierre, d'être les « hommes du 10 août ». Cependant la majorité ne consent pas encore à se décimer; la première journée finit donc sans résultat décisif.

Le second jour n'apporte pas plus de solution. Le troisième, Hanriot déclare, « au nom du peuple insurgé », qu'il ne déposera les armes qu'après avoir obtenu l'arrestation des Girondins. Vingt-quatre mille hommes entourent la Convention. Les pétitionnaires des sections de Paris entrent dans la salle : « Le peuple, disent-ils, est las de voir ajourner son bonheur. Il le laisse encore un instant dans vos mains : sauvez-le, ou nous vous déclarons qu'il va se sauver lui-même. » En même temps les députés entendent crier aux armes : les consciences faiblissent. Cependant l'assemblée voulant, dit-elle, « manifester sa liberté », sort en corps dans la cour, précédée de ses huissiers. A l'une des issues, le président Hérault de Séchelles se trouve face à face avec Hanriot, à cheval et le sabre à la main. « Que demande le peuple? dit le président. La Convention n'est occupée que de son bonheur. — Hérault, répond Hanriot comme de coutume à moitié ivre, le peuple ne s'est pas levé pour entendre des phrases; il veut qu'on lui livre vingt-quatre coupables. — Qu'on nous livre tous », s'écrient ceux qui entourent le président. Hanriot se retourne alors : « Canonniers, à vos pièces. » Deux canons de l'armée parisienne sont pointés sur la Convention, qui recule, et, toujours escortée de Marat, qui aboie après elle et somme « ces lâches » de rentrer, elle essaye d'autres issues qu'elle trouve fermées. Elle obéit enfin à Marat. Les canons de Hanriot ont triomphé des derniers scru-

pules de la Plaine. L'accusation des Girondins est votée.

Quelques-uns sont arrêtés; d'autres, s'échappant de Paris, font appel à la France, qui les a nommés et qui hier encore leur envoyait des adresses. Vain appel. Ces hommes ont-ils donc oublié avec quelle inerte docilité la France leur avait obéi quand, après le 10 août, ils lui avaient, eux aussi, imposé une révolution au nom de Paris? S'il y a en Normandie, à Lyon, à Toulon, ailleurs encore, quelque tentative de résistance, celle-ci est plutôt royaliste. La Gironde ne peut fournir même un asile à ses députés : les derniers fugitifs, traqués par les commissaires de la Convention, se tuent dans un champ près de Bordeaux, et leurs corps sont trouvés à moitié dévorés par les loups.

Il avait donc suffi de quelques mois, grâce à la présence de l'assemblée et du gouvernement dans la ville révolutionnaire, pour exécuter le plan tracé par Marat. Le Paris des massacres de septembre avait pris contre la France sa revanche des élections.

§ 10. — PARIS ET LA TERREUR.

Paris vainqueur impose à la France ce régime d'étouffement et d'extermination, sans précédent dans l'histoire d'aucun peuple civilisé, qui s'est appelé lui-même la Terreur. On entre désormais dans les régions sombres et glacées du silence et de la mort. Plus de culte, plus de commerce, plus de plaisirs. On n'ose voyager ou causer. Ni presse, ni tribune. La Convention presque déserte n'a que l'ombre des délibérations. On entend seulement

la voix de Robespierre, qui dénonce dans l'assemblée, et celle de Fouquier-Tinville, qui accuse au tribunal révolutionnaire. Les caractères s'avilissent. Quelques-uns sont féroces; mais tous sont lâches par peur. Vainement plusieurs villes ont essayé de résister; elles ont été écrasées, incendiées, décimées. Les commissaires partis de Paris désarment partout les citoyens et remettent les fusils aux sans-culottes, cassent tous les pouvoirs élus et les remplacent par les délégués de la Commune et des Jacobins, hiérarchie administrative toute nouvelle et la plus autoritaire qui fut jamais. Ils assurent ainsi dans la France entière, par la violence, par la rapine et par le massacre, la dictature de l'infime faction aux mains de laquelle Paris a mis le pouvoir. Il semble que ce soit le règne d'une horde conquérante. On sait à quelle effroyable célébrité sont parvenus quelques-uns de ces proconsuls vomis par Paris sur la province. On retrouve dans leur histoire ces phénomènes de folie césarienne qui avaient autrefois épouvanté le monde sous un Néron ou un Caligula. Mais passons : ce régime est connu et jugé.

Aussi bien, il semble que Paris révolutionnaire soit arrivé au bout de son rôle, et que, ne pouvant faire descendre la France plus bas, il s'arrête et s'efface. Lui aussi, il subit la dictature qu'il a établie. Le règne de la peur s'étend dans ses murs : tout s'y assombrit. Ce n'est plus l'explosion de liberté fantasque et désordonnée de juillet 1789 : c'est la monotonie et l'étouffement. La variété même des costumes a disparu; tous endossent par goût, par misère et surtout par lâcheté, la casaque révolutionnaire. Chacun se défie de son voisin, se tait et se cache. On ne voit que gens se glissant le long des

murs. On ne rencontre que regards craintifs et baissés qui se détournent, ou regards soupçonneux qui semblent toujours guetter quelques traîtres. Les boutiques, à moitié vides, sont fermées chaque soir avant huit heures, et l'habitant se hâte de rentrer chez soi. C'est ce qu'on appelle « aller coucher sa liberté ». Les Parisiens n'ont retiré de toutes leurs usurpations qu'un profit, celui de se faire nourrir par la nation comme les invalides de la Révolution. Chaque prolétaire de la grande ville touche, sans travailler, sa solde hebdomadaire. La France, qui meurt de faim, paye un million par semaine pour la nourriture de Paris. Cette nourriture est en outre garantie par tout un système de réquisitions à main armée, de pillage administratif et militaire, de terreur exercée par les agents de la Commune sur les provinces environnantes. Tel est le prix auquel Paris a vendu sa liberté et celle de la France. C'est toujours la vieille histoire de Rome césarienne, *panem et circenses;* seulement le cirque est remplacé par l'échafaud.

Quant au drame politique, il se joue désormais au-dessus du peuple de Paris. Ceux que ce peuple a aidés à s'emparer de la dictature viennent-ils à se déchirer et à conspirer les uns contre les autres, Robespierre se débarrasse-t-il des Dantonistes de la Montagne, puis des Hébertistes de la Commune, ce sont comme autant de révolutions de palais auxquelles Paris reste étranger et qu'il regarde passer. On acclame toujours le vainqueur et on en est quitte pour faire disparaître au plus vite les bustes et les images des idoles de la veille. Quelque temps après le 9 thermidor, une Anglaise entre chez un marchand de gravures pour acheter les portraits des principaux personnages de la Révolution. Le marchand

secoue la tête et répond que, préférant sa sécurité à sa propriété, il a détruit ses gravures à mesure que les personnages eux-mêmes ont été vaincus ou immolés. « A l'avénement d'un nouveau parti, dit-il, je me prépare toujours à une visite domiciliaire; j'ôte de mes vitrines et de mes rayons les têtes proscrites, et je les remplace par celles de leurs rivaux. Je vous certifie que depuis la Révolution notre commerce est aussi précaire que celui d'un joueur. Sans doute, les constitutionnels ont tenu assez bien ; mais ensuite j'ai été ruiné à demi par la chute des Brissotins, et je ne m'étais rétabli qu'un peu par la vente des Hébertistes et des Dantonistes quand ils passèrent de mode. — Bien ; mais les Robespierristes, là vous devez avoir gagné ? — C'est vrai ; Robespierre, Marat et Chalier rendaient assez, parce que d'ordinaire les royalistes les plaçaient chez eux pour se donner un air de patriotisme ; mais ils ont passé à leur tour. »

Les favoris du peuple de Paris montent successivement sur l'échafaud sans que ce peuple s'émeuve. Ne sont-ce pas eux qui l'ont habitué à voir partout des traîtres, à accepter comme une preuve tout soupçon, toute dénonciation? C'est merveille de voir avec quelle facilité les vaincus sont aussitôt reniés. Saint-Just connaissait cette plèbe dont il s'était servi. Un jour que Cambacérès lui parlait par courtisanerie de l'idolâtrie du peuple pour ses chefs révolutionnaires : « Sot que tu es, reprit brusquement Saint-Just, tu verras bien d'autres acclamations de leur part lorsqu'on nous conduira au supplice. » Les morts vont vite dans cette année funèbre; mais l'inconstance et la lâcheté populaires vont plus vite encore. Qui sait même si la démocratie ne

trouve pas quelque plaisir à regarder tomber cette aristocratie d'un nouveau genre? Hébert, le Père Duchêne, est accompagné au supplice par les quolibets des spectateurs; ceux-ci, par une lugubre ironie, emploient pour l'injurier le vocabulaire de son ignoble journal. Danton lui-même a beau pousser devant le tribunal des rugissements tels, que la foule silencieuse et épouvantée l'entend de l'autre côté de la Seine, personne ne bouge, et, le lendemain, tous regardent conduire au supplice le puissant tribun avec l'enfant gâté du Paris révolutionnaire, Camille Desmoulins, sans témoigner tristesse ou pitié. On considéra comme un signe du grand prestige de Danton, qu'il ne fut pas insulté. Il semble d'ailleurs que le Parisien, à force d'avoir vu passer la fatale charrette où sont entassés pêle-mêle les triomphateurs et les vaincus de la veille, ignorant qui y sera demain et se demandant s'il n'y sera pas lui-même, ait contracté une sorte d'égoïsme hébété et craintif qui a détruit chez lui tout autre sentiment.

Au 9 thermidor, Paris révolutionnaire, las, dégoûté de lui-même, habitué à l'inertie par la terreur, ne se réveille plus au tocsin de l'Hôtel de ville. Il ne répond pas davantage, il est vrai, à l'appel de la Convention. Il attend de quel côté sera le plus fort. Il laisse arrêter en pleine rue le général de la Commune, Hanriot, par quelques partisans de la Convention, comme il laisse délivrer Robespierre à la prison du Luxembourg par une poignée de sans-culottes partis de l'Hôtel de ville. La faiblesse même des deux adversaires rend un moment indécis le résultat de cette lutte étrange. Mais les Thermidoriens plus résolus l'emportent. Dès lors la foule est avec eux. Robespierre est renié plus lâchement encore

qu'il n'a été adulé. Quand, impassible bien que mourant de sa blessure, il passe à son tour dans la charrette, les habitués de la guillotine l'insultent comme ils avaient insulté ses ennemis vaincus : sur l'échafaud, le bourreau lui arrache un cri de douleur en déchirant les bandages avec une violence barbare, et la foule applaudit. Pendant ce temps, l'aspect de Paris n'est même pas changé. Il semble que le drame se joue sur un théâtre où la population n'est que spectatrice désintéressée. L'oncle de M. Michelet traverse ce jour-là la place de Grève. Il rencontre quelques groupes. « Qu'y a-t-il ? — Oh ! ce n'est plus rien. Cette nuit on a blessé Robespierre, on va le guillotiner. »

§ 11. — LES DERNIÈRES ÉMEUTES DU PARIS RÉVOLUTIONNAIRE.

Après le 9 thermidor, le peuple révolutionnaire de Paris n'est plus seulement inerte et indifférent, il se sent vaincu. Il comprend que sa royauté s'est écroulée. Tous ses chefs sont tombés l'un après l'autre accusés de trahison ; lui-même les a reniés. Rien de ce qu'on lui a promis, il ne l'a atteint. A ses enivrements, à ses convoitises surexcitées, à ses visions de jouissance et de pouvoir ont succédé une immense fatigue, un sombre désenchantement. Usé par cette longue révolution dont il a été le principal acteur, las des coups d'État qu'il a faits et de ceux qu'il a subis, de ses espérances et de ses déceptions, de ses serments et de ses parjures, il ne croit plus en personne ni en lui-même. C'est comme l'écœurement et le malaise attristé au lendemain des

grandes orgies. Effrayé d'ailleurs de la réprobation qu'il voit monter autour de lui et des comptes qu'on lui demande du passé, insulté à son tour par la jeunesse dorée, ce peuple se retire de la place publique, des sections, de l'armée révolutionnaire, où il a si longtemps fait régner la terreur; il dépose sa pique et rentre chez lui.

Une chose va cependant l'en faire sortir pour la dernière fois; ce n'est pas la politique. A son foyer déserté depuis si longtemps, il trouve la misère et la faim. Pendant la Terreur, il a été nourri par l'État. Quand le pain lui manque après Thermidor, il a comme un dernier accès de rage. Ce sont les femmes qui, le 12 germinal, donnent le signal. Elles se précipitent sur la Convention, entraînant quelques hommes des faubourgs. Elles forcent l'entrée des Tuileries comme elles ont forcé, le 5 octobre, les portes du château de Versailles. Elles se répandent tumultueuses et menaçantes au milieu des représentants. « Nous sommes ici chez nous », disent-elles insolemment. Elles crient : « Du pain ! » Des hommes mêlés à la foule ajoutent : « Du pain et la constitution de 1793. » Leur orateur s'adresse aux députés de la gauche : « Et toi, Montagne sainte, les hommes du 14 juillet, du 10 août et du 31 mai te réclament en ce moment de crise; tu les trouveras toujours prêts à te soutenir. » Ce sont bien en effet les restes des vieilles armées insurrectionnelles de Paris. Mais l'émeute est mal organisée; elle se retire bientôt par lassitude d'insulter en vain.

Le 1er prairial est plus terrible. C'est encore la faim qui pousse le peuple : seulement d'infimes conspirateurs cherchent à exploiter le mouvement. Dès la veille,

circulait un programme où il était dit que « l'insurrection était *pour chaque portion* d'un peuple opprimé le plus sacré des droits », et « qu'il appartenait *à la portion du peuple la plus voisine des oppresseurs* de les rappeler à leurs devoirs, en ce que, par sa position, elle connaissait mieux la source du mal ». C'est, on le voit, la doctrine traditionnelle et orthodoxe de l'usurpation parisienne. Comme le 12 germinal, la salle des séances est envahie par une foule de femmes et d'hommes. « Jamais, dit M. Quinet, le peuple ne parut plus effrayant. » Les hommes sont armés, les tambours battent la charge. Ce qui domine, c'est le mépris pour l'assemblée. « Allez-vous-en tous, crient les émeutiers, nous allons former la Convention nous-mêmes. — L'arrestation des députés, de tous! » Boissy d'Anglas, qui préside, sauve seul par son héroïque fermeté l'honneur de la Convention dans cet avilissement sans précédent. Le député Féraud est tué d'un coup de pistolet sur les marches de la tribune; une fille lui brise le crâne à coups de talon; le cadavre est traîné hors de la salle, la tête tranchée, placée au bout d'une pique et présentée au président, qui la salue. Après une sorte de combat, l'émeute paraît maîtresse. Les Montagnards, croyant retrouver un 31 mai, commencent à rendre de prétendus décrets. La nuit est venue. La salle est à peine éclairée. C'est un chaos effrayant. Au milieu du bruit des armes à feu, des cris d'ivresse et de colère, les motions s'échangent entre les députés qui parodient, au service de la populace, une délibération. Mais l'émeute, sans chef reconnu, sans plan arrêté, tournoie sur elle-même et ne sait que faire de sa victoire. Pendant ce temps quelques députés ont pu mettre en mouvement

un ou deux bataillons de garde nationale. Quand ils arrivent à la salle de la Convention, il est plus de minuit; la foule ne lutte même pas et se sauve par les fenêtres.

Jamais assemblée n'a été aussi honteusement foulée aux pieds. Jamais cependant émeute ne s'est trouvée plus impuissante. Après ce digne épilogue de sa carrière révolutionnaire, le bas peuple de Paris disparaît définitivement de la scène politique. Quand, quelques jours plus tard, les députés, ses complices dans la nuit de l'émeute, sont condamnés, et qu'après leur suicide sur les marches du tribunal, leurs cadavres roidis sont traînés à l'échafaud, il ne se dérange même pas pour assister à ce spectacle. Sans doute au fond ce peuple n'est pas changé. Il va se nourrir à son pauvre foyer des divagations de Babeuf sur « le bonheur commun ». Il est rassassié, non guéri des révolutions. « N'écoutez pas, écrit un observateur clairvoyant de ce temps, ceux qui vous disent que le peuple est revenu; il n'est pas revenu de son hydrophobie. C'est toujours un animal enragé malgré sa misère profonde. » Mais il est pour longtemps défiant, harassé. D'ici à trente-cinq ans, personne ne pourra plus le faire descendre dans la rue.

§ 12. — L'ÉMEUTE DU PARIS CONSERVATEUR.

Voici dans Paris un phénomène nouveau : la bourgeoisie se montre à son tour dans la rue et remplace la populace. Les Thermidoriens, qui n'ont combattu Robespierre que par peur ou par envie, comptaient,

après leur victoire, continuer à leur profit le gouvernement révolutionnaire. Mais l'opinion, de son côté, a cru la Terreur finie, et il s'est produit alors un tel soupir de soulagement, une telle explosion de pitié pour les victimes et d'horreur pour les bourreaux, une telle aspiration vers un régime où la peur et la mort ne glaceraient plus tous les cœurs, que les Thermidoriens surpris sont obligés, malgré eux, de mettre la clémence et la justice à l'ordre du jour. En tête de ce mouvement de réaction est la bourgeoisie parisienne. Les hommes de plaisir s'éveillent les premiers, jeunes gens, acteurs, hommes de lettres, femmes, qui ont assez des mornes et étouffantes années de la Terreur. L'ennui est encore ce que l'on fait supporter le plus difficilement à Paris. C'est au théâtre que l'agitation réactionnaire se manifeste d'abord, et le premier souci de cette population débarrassée de Robespierre est d'ouvrir partout des bals. Au bout de quelques mois, il y en a plus de dix-huit cents.

Le mal révolutionnaire a pénétré à ce point Paris, que les modérés copient les violents; pour ramener la Convention à des idées de clémence et de justice, on emploie presque les mêmes moyens que naguère pour la pousser dans les voies démagogiques. Des femmes et des jeunes gens remplissent les tribunes désertées par les sans-culottes, huent les députés montagnards et étouffent leur voix. « Nous devînmes à notre tour, — rapporte un écrivain royaliste, Lacretelle, — le peuple des tribunes, c'est-à-dire ce qu'on appelait le peuple souverain, un public dictateur à tous les théâtres, les oracles de tous les cafés, les orateurs de toutes les sections et les étranges magistrats de l'opinion publique; nous nous étions

donné sans façon ce titre si pompeux. » Les pétitionnaires réclament impérieusement à la barre, toujours « au nom de peuple », non-seulement le châtiment légal, mais la proscription sommaire des députés montagnards. « Frappez, disent les adresses, la terre est impatiente de s'abreuver du sang des tigres qui l'ont si souvent rougie du sang innocent. » Des cris de vengeance accompagnent au tribunal Carrier, Fouquier-Tinville, accusés à leur tour. Les jurés dont les verdicts paraissent indulgents sont insultés. Dans la rue, on lit, au milieu d'attroupements menaçants, les philippiques des journaux réactionnaires. Au théâtre, on siffle la *Marseillaise* jouée par ordre, on exige le chant interdit du *Réveil du peuple*, on fait de petites émeutes pour briser les bustes de Marat, dont le gouvernement s'obstine à vouloir souiller les regards du public. Les jeunes muscadins, portant « un habit à la victime », une grosse canne plombée à la main, maltraitent les bonnets rouges obstinés, fouettent les tricoteuses, emportent d'assaut le club des Jacobins et rouent de coups les sans-culottes qu'ils y trouvent. Paris peut changer d'opinion, il ne change pas de procédés, et le quartier général de cette agitation réactionnaire est toujours ce Palais-Royal, à la fois tripot, lupanar et forum, d'où était parti, en 1789, le signal de toutes les insurrections. La Convention, déconcertée par ce mouvement de la bourgeoisie parisienne, est contrainte d'y céder, mais ne le fait que pas à pas et à regret. Le mouvement devient bientôt plus violent. L'assemblée, se sentant débordée, ose obliger, par une prescription additionnelle à la Constitution, le corps électoral à choisir les deux tiers des nouveaux députés parmi les membres de la Convention, et la province,

par sa ratification plébiscitaire, donne à cet acte impudent la force de la légalité.

C'est à ce défi que la bourgeoisie de la capitale répond par le 13 vendémiaire. Il ne convient pas de s'étendre sur des événements connus; mais ce qui importe, c'est de relever, dans la conduite et le langage de Paris conservateur, les procédés et les sophismes de Paris révolutionnaire. A peine le décret est-il connu que la ville s'agite. Des bandes de jeunes gens parcourent les rues en criant : « A bas les deux tiers! » Des affiches menaçantes couvrent les murs. Le tambour est battu partout. Les sections envoient des adresses impérieuses à l'assemblée : « Depuis le 1er prairial, disent-elles, la nation est rentrée dans ses droits; elle ne souffrira pas une usurpation. Les baïonnettes des despotes ont été brisées au 14 juillet. » — « La souveraineté d'un grand peuple est au-dessus du pouvoir des hommes; elle dicte des lois et n'en reçoit jamais. » — « Citoyens, dit un orateur des sections s'adressant aux représentants, nous vous prions de bien vouloir nous entendre avec autant de décence que nous en mettons dans nos discussions. » D'autres sections déclarent que la Convention n'a plus de pouvoirs. Elles se défendent de conspirer : « Le peuple, disent-elles, conspire-t-il contre lui-même? » Elles insinuent au contraire que c'est l'assemblée qui « conspire contre le peuple ». La section Lepelletier prend des arrêtés où elle déclare que « les pouvoirs du corps constituant cessent en présence du peuple, lorsqu'il délibère sur ses lois et sur son gouvernement ».

Oublions la sympathie qu'on peut avoir pour les auteurs du mouvement, le dégoût que doit inspirer la Convention : n'est-il pas évident que les sections pour-

suivent au service des idées modérées ce qu'elles ont si souvent accompli au service des passions révolutionnaires? Elles prétendent imposer la volonté de Paris au parlement par l'agitation et la menace. Ce sont maintenant les hommes de gauche qui fulminent contre les prétentions usurpatrices de Paris et rappellent les droits de la province. La Revellière-Lepaux dénonce à la tribune les meneurs des sections : « Qu'ils soient, dit-il, parés d'habits élégants ou couverts de haillons et de sales bonnets, ils ne perdent jamais de vue leur éternel projet de concentrer la souveraineté dans Paris : vous les voyez constamment avilir, maîtriser, opprimer, abreuver d'amertume, mutiler atrocement la représentation nationale. » Lakanal demande que le Palais-Royal, naguère encore un des lieux sacrés de la Révolution, soit détruit comme étant devenu « un repaire de royalistes » et « qu'on élève sur ses décombres la statue vénérée de la République ».

Les sections de 1795 vont imiter plus complétement encore celles de 1792 et de 1793, comme s'il fallait montrer aux plus aveugles que Paris, même livré aux influences conservatrices, demeure fatalement un péril pour la liberté des assemblées, et qu'il est par nature toujours tenté de s'imposer à elles violemment. La section Lepelletier envoie aux autres sections un arrêté où, parlant de « l'impéritie et du brigandage des gouvernants actuels », elle déclare « nulle et non avenue toute mesure qualifiée de loi tendant à retarder les opérations des électeurs » ; elle ajoute « que tous les caractères de la tyrannie se développent » dans les décrets de la Convention, et « qu'il est temps que le peuple songe lui-même à son salut, puisqu'il est trompé, trahi,

égorgé par ceux mêmes qui sont chargés de ses intérêts ». En conséquence, la section convoque tous les électeurs au Théâtre-Français, en les invitant « à se faire accompagner par une force capable d'assurer leur marche ». C'est un appel à la lutte armée. Celle-ci éclate dès le lendemain. Quarante mille gardes nationaux marchent contre la Convention. Le premier jour, ils paraissent avoir l'avantage. Le 31 mai des modérés va-t-il donc réussir? Mais le second jour, le parti révolutionnaire fait intervenir une force jusqu'ici étrangère aux discordes civiles, l'armée : fait grave dans l'histoire de notre liberté ou plutôt de notre servitude. L'insurrection, mal commandée, est facilement balayée par les canons du jeune général Bonaparte.

La Convention l'emporte donc dans ce dernier combat contre la population parisienne. Mais est-il étonnant que, vers la fin de son existence, se souvenant de tant de luttes où sa liberté a été menacée et même détruite, elle se préoccupe, elle aussi, du danger qui résulte pour les assemblées du séjour à Paris? Telles avaient été, nous l'avons vu, les préoccupations suprêmes de la Constituante et de la Législative. Lors des émeutes de germinal et de prairial, la Convention a déjà décidé que, « en cas de trouble », elle siégerait à Châlons. La dernière des trois constitutions qu'elle a rédigées, celle où elle a rassemblé tous les fruits d'une expérience achetée si cher, décide que le public assistant aux séances ne pourra excéder la moitié du nombre des députés, et, disposition plus grave, donne au conseil des Anciens le droit de transférer ailleurs qu'à Paris les séances du Corps législatif. Les esprits modérés qui avaient préparé la constitution de l'an III auraient peut-être voulu

faire davantage. L'un des membres de la commission de constitution, Thibaudeau, rapporte qu'on avait proposé d'établir la législature hors de Paris. Il était de cet avis. « L'expérience, disait-il, faisait justement craindre l'influence de la capitale. » Il ajoutait que « cette ville, privée de la présence d'un gouvernement sans faste, ne perdrait pas grand'chose; qu'elle avait bien prospéré sous le gouvernement royal qui n'y résidait pas; que, dût-on établir la législature seulement à Versailles et laisser le pouvoir exécutif à Paris, c'en serait assez pour que la représentation nationale ne fût pas surprise, envahie et dissoute de fait comme cela était arrivé plusieurs fois à la Convention ». Cette argumentation de Thibaudeau était irréfutable. Toutefois, on n'osa pas aller jusque-là; « la question resta indécise, on convint qu'il n'en serait plus parlé », et ce fut par transaction qu'on donna au conseil des Anciens le droit de transférer le siége de la législature. Madame de Staël, qui était liée avec les modérés de la Convention, écrivait, quelques années plus tard, à propos de la constitution de l'an III : « L'essai d'une république avait de la grandeur : toutefois, pour qu'il pût réussir, il aurait fallu peut-être sacrifier Paris à la France. » Mais elle ajoutait tristement que cette mesure ne s'accordait pas avec ce qu'elle et ses amis croyaient être « le caractère et les habitudes de la nation ».

§ 13. — L'ABDICATION DE PARIS.

Qui veut étudier, sous le Directoire, l'action de Paris capitale, n'a guère qu'à constater une abdication de jour

en jour plus complète. L'indifférence est générale. Lors de la découverte de la conspiration de Babeuf, le gouvernement faisait afficher un placard qui commençait ainsi : « Un affreux complot doit éclater la nuit prochaine. On doit égorger le Corps législatif, les membres du gouvernement, toutes les autorités constituées, ensuite massacrer une partie des habitants et mettre la ville au pillage... » Le peuple demeurait froid à cette lecture, raconte un témoin oculaire, et on entendait dire devant l'affiche dans les marchés : « Ne voilà-t-il pas grand mal, on en a égorgé bien d'autres. » Ce n'est plus seulement comme après Thermidor le bas peuple, c'est la population parisienne entière qui se désintéresse de la chose publique. L'action offensive et violente était d'ailleurs assez en dehors des mœurs de la bourgeoisie pour que le rude coup de vendémiaire l'en eût définitivement dégoûtée. Moins que jamais sans doute cette bourgeoisie a foi dans un gouvernement méprisé, vénal, corrompu, ayant trouvé le moyen de cumuler les maux de l'anarchie et de la tyrannie, habile et audacieux à chercher des expédients pour se cramponner au pouvoir, mais impuissant à rien fonder, et s'affaissant dans la boue, bien que personne ne fasse d'effort pour le renverser. Toutefois elle lui obéit, le laisse tout faire, ne s'étonne ni ne s'émeut des mesures les plus violentes et les plus scandaleuses. Le Corps législatif lui-même n'intéresse plus. « C'est, disait un contemporain, la Comédie française les jours de Molière. » Dans un rapport secret adressé au ministre de l'intérieur, le commissaire du gouvernement près l'administration du département de la Seine se plaint de ce qu'il appelle « le sommeil de mort » dont est atteint l'esprit public à Paris. « Nos

revers et nos succès, dit-il, ne font naître ni joie, ni inquiétude. Il semble qu'en lisant le récit de nos batailles, on lise l'histoire d'un autre peuple. Les changements de notre situation intérieure n'excitent pas plus d'émotion. On se questionne par curiosité, on répond sans intérêt, on apprend avec indifférence. » Les élections, la bourgeoisie parisienne ne les prend plus au sérieux et ne se dérange pas pour y prendre part. Au fond, elle est convaincue que tout cela ne durera pas; mais elle ne cherche plus le salut en elle-même. Elle l'attend du dehors : et à certaines heures, il semble qu'elle fasse silence pour écouter si le maître ne vient pas. Elle est satisfaite quand elle a opposé une résistance inerte et railleuse à toutes les mesures plus ridicules encore que tyranniques par lesquelles le gouvernement prétend lui imposer des chansons, des fêtes, un langage républicains. Du reste sa grande affaire, à cette époque, ce n'est pas la politique, c'est le plaisir. Jamais la mode n'a eu un empire aussi extravagant. La grande ville est plus frivole et plus corrompue qu'avant 1789. « On se dit, à Tivoli, rapporte un contemporain, qu'on va être pis que jamais. On appelle la patrie la patraque, et on danse. » Paris est aussi blasé et sceptique qu'il a été naïvement et orgueilleusement illusionné, aussi cyniquement égoïste qu'il a été pompeusement humanitaire; l'impudeur éhontée de Barras lui paraît être une revanche de l'hypocrite austérité de Robespierre. Peut-être aussi veut-il s'étourdir sur l'immense faillite des promesses de 1789. Il y a du désespoir dans cette frivolité.

Pendant que Paris abdique, l'armée le remplace dans son rôle révolutionnaire. Au 10 août et au 31 mai suc-

cède le 18 fructidor, journée néfaste entre toutes, où l'on enseigne aux ambitieux sans scrupule, qui ne l'oublieront pas, combien il est facile à quelques soldats conduits par un Augereau quelconque de briser une constitution et une assemblée ; journée où, pour la première fois, et non pour la dernière, on entend un officier répondre aux protestations des représentants de la nation : « La loi, c'est le sabre » ; journée qui, jusque dans les détails d'exécution, fournira un modèle aux coups d'État militaires de l'avenir, comme le 10 août a été le type des insurrections parisiennes.

Que les libéraux ne l'oublient pas, c'est au nom du parti qui se dit « républicain » qu'est accompli le premier coup d'État, comme c'est en son nom que se sont faites les premières usurpations populaires. Rien de plus logique. Le 13 vendémiaire, l'armée a vu combattre dans ses rangs, contre la population, le « bataillon des patriotes de 89 », composé de l'écume des vieux Jacobins : de même, le 18 fructidor, Augereau, paradant dans les rues après sa facile et honteuse victoire, avait dans son état-major tous les anciens chefs des émeutes parisiennes, Rossignol, Santerre, Fournier l'Américain et jusqu'à la veuve de Ronsin en habit d'amazone ; sorte d'allégeance de la vieille révolution démagogique à la nouvelle révolution militaire, hommage de l'émeute au coup d'État.

Quelle est l'attitude de Paris? La population, surprise à son réveil par la nouvelle de l'attentat consommé nuitamment, regarde, stupide et inerte, galoper à travers les rues ce niais vantard et brutal d'Augereau, tout empanaché de plumets. Plus tard, dans la journée, elle ne s'émeut pas davantage à la vue des membres du con-

seil des Anciens, essayant vainement du prestige de la représentation nationale et traversant courageusement les rues à la suite de M. Barbé-Marbois pour se faire ouvrir la salle des séances occupée par la troupe. Et quand ces vieillards, reçus à la pointe des baïonnettes, sont arrêtés, conduits au Temple entre deux haies de soldats, le peuple n'ose même pas fermer la bouche aux quelques misérables qui injurient les prisonniers. Dans toute cette journée, pas une résistance, pas même un essai de protestation.

Paris ne bouge pas davantage au 18 brumaire. Cette fois encore, il regarde passer généraux et soldats; il se presse, curieux, mais indifférent, autour des affiches qui lui recommandent seulement de se tenir en repos et de laisser faire « les forts ». Au cri d'alarme poussé par quelques députés républicains, aucun écho ne répond dans la grande cité. On ne s'agite que pour acclamer le vainqueur, celui qu'on appelle le sauveur. Quand le 19 brumaire, par crainte de quelque résistance, les meneurs de ce second coup d'État transféraient les deux conseils à Saint-Cloud, ils faisaient à Paris un honneur immérité. Cette ville devait étonner par sa docilité et son inertie après avoir effrayé par sa turbulence; aussi facile dans ses jours de fatigue à laisser violer la représentation nationale qui lui est confiée, que prompte à la violer elle-même en ses jours d'exaltation : double caractère, assemblage singulier de défauts contraires qui se retrouvera à d'autres époques. La liberté ne rencontre, au milieu de cette population, aucune compensation aux dangers qu'elle court. Ne semble-t-il pas que Paris, du moment où il est le siége du gouvernement, soit condamné, comme l'a été autrefois Rome et comme

le serait toute grande cité démocratique, à être tantôt l'artisan coupable, tantôt le témoin complaisant des triomphes de la force sur le droit!

La Révolution concentrée dans Paris depuis la néfaste journée du 6 octobre 1789 devait donc aboutir au 18 brumaire 1799, en passant par le 17 juillet 1791, le 20 juin, le 10 août et le 2 septembre 1792, le 21 janvier et le 31 mai 1793, le 9 thermidor 1794, le 12 germinal, le 1er prairial, le 13 vendémiaire 1795 et le 18 fructidor 1797. Que de dates à marquer dans ce calendrier des violences dont Paris a été le théâtre, et le peuple parisien trop souvent l'acteur! Est-il besoin maintenant de résumer des faits aussi clairs ou de mettre en lumière des leçons aussi éclatantes? Du 6 octobre au 13 vendémiaire, on aurait pu s'arrêter à chaque page et poser cette simple question : La violence aurait-elle été maîtresse, l'usurpation aurait-elle été consommée, la souveraineté nationale aurait-elle été violée, si le gouvernement et l'assemblée étaient demeurés à Versailles? Tous ceux qui ont voulu pousser la Révolution dans les voies où elle s'est perdue, ont flatté, exalté Paris et s'en sont servis. Ceux qui ont voulu contenir et redresser cette Révolution — et souvent ce sont les mêmes hommes, éclairés et repentants, Mirabeau, Barnave, la Fayette, les Girondins — ont été unanimes à demander, avant toute autre mesure, que les pouvoirs publics fussent éloignés de Paris. A chaque déviation révolutionnaire, on trouve l'action de cette ville sur le gouvernement et les assemblées, déviation d'autant plus désastreuse que l'action a été plus directe

et plus dominante. Sans doute, entre l'époque actuelle et celle dont nous venons de retracer l'histoire, il est des différences que nous ne songeons pas à nier. Mais est-on assuré que le peuple de Paris soit devenu plus inoffensif, plus respectueux du droit, qu'il ait perdu l'habitude et le goût de violenter les assemblées qui lui sont confiées? Croit-on la décentralisation tellement entrée dans nos mœurs et dans nos lois qu'elle ait fourni à la province les moyens légaux, la force matérielle, l'énergie morale nécessaires pour s'opposer aux révolutions dont une grande ville, ayant le gouvernement sous sa main, voudrait de nouveau se passer la fantaisie? Trouve-t-on enfin, dans notre état politique et social, une stabilité, une force de tradition et une garantie d'avenir, une sécurité intérieure et extérieure qui puissent nous faire dédaigner un danger sous lequel ont succombé la vieille Monarchie et la jeune Révolution?

FIN.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos de la deuxième édition..... I
Avant-Propos de la première édition..... III

LA QUESTION DE MONARCHIE OU DE RÉPUBLIQUE
DU 9 THERMIDOR AU 18 BRUMAIRE.

La question de monarchie ou de république du 9 thermidor au 18 brumaire..... 1

Chapitre I. — Du 9 thermidor au 13 vendémiaire..... 5

§ 1. La réaction après Thermidor..... 5
§ 2. Les royalistes après Thermidor..... 14
§ 3. Les révolutionnaires et la république..... 22
§ 4. Le réveil royaliste..... 34
§ 5. Mallet du Pan..... 40
§ 6. Les royalistes et la monarchie..... 44
§ 7. Le 13 vendémiaire..... 62

Chapitre II. — Du 13 vendémiaire au 18 brumaire..... 77

§ 1. L'esprit public au début du Directoire..... 77
§ 2. Les royalistes modérés et M. de Maistre..... 84
§ 3. La réaction contre le Directoire..... 95
§ 4. Le Directoire et les Conseils..... 101
§ 5. Le 18 fructidor..... 113
§ 6. *Finis reipublicæ*..... 118
§ 7. Encore l'émigration..... 122
§ 8. Lassitude et découragement..... 131
§ 9. L'attente et la venue du maître..... 137
§ 10. Républicains et royalistes après le 18 brumaire.... 143

L'EXTRÊME DROITE ET LES ROYALISTES
SOUS LA RESTAURATION.

L'extrême droite et les royalistes sous la Restauration. 161

Chapitre I. — L'extrême droite et M. de Serre..... 169

§ 1. M. de Serre et la « politique du centre » 169
§ 2. Les ultras de 1815..... 174
§ 3. L'opposition de droite..... 184
§ 4. M. de Villèle opposant..... 192
§ 5. Les journaux royalistes..... 199
§ 6. M. de Serre se rapproche de la droite..... 204
§ 7. M. de Villèle se rapproche du centre..... 208
§ 8. Le second ministère Richelieu..... 215
§ 9. Reprise d'opposition dans l'extrême droite..... 224
§ 10. M. de Serre renversé par l'extrême droite..... 232

Chapitre II. — L'extrême droite et M. de Villèle..... 245

§ 1. La droite toute-puissante..... 245
§ 2. M. de Villèle compromis par l'extrême droite..... 255
§ 3. M. de la Bourdonnaye et M. de Chateaubriand..... 269
§ 4. Lamennais..... 276
§ 5. La contre-opposition d'extrême droite..... 288
§ 6. La chute de M. de Villèle..... 302

Chapitre III. — M. de Martignac et M. de Polignac..... 315

§ 1. M. de Martignac..... 315
§ 2. L'extrême droite et M. de Martignac..... 329
§ 3. La chute de M. de Martignac..... 338
§ 4. Le ministère d'extrême droite..... 348
§ 5. La politique du coup d'État..... 355
§ 6. L'incapacité dans la crise..... 366
Conclusion..... 379

PARIS CAPITALE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Paris capitale pendant la Révolution française..... 387

§ 1. Un retour à Paris le 6 octobre 1789..... 387
§ 2. Les hommes de 1789 et le retour à Paris..... 392

§ 3. Le peuple de Paris..... 398
§ 4. Paris et la Constituante..... 403
§ 5. Paris et la Législative..... 411
§ 6. Le 20 juin et le 10 août..... 414
§ 7. La Commune de Paris..... 419
§ 8. Paris et les élections à la Convention..... 424
§ 9. Paris et les Girondins..... 430
§ 10. Paris et la Terreur..... 440
§ 11. Les dernières émeutes du Paris révolutionnaire.... 445
§ 12. L'émeute du Paris conservateur..... 448
§ 13. L'abdication de Paris..... 454

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

y

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

a39003 002873874b

THUREAU-DANGIN, PAUL M
ROYALISTES REPUBLICA

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 03 04 01 06 1